



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172455 5



\*EDM

Mercur





3 3433 08172455 5







Handwritten signature or scribble, possibly reading "H. L. ...".

Handwritten text at the bottom right, possibly a date or page number, appearing to be "1111".





Handwritten signature or scribble, possibly reading "H. W. ...".

Handwritten text at the bottom right, possibly "水田".



# MERCURE DE FRANCE DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

C O N T E N A N T

*Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits , Arrêts ; les Avis particuliers , &c. &c.*

SAMEDI 5 FÉVRIER 1780.



PARIS,

CHEZ DANKOUCKE, Hôtel de Thou,  
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi



# T A B L E

## Des Matières du mois de Janvier.

### PIÈCES FUGITIVES.

|                                                                               |                       |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| <i>Eptire écrite de la Campagne à M<sup>de</sup> M.,</i>                      | 3                     |
| <i>— A Madame de ... en lui envoyant un Souvenir le premier jour de l'An,</i> | 49                    |
| <i>Le Droit de Main-morte abolie, Ode,</i>                                    | 109                   |
| <i>Les Regrets, Parodie de l'Air d'Iphigénie,</i>                             | 7                     |
| <i>Le Nouvel An,</i>                                                          | 97                    |
| <i>Les Rats &amp; le Tableau, Fable,</i>                                      | 146                   |
| <i>Le Chêne, les Oiseaux de Proie &amp; l'Orage, Fable,</i>                   | 193                   |
| <i>Vers à Madame la Marquise de G.,</i>                                       | 145                   |
| <i>Couplets à M. le Comte de Trob.,</i>                                       | 148                   |
| <i>Epitaphe de mon Grand-père,</i>                                            | 195                   |
| <i>L'Amour Voyageur, Conte Allégorique,</i>                                   | 8                     |
| <i>De la Générosité,</i>                                                      | 42                    |
| <i>Lettre au Rédacteur du Mercure,</i>                                        | 196                   |
| <i>Enigmes &amp; Logogryphes,</i>                                             | 17, 66, 104, 150, 208 |
| <b>NOUVELLES LITTÉR.</b>                                                      |                       |
| <i>Lettre du Docteur Dèmeſte</i>                                              | 15                    |
| <i>Considération sur la danse du Menuet,</i>                                  | 27                    |
| <i>Opuscules Poétiques,</i>                                                   | 67                    |
| <i>Almanach Littéraire,</i>                                                   | 79                    |
| <i>La Liberté protégée par les Armes &amp; les Edits du Roi,</i>              | 106                   |
| <i>Poème,</i>                                                                 | 111                   |
| <i>Recueil d'Instructions Economiques,</i>                                    | 121                   |
| <i>Histoire de Mahomet,</i>                                                   | 121                   |

### Théâtre à l'Usage des Jeunes Personnes. Premier Extrait,

|                                                                              |     |
|------------------------------------------------------------------------------|-----|
|                                                                              | 151 |
| <i>Second Extrait,</i>                                                       | 217 |
| <i>Répertoire Universel,</i>                                                 | 189 |
| <i>Chansons, &amp; autres Poésies posthumes de M. l'Abbé de l'Ataignant,</i> | 209 |
| <i>L'Art de la Vigne,</i>                                                    | 214 |
| <i>Maximes &amp; Réflexions Morales du Duc de la Rochefoucauld,</i>          | 238 |

### ACADÉMIES.

|                                                  |     |
|--------------------------------------------------|-----|
| <i>Séance publique de l'Académie Françoisse,</i> | 235 |
|--------------------------------------------------|-----|

### SPECTACLES.

|                                |              |
|--------------------------------|--------------|
| <i>Concert Spirituel,</i>      | 32           |
| <i>Académie Roy. de Musiq.</i> | 36           |
| <i>Comédie Françoisse,</i>     | 36, 84, 131  |
| <i>Comédie Italienne,</i>      | 37, 87, 132. |

### VARIÉTÉS.

|                                                               |                       |
|---------------------------------------------------------------|-----------------------|
| <i>Lettre aux Auteurs du Mercure,</i>                         | 39, 40                |
| <i>Extrait d'une Lettre écrite de Berlin,</i>                 | 89                    |
| <i>Fait remarquable de Justice de S. M. le Roi de Prusse,</i> | 90, 237               |
| <i>Notice sur les Ecrits de l'Abbé de la Porte,</i>           | 139                   |
| <i>Recueil de Lois du Grand-Duc de Toscane,</i>               | 185                   |
| <i>Anecdotes,</i>                                             | 189, 238              |
| <i>Gravures,</i>                                              | 45                    |
| <i>Musique,</i>                                               | 143, 190              |
| <i>Géographie,</i>                                            | 142                   |
| <i>Annonces Littéraires,</i>                                  | 46, 93, 142, 190, 238 |

---

# M E R C U R E D E F R A N C E.

S A M E D I 3 F É V R I E R 1780.

---

## P I È C E S F U G I T I V E S E N V E R S E T E N P R O S E.

---

*BOUTS rimés donnés à l'Auteur, & remplis  
sur le champ.*

|                                           |                    |
|-------------------------------------------|--------------------|
| Jusqu'ici pour flatter un Ministre        | <i>accompli,</i>   |
| Il falloit avec art le comparer sans      | <i>cesse</i>       |
| Au sage & grand Colbert, au juste & franc | <i>Sully.</i>      |
| Dans les siècles futurs il faudra moins   | <i>d'adresse :</i> |
| Pour faire un grand éloge un seul nom     | <i>suffira.</i>    |
| Necker sera celui dont on se              | <i>servira.</i>    |

*( Par M. Garvel de Charly. )*



## PAS SI PRÈS DE NOUS,

## Ou l'Égalité Rétablie,

DANS un Royaume qui ne ressemble point à beaucoup d'autres, l'orgueil avoit gravé sur une table de porphyre, cette maxime imposante : *Le sang des demi-Dieux doit se conserver dans toute sa pureté.* On se tromperoit si l'on imaginoit qu'un grand sens étoit renfermé dans cette inscription fastueuse. Le Législateur n'avoit voulu qu'interdire à ces êtres aimables qui n'ont que de beaux yeux pour titres de noblesse, l'espoir d'être jamais les femmes des Grands Seigneurs. Il leur permit cependant d'en être les maîtresses, & quelque chose de pis. Le sort d'un Législateur est de lire dans l'avenir, & d'enchaîner dans ses combinaisons fausses une postérité innocente : celui-ci prévint qu'il en coûteroit, chaque siècle une douzaine de tendres violences, & rétablit sagement l'équilibre, en compensant, d'un côté par des abus, les privations qu'il lui plaisoit d'ordonner de l'autre. Dans bien des pays cette manière d'opérer paroît excellente. Tout fut à peu près permis aux grands Seigneurs ; c'étoit le plus joli désordre qui eût jamais existé en Morale ; le peuple n'y comprenoit rien,

& l'embarras du peuple étoit très-amusant. En revanche le Législateur avoit manifesté toute sa sagesse dans la police pour la populace, qui avoit le droit de se méfier. Les récompenses il est vrai, furent arbitraires; mais ( & cela valoit bien mieux ) les châtimens furent classés dans un ordre admirable, & , pour que le Code pénal ne variât jamais, parce qu'il étoit clair que les peuples à naître auroient les mêmes passions que ceux déjà nés, il ordonna qu'il fût écrit sur l'airain avec un poinçon de fer; & afin qu'un nom seul de la Loi, un effroi religieux s'emparât du Peuple, il défendit aux instituteurs de la rendre familière à la jeunesse plébéienne dont la fortune & la vie dépendirent des Jurisconsultes, qu'il ne choisit pas à la vérité avec scrupule, mais que le hasard, qui fait de si belles choses, prenoit à coup sûr dans la classe la plus vertueuse & la plus éclairée. Le Gouvernement n'étoit pas despotique, c'eût été outrager la liberté naturelle : un Monarque assis sur un Trône héréditaire, assez absolu pour pouvoir faire le bien sans le concours des Sujets, réunissant en un mot la Puissance législative & exécutive, étoit l'unique maître que des êtres libres pussent désirer. Enfin, il se hâta d'affermir sa Législation par des exemples bons ou mauvais, justes ou injustes; parce que les exemples dispensent



## M E R C U R E

font de consulter la Loi, & jettent fût elle, dès le premier pas, une poussière d'antiquité qui la rend vénérable.

L'ouvrage du Législateur fut respecté dans le premier siècle. Celui qui suivit fut moins paisible. Il s'étoit élevé entre les Grands & le peuple une classe mixte, qui enrichie par l'*agiotage*, & caressée par la considération précaire que donne l'or, crut être réellement *quelque chose*. Devenue essentielle à l'Etat, dans un de ces momens de crise où les topiques deviennent nécessaires, elle acquit une prépondérance orgueilleuse. Comme elle ne pouvoit exiger dans ses alliances des généalogies & des écussons, elle demanda de riches dots, & en cela elle ne ressembloit pas mal aux Juifs, qui, inhabiles à posséder des biens-fonds, ont toute leur fortune dans des portefeuilles, & dotent leurs enfans avec des Lettres de change. Dans cette classe, épouser une femme sans dot, c'étoit déroger. L'orgueil gagna bientôt de proche en proche tous les états. Le Roi voulut rétablir l'ordre par des Ordonnances contre les rapt & les mésalliances. Le désordre en devint plus effrayant.

Le Ciel envoya à ce Royaume un bon Roi; je le nommerai Ferdinand, quoique ce nom n'ait pas toujours été porté par des Princes trop scrupuleux. Il cassa les Ordonnances qui contrarioient la nature. Les

Mariages furent assortis dès qu'on se convint. Il avoit à déraciner le préjugé de dérogeance, car, graces à notre folie, le préjugé marche toujours à la suite de la Loi. On abroge sans peine des lois fondamentales; mais il en coûte du sang pour réformer l'opinion. Ferdinand préféra le ridicule à l'autorité. Celui ou celle qui osoit murmurer contre l'égalité rétablie, étoit promené triomphalement dans les rues de la ville; &, dans tous les carrefours, on faisoit une pause. Un Officier public crioit à haute voix au ridicule triomphateur: *Souvenez-vous que les hommes sont égaux, que vous êtes le plus vain & le plus fou des hommes; levez-vous & remerciez Ferdinand, qui pouvoit vous punir d'une autre manière.* — L'orgueilleux se levoit, & répondoit: *Je remercie Ferdinand.*

L'émulation la plus aimable s'établit à la Cour: les Dames enlevoient leurs Amans aux Princesses; les Princes, dans la crainte d'être supplantés par de simples Gentilshommes, redoubloient d'amabilité; on finissoit quelquefois par se battre en duel: le sang couloit, la mort suivoit; tout cela n'étoit pas absolument bien; mais le courage s'exerçoit, l'inégalité des rangs disparoissoit, & les Princesses, si gênées par-tout, y trouvoient leur compte.

Tout alloit bien dans cette Cour, lorsqu'un Prince du Nord s'y fit présenter par

son Ambassadeur. Le Prince vit l'Infante Astacie. L'Infante n'étoit pas une de ces beautés à qui on dit sur un air d'Opéra, *qui vous voit vous adore*, c'étoit une de celles à qui on n'ose pas même dire, *qui vous voit n'adore plus que vous*. Le Prince du Nord ne put tenir contre les plus jolis attraits de la Cour. C'étoit, s'il m'en souvient bien, dans le tems où les Hollandois promettoient une plume d'or à celui qui signeroit son nom. Dans ce tems-là un Chevalier savoit bien aimer, mais n'étoit pas toujours aimable. Il employoit souvent le ministère d'un varlet, jeune Page, souple & affidé; c'étoit le varlet qui écrivoit, portoit les *billets du matin*, & gravoit les réponses sur ses tablettes. Le Prince chargea donc de ses galans messages un joli Page de vingt-deux ans. L'Infante en avoit dix-huit : voilà déjà une sympathie d'âge... Une sympathie semblable est une lettre de créance à l'aide de laquelle on peut tout dire; on est pour le moins assuré d'être écouté. On plaisanta beaucoup le joli Page sur son rôle d'Ambassadeur, & on lui fit entendre qu'il pouvoit traiter de Souverain à Souveraine. Le joli Page entendit à merveille... Un soupir partit... Un soupir de Princesse dit tant de choses ! ou plutôt, que de choses il dispense de dire !... Le joli Page devint bientôt Prince ; c'est peu dire, il se croyoit un Dieu. Ferdinand le

reçut pour époux de l'Infante. Il ne fut plus nommé à la Cour que le Prince-Page. Son mariage fut célébré avec la plus grande pompe. Le Prince du Nord étonné d'une mésalliance si singulière, en témoigna publiquement sa surprise, sans ménager les expressions. Ferdinand donna des ordres pour l'arrêter. La fuite le déroba au triomphe ridicule réservé aux orgueilleux.

Ferdinand voulant prévenir désormais de semblables apostrophes contre l'égalité qu'il avoit rétablie, envoya dans toutes les Cours un porteur de son Édit. Les Allemands en prirent une copie pour la singularité du fait, & firent défendre au peuple l'entrée du *prater*. Les Monsignors, les Princes d'Italie, & les Comtes de Vicence, répondirent à l'Envoyé, ce que le Cardinal Aldobrandin disoit à l'Arioste : *dovè la sua Signoria a pigliato tante coglio...* Celui qui étoit chargé de pénétrer en Espagne, retourna sur ses pas, & sans doute il eut tort d'en croire les faux bruits & les contes très-Mogols qu'on fait contre les très-pacifiques inquisiteurs. Il y avoit déjà longtemps, qu'en Angleterre, un Lord épousoit la fille d'un Marchand, & que le fils du Marchand devenoit Baronet après deux campagnes sur mer, & trois voyages à S. James. Les Hollandois, sobres & sages, ne trouvèrent rien de nouveau dans l'Édit de Ferdinand. Il restoit le *Peuple charmant*

A y

qui met à contribution tous les autres par les manufactures de gaze & ses danseuses. Le Député vit qu'on n'y regardoit plus de si près aux alliances, pourvu que la finance couvrît la roture. Quant à l'égalité absolue, elle étoit déniée par le droit, & admise par le fait. C'étoit l'ouvrage des créanciers, des maîtresses & des virtuoses, espèce de gens très-soigneuse de ramener tout à son niveau. Une considération d'un poids bien plus grand que la précédente ; c'est que la multiplicité de décorations, d'Ordres, de Chapitres, de Comtes & de Chevaliers faisoient marcher le *Peuple charmant* par un mouvement rétrograde encore plus vite vers l'égalité. Tous les pays, dit Ferdinand, où il y a tant de dignités, & où l'on croit avoir besoin d'un support pour être quelque chose, reviennent bientôt à l'égalité primitive. Ferdinand trouva son Édit bien plus sage depuis qu'il s'étoit rencontré dans tant de choses avec le *Peuple charmant*.

( Par M. Mayer. )



*Explication de l'Énigme & du Logogryphe  
du Mercure précédent.*

**LE** mot de l'Énigme est le *premier Jour de l'An* ; celui du Logogryphe est *Apothéose*, où se trouvent *Po*, *sot*, *thé*, *Athée*, *pet*, *sept*, *sep*, *apt*, *os*.

**É N I G M E.**

**J**E suis de tous pays, & par-tout fort utile ;  
Aux champs, dans les hameaux, à la Cour, à la ville,  
Sans moi le monde entier feroit bientôt détruit ;  
Je le sers en tout temps, le jour, même la nuit :  
Vers moi l'homme a toujours certain goût qui  
L'entraîne ;  
Mais la femme par fois ne me voit pas sans peine.  
L'un & l'autre pourtant, dans leurs pressans besoins,  
Demandent mon secours, font grand cas de mes soins.  
Du mal comme du bien je suis toujours la cause,  
Et pour me posséder, bien souvent on s'expose.  
Sans moi point de Héros, de Rois, ni de Savans ;  
Plus de cruels jaloux, mais aussi plus d'amans.  
De tout, dans l'univers, je suis le vrai principe ;  
Enfin, aux jeux d'Amour toujours je participe.  
Je te vois à ces mots ouvrir, fixer tes yeux ;  
Mais en vain, cher Lecteur, tu paroîs curieux ;

A vj

Quand tu tiendrais le mot qu'ici tu veux apprendre,  
Je suis Enigme encor, difficile à comprendre.

( Par M. Borel , de Grenoble. )

## LOGOGYPHE

A Madame DE MAD. \*\*, à Guise

**J**E suis battu par deux femelles ;  
De mes sept pieds , Iris, mettez-en deux à bas ,  
Et je serai ce Dieu qui ne porte des aîles  
Que pour voltiger sur vos pas.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*GÉOGRAPHIE comparée , ou Analyse de la Géographie ancienne & moderne de tous les Pays & de tous les âges.* Par M. Mentelle , Historiographe de Mgr. le Comte d'Artois , Pensionnaire du Roi , &c. A Paris , chez l'Auteur , rue de Seine , hôtel de Mayence , Fauxbourg Saint-Germain.

**L**E Public desiroit depuis long-tems un Livre élémentaire qui rapprochât la Géographie ancienne de la moderne , qui présentât en même-tems un double tableau correspondant de la Chronologie & de l'Histoire de chaque pays. Tous les ouvrages

qui ont paru jusqu'à ce jour, n'ont rempli qu'imparfaitement quelques parties de ce vaste plan : celui de M. Mentelle est le seul qui l'embrasse dans toute son étendue. Utile, & même nécessaire pour l'éducation des jeunes gens ; il est agréable, & même instructif pour les Savans. Les Cartes qui accompagnent les discours, sont très-bien exécutées, & sur-tout fort commodés en ce qu'elles ne contiennent que les noms rapportés dans l'Ouvrage. On trouvera encore un avantage précieux dans ses Cartes comparatives, qui, par le moyen d'une double enluminure de couleurs différentes, présentent les divisions modernes comparées aux divisions anciennes. Les autres Cartes ne sont que le développement de ces premières.

L'Auteur a déjà publié quatre livraisons, dont nous allons faire connoître rapidement l'objet.

La première contient deux cahiers. Le premier porte le titre d'*Introduction*. L'Auteur y examine les différentes manières dont on peut rapprocher la Géographie ancienne de la moderne ; il expose le plan qu'il a adopté ; les raisons qu'il en donne convaincront aisément qu'il méritoit la préférence. Cette Introduction est suivie d'un Précis de Chronologie. Le Tableau qui l'accompagne, ingénieusement exécuté & chargé de peu de détails, paroîtra d'une utilité singulière pour la pratique. — La Géographie Af-



ronomique est le sujet du second cahier. La clarté de la méthode, la profondeur de savoir qui y règnent, lui feront sans doute donner la préférence sur tous les Traités de Sphère dont on se sert pour l'éducation. L'Auteur avoue, avec une franchise honorable, qu'il a reçu beaucoup de secours, pour cette partie de son travail, de M. de la Place, Académicien, Géomètre distingué. Suit un Précis intéressant de l'histoire de l'Astronomie, où l'on passe en revue tous les grands hommes qui, par leurs lumières, ont perfectionné cette Science.

La seconde livraison embrasse la Géographie physique & politique de tout le globe. On y trouve d'abord les vues générales de M. de Buffon sur la division du globe; une esquisse, bien tracée de celles de M. de Buache sur les montagnes. La cause tant débattue du flux & du reflux y est exposée d'après l'explication des plus grands Géomètres; pour la rendre plus intelligible, l'Auteur a même fait graver une planche. La seconde partie de ce cahier embrasse les élémens de la Géographie politique du globe. La clarté, la précision distinguent sur-tout ce morceau intéressant.

La troisième livraison contient la Géographie de la Turquie Européenne. On y trouve des détails très-intéressans sur la Géographie ancienne de la Grèce, partie si peu connue de nos jours, & qui jettera un grand jour sur la lecture des Auteurs clas-

liques ; le précis des Révolutions politiques qu'a essuyées ce pays depuis l'origine des Grecs jusqu'à sa conquête par les Turcs ; l'état actuel de cette contrée , sur le sort de laquelle on ne peut que gémir , piqueront la curiosité du Lecteur. Parmi les tableaux instructifs dont l'Auteur a soin d'accompagner son ouvrage , on distinguera dans cette livraison le Tableau Géochronographique : les divisions *verticales* sont *géographiques* ; ce sont celles de la Géographie ancienne & moderne de cette partie ; les divisions *horizontales* sont *chronologiques*. On y trouve une suite correspondante des Rois & des Empereurs , & l'on voit , d'un coup d'œil & chacun à son époque , les Rois d'Argos , de Sicyone , de Lacédémone , &c ; les Empereurs Latins , les Rois de Bulgarie , &c.

Enfin , la description de l'Italie ancienne est l'objet de la quatrième livraison , qui se publie aujourd'hui. En la parcourant , on voit avec plaisir que plus l'Auteur avance dans sa carrière , plus il met de soin & d'étude à perfectionner son ouvrage. La Géographie physique de cette partie du Monde , qui paroît avoir essuyé plus de révolutions physiques qu'aucune autre région connue , est très-intéressante par la description des glaciers de la Suisse , des éruptions du Vésuve , des différens phénomènes de la Solfatare , de la grotte du Chien , & de mille autres endroits. Cette Description est suivie de l'explication des termes qui s'of-

frent dans l'Histoire - Naturelle , comme Laves , Schorlz , Pyrites , &c. ; explication donnée à l'Auteur par M. Buquet , son ami , habile Chymiste que nous venons de perdre. On distingue dans la partie politique une Analyse frappante du Gouvernement de Rome , de sa Religion , de ses Loïs ; enfin une Analyse historique de tous les Etats anciens & modernes. Les Cartes de cette Partie sont exécutées supérieurement.

La partie de l'Italie moderne sera publiée en Février ; à cette époque , la Souscription sera fermée , & l'ouvrage sera plus cher environ d'un tiers.

Le prix actuel pour les Souscripteurs est de 24 s. par chaque cahier d'impression , de 8 s. pour les Cartes & Tableaux. Le prix des quatre Livraisons est de 23 l. 6 s.

L'Auteur les fait parvenir franchises de port par tout le Royaume. Son adresse est ainsi : M. Mentelle , Historiographe de Mgr le Comte d'Artois , rue de Seine , hôtel de Mayence , à Paris.

*VOYAGES de Genève & de Touraine , suivis de quelques Opuscules. A Orléans , chez la Veuve Rouzeau , Imprimeur du Roi & de l'Evêché.*

CETTE relation épistolaire , décèle un Amateur instruit & un Citoyen plein de sensibilité , beaucoup plus qu'un habile Ecrivain & un

Observateur philosophe. Son style manque absolument de justesse & de précision, & on est en droit de lui reprocher beaucoup d'incorrections. On y voudroit plus d'esprit, de légèreté & d'agrément. La curiosité seule suffit sans doute pour nous rendre intéressantes les relations des Voyageurs qui ont parcouru des pays lointains & peu connus. Mais la lecture d'un voyage dans l'intérieur de nos Provinces ne peut intéresser que foiblement, par la seule exactitude des détails topographiques, quelquefois trop minutieux. Il faut en relever la sécheresse par un style soigné, qui joigne à la variété des descriptions un mélange agréable, de réflexions tour-à-tour utiles, touchantes & ingénieuses.

Nous offrons à nos Lecteurs, comme la description la plus curieuse du voyage de Genève, celle des grottes d'Arcy, de ces fameuses cavernes, où les voyageurs ne manquent jamais d'entrer pour admirer tous les hasards heureux formés par les congellations des eaux qui tombent sans cesse de la voûte.

« Je croyois pouvoir pénétrer avec facilité dans ces grottes; mais quelle fut ma surprise, lorsque je n'aperçus qu'une ouverture fort étroite & si basse, qu'il faut se coucher absolument sur la terre pour y pouvoir passer. Je demandai s'il n'y avoit point d'autres entrées; & comme on nous répondit que c'étoit la seule, nous prîmes le parti de marcher sur le ventre, à l'aide

» de nos pieds & de nos mains. C'étoit  
» bien-là ce que nous pouvions appeler ,  
» sans le savoir, *initium dolorum*. Il me vint  
» cependant dans ce moment une idée  
» assez singulière. Comme nous avions tous  
» une chandelle à la main, n'ayant malheu-  
» reusement point fait provision de flam-  
» beaux, je crus être un de ces Philosophes  
» modernes, qu'on a représenté marchant  
» à quatre pattes, & éclairant de sa lumière  
» tout ce qui se rencontroit sur sa route. Ce  
» petit instant de gaieté ne fut pas de longue  
» durée ; car après avoir fait ainsi quelques  
» pas comme une troupe de pénitens, nous  
» ne reprîmes l'attitude ordinaire que pour  
» traverser un endroit assez vaste, où le ter-  
» rein est si glissant, qu'on risque à chaque  
» moment de tomber sur une espèce de  
» verglas au péril de sa vie. Nous entrâmes  
» dans un salon, où l'on nous fit remar-  
» quer de belles choses, à la vérité, mais  
» sur lesquelles je ne jetois qu'un coup-  
» d'œil inquiet & timide. Ce qui me parut  
» le plus étonnant, est un lac qui se trouve  
» à main droite, & dont on n'a pu, dit-on,  
» trouver la profondeur. Il y avoit déjà du  
» temps que je desirois sortir de ces cachots,  
» lorsqu'on nous dit qu'il falloit avancer  
» pour aller examiner une des plus belles  
» congellations connues, qui représentoit  
» une magnifique coquille, à côté de la-  
» quelle étoient des tuyaux d'orgue, & une  
» exposition ou ostensor, dont l'ouvrage,

fait par les mains de la Nature , étoit un  
assemblage d'autant de morceaux rares &  
précieux. Un peu de gloriole nous deter-  
mina à accepter la proposition ; mais nous  
payâmes bien cher ce petit acte de vanité.  
Il nous fallut traverser avec un danger  
infini un souterrain que l'on appelle le  
*Trou-madame*. Son élévation & sa largeur  
n'ont pas plus de deux pieds & demi à  
trois pieds , & il faut prendre garde sur-  
tout de lever la tête en y passant , parce  
que la voûte est hérissée de pétrifications  
saillantes & pointues , qui lui porteroient  
autant de coups mortels si elle venoit à  
les rencontrer. Après être sortis de ce lieu  
affreux , comme Jonas du corps de la ba-  
leine , on nous proposa de pousser encore  
plus loin , & d'aller jusqu'au fond de la  
caverne , admirer la symétrie d'un par-  
quet en coquilles , large d'environ un pied  
& demi. Je remerciai des offres qu'on  
vouloit bien me faire , & je me contentai  
de considérer avec attention les belles  
choses dont la vue nous avoit coûté tant  
de peines & de dangers. Quelques-uns  
cependant d'entre nous , plus courageux  
que les autres , prolongèrent jusqu'à l'ex-  
trémité des grottes ; & dès qu'ils nous eu-  
rent rejoints , nous nous hâtâmes de quit-  
ter un lieu dont le souvenir me cause en-  
core de l'effroi. Notre sortie fut presque  
aussi pénible : on nous fit passer par une  
espèce de boyau , qu'on nomme le *Trou-*

» *Monsieur*, un peu plus large à la vérité ;  
 » & un peu moins long que celui du *Trou-*  
 » *Madame*, que nous franchîmes en gens  
 » qui espèrent retrouver bientôt le jour  
 » après lequel ils soupirent. Nous le revî-  
 » mes enfin avec toute la joie d'un malade  
 » qui revient à la vie. Et à quels accidens  
 » ne s'expose-t-on pas si les lumières vien-  
 » nent à s'éteindre dans ces abîmes où le  
 » corps est sans cesse prêt à perdre l'équi-  
 » libre ? Croyez-moi, *Madame*, n'allez pas  
 » jouer la fièvre ; & si jamais vous voyagez  
 » dans les environs de ces grottes, tenez-  
 » vous-en tout bonnement à la description  
 » qu'en a faite M. Martineau en 1716, par  
 » les ordres de M. le Régent. Elle suppléera  
 » de la manière la plus satisfaisante à tout  
 » ce que je pourrois vous dire de plus,  
 » vous ajoutant seulement que l'air qu'on y  
 » respire n'est ni chaud ni froid, & qu'il  
 » seroit dangereux de vouloir faire détacher  
 » de la voûte les chauve-souris qui y sont  
 » attachées en quantité : c'est ce dont on a  
 » grand soin de prévenir les étrangers. »

Tout ce morceau est écrit sinon avec  
 élégance, du moins avec intérêt & agré-  
 ment ; l'Auteur nous fait partager ses sen-  
 sations ; il nous amuse des idées que la  
 présence des objets réveille dans son ima-  
 gination ; & voilà précisément le genre de  
 mérite que nous désirerions en général au  
 reste de l'ouvrage. Ce n'est pas qu'il ne cher-  
 che quelquefois à enrichir sa relation de

anecdotes relatives à l'histoire des événemens arrivés dans les pays qu'il parcourt, ou à la vie des grands Hommes qui y naquirent; mais ce ne sont le plus souvent que des notices froides, détachées de la narration, & qui auroient pu être plus heureusement fondues dans le style épistolaire. Au reste, l'endroit que nous avons cité n'est pas le seul qui mérite de l'être; nous invitons nos Lecteurs à lire dans l'Auteur même la lettre où il décrit le Mont-Jura, & l'accident funeste dont il fut menacé sur la route de Lyon à Genève; mais nous ne pouvons nous refuser à transcrire ici les beaux vers que M. Dorat a composés sur les effets si merveilleux de ces grottes. Après la description détaillée que l'on vient de lire en prose, on sera bien-aise de voir jusqu'à quel point la Poésie en ce genre peut être pittoresque,

Ces antres souterrains, par la nuit habités,  
Offrent de toutes parts cent bizarres beautés.

A travers mille rocs, sous ces voûtes profondes,  
Une invisible main a fait filtrer les ondes.

Leur acide vapeur, par différens canaux,

Circule, & court enfler d'innombrables tuyaux,

Qu'un fluide secret alimente sans cesse,

Qui, suspendus dans l'air, actifs avec paresse,

Et faisant chaque jour d'insensibles progrès,

Dans les blocs de crystal expriment mille objets :

Chef-d'œuvres renaissans d'une ouvrière habile,

Qui renferme en ses mains & dans son sein fertile



Les minéraux, les sels, les végétaux divers,  
Tous ces germes féconds, d'où naquit l'univers.  
Par son mobile poids, dans les airs soutenue,  
La liqueur quelquefois demeure suspendue :  
Elle est prête à tomber, rien ne peut l'arrêter ;  
Le doigt en la touchant va la précipiter ;  
Mais bientôt ( de ces lieux étonnante magie ! )  
Cette même liqueur, par degrés épaisie,  
Se resserre, durcit sous le tact incertain,  
Forme un globe solide, & repousse la main.  
Ce sont des changemens, dont la pompe mouvante  
Orne de ces réduits la scène transparente.  
De-là ces beaux salons de rocailles ornés,  
Sans le secours de l'Art avec art ordonnés ;  
Ces piliers, en glaçons, dont la cime hardie  
Observe, en s'élevant, l'exacte symétrie ;  
Ces rocs, étincelans de fragiles rayons,  
Ce buffet d'orgue prêt à recevoir des sons ;  
Ces ifs qui, sans les soins d'une vaine culture,  
S'échappent tout taillés des mains de la Nature.  
Puis-je me rappeler tant d'effets variés,  
Sous l'œil contemplateur cent fois multipliés ;  
Tant d'objets qu'en voit moins, qu'on ne les imagine,  
Que le caprice seul à son gré détermine,  
Que plusieurs spectateurs dans le même moment,  
Et sous le même aspect, verront différemment ;  
Simulâcres légers, esquisses imparfaites,  
Qu'efface & que détruit l'instant qui les a faites ?  
C'est ainsi que d'erreurs nous sommes entourés.

Par de fausses lueurs nous marchons égarés.  
 De l'homme à tout moment la Nature se joue.  
 Voulons-nous la juger ? notre prudence échoue :  
 Un voile l'environne , il faut le respecter ;  
 La sagesse de l'homme est de savoir douter.

Le Voyage en Touraine est écrit en forme de Lettres comme celui de Genève. Cette relation , adressée à l'Abbé Ameilhon , de l'Académie des Inscriptions , n'est qu'une esquisse , qui contient d'ailleurs quelques détails intéressans sur le pays Chartrain , la Touraine & le Blaisois. Voici une singulière Anecdote rapportée à l'occasion de l'Eglise de S. Martin de Tours.

« Belleforest, dans ses Annales d'Aqui-  
 „ taine , raconte qu'entre autres dons que  
 „ Clovis fit à l'Eglise de S. Martin de Tours ,  
 „ il y offrit son cheval de bataille, & que  
 „ depuis il voulut le racheter pour le prix  
 „ de cent sols d'or qu'il envoya devant la  
 „ châtelle de S. Martin. On lui rendit en effet  
 „ son cheval pour ce prix ; mais le Roi l'ayant  
 „ monté , le cheval resta immobile , &  
 „ quelque violence qu'on lui fit , on ne put  
 „ jamais le faire marcher. Le Roi surpris  
 „ de cette aventure , s'avisa , outre les cent  
 „ sols d'or , d'y en ajouter cinq fois autant ,  
 „ & dans le moment le cheval revint dans  
 „ son naturel , & marcha comme auparavant.  
 „ Cela donna occasion à ce bon mot  
 „ de Clovis : *S. Martin est bon pour le se-*  
 „ *cours , mais il est cher pour le prix.* Bonus

» in adjutorio Martinus , sed carnis pretio. »

La description du château de Plessis-lès-Tours est forte , attachante , originale ; & de pareils morceaux sont faits pour racheter bien des incorrections.

« Nous quittâmes Marmoutier pour aller  
 » au Plessis-lès-Tours. Ce château fut bâti  
 » par Louis XI, qui y mourut en 1483. Le  
 » bâtiment est en brique , & situé dans une  
 » vaste solitude. En approchant de ce châ-  
 » teau si fameux, on se sent saisi d'une es-  
 » pèce d'horreur , sur-tout quand on se  
 » rappelle qu'il étoit gardé comme une ville  
 » de guerre. Les Seigneurs n'y entroient  
 » jamais en grand nombre. Le parc étoit  
 » entouré de gros barreaux de fer, & la  
 » muraille étoit fraisée avec de gros cram-  
 » pons à plusieurs branches qui avançaient  
 » fort loin , de peur qu'on n'entreprît de  
 » l'escalader. Le château étoit flanqué aux  
 » quatre coins de quatre tourelles de fer  
 » percées à jour, par où l'on pouvoit tirer  
 » des arquebusades pour défendre l'appro-  
 » che de la muraille. Quarante Arbalétriers  
 » couchaient toutes les nuits dans les fossés,  
 » & avoient ordre de tirer sur quiconque  
 » se présenteroit avant que la porte fut ou-  
 » verte , & on ne l'ouvroit qu'au grand  
 » jour. *On n'entroit au Plessis-lès-Tours, dit*  
 » *Mezérail, que par un guichet , & les mu-*  
 » *raillles étoient hérissées de pieux de fer , &*  
 » *bordées jour & nuit d'Arbalétriers. La*  
 » *terreur s'étoit tellement emparée de cette*  
 » *habitation,*

» habitation , que les Gardes postés en avant  
 » pâlissoient à la vue d'un inconnu ; &  
 » cette pâleur se communiquoit jusques dans  
 » l'intérieur du palais. C'est dans cette af-  
 » freuse demeure que *Jacques Coëlier*, Mé-  
 » decin du Roi, le faisoit trembler à cha-  
 » que instant en le menaçant de la mort.  
 » C'est pourquoi *Olivier le Dain* & *Jean*  
 » *Doyac* imaginèrent des concerts pour pro-  
 » longer ses jours. On assembloit sous les  
 » fenêtres du château les Bergers & les Ber-  
 » gères du pays , & on leur faisoit jouer de  
 » leurs instrumens champêtres. Comme le  
 » Roi ne pouvoit plus aller à la chasse , on  
 » prenoit les plus gros rats , & on les faisoit  
 » chasser par des chats dans ses apparte-  
 » mens. Vous concevez aisément, Monsieur,  
 » tout l'intérêt que prend un voyageur à  
 » des objets qui lui rappellent de semblables  
 » traits d'Histoire. »

L'Auteur a recueilli en même-temps deux  
 Lettres qu'il écrivit , l'une à un ami , Rédac-  
 teur d'un Journal , l'autre à un Magistrat. Il  
 propose dans la première un *plan d'illustra-*  
*tion pour le Commerce* , accompagné d'un  
*projet de création d'un Ordre Royal qui pût*  
*y concourir*. Dans la seconde il expose les  
 motifs pressans d'établir des *Consulats supé-*  
*rieurs*. Enfin cette Collection est terminée  
 par une *Notice du Commerce d'Orléans*. On  
 ne peut qu'applaudir à des projets tous con-  
 çus par le patriotisme , qui ont pour but  
 la gloire de la Nation , l'augmentation des  
 richesses , & le plus grand bien public.

Sam. 5 Février 1780. B

*THÉÂTRE à l'Usage des Jeunes Personnes.*

Leçon commence, exemple achève. *La Motte.*

A Paris, chez Lambert & Baudouin,  
Imprim. - Libraires, rue de la Harpe,  
près S. Côme. Avec Approbation & Pri-  
vilège du Roi.

*Dernier Extrait. Tome quatrième.*

Mde la Comtesse de G \* \* \* , dans ce  
dernier Volume de son Théâtre, a eu prin-  
cipalement en vue les conditions inférieu-  
res, les Marchands, les Artisans, les Ou-  
vriers, toute cette classe d'hommes dont  
l'éducation est plus négligée que toute au-  
tre, & pour laquelle on a rarement tra-  
vaillé. » Puisse ce Volume, ( dit l'Auteur  
» dans un Avertissement ) être lu seule-  
» ment par les citoyens estimables pour  
» lesquels il est fait; puisse-t-il occuper les  
» momens de loisir des bonnes mères qui  
» chérissent leurs enfans! qu'il soit trouvé,  
» non dans une vaste Bibliothèque, mais  
» sur un comptoir : voilà le sort & les  
» succès que l'Auteur lui desire, & le seul  
» but qu'elle se soit proposé. »

Le dernier Volume s'ouvre par un Ou-  
vrage dont le sujet est très-connu, & a  
été traité plusieurs fois. L'Auteur n'en a  
eu que plus de mérite à le rajeunir, & à  
en faire un Ouvrage absolument neuf. Sa

*Rosière de Salency*, sans nulle comparaison, supérieure à toutes les Pièces du même titre, peut le disputer, pour l'intérêt & le charme, à ce que nous avons vu jusqu'ici de plus parfait dans le Théâtre dont nous rendons compte. On trouve à la tête un Précis historique sur la Fête de Salency :  
 „ Il est impossible ( dit l'Auteur ) de satisf-  
 „ faire d'une manière plus intéressante la  
 „ curiosité des lecteurs à cet égard, qu'en  
 „ citant le Mémoire qui a paru dans l'an-  
 „ née 1774, en faveur de la Rosière, &  
 „ qui est signé M<sup>e</sup> Target, Avocat. „ En  
 effet, de pareils Mémoires, modèles de l'éloquence du Barreau, méritoient d'être cités par Mde la Comtesse de G\*\*\*, & on relira celui-ci avec le plus grand plaisir.

Rien n'est plus simple que le nœud de cette Pièce, & c'est un des mérites que l'on a remarqués le plus souvent dans les meilleurs de l'Auteur. Hélène, jeune Paysanne de Salency, d'une famille où les Roses ont été jusques-là un honneur héréditaire, aura-t-elle la Rose, ou ne l'aura-t-elle pas ? La crainte & l'espérance de ses parens, leur bonheur ou leur malheur attaché à cette décision, qui va se faire dans quelques heures, voilà toute l'intrigue de la Pièce ; voilà ce qui attache pendant deux Actes, sans que l'on cesse un moment d'être intéressé & attendri, tant les détails ont de vérité, tant le dénouement est suspendu & amené avec art !

Geneviève, mère d'Hélène, a été couronnée Rosière vingt ans auparavant; Monique, sa grand'mère, l'a été aussi. Ces deux bonnes femmes s'attendent à voir couronner Hélène dans la journée; elle a le suffrage de tout le village de Salency, de toutes les compagnes, & même de ses concurrentes. La mère Monique, qui a 80 ans, ne demande qu'à voir cette Fête, & à mourir après; pour Geneviève, la tête lui en tourne d'avance; elle ne fait ni ce qu'elle dit, ni ce qu'elle fait. On conserve dans la maison une armoire qui en est le trésor le plus précieux; elle contient toutes les Roses qui ont été obtenues dans la famille, depuis l'établissement de la Fête. C'est la mère Monique qui en a la clef. Elle montre toutes ces Roses seches, conservées sous des verres, à une Mde Dumond, Mde. Épicière de Noyon, qui est venue pour voir le Couronnement. Elle y joint plusieurs histoires de Rosières; & ses récits, ses réflexions, ses mouvemens, tout ce spectacle de simplicité & de vertu qui émeut vivement ceux qui en sont les témoins, produit le même effet sur le lecteur. Enfin elle referme l'armoire, & dit à Hélène: „ J'espère que je la rouvrirai encore ce soir, pour y serrer ta couronne. „ Cependant ces espérances si douces sont troublées par un incident terrible. Le Prieur du lieu, qui est le principal Juge des Prétendantes, vient avertir Gene-

viève qu'il y a des dépositions contre Hélène, & même des dépositions graves. On l'a vue, la veille, revenir du bois, la nuit, & toute seule. Geneviève soutient que Thérèse, compagne & amie d'Hélène, & l'une des trois Prétendantes à la Rose, étoit avec elle. » Non, dit le Prieur, Thérèse est revenue sur les cinq heures sur-  
 » tivement; elle s'est cachée, mais elle a  
 » été vue. » Hélène en effet n'est revenue qu'à neuf heures, & a dit qu'elle avoit  
 laissé Thérèse à deux pas de-là, & que  
 son âne étoit tombé dans un fossé, qu'elles  
 avoient été je ne sais combien de tems à  
 l'en retirer. Geneviève a cru tout, & n'ima-  
 gine pas que sa fille soit capable d'un men-  
 songe. On la fait venir devant le Prieur, on l'interroge; elle convient qu'elle n'a pas  
 dit la vérité, mais elle ajoute qu'elle est  
 innocente, & qu'elle ne peut pas en dire  
 davantage. La mère est dans le plus vio-  
 lent désespoir. Le Bailli promet d'affou-  
 pir cette affaire, qui feroit trop de tort à  
 Hélène & à sa famille. Il faut sur-tout la  
 cacher à la mère Monique, qui en mour-  
 roit. Hélène est dans les angoisses les plus  
 cruelles, n'osant lever les yeux sur sa mère,  
 qui l'a repoussée avec violence. La mère  
 Monique, qui attribue l'état où elle  
 voit sa petite fille aux inquiétudes na-  
 turelles dans une pareille situation, dit à  
 Geneviève de la rassurer & de la baisser.  
 Hélène se jette au cou de Monique en sap-



glottant. » O, ma chère mère, lui dit-elle,  
» il n'y a plus que vous que j'ose embras-  
» ser. » Comme ce mot pénètre au fond  
du cœur ! & quel effet cette action si sim-  
ple produiroit sur la scène ! Monique ne  
fait que penser, & l'on ne fait que lui  
répondre ; mais au milieu de la consterna-  
tion de ces trois personnages, arrive Thérèse,  
hors d'haleine, les cheveux en dés-  
ordre, accourant précipitamment ; elle se  
jette dans les bras d'Hélène. » Hélène, t'es  
» nommée Rosière..... Hélène, Hélène est  
» couronnée. Madame Geneviève, j'étois  
» seule coupable. J'ai tout déclaré ; Hé-  
» lène est Rosière ! » Geneviève est au  
moment de s'évanouir de surprise & de  
joie, La mère Monique veut savoir ce qui  
s'est passé, & Thérèse conte l'histoire qui  
a causé tant d'alarmes. » Hier nous som-  
» mes parties pour aller ramasser des  
» feuilles dans le petit bois ; là, nous  
» avons trouvé une vieille femme tom-  
» bée dans un fossé ; elle étoit blessée, a  
» pleuroit ; nous l'avons tirée de-là, &  
» puis a nous a dit qu'elle étoit de Chauni,  
» mais qu'elle ne pouvoit pas y retour-  
» ner ; moi, j'ai proposé de la mettre sur  
» not âne, & de l'amener chez nous ;  
» & qu'est-ce qui la pansera, a fait Hélène ?  
» Y a des chirurgiens à Chauni, c'est-là  
» qu'il faut la mener. La bonne femme,  
» là-dessus, a sanglotté de joie, en di-  
» sant qu'elle voudroit bien retourner à

„ Chauni. Allons , allons , dit Hélène ,  
 „ c'est comme fait , & puis elle la met sur  
 „ son âne..... Mais , fis - je , y a plus  
 „ d'une lieue d'ici à Chauni ; nous ne se-  
 „ rons pas revenues à neuf heures.... fau-  
 „ dra traverser le bois à la nuit..... Je fais  
 „ que t'es peureuse , dit Hélène , eh ben ,  
 „ va-t-en , j'irai seule..... Mais , Hélène ,  
 „ t'es peureuse aussi..... Je ne la suis plus....  
 „ Enfin , nous nous sommes débattues en-  
 „ core quelque tems , & puis finalement  
 „ le cœur m'a manqué ; j'ai laissé-là Hé-  
 „ lène & la femme , après être convenues  
 „ qu'Hélène cacheroit ça , & que je ne  
 „ me montrerois dans le village qu'à la  
 „ nuit..... Au moment où l'on alloit s'as-  
 „ sembler pour le dernier jugement , j'ai  
 „ demandé à parler , sur la grande place ,  
 „ devant tout le monde ; on ne vouloit  
 „ pas m'entendre , mais j'ai fait tant de  
 „ train , qu'on n'a pu me refuser ; y se sont  
 „ tous assemblés , & là j'ai conté mon his-  
 „ toire de bout en bout ; au même mo-  
 „ ment , on a crié : *Vive Hélène , not Ro-*  
 „ *sière*. Not Seigneur , M. le Prieur , M.  
 „ le Bailli , l'ont déclarée tout de suite ,  
 „ & je suis accourue. •

## G E N E V I È V E .

„ Va , cette action-là répare celle d'hier ,  
 „ qui , après tout , n'étoit qu'une peur  
 „ d'enfant que l'âge corrigera..... Thérèse ,  
 „ mon fils Basile t'aime , je le sais ; demain ,

B iv

» ma fille , j'irai te demander pour lui à  
» ta mère..... » On sent que ce prix étoit  
dû à la générosité de Thérèse , qui s'est ac-  
cusée elle-même , lorsqu'elle a vu sa com-  
pagne soupçonnée ; & ce mariage d'ailleurs  
est d'autant plus convenable, que Geneviève  
a déclaré que son fils n'épouserait jamais  
qu'une Rôsière , & que , selon toutes les  
apparences , Thérèse doit l'être l'année sui-  
vante , ayant déjà été nommée parmi les  
trois prétendantes , & ayant de plus le mé-  
rite de l'action noble qu'elle vient de faire.  
Cette Pièce est un chef-d'œuvre de sen-  
timent & de naïveté.

Le mérite qui se fait sentir le plus dans  
les deux Pièces suivantes , la *Marchande de*  
*Modes* & la *Lingère* , est celui d'avoir par-  
faitement saisi le ton des personnes de cet  
état , sans tomber jamais dans le style bas  
& ignoble , & d'avoir rassemblé dans un  
cadre si étroit la plupart des vices aux-  
quels elles sont sujettes , & des leçons  
dont elles ont besoin. Il y a peut-être quelque  
ressemblance entre le dénouement de *Na-*  
*nine* & celui de la *Lingère*. Aline , jeune  
personne qui lui est confiée , & qui a été  
jusques-là un modèle de sagesse & de mo-  
destie , est exposée aux soupçons les plus  
injurieux & les plus vraisemblables , pour  
s'être enfuie précipitamment de chez sa  
Maîtresse , après avoir fait vendre ses ha-  
bits par la servante de la Maison. Elle  
revient cependant une heure après , & pro-

reste de son innocence; mais elle refuse de dire où elle étoit allée. Sa conduite est d'autant plus suspecte, que, depuis quelques jours, elle est l'objet des poursuites du jeune Marquis d'Olsey, qui même lui a envoyé plusieurs présens. Bientôt la vérité se découvre; elle a reporté ces présens chez la mère de ce jeune homme, & l'argent provenu de la vente de ses habits, étoit destiné à son père, soldat dans le Régiment de ce même Marquis d'Olsey, & obligé de se cacher, pour une affaire qu'il a eue avec un de ses camarades. Dans une situation pareille, il a eu recours à sa fille, qui a pris le parti d'écrire à la Marquise d'Olsey, pour implorer ses bontés en faveur du père, & sa protection contre l'amour du Marquis. C'est Mde d'Olsey elle-même qui rend ces témoignages à la vertu d'Aline, & qui assure la grace & le sort de son père.

Le *Libraire* offre des préceptes de conduite très-utiles aux hommes de cette profession. L'Auteur leur apprend combien ils pourroient l'ennoblir par l'instruction, qui d'ailleurs est si nécessaire à leurs intérêts, & par les secours que le commerce les met en état de procurer quelquefois aux talens naissans, arrêtés ou découragés par le besoin. M. *Desormeaux*, c'est le nom du Libraire, présente un modèle de cette conduite. Il empêche un jeune Auteur, nommé Durval, de publier une satire, ressourcée si ordinaire

B v

& si malheureuse des jeunes-gens trop susceptibles d'un amour-propre irritable, & il lui avance les profits d'un ouvrage estimable que ses lumières le mettent en état d'apprécier.

La cinquième Pièce de ce volume a pour titre le *Vrai Sage*; & c'est seulement en lisant l'ouvrage entier, que l'on peut voir comment ce titre est rempli. Ophémon est un ancien Négociant riche de cent mille liv. de rente, qui a quitté le commerce pour se retirer dans ses terres, où il passe sa vie à faire du bien & à faciliter celui qu'on peut faire. Il a un fils élevé dans des sentimens dignes d'un tel père, & qui a eu d'ailleurs une éducation conforme à sa fortune. Ophémon fils est amoureux d'une jeune paysanne nommée Colette, au point de vouloir l'épouser. Son père s'oppose à ce projet & à une alliance si disproportionnée, non pas tant à cause de la différence d'état & de fortune, qui n'est à ses yeux qu'un préjugé, qu'à cause de la différence d'éducation, qui est d'une toute autre importance. Il lui représente avec beaucoup de sagesse, le danger de prendre pour compagne de sa vie une femme dénuée de tous les avantages qui embellissent la société perfectionnée. Le fils, docile à ses leçons, & incapable de rien faire à demi, non-seulement renonce à ses projets, mais il facilite le mariage de Colette avec un jeune Laboureur qu'elle aime, nommé André, & donne à ce dernier deux mille écus pour épouser sa maîtresse. Cette victoire

n'est pas la seule que remporte la sagesse d'Ophémon père. Un jeune Seigneur, son voisin, & qui a été élevé avec Ophémon fils, mais que le séjour de Paris a gâté, ne revient de la Capitale que pour méconnoître son ami & son camarade, & tenter, s'il le peut, d'enlever Colette. Comme il a la légèreté d'annoncer ce projet, Ophémon père lui en parle de manière à l'en faire rougir, & bientôt le Chevalier prend le parti de tourner la chose en plaisanterie, & de laisser tranquilles les deux époux, dont il ne peut troubler le bonheur.

La dernière Pièce, intitulée le *Portrait*, ou les *Rivaux généreux*, est la seule où l'amour soit sur la scène, & fasse le fond de l'ouvrage; mais il y joue un rôle si noble & si vertueux, que ce n'est encore qu'une leçon de plus. Delphine, jeune personne très-bien née, & aussi intéressante par ses vertus que par sa figure & ses talens, mais que l'indigence a réduite à faire des portraits pour vivre, est aimée en même-temps par le Marquis de Limours & par Verceil, ami du Marquis. Celui-ci a commencé par avoir une conduite offensante avec Delphine, & ses démarches indiscrètes & injurieuses, lui ont fait défendre l'entrée de la maison où Delphine demeure avec sa mère. Verceil, jeune homme plein d'honnêteté, & fils d'un Marchand fort riche, aime éperduement Delphine; mais il combat son amour, & il aime mieux se rendre malheureux lui-même,

B vj

que de se porter pour rival de son ami. Il est aimé en secret de Delphine; mais il l'ignore, & il pousse la générosité jusqu'à lui parler en faveur du Marquis de Limours, qui, revenu de ses égaremens, adore plus que jamais Delphine, & semble même disposé à lui offrir sa main, & charge enfin son ami de faire cette dernière offre, après que les premières tentatives ont été inutiles. Verceil, tout généreux qu'il est, peut à peine se résoudre à ce nouvel effort, & n'y consent qu'après une résistance assez longue qui commence à donner des soupçons à Limours. Cependant le père de Verceil, qui a découvert le penchant qu'il veut cacher, & qui approuve cet amour, conforme à ses vues, a imaginé de mettre Verceil & Delphine à une épreuve qui doit les trahir tous deux. Il fait faire le portrait de son fils par Delphine, & les observe tous deux pendant la séance. On sent combien cette situation est délicate & intéressante, & quel doit être le trouble & l'embarras des deux Amans. Tous deux cependant sont dans l'erreur sur leur sentiment réciproque. La démarche de Verceil a fait croire à Delphine qu'il ne l'aime point; & lui, de son côté, lorsqu'il lui porte les propositions du Marquis de Limours, finit par se persuader qu'elle est sensible à ce sacrifice, & qu'elle va l'épouser. Ce qui cause sa méprise, c'est que Delphine, frappée de l'état violent où il est en lui parlant pour un autre, s'aperçoit enfin du pouvoir qu'elle a sur lui; & sa

joie, qu'elle ne peut dissimuler, paroît à Verceil une preuve de la préférence qu'elle donne au Marquis. Elle promet de rendre sa réponse à celui-ci; & Verceil qui ne doute pas qu'elle ne soit favorable, s'éloigne pour n'être pas présent à cette entrevue. Delphine proteste de sa reconnaissance pour les offres du Marquis, & les refuse absolument en présence de sa mère & du père de Verceil. Ce père, qui a tout observé, ne doute plus du bonheur de son fils, & presse Delphine de s'expliquer, avec la permission de sa mère. Delphine ne se défend pas longtemps, & le père transporté de joie, fait dire à Verceil de venir. Limours, combattu quelque temps entre le ressentiment & la générosité, rend enfin justice à son ami, dont il voit que la conduite n'a été qu'une suite de sacrifices; & pour les payer, il veut lui-même lui présenter la main de Delphine. Tel est le dénouement de cette Pièce, pleine d'intérêt, où l'amour ne sert qu'à épurer & couronner la vertu.

Si l'on considère dans ce Recueil le genre même des Ouvrages dans lesquels l'Auteur a eu le double mérite, & de l'invention & de la perfection, l'utilité générale qui en a été le but, & qui doit en être la suite; la variété des plans & la facilité de l'exécution; la délicatesse du style égale à celle des principes, tant d'art caché sous tant de naturel; & des effets si grands avec des moyens si simples, on conviendra que ce sexe, objet des homma-



ges du nôtre , & quelquefois celui de son envie , n'a jamais porté plus loin les talens de l'esprit & de l'imagination que dans la personne & les écrits de Madame la Comtesse de G \* \* \* , & n'en a jamais fait un usage plus heureux. Parmi tous les livres qui ont fait honneur aux femmes , c'est le premier où l'on ait mis tant de génie dans la morale , & tant de charme dans l'instruction. Madame la Comtesse de G \* \* \* a obtenu un autre triomphe non moins flatteur & non moins généralement reconnu , c'est qu'il est impossible de lire ses Drames sans concevoir pour l'Auteur la même vénération qu'elle inspire pour la vertu. Cette surabondance de sentimens honnêtes & aimables , répandus dans tout ce qu'elle a écrit , ne peut prendre sa source que dans l'ame la plus élevée , la plus pure & la plus sensible. Son Théâtre sera comme le Télémaque , un livre classique pour la morale & pour le goût ; & des traductions nombreuses dans toutes les Langues , en feront , dans peu d'années , un livre d'éducation consacré par un usage universel. Le premier volume déjà traduit deux fois en Langue Allemande , dans l'espace de six mois , est le présage de cette espèce de succès que l'Auteur a dû désirer le plus , parce que c'est celui qui remplit le mieux ses vues. Il n'y aura point de parens éclairés qui ne mettent ce livre entre les mains de leurs enfans ; il n'y aura point de bonne mère qui ne le fasse lire à sa fille , & qui ne s'attendrisse &

ne s'éclaire en le lisant avec elle. Voltaire a nommé Fénelon *le premier des hommes dans l'art de rendre la vertu aimable*. Cette prééminence lui est aujourd'hui disputée; & il étoit juste que cette gloire fût réservée à une femme; que la nature mît dans le cœur d'une mère le principe de tant de leçons touchantes, & que cette mère heureuse en trouvât la récompense la plus douce en regardant ses enfans.

( *Cet Article a été envoyé par M. de la Harpe* ).

**BON JOUR AUX MUSES**, ou *Sentimens sur la Littérature, suivis de quelques Pièces de Vers*, in-8°. par M. du Montelet. A Paris, chez l'Esclapart fils, Pont Notre-Dame, à la Sainte-Famille.

CETTE Brochure est composée d'un petit Ouvrage mêlé de vers en prose mal rimée, & de prose en mauvaise poésie, dans lequel on apprécie ou déprécie quelques-uns de nos Écrivains, sans beaucoup de discernement & d'esprit, de quelques Pièces fugitives, & d'une Lettre préliminaire de l'Auteur au meilleur de ses amis. Si nous avons l'honneur d'être du nombre de ceux-ci, nous nous hasarderions à lui dire, le plus doucement du monde, & cela d'autant mieux qu'il s'annonce comme très-jeune :

*Frangere, puer, calamos vigilataque praelia dele.*

Ce qui signifie mot à mot, comme on le voit bien : Jeune homme, nous avons lu votre Bon-jour aux Muses, & nous ne pouvons que vous inviter à leur dire bon soir. ~~Au surplus, nous nous permettons ici~~ quelques réflexions d'autant plus convenables dans les circonstances, que jamais on n'a vu tant d'Auteurs de toute espèce & si peu de gens de Lettres.

Malheur, sans doute, aux Censeurs barbares ou peu clairvoyans, qui ne savent pas entrevoir les premières dispositions du talent, ou qui se hâtent de les juger à la rigueur & de décourager un jeune homme ! C'est ce qu'on ne nous reprochera jamais, du moins avec raison. Nous sommes plus disposés que personne & à l'admiration & à l'indulgence ; mais aujourd'hui que tant de jeunes têtes sont infatuées de la manie des vers, & que la maladie de la rime est devenue une contagion, n'est-il pas à souhaiter, & pour la société & pour les Lettres, que ceux qui ne peuvent avancer loin dans la carrière, soient rebutés dès l'entrée, & par là forcés, en quelque sorte, d'embrasser à temps des professions utiles. Exciter l'émulation des talens & décourager de bonne heure les faux prétendans au bel-esprit : voilà le plus grand prix que le Critique également honnête & zélé, doive espérer d'un genre de travail qui expose à tous les déshonremens que ne manque jamais de susciter l'amour-propre irascible des Écrivains cen-

furés. Je ne fais pas bien si je le dis ou si je le répète; mais on ne le redira jamais trop: s'il n'y a rien au dessus d'un bon Écrivain, il n'y a rien non plus au dessous d'un mauvais.

---

## S P E C T A C L E S.

DANS les deux derniers Numéros de ce Journal, on n'a inséré aucune observation sur les Spectacles, parce qu'on a cru devoir donner la préférence à des objets qu'on a regardés comme plus importans. L'abondance des matières ne permettant pas encore que les articles qui concernent les Théâtres soient imprimés en entier dans ce Numéro, le Rédacteur de cette partie du Mercure prend le parti de ne donner ici qu'une notice courte; mais exacte; de tout ce qui s'est passé de remarquable depuis le 14 Janvier jusqu'au Samedi 29.

---

*CONCERT extraordinaire au Château des Tuileries, le Mercredi 19 Janvier.*

ON a exécuté dans ce Concert le *Carmen seculare* d'Horace, mis en musique par M. Philidor.

Peu de Musiciens étoient capables d'imaginer une telle entreprise, & de l'exécuter avec autant de succès. Elle ne peut qu'ajou-

ter à la juste célébrité de M. Philidor, Artiste né en France , & dont le génie soutient la comparaison avec ce que l'Italie & l'Allemagne nous ont fait connoître de plus illustre. Rien de plus agréable que les morceaux *Ni tuis victus* , &c. *Fertilis frugum* , &c. &c. mais les morceaux qui ont entraîné tous les suffrages , où l'intelligence du Poète Latin , la connoissance des grands effets , l'ame d'un grand Maître se sont principalement fait remarquer , sont l'Invocation *Alme sol* , & la Strophe *Quique vos bonus*.

On ne sauroit donner trop d'éloges à Madame S. Huberti , & sur-tout à M. Richer , qui ont chanté dans ce Concert.

### ACADEMIE ROYALE DE MUSIQUE.

**A**MADIS , remis le 14 Janvier avec des changemens au troisième acte , n'a pas eu plus de succès qu'aux premières représentations.

Le Mardi 25 , on a remis les Actes de Vertumne & Pomone , & celui d'Enthyme & Lyris. On a fort applaudi dans le premier les morceaux refaits par M. Berton , & le jeu de Mademoiselle Beaumefnil. Le second , triste par lui-même , a été exécuté plus que tristement.



## COMÉDIE FRANÇOISE.

**L**e Dimanche 16 Janvier, on a remis *Jodelet, Maître & Valet*, Comédie de Scaron, en cinq actes & en vers.

Sans les talens du célèbre Prévile, qui joue le principal rôle, la représentation de cet Ouvrage ne feroit pas supportable. C'est pourtant la meilleure des productions dramatiques de Scarron, & la seule qui fasse présumer que, s'il fût venu vingt ans après Molière, il eût pu se rendre digne de travailler pour les honnêtes gens.

Le Samedi 22, on a aussi remis *Hirza* ou les *Illinois*, Tragédie de M. de Sauvigny.

On a fort applaudi à quelques changemens heureux, dont on pouvoit faire application aux affaires présentes; mais l'affluence ayant cessé dès la troisième représentation, on a retiré la Pièce.

Le lendemain 23, on a encore remis les *Ruses d'Amour*, Comédie de Philippe Poisson, en trois actes & en vers.

Un Amant qui emploie une foule de déguisemens pour parler à sa Maîtresse, voilà tout le fond de cette Comédie, qui ne manque ni d'intérêt ni d'agrément, mais dont le style est très-barbare, & les mœurs très-relâchées.



## COMÉDIE ITALIENNE.

Le lundi 17 Janvier, Mlle LESCOT a débuté par le rôle de *Bélinde* dans la *Colonie*.

Une voix superbe dans le bas, moëlleuse & flexible dans le *medium*, mais, quoiqu'on en dise, aigre, & quelquefois fausse dans le haut. Beaucoup de goût, d'adresse, de sensibilité, d'intelligence & d'usage. De la monotonie, de la roideur, de la gêne. Telles sont les qualités, tels sont les défauts de cette jeune Actrice, digne des plus grands encouragemens, avec laquelle il faut pourtant avoir le courage d'être sévère, pour l'intérêt même de son talent. Nous entrerons dans de plus grands détails, lorsque les circonstances nous le permettront.

Le Mardi 25, M. Boucher a débuté dans l'emploi des Valets par le *Paquin des Jeux de l'Amour & du hasard*, & le *Frontin de l'Amant Auteur & Valet*.

Cet Acteur ne manque ni d'esprit, ni d'intelligence; mais son comique n'est que de la bouffonnerie; ses moyens sont trop foibles, ses traits trop délicats, sa taille trop petite pour produire aucun effet sur un théâtre d'une certaine étendue.

Le Mercredi 26, on a représenté, pour la première fois, *Mina*, Comédie en 3 Actes & en vers, mêlée d'Ariettes.

Un neveu du Lord Thomson a contracté

un faux mariage avec Mina , fille dont les parens sont inconnus , & l'a abandonnée , ainsi que l'enfant qu'il a eu d'elle. Le hasard conduit dans sa retraite son perfide Amant & Thomson, On découvre qu'elle est fille du Lord , qui consent à son union avec son neveu, revenant de ses erreurs.

Cette Pièce n'annonce aucune connoissance du Théâtre. On n'y trouve ni plan, ni intérêt, ni style. La Musique est souvent agréable, mais foible & dénuée de toute espèce de caractère. Il est vrai qu'il eût été très-difficile, même au plus habile Musicien, de trouver aucune ressource dans un Poème aussi médiocre.

## G R A V U R E S.

**T**ABLE Raisonnée des Principes de Musique & de l'Harmonie, contenant ce qui est le plus essentiel à observer dans la Musique pour ceux qui veulent étudier le fond des principes de la Musique pratique : elle est arrangée d'une manière aisée pour que chaque Musicien puisse voir, pour ainsi dire, d'un seul coup-d'œil tout ce qu'il peut & doit faire concernant l'harmonie, approuvée & soussignée par MM. Philidor, Grétry, Roësser & Rigel. Se vend à Paris, chez Vignon, Marchand de Cartes de Géographie, rue Dauphine, vis-à-vis celle d'Anjou-Prix, 3 liv.

On trouve à la même adresse toutes les Cartes qui ont rapport à la guerre présente.

*Les Georgiennes au bain*, peintes par J. de la Hire, & gravées par F. Godefroy. Prix, 5 liv. A



Paris, chez l'Auteur, rue des Francs-Bourgeois, vis-à-vis la rue de Vaugirard. Cette Estampe offre un grand nombre de détails agréables; le paysage en est charmant.

## ANNONCES LITTÉRAIRES.

**C**ODE Ecclésiastique, ou questions & observations sur l'Edit du mois d'Avril 1695, concernant la *Juridiction ecclésiastique*; sur l'Arrêt du Parlement du 26 Février 1768, concernant les *Bulles & autres Expéditions de Cour de Rome*; sur l'Edit de Mars 1768, concernant les *Ordres Religieux*; sur l'Edit de Mai 1768, concernant les *portions Congrues*, & sur plusieurs articles de l'Ordonnance du mois d'Avril 1667, concernant les *Procédures*; par M. J. B. Coudert de Clozol, 2 v. in-8°. A Paris, chez Durand neveu, Libraire, rue Galande; Bastien, Libraire, rue du petit-Lion S. Germain, & au Cabinet Litéraire, pont Notre-Dame, prix 8 liv. broché, port franc par la poste.

*Le Voyageur François, ou Connoissance de l'Ancien & du Nouveau Monde*, mis au jour par M. l'Abbé de la Porte, tomes 25 & 26. Prix 3 liv. A Paris, chez Cellot, Imprimeur, rue Dauphine. Cet Ouvrage se continue & paroîtra sans interruption jusqu'à son complément.

*L'Arithmétique méthodique & démontrée, appliquée au Commerce, à la Banque & à la Finance, avec le Traité complet de Changes Etrangers & arbitrages opérés par la règle conjointe, & plusieurs factures. & comptes simulés des Pays étrangers.* Vol. in-8°. Prix 4 liv. Par J. C. Ouvrier Delile. Troi-

8<sup>ème</sup> Edition corrigée & augmentée par l'Auteur.  
A Paris, chez Delalain le jeune, Libraire, rue S.  
Jacques, la Veuve Savoye, la-veuve De-  
saint, Saillant & Nyon; & chez l'Auteur, rue S.  
Jacques, près de la rue de la Parcheminerie.

*Histoire de l'Homme considéré dans ses mœurs ,  
dans ses usages & dans sa vie privée*, 3 Vol. in-12.  
A Paris, chez Leclerc, Libraire, quai des Augustins.  
On distribue chez ce Libraire un Catalogue d'un  
grand nombre de Livres, à une diminution consi-  
dérable de leurs anciens prix, pendant six mois.

*Nouveau Commentaire sur l'Ordonnance de la  
Marine, du mois d'Août 1681*, 2 Vol. in-12. Par M.,  
Avocat en Parlement. A Paris, chez Cellot, rue  
Dauphine, & à Marseille, chez Moissy, Libraire,  
au Parc.

*Aux Ames sensibles, Élégie*, par M. de Tréogat.  
in-8°. A Paris, chez Jorry, Libraire, rue de la  
Huchette.

*Essai sur l'Art d'imiter les Eaux Minérales.*  
Par M. Duchanoy, Docteur - Régent de la Faculté  
de Médecine de Paris. Vol. in-8°. Prix 3 liv. A Paris,  
chez Méquignon, Libraire, rue des Cordeliers.

*Eloge de Suger, en réponse à la Satyre, intitulée  
SUGER, Moine de S. Denis.* Par M. Delamalle,  
Avocat au Parlement. in-8°. A Paris, chez Lottin,  
Mérigot & Demonville, Libraires.

*Réflexions sur l'Abbé Suger & son Siècle.* Par M.  
l'Abbé d'Espagnac. in-8°. Prix 1 liv. 4 sols. A Paris,  
chez Hardoin, Libraire, rue des Prêtres S. Ger-  
main.

*L'Amour Vainqueur des préjugés & couronné par la Bienfaisance, ou Mémoires du Comte de Rosnay & du Marquis d'Orronville, Ouvrage postume du Marquis d'Argens. Vol. in-18. A Paris, chez Delalain le jeune, Libraire, rue S. Jacques.*

*Fragment de Daphnis & Chloé, Pastorales en deux actes, avec Prologue & Divertissement. Paroles de M... Musique de J. J. Rousseau, in-8°. A Paris, chez les Libraires qui vendent les nouveautés.*

## T A B L E

|                              |                           |     |
|------------------------------|---------------------------|-----|
| <b>B</b> OUTS rimés donnés à | Personnes,                | 26  |
| l'Auteur, & remplis sur      | Bon jour aux Muses,       | 39  |
| le champ,                    | 3 Spectacles.             | 41  |
| Pas si près de Nous, ou l'E- | Concert extraordinaire,   | ib. |
| galité Rétablie,             | 4 Académie Roy. de Musiq. | 42  |
| Enigme & Logogryphe,         | 11 Comédie Française,     | 43  |
| Géographie comparée,         | 12 Comédie Italienne,     | 44  |
| Voyages de Genève & de Tou-  | Gravures,                 | 45  |
| raîne,                       | 16 Annonces Littéraires,  | 46  |
| Théâtre à l'usage des jeunes |                           |     |

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 5 Février. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 4 Février 1780. DE SANCY.

---

# MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 12 FÉVRIER 1780.

---

## PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

---

### V E R S

*A Madame de la M\*\* , qui à 23 ans , se  
plaignoit de vieillir.*

**V**ous voyez s'enfuir vos vingt ans ,  
Et votre plainte est inutile ;  
Avez-vous donc cru que le temps ,  
A vos lois esclave docile ,  
Vous obéit comme l'Amour ?  
Voulez-vous d'une main habile  
Couper quatre aîles en un jour ?  
Belle & malheureuse Glycère ,  
Je partage votre douleur ;  
Vous vieillissez , la chose est claire :  
Le temps n'est plus où dans Cythère ,  
De l'Amour on vous crut la sœur ,

*Sam. 12 Février 1780.*

**C**

Et vous passeriez pour sa mère.  
 Mais consolez-vous; l'Amitié  
 Qui chérit les vieux baptistaires,  
 Veut bien encore avoir pitié  
 D'un cœur qu'elle n'attendoit guère.  
 Tous ses charmes sont des vertus;  
 Indulgente, douce & paisible,  
 Autant que son frère, sensible,  
 Elle a la bonne-foi de plus;  
 Jamais on ne la vit friponne :  
 Livrez-lui votre cœur; un jour  
 L'Amitié, si juste & si bonne,  
 Qui ne prend le bien de personne,  
 Le rendra sans doute à l'Amour.

( Par M. de Choisy. )

### PORTRAIT DE L'HOMME GÉNÉREUX.

**P**OUR peindre l'homme généreux, j'ai cru qu'il ne falloit le prendre ni dans tel temps, ni dans tel pays, mais en chercher les traits par-tout où il s'est trouvé des âmes grandes & nobles, le considérer dans des rangs divers, dans l'une & l'autre fortune, & sur-tout être assez heureux pour le reconnoître quelque-fois dans les mouvemens de son cœur. Ce portrait appartient encore plus à l'âme qu'à l'esprit: & plus il sera intéressant, plus il sera fidèle.

Si vous faites de l'homme généreux un

Souverain , une époque brillante se prépare pour les annales du monde. Heureux le peuple auquel il commandera , si son génie se trouve digne de seconder son ame , & si son génie est inspiré ou dirigé par la sagesse ! Heureux encore son peuple , si l'enthousiasme du bien ne l'égare pas , & s'il ne prend pas la gloire d'une nation pour son bonheur ! Mais quelles que soient ses erreurs , & ses fautes , elles seront toujours nobles & intéressantes. Il emportera toujours l'amour de son peuple , l'admiration des autres , le respect des siècles. Il n'aura pas traversé ce court espace de la vie , sans avoir laissé parmi les hommes de grands bienfaits , de plus grandes espérances , une longue émulation de gloire & de vertu. Un seul homme aura annobli l'humanité entière. Telle est l'influence d'une grande ame sur le trône.

Si vous en faites un Ministre , & un Ministre en crédit , le bonheur du peuple & la gloire du Prince seront les objets dont il faudra s'occuper à la Cour pour y parvenir ; & pour peu que ses ennemis aient de mérite , ils n'ont à attendre de lui que des bienfaits.

Si vous en faites un Général d'Armée , il brûlera de toute l'ardeur des Héros ; mais il ne seroit pas digne de la gloire qu'il espère , s'il ne savoit l'immoler aux intérêts du Peuple , du Prince & de l'Armée. L'amour qu'il inspirera fera autant que son génie pour sa victoire ; & sa victoire en fera le plus adorable des hommes pour les citoyens & pour les

ennemis. On a dit qu'un pareil jour étoit redoutable à la sagesse ; mais c'est la fête de la générosité. Une grande ame recèle une foule de sentimens sublimés & enchanteurs , qui n'en peuvent sortir que dans un jour de gloire & de bonheur.

Si vous en faites un Magistrat , il s'affligera de trouver les lois si loin de ses principes & de son caractère ; & ce n'est pas en cela qu'il en jugera le mieux. Il rendra aussi la justice plutôt avec un cœur disposé pour le foible , qu'avec un esprit soumis à la loi. Il y aura des chagrins & des dangers pour lui dans cette fonction , s'il n'a l'esprit aussi juste qu'il a le cœur noble. Mais s'il lui échappe une injustice , il la réparera hautement aux dépens de sa fortune & même de sa réputation.

Si vous le laissez un simple particulier , sa gloire sera plus modeste , comme sa fortune. Sa vie sera plutôt une suite d'actions bienfaisantes que d'actions illustres ; & ses bienfaits seront relatifs à ses goûts & à ses mœurs.

Je ne vois aucun goût qui lui soit étranger , & aucun qui lui soit propre. Mais en général , ceux qu'il aura adoptés ne seront pas indignes de son caractère. Je regarde comme impossible que ses goûts ne se tournent pas vers les Arts. Ils sont naturellement l'aliment d'une grande ame.

Quant à ses mœurs , elles seront plutôt douces que sévères , domestiques que mon-

diines; & ses p[la]isirs seront plus delicats que fastueux. Le goût du beau ne va guère sans celui du bon.

Il pourra se permettre du luxe; mais son luxe s'annoblira par de la grandeur & de la libéralité, & ne le dominera pas. Amenez des circonstances où il soit beau de le sacrifier, & vous verrez ce qu'il en fera.

Il ne laissera échapper aucune occasion de s'honorer par des actions dignes d'être célébrées, & telles que celles-ci :

Un de ses parens est mort, & l'a fait son héritier. Le testament est bon; il ne manque ni de justice ni de sagesse; mais les héritiers frustrés n'en pensent pas ainsi; ce qui les entretient sur-tout dans cette idée, c'est que la succession est considérable. Ils attaquent le testament; il en soutient la validité, & il gagne son procès. Mais il écrit tout de suite à ses adversaires: *vous n'étiez pas dignes de recevoir la succession des mains du testateur; je me suis acquitté envers lui. J'ai aussi à me plaindre de vous, & je veux me venger, je vous remets la succession.*

Il est estimé & aimé du Ministre. Une place qui lui convient, & qui est faite pour le flatter, vient à vaquer. Le Ministre a écrit de sa main sur le titre qui la lui confère: *à mon ami.* Il efface cette inscription de la faveur; il écrit à la place: *au plus digne;* & il sollicite pour tel honnête homme qui ne s'attend point du tout à ce bienfait.

Une rage infernale a saisi sa patrie. La



guerre civile fait couler le sang au nom d'un Dieu de clémence. Toutes les inimitiés prennent leur part dans le carnage, & mêlent les fureurs de leurs vengeances aux atrocités du fanatisme. L'homme que je vous peins a aussi un ennemi mortel. Il va le saisir avec une puissante escorte, le conduit dans son château, & lui dit : *J'ai voulu vous mettre en sûreté pendant ces jours de massacre. Vous pouvez rester mon ennemi ou devenir mon ami, choisissez.*

Il est un grand Artiste, & il vient tout récemment de produire un chef-d'œuvre que sa Nation a solennellement inauguré, comme un monument de gloire pour elle-même. Il étoit digne de ce triomphe, & son zèle pour les Arts est devenu de la reconnaissance; il leur rend en bienfaits ce qu'il en a reçu en gloire. Une foible renommée l'attire un jour dans un atelier modeste, au fond d'une province lointaine. Il regarde, il s'étonne, il admire: parmi une foule de beaux ouvrages, il en distingue un qui efface tout ce qu'il a jamais vu, & tout ce qu'il a fait. Il pleure un instant cette gloire qui lui échappe d'être le premier homme de son Art; mais il cède à l'impression du beau, à la franchise de son ame.... *Homme rare & méconnu*, dit-il à l'Artiste, *venez prendre votre place; il ne me reste plus que la gloire de vous proclamer mon vainqueur.* Ce n'est plus son monument que l'on va admirer comme le chef-d'œuvre de l'Art; mais on a écrit au bas de celui

qui le remplace, le récit que je viens de faire, & ce récit laisse dans l'ame, des sentimens que toute la perfection de l'Art n'inspirera jamais.

Vous reconnoîtrez aussi l'homme généreux à je ne fais quoi de noble & d'aimable répandu dans son maintien comme dans ses actions & ses procédés. Il peut manquer des agrémens de l'esprit & de la figure; mais le desir d'être aimé, que tout exprime dans lui & autour de lui, intéresse plus & dirige mieux que le talent de plaire: les plus touchantes des graces naîtront toujours des inspirations d'une belle ame; & je ne conçois rien qui embellisse comme l'habitude des belles actions. L'homme généreux est donc aimé & recherché \*. Comme l'homme

---

\* Ce ne sont pas les personnes qui plaisent, qui attachent; celles qui plaisent sans attacher, risquent même de ne pas plaire toujours; & on n'attache qu'avec de l'ame. L'ame seule laisse des impressions, parce qu'elle en reçoit & qu'elle en exprime. Or, c'est celui qui a intéressé que l'on retrouve avec un souvenir reconnoissant, avec l'attente d'un nouveau bonheur; & que l'on desire dans les momens où il est doux d'être désiré, dans ceux où le cœur cherche un cœur qui lui réponde. Il y a dans les sentimens & dans les procédés un attrait qui efface tous les autres, quand il a été senti; mais il ne pénètre pas dans toutes les ames, & quelquefois il n'y pénètre que lentement. Ceci est vrai, des femmes sur-tout. La séduction des graces est si forte sur elles, qu'elles ne pardonnent d'en manquer que dans l'espérance de les

simple & bon, il attache; comme l'homme de génie, il frappe l'imagination. S'il est jeune, il vous enchante; s'il est vieux, il vous pénètre de vénération. Une Assemblée frivole est quelquefois étonnée du respect involontaire dont son arrivée la saisit; l'honnête homme ne l'aborde pas sans désirer d'emporter son estime; son nom répand la joie dans les familles malheureuses, & arrête souvent les malédictions du désespoir; c'est lui qu'un jeune ami de la vertu contemple quelquefois en silence & avec des larmes, qu'il adopte pour modèle, dont la pensée l'encourage au bien, & à qui il offre dans le secret de son cœur les premiers plaisirs d'une bonne conscience.

Mais il en est encore, dans ce point, d'une grande ame comme d'un beau génie; ils languissent sans utilité & sans honneur, lorsqu'ils ne peuvent se développer & se répandre; & tout ce qui est déplacé porte la peine de cette injustice des destinées.

Dans quelle amertume l'homme généreux consume sa vie, lorsque l'infortune l'accable! cette ambition de gloire, cette soif des dé-

---

donner. La vertu ne leur inspire d'abord que ce froid respect, qui fait craindre quelquefois à l'homme vertueux d'être tombé dans la disgrâce de la beauté; mais lorsqu'elles ont une fois reçu l'impression de la vertu, elles la conservent & la chérissent. Je les crois plutôt les meilleures amies que les meilleurs juges du mérite.

lices de la bienfaisance, ces illusions d'un cœur avide d'amour, tous ces mouvemens qui s'élèvent & meurent à chaque instant dans son âme, ne l'avertissent de ses droits au bonheur, que pour le lui ravir plus cruellement.

Il verra des malheureux, & il ne pourra donner à leurs plaintes que de stériles consolations; & il emportera dans son cœur l'impression de leurs peines, qui aigriront encore ses propres douleurs.

Il aura reçu des services & des bienfaits; & sa reconnoissance le tourmentera; car il ne pourra l'attester par des faits, & la consacrer par ses exemples.

Il aimera, mais il ne pourra jamais le prouver au gré de son cœur. Rien ne l'honore aux yeux de la personne aimée; rien ne lui a mérité son amour; il ne lui a pas fait de sacrifices; il n'a pas même de bienfaits à expier par une tendresse plus délicate; il croira toujours n'aimer que comme un autre.

Il aura des amis, & il leur abandonnera son âme pour la diriger, l'annoblir & la consoler; mais il ne reçoit qu'avec une sensibilité inquiète tout ce qu'il n'a pu prodiguer d'avance; il a le besoin de prévenir toujours dans le don du bonheur.

Ne souffrira-t-il au moins que par l'impuissance de ses vœux, & l'injustice des reproches dont il s'accable? L'amour, la bienfaisance, l'amitié sauront-ils manier cette

ame fière & délicate ? Sauront-ils la remercier dignement du bien qu'elle s'est laissée faire, & la reposer dans le bonheur d'être sentie & appréciée ? Hélas ! la vertu malheureuse a bientôt épuisé le foible intérêt qu'elle inspire. L'ingratitude d'ailleurs a souvent pris le maintien & le langage de la plus vive reconnaissance, & elle les a rendus suspects.

Il faut que l'infortune gémitte dans l'attente d'un jour heureux ; c'est le seul où elle pourra donner à ses sentimens une expression persuasive. L'homme généreux pourra donc craindre, dans ses malheurs, d'être abandonné & méconnu ; & il le sera. Il laissera même les apparences s'élever contre lui & l'accuser. Inquiet & découragé, il s'éloignera quelquefois des personnes qui l'aiment & qui l'ont servi ; & on donnera peut-être le nom d'ingrat à celui qui est allé se désoler dans la stérilité de ses affections. Que voulez-vous qu'il fasse ? Les prévenances, les ménagemens industrieux ne sont pas des preuves à son usage ; il ne fait les employer que dans ses propres bienfaits, & pour en faire l'excuse & la grace. Forcé d'interrompre ses libéralités, & de rentrer dans ses intérêts, condamné à s'occuper lui-même, il ne se reconnoîtra plus, & il se croira devenu un vil égoïste. C'est ainsi qu'il verra ses jours s'écouler, sans pouvoir ni remplir son mérite, ni jouir de la beauté de son ame, qu'il verra les consolations s'éloigner de ses peines, l'affection même se rebuter par la constance de ses malheurs, &

qu'il désespérera peut-être de laisser de longs regrets sur sa tombe.

Que ceux qui sont faits pour entendre les plaintes d'un cœur né généreux , mais opprimé par sa situation , interrogent le leur ; qu'ils disent si le mien m'a bien inspiré, & si j'étois digne de me rendre l'interprète de leurs douleurs.

---

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Femme* ; celui du Logogryphe est *Tambour* , où se trouve *Amour*.

---

É N I G M E.

QUI ne me connoît pas, me prend pour le tonnerre ;  
Le François me chérit , souvent aussi me craint ;  
Car de guerre ou de paix je suis signe certain.  
Mon chef à bas je suis le plus fort de la terre.

( Par M. Mesnard du Montelet. )

---

LOGOGRYPHE.

DES Arts je suis , sans contredit ,  
Le moins ignoré sur la terre ;  
Tout s'y règle par mon crédit ,  
Brats , biens , la paix & la guerre ;

Cvj

Mais quelquefois Dame Justice  
 Abuse un peu de mon emploi ;  
 Et toujours l'on me voit propice  
 Pour enrichir les gens de loi.  
 Si ton esprit me décompose,  
 Lecteur , on trouve dans mon sein  
 Ce qu'un Vicaire se propose ;  
 Ce dont parle tout Médecin ;  
 De plus deux notes de musique ;  
 Le Sectateur de Mahomet ;  
 Et quel est le mérite unique  
 De bien des gens que l'on connoît ;  
 L'expression de la douleur ;  
 Ce que la gaité nous inspire.  
 Mais c'est assez. . . . Oui , cher Lecteur ,  
 Le mot, j'ai pensé te le dire.

( Par Madame de Mortemard. )

---

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

---

*EXTRAIT d'un Dialogue en vers sur le  
 Traitement que l'on doit dans la Société  
 aux Gens Vicieux , lu à l'Académie  
 Françoisse , par M. de Chabanon.*

**J**E me suis prescrit de ne pas joindre un  
 mot d'éloge à l'Extrait que je vais faire du  
 Discours & de la Pièce de Vers que M. de  
 Chabanon a lus à l'Académie Françoisse. Je

suis ami de l'Auteur ; mon amitié pour-  
roit m'abuser. Sans doute cette erreur n'au-  
roit rien que d'honnête ; c'est celle dont  
Horace a dit :

*Isti*

*Errori nomen virtus posuisset honestum.*

mais s'il est louable de se tromper dans le  
cas où je me trouve, il l'est aussi de ne  
vouloir tromper personne.

Je tâcherai de faire connoître les deux  
morceaux dont je vais parler, & de mettre  
les personnes qui ne les liront point, en état  
de les apprécier elles-mêmes, sans que mon  
jugement influe sur le leur. Il seroit à sou-  
haiter qu'on en usât de même avec tous les  
Auteurs, sur-tout quand on ne les aime pas.

L'Épigraphe est tirée de Xénophon ,  
(Gouvernement de Lacédémone). La voici.

„ Dans les autres villes, lorsqu'il se trouve  
„ un Méchant, on se contente de lui en  
„ donner le renom ; mais l'homme juste peut  
„ l'aborder dans la place & au Gymnase ;  
„ s'asseoir & converser avec lui. A Lacédé-  
„ mone on seroit deshonoré si l'on habitoit  
„ avec un Méchant, & si l'on s'exerçoit  
„ avec lui à la palestres. „ Aurons-nous la  
vertu rigide & repoussante des Lacédémo-  
niens ? *Timon*, l'un des Interlocuteurs du  
Dialogue, le veut ainsi. *Démophile* voudroit  
au contraire, que l'on eût à Paris pour les  
Méchants, cette complaisance accueillante,  
que Lacédémone seule proscrivoit. *Ariste*



adopte une opinion mitoyenne entre celles des deux autres.

Ariste est celui qui propose le sujet de la conversation : il est ennuyé des riens qu'on débire sans cesse dans la Société, & pense qu'il vaut mieux.

A tout ce cliquetis d'inutiles paroles,

Substituer un sage & solide entretien :

Quels que soient les bons mots , le bon sens les vaut bien.

C'est donc lui qui demande de quel air il faut aborder un Méchant, disons le mot, un Fripon, un Damis : oui, Damis. Vous le voyez, ce riche important, comblé des faveurs de la Cour.

Certain Joueur pourtant , un jour, dans sa détresse :

L'a fait , devant témoins , rougir de son adresse :

On crut, par cet éclat, Damis deshonoré ;

Mais il tua son homme , & tout fut réparé.

Timon prétend qu'avec lui tout honnête-homme doit prendre

Le maintien de la haine & le ton du mépris

A R I S T E .

Agir ainsi , Timon , c'est fronder tout Paris.

T I M O N .

Eh ! frondez , s'il le faut , tout l'Univers ensemble.

Pour plaire aux Vieux , faut-il qu'on leur ressemble ?

Il s'indigne que l'on accueille avec amitié des gens que l'on méprise ;

On ne hait du Méchant que le mal qu'il nous fait.

Un homme de bien se conduit autrement,  
Et s'il voit d'un coquin le visage effronté,  
Il recule d'horreur & fuit épouvanté.

Ariste répond qu'il faut pour notre siècle,  
& pour les lieux où nous vivons, des maximes moins sévères.

Un régime trop dur nuit à des corps malades ;  
Paris, pour un Socrate, a mille Alcibiades :  
Moi qui vous parle ici, j'ai, dans mes jeunes ans,  
Senti ce zèle amer qui poursuit les Méchans.

## T I M O N.

Eh ! qui vous l'a ravi, ce sentiment auguste,  
Cette horreur du coupable, instinct de l'homme juste ?  
L'usage trop fréquent des hommes Vicieux.  
Ce qu'on voit tous les jours, n'est plus monstre à nos yeux.

Démophile, qui a gardé le silence jusqu'ici,  
s'élève contre le moraliste ombrageux.

Dans un sentiment vrai par l'honneur affermi,  
Je ressens le besoin d'estimer mon ami ;  
Mais ce tas d'étourdis, que de loin nous présente  
Le tableau varié d'une scène mouvante !

J'en juge par les mœurs bien moins que par le ton ;  
Et je soupe à merveille à côté d'un fripon.

Faut-il toujours prôner les faits,  
Et porter avec soi son brevet d'honnête homme ?

Faut-il examiner rigoureusement le fond du cœur de tous ceux que l'on aborde ?

De l'Inquisition le Tribunal horrible  
 Inspirant les soupçons, répandant la terreur,  
 Epiait la faiblesse & tourmentant l'erreur,  
 Offre un coup-d'œil moins triste, un aspect moins  
     sauvage,  
 Que la Société peinte sous cette image,

Timon & Démophile s'interrompent l'un  
 l'autre ; Démophile reprend la parole, &  
 fait observer que le Juge qui doit flétrir un  
 coupable,

Balance ; & sur les faits craignant d'être abusé,  
 Avec l'Accusateur confronte l'Accusé.  
 Timon, votre indiscrete & mordante censure  
 Observe en ses arrêts une règle moins sûre.  
 Tout homme, quel qu'il soit, devant vous soupçonné,  
 Dès-lors qu'il est suspect, est déjà condamné.

T I M O N.

Oui, lorsque le Public le juge condamnable.

D É M O P H I L E.

Le Public ! vous citez un garant respectable !  
 Il n'est point d'homme absurde en ses décisions,  
 Qui, pour accréditer de folles visions,  
 A ce grand témoignage aussi-tôt ne recoure.  
 Chacun nomme *Public* le cercle qui l'entoure.

Il dit plus bas,

Les cent voix du Public ont menti bien souvent.

Pour le prouver , il cite Tyr rhène , générale-  
ment & opiniâtrément calomnié ;

Mais il a des amis de plus de quarante ans ,  
Gens de bien : les Fripons n'aiment pas si long-temps.

Démophile a observé de près ce Tyr-  
rhène , & n'a vu de lui que des actes de  
bienfaisance & de vertu.

J'ai vu les indigens à sa faveur admis ;  
J'en crois plus ces témoins qu'un peuple d'ennemis  
Dont l'essaim dangereux , trop instruit à médire ,  
Affirme par serment ce qu'il fait par oui-dire.

## T I M O N.

Quoi que puissent prouver vos sophismes trompeurs ,  
La seule opinion veille au maintien des mœurs ;  
Elle poursuit, le lâche & venge l'honnête homme.  
Catilina paroît dans le Sénat de Rome ,  
On le fuit ; près des siens il se voit étranger ;  
Et tous vers le Consul ils courent se ranger.  
Ainsi l'opinion punit & récompense.

Et vous voulez anéantir son pouvoir ? — Je  
veux ne projeter & n'entreprendre que ce  
qui est possible. — Le projet de Timon lui  
semble facile à exécuter ; en ce cas , dit Dé-  
mophile , je me soumets.

Déclarons aux Méchans une guerre éternelle ,  
Signons du bien public la ligue solennelle ;  
Nous suivrons mêmes lois , & nous ne saluerons  
Que les honnêtes gens que nous estimerons.

L'engagement est pris de part & d'autre ;  
 & l'on examine quels sont ceux contre qui  
 l'on doit sévir. Les ingrats sont pros crits ,  
 ainsi que ces hommes de bien ,

A s'enrichir habiles ,  
 Qui pliant au besoin leurs principes dociles ,  
 Eludent les remords , & dont la probité  
 N'est que l'art d'envahir avec impunité.  
 On continué l'examen.

D É M O P H I L E.

Et ce noir détracteur de la vertu d'autrui ,  
 Qui ne croit qu'à la sienne & n'estime que lui ?

A R I S T E.

L'envieux Aramon , que tout mérite offense ?

D É M O P H I L E.

L'hypocrite Dorval ?

A R I S T E.

Et l'impudent Clarence ,  
 Qui dénonce l'impie , & ne croit pas en Dieu ?

Proscrit , pros crit tout cela. Mais voici une  
 espèce nouvelle à juger.

L'homme sans caractère , indulgent , foible , doux ,  
 Sans vices...

T I M O N.

S'il est foible , Aristé , il les a tous.  
 Du premier occupant son aine est la conquête ;

Il n'a d'autres vertus que celles qu'on lui prête :  
Méchant près du méchant , & bon auprès du bon ,  
S'il se lève honnête homme , il se couche fripon.

C'est assez , dit Démophile : jugeons-nous  
actuellement nous-mêmes.

Ariste a pour le sexe un goût très-scandaleux ;  
Timon est médifant ; moi , pire que tous deux.  
Je conclus , soumettant mes principes aux vôtres ,  
Que nul de nous ne doit saluer les deux autres.  
A ce cynique arrêt malgré moi je souscris ,  
Et lors pour me soustraire à vos profonds mépris.

Ariste s'amuse de la plaisanterie de Démophile ; Timon s'en offense.

Je ne saurois souffrir la morale en bons mots.

Il se retire furieux :

Faites des soupers fins chez le fripon Damis ,  
Moi , je renonce au monde , & je n'ai plus d'amis.

Ariste demeuré seul , balance les avis de  
Timon & de Démophile , & ne se règle  
sur aucun des deux. Il n'ira point souper  
chez Damis , mais il ne reculera point d'effroi  
devant lui. Ce sont deux excès qu'il veut  
éviter.

L'un se joue & des mœurs & de la probité ,  
L'autre brise les nœuds de la Société.

Un Fripon paroît-il ? Que notre abord le glace :  
Il suffit d'un regard pour le mettre à sa place.

Son remords l'avertit ; du juste qui se tait  
Il entend le silence & subit son arrêt.  
Bannissons de notre air l'importune rudesse,  
Et ne faisons jamais grimacer la sagesse.  
Qui doit plus que le Sage être affable & liant ?  
L'innocence du cœur rend le front plus riant.  
Entourons-nous d'amis que l'estime nous donne ;  
Evitons les pervers, mais n'insultons personne.

*EXTRAIT du Discours prononcé dans  
l'Académie Française , par M. de  
Chabanon.*

Le sujet de ce Discours, est l'Éloge de  
M. de Foncemagne, Académicien, qu'a rem-  
placé M. de Chabanon.

L'exorde est court : le Récipiendaire se  
félicite de la faveur qu'il vient d'obtenir.

« Dans quelque état, dans quelque profession  
» que ce puisse être, l'illustration du Corps  
» se répand sur tous les membres ; c'est un  
» des privilèges de la gloire de se commu-  
» niquer ainsi que la lumière ; ceux qui la  
» possèdent couvrent de leur éclat tout ce  
» qui les approche & les environne. »

M. de Chabanon parle en peu de mots  
de la reconnoissance pour ceux qui l'ont  
élu. « Quelle ame, injuste & malheureuse ,  
» pourroit séparer du bienfait le plaisir d'en  
» aimer les Auteurs ? » Tout-à-coup il s'in-  
terrompt : M. de Foncemagne, qui fut son  
ami, qui lui avoit ouvert l'entrée de l'Aca-

démie des Belles-Lettres, qui desiroit l'avoir pour Confrère à l'Académie Françoisé, M. de Foncemagne n'est point du nombre de ceux que M. de Chabanon a le plaisir de remercier publiquement. " Eh quoi ! la faveur  
 " que me ménageoit son amitié, c'est de  
 " la mort que je l'obtiens ! Heureux du  
 " moins que l'honneur de lui succéder  
 " m'impose le soin consolant de le louer de-  
 " vant vous. "

Ayant ainsi exposé son sujet, M. de Chabanon entre en matière.

Son Discours se divise en deux Parties ; la première traite du mérite Littéraire de M. de Foncemagne, la seconde de ses qualités sociales, de ses vertus.

" M. de Foncemagne, familiarisé dès sa  
 " jeunesse avec les meilleurs Écrivains de  
 " l'antiquité, s'étoit approprié leurs richesses.  
 " Ce commerce intime avec des génies su-  
 " perieurs, épuroit son goût, & lui faisoit  
 " savourer les délices d'une étude enchan-  
 " teresse, Bientôt, par un courage qui tient  
 " du dévouement, il sut s'y arracher, pour  
 " se livrer principalement à l'étude de notre  
 " Histoire. Ce nourrisson, que les Muses de  
 " Rome & d'Athènes avoient élevé dans leur  
 " sein, quitta les riantes contrées de l'Italie  
 " & de la Grèce, embellies de tous les mo-  
 " numens que les Arts y ont laissés, il vint  
 " défricher obscurément les landes de la  
 " Gaule, encore agreste & sauvage, content  
 " de tourner quelquefois ses regards vers



» les beaux lieux d'où l'éloignoit un exil vo-  
 » lontaire. »

M. de Chabanon parcourt succinctement les Ouvrages historiques de M. de Foncemagne ; il s'arrête un moment sur celui où M. de Foncemagne prouve qu'il n'existe point de loi écrite par laquelle les filles de nos Rois soient formellement exclues du Trône. « Un usage immémorial, plus qu'une  
 » loi positive, les a privées de la Couronne.  
 » Sans doute on ne cherchera point dans le  
 » caractère national des François le principe  
 » de cette coutume ; elle semble, au con-  
 » traire, démentir le sentiment de respect,  
 » de dévouement pour les femmes, qui, de  
 » tout temps, nous fut naturel. Aussi, à con-  
 » sidérer les privilèges que notre Nation ac-  
 » corde à leur sexe, & le rang qu'elles tien-  
 » nent dans la société, on diroit que nous  
 » expions envers elles le tort d'une exclu-  
 » sion injurieuse, & que nous les dédom-  
 » mageons d'un empire par un autre. »

Le plus grand prix des recherches dont s'occupoit M. de Foncemagne, est leur utilité : s'élevoit-il quelque discussion sur les droits de telle ou telle classe de Citoyens ? « M. de  
 » Foncemagne étoit l'oracle consulté ; sa dé-  
 » cision levoit tous les doutes ; sa mémoire  
 » étoit le dépôt vivant des archives Fran-  
 » çaises. » Il ne se bornoit point à débrouil-  
 » ler le chaos des vieilles chroniques, il ob-  
 » servoit l'esprit des siècles. « A travers les vi-  
 » cissitudes des temps & les révolutions des

» Etats, il suivoit le caractère des Germains,  
 » dont nous sommes issus; il observoit ce  
 » que la franchise Gauloise, la finesse Ita-  
 » lienne, la fierté Romaine ont pu y mêler  
 » d'étranger; il voyoit, suivant l'ordre des  
 » temps, se former, se décomposer, se ré-  
 » former encore & nos mœurs & nos lois.  
 » Il voyoit l'Arabe nous donner des mots  
 » de sa langue; les Croisés nous apporter  
 » des usages de l'Asie; les Normands établis  
 » en Neustrie, y fonder des coutumes. Quel  
 » spectacle! quel mouvement! &, pour un  
 » esprit qui pense, quelle source d'obser-  
 » vations! »

» Un des tableaux sur lesquels M. de Fon-  
 » cemagne arrêtoit le plus souvent sa pensée,  
 » c'est celui des désastres que l'anarchie féo-  
 » dale a causés. » Il gémissoit de la servi-  
 » tude née de cette anarchie. Il est mort con-  
 » solé, après en avoir vu détruire les restes par  
 l'Édit bienfaisant de notre jeune Monarque.  
 Ici l'Auteur nous rappelle que l'Académie  
 Françoisé « toujours attentive à honorer son  
 » Protecteur & son Souverain, vient d'ex-  
 » citer le génie de nos Poètes à immorta-  
 » liser une action si belle, une action digne  
 » du Prince, ami de la justice, qui combat  
 » pour maintenir l'équilibre des Puissances  
 » & pour assurer le repos de la terre.

» Ce n'est pas seulement sur les époques  
 » reculées de notre monarchie, que M. de  
 » Foncemagne exerça son érudition. » Ceci  
 mène l'Auteur à parler de la contestation

élevée entre Voltaire & M. de Fonce-  
 magne, au sujet du testament du Cardinal de Ri-  
 chelieu. M. de Chabanon ne prononce point  
 entre ces concurrens; mais il observe « que  
 » les hommes nés avec une imagination ar-  
 » dente, sont peu propres aux recherches  
 » exactes & rigoureuses. L'homme de Génie  
 » ne voit dans les Livres que ce qu'il y met;  
 » il crée ce qu'il lit. » Voltaire concevoit,  
 créoit le testament d'un Homme d'Etat, d'un  
 Génie supérieur, de Richelieu enfin, & le  
 créoit tout autre que celui qu'il lisoit; c'en  
 étoit assez pour qu'il niât l'authenticité de  
 cet écrit. Mais l'Orateur, en nous retraçant  
 les étonnantes opérations du ministère de  
 Richelieu, demande si le Génie profond qui  
 méditoit de si grandes choses, doit être jugé  
 « sur des vues politiques confiées au papier  
 » sans ordre & sans suite. Si le Ministre de  
 » Louis XIII avoit mis plus d'importance à  
 » ce testament qui devoit lui survivre,  
 » croyons-en le soin qu'il prenoit de sa  
 » gloire, il n'eût pas laissé à la critique le  
 » pouvoir de douter qu'il n'en fût l'Auteur.  
 » Quoi qu'il en soit, contre la décision de  
 » Voltaire, M. de Fonce-magne élève les  
 » doutes lents d'un esprit sage & mesuré; il  
 » recueille patiemment jusqu'aux moindres  
 » indices de la vérité, & ne donne aux con-  
 » jectures que ce poids léger & indéci-  
 » qu'elles doivent mettre dans la balance.  
 » Plus il imprime de force à ses raisons,  
 » plus il les expose avec modestie: on diroit  
 » qu'en

« qu'en voulant faire triompher sa cause,  
 » il a peur de triompher lui-même ; & il se  
 » défie de son jugement, au moment où il  
 » établit la supériorité de ses opinions. »

Sénèque dit qu'il est incroyable combien le charme de l'éloquence écarte de la vérité, même les plus grands Hommes : *Incredibile est, mi Lucili, quàm facile, etiam magnos viros, dulcedo orationis abducatur à vero.* Un homme qui consacrait tous ses travaux à la vérité, devoit craindre ce charme dangereux, aussi M. de Chabanon nous peint le style de M. de Foncemagne comme facile, pur, élégant, mais simple. Là-dessus il rappelle cette loi prescrite rigoureusement par les anciens & par le bon sens, de conformer son style, son élocution à toutes les circonstances où l'on se trouve en écrivant & en parlant, « aux temps, aux lieux. Aux lieux ! » Oui, Messieurs, les murs devant lesquels on parle, sont des témoins qui nous approuvent ou nous condamnent... Que dis-je ? J'ai prononcé contre moi-même ; je parle dans le Temple de l'éloquence, & j'ose en prescrire les lois. »

Cet endroit du Discours, qui a pour objet le style, devoit naturellement renfermer les éloges que mérite M. de Foncemagne, comme Grammairien. Il avoit étudié les principes, les variations, l'usage présent de notre langue. « Que feroit-ce qu'un Géographe qui ne connoîtroit le cours d'un fleuve qu'aux lieux où il le verroit couler ? » Que

Sam. 12 Février 1780.

D

feroit-ce qu'un Grammairien qui ne connoîtroit que les formes actuelles de l'idiôme ? Il doit l'examiner dans ses élémens primitifs, en observer les altérations successives. Voilà ce qu'avoit fait M. de Fôncemagne, aidé de son érudition.

» Que de doutes à proposer sur le caractère des langues, sur leur point de perfection ! & dans d'autres momens, combien j'aimerois, Messieurs, à les soumettre à votre décision ! Je vous demanderois si vous reconnoissez à notre langue un caractère propre de force ou de douceur, de circonspection ou d'audace, de longueur ou de brièveté que le génie puissant d'un grand Écrivain ne puisse pas avec succès contredire. Peut-être l'usage le plus habituel que l'on fait d'une langue détermine le caractère qu'on lui attribue ; peut-être la nôtre ne nous semble inférieure à l'élevation du genre épique que parce qu'on l'a consacrée au théâtre plus qu'à l'épopée, & que les formes simples du dialogue n'atteignent pas à la hauteur du style épique ; peut-être croyons-nous notre langue défavorable au ton de la grande éloquence, parce que ce genre parmi nous est peu cultivé, & que vos ouvrages sont plus souvent lus que prononcés. Ce n'est pas seulement l'esprit qui juge les productions de l'esprit, ce sont encore les sens. » Cicéron se sert des

» mêmes termes, pour exprimer la même  
» chose : *Judicat enim sensus.*

« Erigez des tribunes à l'éloquence, &  
» qu'elle puisse souvent y déployer ses res-  
» sources, vous verrez votre langue secouer  
» les entraves d'une circonspection trop  
» timide, & affecter des mouvemens plus  
» audacieux. L'Orateur, moins compassé  
» dans sa marche, pourra semer çà & là  
» les membres du Discours : comme Platon,  
» il comptera ; il pesera ses syllabes ; comme  
» Cicéron, il balancera les membres d'une  
» période, & réservera pour la terminer la  
» pompe harmonieuse des paroles, & leur  
» magnificence oratoire. »

Les ressources de la langue ne manquent  
jamais à l'homme de génie ; M. de Cha-  
banon le prouve par l'exemple du Dante.

« Citons un exemple plus frappant, parce  
» qu'il nous est propre. Voltaire, lorsqu'il  
» prit place ici pour la première fois, accusa  
» dans son Discours la stérile délicatesse de  
» notre langue. *Comment*, dit-il, ( je cite  
» ses propres paroles ) *comment pourrions-*  
» *nous imiter aujourd'hui l'Auteur des Geor-*  
» *giques ?* Vous prévenez ma réponse ,  
» Messieurs, je vois vos regards attachés sur  
» le Poëte qui a si bien démenti Voltaire. »

Quoique nous nous soyons fait une loi de  
ne point prévenir le goût de nos Lecteurs ,  
nous ne pouvons nous taire sur les applau-  
dissemens unanimes & redoublés que ce der-  
nier trait a excités dans l'Assemblée. Nous en

D ij

parlons avec d'autant plus de confiance, que nous les attribuons à M. l'Abbé de Lille, objet de cet éloge, plus qu'à M. de Chabanon, qui en est l'Auteur. On se réjouissoit de voir, pour ainsi dire, couronner par l'Académie Française, un Poète couronné déjà par toute la Nation. Le jugement public recevoit dans ce moment la sanction du Corps illustre, qui seul a droit de la donner.

La seconde Partie du Discours de M. de Chabanon traite, comme nous l'avons dit, des qualités sociales, des vertus de M. de Foncemagne. Pour l'honorer dignement, l'Orateur voudroit « développer le cours entier de sa vie. Arrêtons-nous à l'époque » qui l'a terminée, à sa vieillesse; la vertu, » à cet âge, se montre dans tout son lustre, » elle s'y montre éprouvée. » Celle de M. de Foncemagne lui concilioit par-tout le respect. « Que dis-je? La vertu doit inspirer » un sentiment plus doux; & vous savez si » celle de M. de Foncemagne étoit propre » à l'obtenir. La bonté, la douceur en for- » moient le caractère aimable. » Sa perfection modeste excusoit les imperfections des autres; jamais il ne voulut maîtriser leurs opinions: « étrange témérité, de prétendre » assujétir ce que l'homme a de plus libre, » la pensée! témérité coupable, de regarder » comme ennemis ceux qui diffèrent entre » eux par une assertion! comme si, lorsque » les hommes sont le plus divisés d'opinions, » il ne leur restoit pas, pour se rapprocher

» & s'unir, les besoins mutuels, la con-  
» formité des destinées, &, si j'ose ainsi  
» parler, une communauté de peines &  
» d'infortunes! »

M. de Foncemagne aimoit à commu-  
niquer ses connoissances à ceux qui le con-  
sultoient. Il faisoit plus encore. « Dé-  
» noncerai-je au Public les ouvrages estimés  
» de l'Europe entière, auxquels M. de Fon-  
» cemagne eut la part la plus grande & la  
» plus ignorée? Non; que ce secret demeure  
» enveloppé des voiles dont sa modestie se  
» plut à le couvrir. Ami vertueux, cet éloge  
» importuneroit ton ombre s'il rabaissoit  
» ceux que tu voulus élever, & s'il retran-  
» choit de leur gloire pour ajouter à la  
» tienne! »

L'aménité de caractère, le savoir, l'élocu-  
tion élégante & facile de M. de Foncema-  
gne, rendoient sa conversation agréable &  
utile. Les femmes le recherchoient. « Il étoit  
» donc de cette sensibilité, sans laquelle on  
» n'apprécie qu'imparfaitement ce qu'elles  
» ont d'aimable. En effet, leur ton, leurs  
» manières, leur esprit même a je ne fais  
» quel charme que l'esprit seul ne peut  
» juger; c'est à l'âme à l'indiquer, à le sen-  
» tir; & celui qui est privé de ce sens in-  
» térieur, juge infidèle de leur mérite, est  
» condamné au malheur d'être injuste en-  
» vers elles. »

M. de Foncemagne dut à son mérite per-  
sonnel la considération dont il jouit, & l'in-



térêt tendre qu'il inspiroit à ses Concitoyens.

“ Ah ! Messieurs , que sont les triomphes de  
” l'orgueil auprès d'un triomphe si doux !  
” Les Rois sont plus grands par l'affection  
” qu'on leur porte que par les prérogatives  
” de leur puissance ; mais , je ne craindrai  
” point de le dire , l'affection publique hon-  
” nore plus encore le Citoyen que le Mo-  
” narque ; celui-ci la doit en partie à son  
” rang , à son pouvoir ; l'autre la doit toute  
” à lui-même.

” Le Prince dont M. de Foncemagne diri-  
” gea l'éducation , n'a point cessé de lui pro-  
” diguer ses bontés & sa reconnoissance :  
” l'Auguste Princesse , son épouse , lui  
” amena quelquefois ses enfans ; tableau  
” touchant , digne des mœurs d'un autre  
” âge ! des Princes du Sang Royal , que l'on  
” conduit auprès d'un vieillard respectable ,  
” comme pour leur enseigner que le rang  
” le plus haut ne dispense pas de rendre  
” hommage à la vertu ! M. de Foncemagne  
” méritoit qu'on lui présentât ainsi les jeunes  
” Elèves de la Littérature , ou plutôt qu'on  
” le leur présentât comme un modèle.  
” *L'homme de Lettres accompli* , auroit-on  
” pu leur dire , *le voici. En attachant sur*  
” *lui vos regards , connoissez ce que la science*  
” *a d'utile , & la vertu d'aimable. Jugez*  
” *enfin à quel bonheur paisible , à quelle*  
” *prospérité touchante a droit de parvenir*  
” *celui qui concilie ces avantages inesti-*  
” *mables.* ”

Dans la péroration l'Auteur cite les Hommes célèbres, & désigne les hommes distingués que l'Académie a perdus depuis vingt ans, & qui avoient vécu sous le règne à jamais mémorable de Louis XIV. " Toutes les  
 " fois que la mort frappe une de ces têtes,  
 " elle achève de séparer l'âge où nous vivons, du plus bel âge qui ait illustré notre monarchie. . . . . Vous travaillez,  
 " Messieurs, à produire un nouveau siècle  
 " Littéraire, digne de celui qui l'a précédé;  
 " & qui, marqué par un caractère différent,  
 " ne fixera pas moins les regards de la postérité. Pour prévenir la corruption de la  
 " langue, vous vous armez contre celle de  
 " l'esprit & du goût. Admis dans vos Séances, je m'instruirai par vos principes &  
 " vos exemples; j'apprendrai ce que peut  
 " l'association des talens, non-seulement  
 " pour conduire à la perfection ceux qui  
 " sont dignes d'y atteindre, mais pour soutenir & encourager dans leur foiblesse les  
 " talens qui ambitionnent de moindres succès, & des destinées moins brillantes. "

Un homme respectable par son état & par son mérite, ayant parlé dernièrement avec éloge du Discours de M. de Chabanon, ajouta qu'il desireroit cependant, pour l'Académie, un autre genre d'éloquence, *celui de la Tribune*. Il ne considéroit pas que toute éloquence ( celle de la Tribune, comme toute autre ) se divise en trois genres; le genre sublime, le genre simple & le genre

D iv

moyen. Auroit-il désiré l'enthousiasme , les mouvemens impétueux du genre sublime , pour louer les vertus douces de M. de Foncemagne ? Lorsque Brutus harangua les Romains sur le meurtre qu'il venoit de commettre , sur celui de César , il prononça *dans la Tribune un Discours du genre moyen* , dont Cicéron loue la noblesse , l'élégance , l'artificisme , mais condamne le genre. J'eusse parlé , dit-il , avec plus de véhémence ; voyez quel étoit le personnage de l'Orateur : *Si illam causam habuisssem , dixisssem ardentius : vide qua sit persona dicentis*. On sera surpris d'entendre appliquer au panégyriste de M. de Foncemagne , le reproche fait au meurtrier de César , apologiste du Tyranicide.

Ce reproche porte-t'il sur ce que M. de Chabanon a choisi l'éloge de M. de Foncemagne pour sujet de son Discours ? Je ne puis le croire. Le Censeur dont je parle seroit le premier homme vertueux qui auroit blâmé M. de Chabanon d'avoir voulu rendre la mémoire de M. de Foncemagne recommandable & chère aux personnes qui n'ont pu le connoître.

Dans quelque genre qu'un écrit soit composé , il me paroît convenable à l'Académie Française. Elle réunit des esprits différens , des esprits exercés sur des matières différentes , & qui , par conséquent , doivent y apporter différentes productions : Poëme épique , Fables , Epitres familiè-

res, &c. tout y est bon, s'il est bon ailleurs.

( Par M. \* \* \* . )

L'Auteur de cet Extrait n'ayant pas fait mention de la Réponse de M. le Duc de Duras, il nous paroît convenable d'en citer quelques morceaux. Ce que le Directeur dit de M. de Foncemagne & du Récipiendaire, suffira pour donner une idée avantageuse de la justesse de son esprit, & des graces de son style.

„ M. de Foncemagne étoit du petit nom-  
 „ bre de ces hommes que l'on ne peut guè-  
 „ res flatter, parce qu'il n'y avoit rien en  
 „ lui qu'un ami eût besoin d'exagérer ou de  
 „ dissimuler. Ses talens n'avoient point  
 „ l'éclat qui excite l'envie; & ses indulgen-  
 „ tes vertus étoient exemptes de l'austérité  
 „ qui accuse ou humilie la foiblesse; il ne  
 „ rechercha que des succès qu'on ne peut pas  
 „ lui disputer, & il ne rechercha pas tous  
 „ ceux qu'il pouvoit obtenir. Également  
 „ cher aux gens du monde & aux gens de  
 „ lettres, il réunissoit la politesse des ma-  
 „ nières à celle de l'ame; la facilité des  
 „ mœurs & la dignité du caractère; le ton  
 „ rare de plaire en instruisant, & le don  
 „ plus rare encore de contredire les opi-  
 „ nions sans blesser l'amour-propre. „

„ Il a peu fait d'ouvrages; mais il a sou-  
 „ vent guidé & éclairé ceux qui vouloient  
 „ en faire. S'il n'a pas enrichi les Lettres

» autant que ses profondes connoissances  
» & son excellent esprit pouvoient le faire  
» espérer, il les a toujours encouragées  
» par ses conseils, & fait respecter par son  
» exemple. »

Après avoir entendu les deux Panégyristes de M. de Fonce-magne, on ne peut se dissimuler, qu'avec les titres nécessaires pour remplir dignement une place de l'Académie des Inscriptions, il n'eut pas, à beaucoup près, ceux qui doivent caractériser un membre de l'Académie Française. En effet, ses recherches sur la loi Salique, sur l'authenticité du Testament de Richelieu, sur quelques autres points obscurs de notre Histoire; les notes même qu'il a communiquées au Président Hénaut, ne supposent qu'un simple érudit, un érudit fort aimable, si l'on veut; mais il n'en est pas moins vrai que l'érudition ne constitue pas le mérite caractéristique d'un Académicien Français. En accumulant ainsi les pensions & les honneurs littéraires sur une même tête, on a laissé vieillir dans les anxiétés, les dégoûts & l'indigence, des hommes beaucoup plus distingués par leurs talens que ne l'étoit M. de Fonce-magne : usage abusif & contagieux, qui tend même à décourager nos jeunes écrivains, puisqu'il leur enlève jusqu'à l'illusion de l'espérance.

Voici la partie du discours de M. le Duc de Duras, qui concerne les titres académiques du Récipiendaire.

„ Associé , Monsieur , à une Compa-  
 „ gnie savante , au sein de laquelle nous  
 „ avons toujours trouvé des confrères dis-  
 „ tingués , vous avez su , comme lui , ( M.  
 „ de Foncemagne ) unir le goût à l'érudi-  
 „ tion ; vous nous avez fait connoître ,  
 „ par des traductions élégantes en prose &  
 „ en vers , des poètes Grecs , plus aisés  
 „ peut-être à admirer qu'à bien entendre ,  
 „ & qu'on citoit plus souvent qu'on ne les  
 „ lisoit. Nous vous devons encore un ou-  
 „ vrage ingénieux sur un Art que vous cul-  
 „ tivez avec distinction , & dont il seroit  
 „ important de fixer les principes , sur-tout  
 „ dans ce moment , où l'attention du Public  
 „ se porte avec plus d'intérêt sur les pro-  
 „ ductions de cet art aimable , qui paroît  
 „ toucher à une révolution utile à nos pla-  
 „ sirs. „

„ Un goût sain , un esprit éclairé par de  
 „ bons principes & par les grands modè-  
 „ les de l'antiquité , un style élégant & cor-  
 „ rect , des mœurs douces , une conduite  
 „ noble & sage ; tels sont , Monsieur , les  
 „ titres qui vous ont mérité l'estime du  
 „ Public & les suffrages de l'Académie :  
 „ car elle ne doit pas séparer des talens , ces  
 „ qualités morales qui donnent à l'homme  
 „ de lettres une considération personnelle  
 „ qui réfléchit sur les Lettres elles-mêmes. „



*COUP-D'ŒIL sur la Littérature, ou Collection de différens Ouvrages, tant en prose qu'en vers, en deux volumes, de 400 pages chacun. Par M. Dorat, pour servir de suite à ses Œuvres. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Guenier, Imprimeur - Libraire, au bas de la rue de la Harpe.*

Ce Recueil, l'un des plus agréables que nous devions à la plume de M. Dorat, présente dans les matières une extrême variété. La partie qui traite de la Littérature, renferme des jugemens très-sages sur plusieurs Ecrivains modernes, tels que MM. Rousseau, Saint - Foix, Desmahis, Marmontel : l'Auteur y a semé par intervalles quelques analyses, faites avec autant de politesse que d'impartialité, de plusieurs Ouvrages nouveaux, entr'autres des charman-tes Comédies de Mde la Comtesse de Genlis. Les Lecteurs qui aiment qu'on les entretienne des grands principes de la Morale, ne pourront qu'applaudir à une Lettre d'Hippocrate à Damagète, où l'on traite des Religions, des Cultes, de la Nature de l'Homme, de celle des Dieux, de l'harmonie de l'Univers, du progrès des Sociétés, des Sectes, & du Tableau si mobile & si vaste des connoissances ou des erreurs humaines. Les Lecteurs plus malins liront avec plaisir une Lettre attribuée au Cardi-

nal de Richelieu, sur l'établissement de l'Académie, sur le but de son institution, la dignité de ses travaux, & cette association imposante des talens avoués, qui justifie si bien le noble & juste orgueil de sa devise. Un projet de Journal par une jolie femme, donne lieu à des lettres pleines de sel, de légèreté, d'une satire vive & délicate de nos mœurs & de nos écrits, satire qui amuse & n'offense point. Viennent ensuite des lettres très-gaies sur nos Musiciens modernes, Gluck, Piccini; sur le genre de nos ballets: il y a sur-tout une conversation au Parterre de l'Opéra étincelante de traits plaisans, & du meilleur comique; c'est un petit Gluckiste qu'on a lâché contre le Roland de Piccini, & qui, brouillant tous les termes de l'art, décèle bientôt son ignorance & sa mission. La lettre d'une femme comme il y en a tant, est un portrait ressemblant de l'esprit avide, méthodique, impitoyable & froid de quelques courtisannes du jour. Le portrait de l'Egoïste fait par lui-même, est d'une vérité effrayante. Que de gens, dont l'Auteur dérange le masque, & révèle le secret! Il y a de la singularité dans une conversation du Roi de Prusse & de Gellers, ainsi que dans un pamphlet intitulé: *Erreurs d'un Chinois*, ou *Relation de Phihihu*, traduite du Chinois. Les jugemens sur Corneille & Montesquieu, joignent à la précision la noblesse & la vérité. Enfin ce premier vo-



lume est terminé par un Eloge de notre célèbre Le Kain, cet Acteur admirable, passionné, profond, chez qui l'explosion violente des sentimens n'ôtoit jamais rien à la majesté de l'action théâtrale; qui savoit unir à l'abandon sublime d'une ame brûlante, cette recherche intelligente des moindres détails, sans laquelle les plus beaux moyens extérieurs, & l'organe le plus sonore ne font jamais qu'un mélodieux automate. Cet Eloge est l'appréciation juste, éloquente & sensible du Roscius Français, dont la perte menace Melpomène d'un veuvage éternel, & qui semble avoir emporté avec lui tout l'intérêt, toute l'illusion, ce charme mélancolique, cette pompe ténébreuse, & ces longues impressions que doit produire la tragédie.

Le second volume de cette Collection commence par un choix de pièces fugitives, dont beaucoup sont absolument nouvelles, & les autres entièrement corrigées. Parmi celles qu'on ne connoissoit pas, ou que l'on connoissoit peu, on distingue les réformes de l'Amour, badinage très-spirituel; une Epître aux Insurgens; une autre sur un certain Calpurnius-Tubero, Poète, Orateur & hypocrite de son tems, sur-tout celle à une jolie femme, qui n'est pas dans les vrais principes. On lui reproche des caprices,

Où Doris seule est de moitié,

Ces jeux d'un amour fourvoyé,  
Qui place très-mal ses malices.

Mais il nous semble que la partie la plus brillante de ce second volume, supérieur encore au premier, est celle des contes, tant en prose qu'en vers : on y trouve *le faux Ibrahim*, *le Rêve impatientant*, dont les éditions sont absolument épuisées ; *Atalante*, tirée d'Elie ; le conte si voluptueux & si original de *Point de lendemain* ; ceux qui ont pour titre, *que ne peut une Femme sensible ! Il est bien tems, l'Amour dans l'Elisée*. Le Poëme en huit chants d'*Orian & Zulima*, est rempli de grâces, de fraîcheur, & du plus vif intérêt. Mais un morceau aussi rare que piquant, ce sont les Lettres du Maréchal de \*\*\* à Mde la Duchesse \*\*\* pendant la Campagne de 1701 en Italie ; ces lettres qui respirent le ton, la politesse & la galanterie de la vieille Cour, sont une critique saillante des mœurs, des usages, des costumes, des plaisirs, des fêtes & des spectacles du pays que le Maréchal de \*\*\* parcourt en guerrier, en négociateur, en homme du monde & en philosophe.

En un mot, cette nouvelle production de M. Dorat doit satisfaire également & les gens instruits, & cette classe superficielle de lecteurs qui ne cherchent dans leurs lectures que l'amusement, la gaité, & les

moyens de remplir les vuides de la dissipation.

L'Edition en petit format se vend 6 liv.; on en a tiré quelques exemplaires en grand papier, qui se vendent 8 liv. brochés. Ces deux éditions sont très-bien exécutées.

( *Cet Article a été envoyé au Mercure.* )

**LA JOURNÉE DES DAMES**, Poème, par M. L. D\*\*. in-8°. A Paris, chez les Marchands de Nouveautés.

VOILA encore une de ces petites Brochures qu'il est si facile de faire quand on a lu quelques Almanachs des Muses; mais que l'on ne feroit probablement pas si l'on songeoit à penser ou du moins à étudier avant que d'écrire, si l'on avoit quelques notions de l'art des Vers & de la propriété du style; en un mot, si l'on avoit un peu réfléchi sur la lecture de nos bons Écrivains & sur les écrits des Anciens, qui leur ont servi de modèles. Au reste, celle-ci n'est qu'une espèce d'imitation, en rimes foibles & vagues, de la belle Épître de M. de Voltaire, intitulée : *La vie de Paris & de Versailles*. L'Auteur, dans un Avis aux Lecteurs, qui véritablement peut tenir lieu de son extrait-baptistaire, avertit qu'il n'a que 18 ans. Cette annonce, aujourd'hui si à la mode, de ces prétendus 19 ans, est une des modernes

interventions du charlatanisme littéraire, qui n'a jamais été poussé si loin, & dont les artifices semblent se renouveler à mesure que les prétentions augmentent.

---

## S P E C T A C L E S.

---

### ACADEMIE ROYALE DE MUSIQUE.

**L**E Dimanche 30 Janvier, on a donné à ce Théâtre *Médée*, Ballet Tragi-Pantomime, de la composition de M. Noverre.

La Fable de *Médée* est trop connue pour que nous nous permettions aucuns détails sur l'action de ce Ballet, que M. Vestris a fait représenter il y a quelques années, & qui eut un très-grand succès. Remis aujourd'hui par les soins de son Auteur, il a plus de dignité, de pompe; le Spectacle en est plus brillant & mieux entendu. Les fêtes qui ouvrent le premier Acte sont dignes du Héros auquel Créon en fait hommage, elles sont belles & très-variées. Nous avons principalement distingué les trois groupes de Luteurs, aussi savamment dessinés que parfaitement contrastés. La cérémonie du couronnement de Jason porte un grand caractère, elle forme une opposition admirable avec l'horreur qu'inspire la vengeance de *Médée*.

Cette composition, qui annonce un Artiste vraiment maître de son Art, a pourtant esquivé quelques reproches. On a observé que la course figurée du premier Acte, exécutée par deux Danseurs, formant des pas autour de quelques piquets chargés de trophées, & placés d'espace en espace, ne pouvoit produire aucune illusion; que les deux premières Scènes du second Acte, c'est-à-dire, celle où Créon réfléchit seul sur la nécessité d'abdiquer sa couronne; & la Suivante, où il confie à Creuse sa fille, le dessein qu'il a de lui faire épouser Jason, ne sont intelligibles que pour ceux qui ont sous leurs yeux le programme du Ballet; & ces deux observations nous paroissent justes. On a encore blâmé M. Noverre d'avoir présenté Médée immolant un de ses enfans sur le Théâtre même. Nous n'ignorons pas le précepte d'Horace.

*Nec pueros coràm populo Medea trucidet.*

Mais c'est aux Écrivains, & non aux Pantomimes qu'il est adressé. Avant de tracer ce vers, le Poète avoit dit :

*Multaque tolles*

*Ex oculis, quæ mox narret facundia presens.*

Ces récits, qu'Horace recommande d'employer, sont impossibles dans un Ballet d'action; & tout l'art de la gesticulation ne sauroit y suppléer. C'est par l'objet présent que le Pantomime se fait entendre, c'est par lui

seul qu'il peut parler aux yeux. D'ailleurs, de quel autre moyen se seroit servi M. No-verre ? Falloit-il qu'il offrit simplement les deux enfans immolés, couverts de sang ? Ce tableau seroit peut-être plus horrible que celui qu'on a condamné, à notre avis, beaucoup trop légèrement.

Le rôle de Médée ajoute encore à la réputation de Mlle Heinel, nous l'avons trouvée sublime dans plusieurs situations de son rôle, principalement au troisième Acte.

## COMÉDIE FRANÇOISE.

**L**E même jour on a représenté, pour la première fois les *Noces Houzardes*, Comédie en prose & en quatre Actes, par M. d'Orvigny.

Mde Subtil se croit veuve, parce que depuis long-tems elle n'a point entendu parler de son mari, qui a quitté la France. Elle a rencontré dans un bal un jeune homme déguisé en Houzard, qui, sous le nom du Baron de Jarnoncourt, lui a fait, en plaisantant, une déclaration qu'elle a prise sérieusement. En conséquence elle a quitté son nom pour prendre celui de son chimérique amant qu'elle fait chercher depuis six ans. Un coquin adroit l'entretient dans son erreur, & fait servir sa folie aux fondemens de sa fortune. Léonor, sa

Pupille , amante aimée d'un M. Lindor , qui a quitté la robe pour l'épée , ne peut la faire consentir à son mariage. Sur ces entrefaites , M. Subril revient de l'Amérique. Le changement de nom l'a empêché de retrouver sa femme ; il se croit veuf à son tour , & veut épouser Léonor. Un valet intrigant , de concert avec Lisette , femme-de-chambre de Mde Subril , avec M. Griffard , Oncle de Lindor , joue tout-à-la-fois la femme & le mari. Sous l'habit d'un Houzard , il apporte à la vieille folle une lettre par laquelle son prétendu Baron lui demande un rendez-vous nocturne à sa petite maison , pour procéder à la signature de leur contrat de mariage. On prend pour cette entrevue les précautions les plus mystérieuses. M. Subril se rend au même endroit dans l'espérance d'y signer aussi son contrat de mariage avec Léonor. Dans l'obscurité , par le moyen d'une lanterne sourde , M. & Mde Subril signent l'un & l'autre un contrat , mais c'est celui de Lindor & de Léonor. On apporte des bougies , les deux époux se reconnoissent avec le plus grand étonnement ; ils finissent par se réconcilier & consentent à l'union des jeunes amans.

En composant cet ouvrage , l'Auteur n'a eu d'autre idée que de faire une comédie de carnaval. A la première représentation , la Pièce , applaudie dans plusieurs endroits , avoit excité des murmures dans quelques-

autres. Des retranchemens faits avec intelligence, ont donné plus de chaleur, une marche plus vive à l'action, & les effets comiques ont été mieux sentis. On apperçoit en général dans les productions dramatiques de M. d'Orvigny, de la connoissance de la Scène, mais on apperçoit en même temps de la négligence & beaucoup de prolixité. Nous ne pouvons donc que l'engager à être plus sévère avec lui-même, & à faire essai de ses talens sur des objets dignes de fixer l'attention des véritables amateurs du Théâtre.

L'abondance des matières nous force à remettre au N°. prochain les articles de la Comédie Italienne.

## G R A V U R E S.

**A**NATOMIE des Parties de la Génération, & de ce qui concerne la Grossesse & l'Accouchement, jointe à l'Angéologie de tout le corps humain, avec des planches imprimées en couleur, selon le nouvel Art. Seconde Édition, augmentée de la Coupe de la Symphise, par M. G. Dagoti père, Anatomiste pensionné du Roi. Vol. in-folio. Prix, 35 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue des Prouvaires, vis-à-vis l'hôtel des Prouvaires; & chez Demonville, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin.

*Portraits de Mgr le Comte d'Estaing, Vice-Amiral de France, & de Paul-Jones, Commodore Anglo-Américain, gravés par Pierron, d'après la médaille frappée à Londres par le parti des Opposans. Ces*



deux Estampes font suite avec les Portraits de *Washington* & de *Henri Laurens*, gravés par le même. Elles se trouvent à Paris, chez l'Auteur, rue des Francs-Bourgeois, au coin de celle de Vaugirard, maison du Boulanger. Prix, 12 sols chacune.

*Les Adieux de la Nourrice*, Estampe gravée d'après M. Aubry, par Delaunay le jeune, de l'Académie Royale de Peinture. Cette Estampe, de même grandeur que *la Bergère des Alpes*, fait suite à plusieurs autres qui ont été mises au jour par le même Artiste, & qui sont justement estimées des Connoisseurs. Elle se vend à Paris, chez l'Auteur, rue de la Bucherie, porte-cochère près de la rue des Rats.

## M U S I Q U E.

**R**ECUEIL d'Ariettes tirées des Opéras de MM. *Gluck*, *Grétry*, *Piccini*, *Paëssello*, *Tràetta* & autres, avec accompagnement de Harpe, par M. Tiffier, de l'Académie Royale de Musique, Œuvre XIII<sup>e</sup>. Prix, 9 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue S. Honoré, N<sup>o</sup>. 612. & chez Cousineau, Luthier Breveté de la Reine & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Poulies. Ce Recueil mérite d'être distingué d'un grand nombre d'autres faits sans goût & sans discernement, qui annoncent même l'ignorance des premiers élémens de l'harmonie & de la composition.



## ANNONCES LITTÉRAIRES.

**A**BRÉGÉ de l'Histoire Généalogique de France, Vol. in-12. avec une Carte de la Chronologie de France, appliquée à la Généalogie des Rois & des Princes du Sang qui ont eu part au Domaine de cet Etat, inventée & dessinée par Mazazarot. Prix, 3 liv. A Paris, chez Mondhare, rue S. Jacques, près la Fontaine S. Severin.

*Almanach de Versailles pour 1780.* A Versailles, chez Blaizot, Libraire, rue Satory; & à Paris, chez Valade & l'Esclapart.

*Les Amours*, Elégies en trois Livres, vol. in-8°. Prix, 2 liv. 8 s. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques,

*Le Petit Chansonnier François*, ou Choix des meilleures Chansons sur des Airs connus. Seconde Edition. Vol. in-12. Prix, 3 liv. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques.

*Maximes & Réflexions morales du Duc de la Rochefoucauld*, in-24. A Paris, chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

*La Journée des Dames*, Poème, par M. L. D. in-8°. A Paris, chez les Marchands de Nouveautés.

*Lettre aux Rédacteurs du Mercure*, sur les Numéros 46 & 49 de M. Linguet, où l'on donne une idée assez juste de la confiance dûe en générale à ses Annales, & en particulier à ses Critiques sur les Gouvernemens & les Loix. in-12. A Paris, chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

*Eloge de l'Amitié*, par M. Couret de Villeneuve. in-8°. A Orléans.

*Histoire des Gouvernemens du Nord , ou de l'origine & des progrès du Gouvernement des Provinces-Unies , du Danemarck , de la Suède , de la Russie , & de la Pologne jusqu'en 1777. Ouvrage traduit de l'Anglois de M. Williams. 4 vol. in-12. Prix , 12 liv. A Paris , chez Pissot , Libraire , quai des Augustins.*

*L'Exode expliqué , d'après les Textes primitifs , avec des Réponses aux difficultés des incrédules , par M. l'Abbé du Contant de la Mollette. 3 vol. in-12, A Paris , chez Moutard , rue des Mathurins.*

*Tome 61<sup>e</sup> des Causes célèbres. A Paris , chez Mérimot , Libraire , quai des Augustins.*

*Le Lord Anglais & le Chevalier Français , Comédie en un Acte & en vers libres , par M. Imbert , représentée pour la première fois , par les Comédiens Italiens , le 23 Décembre 1778. A Paris , chez Pissot , Libraire , quai des Augustins.*

## T A B L E.

|                                                                                                             |                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <i>V</i> ERS à M <sup>d</sup> e la M <sup>**</sup> , 49                                                     | dans l' <i>Acad. Française</i> , 68       |
| <i>Portrait de l'Homme Généreux</i> , 50                                                                    | <i>Coup-d'œil sur la Littérature</i> , 84 |
| <i>Enigme &amp; Logogryphe</i> , 59                                                                         | <i>La Journée des Dames</i> , 88          |
| <i>Extraits d'un Dialogue en vers sur le Traitement que l'on doit dans la Société aux Gens Vicieux</i> , 60 | <i>Académie Roy. de Musiq.</i> 89         |
|                                                                                                             | <i>Comédie Française</i> , 91             |
|                                                                                                             | <i>Gravures</i> , 93                      |
|                                                                                                             | <i>Musique</i> , 94                       |
| <i>Extrait du Discours prononcé</i>                                                                         | <i>Annonces Littéraires</i> , 95          |

## A P P R O B A T I O N.

*J'AI lu , par ordre de Mgr le Garde des Sceaux , le Mercure de France , pour le Samedi 12 Février. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris , le 11 Février 1780. DE SANCY.*

---

# MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 19 FÉVRIER 1780.

---

## PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

---

LA CHATTE ET LA SOURIS,

*Fable.*

CERTAIN Chatte avoit surpris  
Une Souris fort tendre, & presque sous sa patte,  
Vous allez croire que la Chatte  
A déjà mangé la Souris.  
Point du tout. Espiègle femelle,  
Cette Souris insultoit à la fois,  
Du geste & de la voix,  
La Chatte qui juroit, mais sans se venger d'elle,  
Sa douceur vous étonne. Expliquons maintenant  
Cette énigme. Après maint désordre,  
La Chatte avoit usé, hargneuse à son venant,  
Ses griffes en égratignant,  
Et ses dents à force de mordre,

Sam. 19 Février 1780.

E

De plus elle boitait des pattes de devant.

Et la Souris, plus prompte que le vent,  
Pour la braver, de ses pieds de derrière,  
Faisoit voler sur son nez la poussière;

Puis tantôt elle se rupit  
Au dos de l'animal; tantôt plus familière,

A sa barbe elle éternuoit.

Elle va, vient, jouant à cache-cache,  
Lui fait cent tours des plus jolis,  
Et pour dernier affront, de sa queue en longs plis,

Légerement lui frise la moustache;  
Puis la raillant : eh bien, dit-elle, qu'est ceci ?

Tu ne me manges plus ! te voilà, dieu merci,  
Plus douce. Il te souvient, ô Chatte pacifique,

Que tous mes parens jusqu'ici

Ont senti ta dent famélique.

Tu saignas mon cadet pour te désaltérer ;

La peau de mes deux sœurs servit à te parer.

Soit force enfin, soit artifice,

Tout mes ayeux trôte-ménu

Ont à leurs frais entretenu

Ton orgueil ou ton avarice ;

Mais pour le coup, te voilà bien !

Sans griffes & sans dents, grâces à ta malice,

Tu n'étrangnieras, tu ne mordras plus rien.

MA Souris, c'est Boston dans son indépendance ;

La Chatte infirme est Londres en proie à son cour-  
roux.

De son malheur concluons entre nous,  
Que l'abus du pouvoir conduit à l'impuissance.

(Par M. Imbert.)

(CONSULLIO ad un giovane Poëta, dal  
Sig. Sherlock.)

*Me dulces ante omnia Musa. Virg.*

CONSEILS à un jeune Poëte, par  
M. de Sherlock.

UNE étude comparée des Écrivains dont s'honorent les Nations qui ont une Littérature, est sans doute ce qu'il y a de plus propre à feconder & à multiplier les talens: les jugemens que ces Nations éclairées portent sur les productions des Ecrivains étrangers, sont aussi, peut-être, ce qu'il y a de plus propre à aggrandir & à perfectionner le goût; à l'éloigner également, & de cette timidité qui n'ose accorder ses suffrages qu'à ce qu'on a coutume d'admirer, & de cet orgueil qui donne pour unique règle du beau, les principes étroits qu'on s'est faits, d'après les seules beautés qu'on possède. C'est après avoir recueilli & compté, pour ainsi dire, les voix des Nations, qu'on peut être assuré que le goût d'après lequel on juge n'est ni une habitude, ni un préjugé, mais le sentiment universel de la Nature. Ce doit donc être une nouveauté bien intéressante

E ij

& bien flatteuse pour notre Nation, qu'un Ouvrage écrit par un Anglois en Italien & en Italie, pour exhorter les jeunes Poètes de Rome, de Naples & de Florence, à ne chercher les modèles du Beau, parmi les Modernes, que dans la Littérature Françoisë. Tel est l'objet de l'Ouvrage dont nous allons rendre compte.

M. de Sherlock, enchanté du climat de l'Italie, des beautés tantôt gracieuses & tantôt magnifiques que la Nature y étale à chaque pas, juge qu'aucun pays de l'Europe n'est plus propre aux Arts de l'imagination. Il reconnoît la supériorité des Italiens dans la Musique & dans les Arts du Dessin. Il étudie leur langue, & il n'en a point connu qui eût de plus belles couleurs ni une mélodie plus touchante. Tout le porte à croire que les Poètes de l'Italie doivent être supérieurs encore aux Musiciens, aux Peintres & aux Sculpteurs : il les lit avec avidité, mais quelle est sa surprise ! L'Italie, qui a porté tous les Arts à une si grande perfection, lui paroît être encore dans l'enfance pour la poésie. Il cherche les causes de cette extrême différence, & pour la trouver, il interroge dans toutes les villes de l'Italie, les Ecrivains en vers, renommés pour avoir le plus de talent. Il leur demande quels sont, dans la poésie Italienne, les hommes dignes de servir de modèles à un jeune Poète : & chacun d'eux lui nomme le Dante, Pétrarque, l'Arioste,

le Tasse & lui-même ( & *se stesso* ). Il conclut assez naturellement, que dans un climat & dans une langue si propres à la poésie, les progrès de cet Art n'ont pu être retardés que par une admiration peu éclairée pour des modèles imparfaits; & il ne doute plus que ce ne soit dans les plus grands Poètes de l'Italie qu'il faille chercher la source des défauts de leurs nombreux imitateurs.

Il établit donc deux principes : le premier, que le Dante, Pétrarque, l'Arioste, & même le Tasse, ne sont pas des modèles assez parfaits pour servir aux études d'un jeune Poète : le second, qu'il n'y a que trois sources de bon goût ; la Littérature Grecque, la Littérature Latine, & la Littérature Française. L'Ouvrage entier est destiné à développer ces deux principes.

La manière seule dont M. de Sherlock parle de Pétrarque, suffiroit pour prouver que s'il est sévère, ce n'est point par défaut de sensibilité. " Ce Génie, d'un caractère si doux, fut créateur; il inventa un nouveau genre de poésie : il parloit le langage de la Nature; il faisoit entendre aux âmes sensibles les accens d'une âme pleine d'amour; & c'est pour cela qu'il enchantoit son siècle; qu'il enchanté le nôtre; & qu'il doit plaire dans tous les temps & dans tous les lieux. Sa lyre avoit peu de cordes; mais il en tiroit des sons célestes. "

Pour justifier cet éloge, M. de Sherlock

Enj. no. 11.



cite le Sonnet qui commence par ces vers :

*Levomi il mio pensier in parte, ou era  
Quella ch'io cerco, & non ritrovo in terra,*

On ne pouvoit faire un meilleur choix parmi les Sonnets de Pétrarque ; mais j'aurois mieux aimé chercher le talent & la gloire de ce Poète dans ses *Canzoni*. Il faudroit avoir bien peu de goût pour la poésie Italienne, & même pour la poésie, pour ne pas savoir par cœur, & la petite Pièce qui commence par ce vers :

*Chiare, fresche, & dolci acque.*

& la Canzone

*Nel dolce tempo della prima età.*

& celle-ci encore, supérieure peut-être à tout ce qu'a fait le même Poète :

*Di pensier in pensier, di monte in monte.*

Dans aucun de ces morceaux, Pétrarque ne se livre à cette métaphysique subtile du sentiment, qui éteint & glace les passions qu'elle voudroit approfondir. Tout y respire l'amour, les couleurs du style toujours vraies & touchantes, ne rappellent que ces images de la Nature sur lesquelles s'arrêtent de préférence ceux qui gémissent dans les infortunes de l'amour ; il ne vous égare plus dans les replis les plus secrets de son cœur ; il n'exprime que ces premiers mouvemens des passions, qu'on est sûr de réveiller dans toutes

les ames, dès qu'on les exprinie avec vérité. Si l'Amant de Laure avoit toujours écrit ainsi, nous pourrions concevoir plus aisément l'opinion de Gravina & de tous les Critiques Italiens, qui mettent Pétrarque à côté ou même au-dessus de Tibulle & de Propertius.

Mais, dit M. de Sherlock, Pétrarque a épuisé le genre de poésie dont il a été l'inventeur : plus il y a été parfait, moins il peut donc servir de modèle. En outre, ajoute-t-il, je ne parle pas de la Poésie lyrique : l'Italie a produit une multitude de Poètes excellens dans ce genre, où elle n'a plus aucun progrès à faire.

M. de Sherlock nous permettra-t-il de lui observer qu'il y a peut-être plus de finesse que de vérité dans ce qu'il vient de dire ? Si l'Italie possède aujourd'hui un grand nombre de Poètes lyriques excellens, dont Pétrarque a été le premier modèle, Pétrarque n'avoit donc pas épuisé le genre dont il fut l'inventeur. En général, il est triste & cruel de penser qu'il y ait des genres épuisés pour les talens : un genre n'est pas épuisé pour avoir été porté à sa perfection. Il reste encore de la gloire à obtenir pour ceux qui égaleront les grands hommes qu'on ne peut surpasser ; & ceux qui se contentent de jouir des talens, peuvent espérer des jouissances nouvelles, lors même qu'ils n'ont plus à attendre des jouissances plus grandes & plus vives. Dans les chef-d'œuvres les plus parfaits, j'aime

E iv

mieux voit l'étendue que les bornes du génie de l'homme ; mais peut-être est il vrai que ceux qui jugent les Arts, & distribuent la gloire, se lassent plutôt d'admirer, que le talent de produire. Soyons toujours prêts à lui décerner de nouveaux hommages, & de nouveaux triomphes, & le talent sera toujours prêt à créer de nouveaux prodiges.

M. de Sherlock traite bien plus sévèrement la *divina Commedia* du Dante ; & ceux qui auront quelquefois travaillé à la lire n'en seront point surpris. Il la représente sous l'image d'un Temple gothique, où l'on rencontre une fois un bas-relief sublime de Michel-Ange \*, & une autrefois un dessin touchant & pathétique du Guide, exécuté par Algardi \*\* : l'un de ces morceaux a de la grace, & l'autre est d'une grande beauté ; mais l'ouvrage entier est aussi gothique & aussi barbare que le siècle, où vivoit le Dante. M. de Sherlock s'arrête peu à montrer les défauts de ce Poëme monstrueux ; & sans doute un Ouvrage qu'il est si difficile de lire, n'est pas le plus dangereux de tous pour le goût d'une Nation. Les Italiens, cependant, fidèles encore à une admiration transmise par leurs pères, ont institué une Chaire où un Professeur explique la *divina Commedia* du Dante. Il est permis de croire que ces honneurs même annoncent la chute

---

\* *Canto del conte Ugolino.*

\*\* *Canto di Francesco Darimino.*

de sa gloire, & l'on pourroit adresser aux hommes de goût de l'Italie, le Discours qu'un adorateur du vrai Dieu adressoit au Sénat d'un Peuple payen : « Vous avez élevé des » temples superbes à vos Dieux, parce que » leur présence vous importunoit, & que » vous sentiez le besoin de les chasser de » vos maisons. »

L'Arioste est un corrupteur bien plus dangereux du goût ; des Professeurs ne l'expliquent pas ; mais tous les Italiens le lisent, tous les Italiens le savent par cœur. L'Arioste est encore plus aimé en Italie que La Fontaine en France. Il est le Poète de tous les esprits & de tous les âges ; il ne séduit pas, il n'enchanté pas seulement les jeunes gens & les femmes. Dans les égaremens perpétuels de leur cœur, les femmes & les jeunes gens sont eux-mêmes sans cesse occupés à créer des amours & des événemens merveilleux qui les placent dans des situations où ils pourroient jouir de toutes les passions de leur ame. Ceux-là étoient séduits avant que l'enchanteur parut ; & l'Arioste, en bâtissant ses mondes & ses palais magiques, ne fait qu'achever & perfectionner l'ouvrage de leurs desirs & de leur imagination. Mais la séduction a été universelle : les esprits les plus sérieux y ont cédé comme les imaginations les plus faciles à égarer ; les Philosophes comme les femmes, Galilée, le créateur de la Philosophie d'observation ; Gravina, qui porta dans la Littérature Italienne, un goût formé sur les

modèles les plus purs & les plus sévères de l'Antiquité ; Gravina & Galilée mettoient tous les deux, l'Arioste fort au-dessus du Tasse. Voltaire, qui long-temps a conservé seul en France, le goût qui présida aux créations touchantes & régulières de Virgile & de Racine, regardoit l'Arioste, dans ses dernières années, comme le premier, peut-être, de tous les Poètes \*. Dans la jeunesse, où on n'a pas toujours le courage d'avouer ses goûts & ses passions, il n'osa pas le placer au rang des Poètes épiques : il le traita comme ces femmes, plus aimables que sévères, dont on va tous les jours adorer les charmes en secret, mais qu'on n'oseroit pas introduire parmi des femmes qui, aux grâces & à la beauté, joignent la sévérité des vertus & de la réputation. Mais dès qu'il a tenu le sceptre du goût, Voltaire a donné à ses penchans l'indépendance d'un Souverain, & il a appelé l'Arioste au rang où il étoit assis lui-même. Comment se persuader, en effet, qu'un Poème blesse le goût lorsqu'il inspire des passions ? Il est rempli de prodiges & d'enchantemens : oui ; mais le premier de tous les Enchantemens du Poème, c'est l'Arioste lui-même, & son génie fait

---

\* Que pensez-vous de l'Arioste ? demandait Voltaire à M. l'Abbé G. qui revenoit de l'Italie. — Que c'est un grand Poète. — Un grand Poète ! dites que c'est le plus grand de tous les Poètes. — Ceux qui auront lu l'article Épopée dans les questions sur l'Encyclopédie, ne seront pas étonnés de ce mot.

croire à tous les prodiges & à tous les enchantemens. Il a fait un mélange bizarre de tous les tons & de tous les genres : il est vrai, & je conviens même que lorsqu'on ne le fait point par cœur, lorsqu'on se rappelle l'ensemble du Poëme, sans en avoir les détails présens, on peut être tenté de dire : c'est là le tableau monstrueux dont parle Horace. Mais il m'est arrivé vingt fois de le prendre, de le relire avec cette idée, & je n'étois plus frappé que de la souplesse prodigieuse de génie qu'il lui a fallu pour être également admirable dans tous les tons & dans tous les genres ; & je voyois que s'il a mêlé tous les tons, c'est parce qu'il avoit tous les talens ; que s'il a confondu tous les genres, c'est parce que son génie étoit universel. Si vous étiez plutôt blessé des défauts du Poëme que touché des beautés & des grâces que le Poëte fait sortir du sein même de ses défauts, l'Arioste auroit tort : il auroit tort, car il ne vous auroit séduit qu'à demi. Mais si l'impression que vous recevez de son talent est si vive & si agréable qu'elle remplisse votre imagination toute entière, comment reprocher au Poëme des défauts nécessaires au Poëte pour déployer toutes les richesses & toute la variété de son génie ? Il faut en convenir : la raison seule, & la connoissance si facile des règles, ne peuyent suffire pour défendre le goût de sa seduction ; il faut des jouissances plus grandes encore que celles qu'il donne ; il faut des talens qui fassent passer

dans notre âme des impressions qui lui soient plus chères, qu'elle aime mieux recevoir & conserver. Virgile seul peut me sauver de l'Arioste, & c'est en pleurant avec Gallus & avec Didon, que je reconnois qu'il est des génies encore plus heureux que le Chantre de Roland & d'Angelique.

Il paroît qu'au milieu même de l'Italie, où cette séduction doit être plus contagieuse, il n'en a pas beaucoup coûté à M. de Sherlock pour s'en défendre. Ce n'est pas qu'il ne reconnoisse de grandes parties de talent à l'Arioste; il admire la plupart de ses comparaisons, & les exordes de presque tous ses chants: dans le genre descriptif, il lui paroît grand Poète; mais on ne trouve point, dit-il, un seul sentiment élevé & sublime dans tout le Roland furieux. Ses fictions n'ont point, comme celles d'Homère, *cette adroite fausseté* qui fait servir l'imagination à orner la sagesse. Enfin, dans la mort de Zerbine & dans les plaintes d'Olimpe, les deux seuls morceaux du Poème que l'on cite comme des exemples de pathétique, l'esprit & l'imagination du Poète se montrent encore au milieu des objets les plus touchans, & lorsqu'on ne devoit entendre que les accens de la douleur. M. de Sherlock cite ces deux morceaux, & il est impossible de n'être pas de son avis dans les critiques qu'il en fait.

M. de Sherlock ne se montre guères plus indulgent pour le Tasse. Il manquoit, dit-il,

également , & de cette facilité qui fait le charme de l'Arioste , & de cette grandeur , de ce *mens divinior* qu'on admire dans le Dante. Nous croyons qu'il seroit plus vrai de dire que le Tasse a réuni la grandeur du Dante & la facilité gracieuse de l'Arioste. C'étoit, dit encore M. de Sherlock , *un beau Génie* , mais non pas *un grand Génie*. Nous observerons d'abord qu'il est très-difficile d'attacher des idées bien nettes & bien précises à tous ces mots dont on se sert pour distinguer & séparer des qualités de talent qui semblent se toucher & se confondre. On les emploie tous les jours au hasard , parce que la plupart de ceux qui parlent Littérature , ont bien plus la vanité de juger , que le besoin de rendre avec vérité les impressions qu'ils ont reçues. Mais c'est précisément parce que M. de Sherlock s'exprime presque toujours avec beaucoup d'exactitude & de netteté , que nous nous plaindrons de ce qu'il ne nous a point fait part de ce qui , selon lui , distingue un *beau génie* d'un *grand génie*. Le choix du sujet , le plus intéressant de tous , à cette époque , pour les Peuples de la Chrétienté ; la multitude , la beauté & la variété des caractères ; l'unité de l'action & l'intérêt des épisodes ; les passages faciles & naturels de ces tableaux de haute poésie , qui ébranlent fortement l'imagination , à ces tableaux pleins de charme & de grâces qui la reposent dans une foule de sensations délicieuses ; tout an-



noncé dans la Jérusalem délivrée, la grandeur du Genie qui conçut ce Poëme à vingt-deux ans, & l'avoit exécuté à trente. Voyez dès les premières octaves : veut-il annoncer & dessiner les caractères ? « Les » yeux de l'Éternel, qui, d'un seul regard, » embrassent le monde entier, s'arrêtent » sur les Chefs des Chrétiens. » Et le Poëte a peint les Héros en vous racontant ce que le regard de Dieu découvre dans leurs âmes : ainsi son imagination vous ouvre les cieux pour vous apprendre ce qui se passe sur la terre ; & deux ou trois vers lui suffisent pour vous transporter dans cet espace de l'infini, qui semble devoir être toujours le lieu de la scène d'un Poëme épique.

Qui a égalé Homère

Dans ces destins majestueux & vastes,  
Dans ce grand art des groupes, des contrastes ?

C'est le Tasse, vous répondront presque tous les Connoisseurs, comme M. Marmonel, dans sa belle Epître aux Poëtes. Le Tasse a très-souvent, dans ses descriptions, la richesse & la magnificence d'Homère & de Virgile : il a quelquefois, dans ses discours, l'éloquence de Lucain, que Quintilien mettoit, avec tant de raison, au nombre des Orateurs plutôt qu'au nombre des Poëtes ; & dans tout ce qui regarde Armide, les beautés de ce Poëme sont d'un genre inconnu aux Anciens. En lisant tous les ouvrages du Tasse, on ne peut s'empê-

cher de penser que c'étoit un de ces génies souples & étendus, qui ont l'esprit & le talent de presque tous les genres : tel que fut Racine, dans le dernier siècle, tel que nous avons vu Voltaire, dans le nôtre. On sait que le Tasse fit un voyage en France : frappé du spectacle d'un Peuple nouveau pour lui, le Poète observa ce Peuple en Philosophe, & nous avons de lui une Dissertation sur le Gouvernement François, où il a prouvé qu'il eût pu être le Platon comme l'Homère de l'Italie.

L'autorité si imposante de Boileau, n'a pu avoir autant de force que les impressions qu'on recevoit du génie du Tasse. Quelques défauts cachèrent à Boileau une multitude de beautés; & c'est ce qui n'arrive que trop souvent aux Critiques, même les plus éclairés & les plus justes, lorsqu'on a blessé une seule fois leur goût dans ce qu'il a de plus délicat & de plus sévère.

Nous voudrions pouvoir citer ici tout ce que M. de Sherlock dit d'Homère & des grands Écrivains de la Grèce, qu'il donne pour les premiers & même pour les plus parfaits modèles. Il s'écrie : dans un endroit  
 « O Grèce ! heureuse terre ! quand tu n'au-  
 » rois produire que l'Illiade & l'Apollon du  
 » Belvédère, tu mériterois encore les hom-  
 » mages de toutes les Nations. Parmi les  
 » Peuples qui ont reçu de toi les Arts &  
 » le Génie, il n'en est aucun qui ait encore  
 » égalé tes chef-d'œuvres.

Cet enthousiasme paroît extrême & ne paroît point exagéré, parce qu'il s'exprime toujours avec une sensibilité vraie.

Les Écrivains François sont ceux que M. de Shierlock semble placer le plus près des Écrivains de la Grèce.

« Il peut paroître extraordinaire, dit-il,  
 » que, dans le moment d'une guerre de la  
 » France contre l'Angleterre, j'ose faire un si  
 » grand éloge de la Littérature Française;  
 » mais ceux qui en seront étonnés, connois-  
 » sent peu les principes de ma Nation.  
 » Quand sa Patrie a besoin de ses conseils,  
 » un Anglois est prêt à la servir de tous ses  
 » talens; quand elle a besoin de son sang,  
 » son bonheur est de le verser pour elle  
 » jusqu'à la dernière goutte. Mais il ne doit  
 » point à sa Patrie d'être injuste envers  
 » l'ennemi qu'il combat : d'ailleurs, som-  
 » mes-nous en guerre contre les hommes de  
 » Lettres de la France? Les hommes de Let-  
 » tres de toutes les Nations doivent être  
 » compatriotes: ils doivent vivre dans une  
 » éternelle paix, & rendre justice aux hom-  
 » mes de génie qui ont éclairé la terre, sans  
 » examiner si la lumière est partie de Lon-  
 » dres, de Paris, de Rome ou d'Athènes. »

Nos premiers Écrivains, sur-tout Racine & Boileau, sont appréciés & caractérisés par cet Écrivain Anglois, comme ils pour-  
 roient l'être par nos hommes de Lettres. Il justifie la langue Française du reproche que lui font les Italiens de manquer de couleur

& d'harmonie poétique; & ceux qui connoissent les vers de Racine, de Boileau, de La Fontaine & de Voltaire, peuvent croire qu'il n'a pas été très-difficile à M. de Sherlock de défendre la langue de ces quatre grands Poètes.

Mais M. de Sherlock, qui défend si bien les avantages qu'il nous reconnoît, ne paroît pas connoître encore tous ceux que nous possédons.

„ La langue Française, dit-il, ne peut  
 „ s'élever qu'au genre tragique. La Poésie  
 „ épique & lyrique feront toujours hors de  
 „ la portée, & c'est pour cela que la  
 „ France n'aura jamais de bonne traduction  
 „ de Pindare & d'Homère \*. Si les François  
 „ avoient une langue propre à l'Ode, Jean-  
 „ Baptiste Rousseau l'auroit trouvée, & il  
 „ ne l'a point trouvée : s'ils en avoient une  
 „ pour la Poésie épique, Voltaire l'auroit  
 „ fait entendre, & à chaque page de la  
 „ Henriade on reconnoît l'Auteur de Zaire.  
 „ L'Illiade & l'Œdipe de Sophocle n'ont  
 „ pas le même coloris; la Mérope de Maffei  
 „ & la Jérusalem délivrée ont deux coloris  
 „ différens; & la langue Française est inca-  
 „ pable de cette variété. Voilà pourquoi

---

\* M. de Sherlock auroit sûrement changé d'opinion s'il eût entendu quelques chants de la traduction d'Homère, par M. de Cabanis, jeune homme plein de talent & d'honnêteté, mais qu'une santé foible arrête dans ses travaux.

« Jean-Jacques Rousseau , né pour la haute  
 « Poésie, n'a jamais fait de vers; voilà pour-  
 « quoi Fénelon a écrit son Poëme épique en  
 « Prose. »

« Peu de Lecteurs François pourront être ici  
 de l'avis de M. de Sherlock; & ces idées,  
 quoiqu'elles soient fines & ingénieuses, manquent,  
 je crois, totalement, d'exactitude & de vérité.  
 D'abord, il n'est pas nécessaire, sans doute;  
 que le style épique & le style tragique soient  
 toujours différens, & il est même nécessaire  
 qu'ils soient le même toutes les fois que  
 l'épopée devient dramatique; ce qui ne sau-  
 roit, peut-être, arriver trop souvent. Le  
 style d'Eschyle ressembloit beaucoup à celui  
 d'Homère, sur lequel il s'étoit formé : &  
 croit-on qu'à Rome on n'eût pas applaudi  
 avec transport, sur le théâtre de Pompée ou  
 de Marcellus, ces reproches pleins de ten-  
 dresse & de fureur que Didon adresse à Enée  
 dans le Poëme épique de Virgile? Dans la  
 Henriade, le Sacrifice des Ligueurs, plusieurs  
 détails du massacre de la S. Barthélemy, la  
 description nouvelle, en poésie, des effets  
 de la bombe & des mines, dans les combats,  
 & plusieurs autres morceaux du même  
 Poëme, n'ont-ils pas une couleur différente  
 du style de Zaïre? M. de Sherlock, qui pa-  
 roît connoître si bien Racine, pense-t-il que  
 le récit de Thérémène, qu'on a trouvé dé-  
 placé dans une Tragédie, ne seroit pas un  
 superbe morceau de poésie dans le plus beau  
 Poëme épique? La Fontaine, dans des Fables

même, & Baileau, dans un Poëme dont le fond n'est qu'un badinage ingénieux, n'ont-ils pas déployé quelquefois toute la magnificence de couleur & d'harmonie qui caractérise le style épique dans Virgile & dans Homère? Pour l'Ode, il est un peu dur de dire que Jean-Baptiste Rousseau n'a jamais élevé sa langue au ton de Pindare & d'Horace. On peut ne pas aimer beaucoup ce Poëte; mais ceux même dont les critiques lui ont fait le plus perdre de sa gloire, ont admiré dans plusieurs de ses strophes, l'éclat des couleurs, la pompe de l'harmonie & la verve de style; & voilà sur-tout les qualités qu'exige le genre lyrique.

On ne peut pas disconvenir que les langues anciennes, fondées sur un système grammatical beaucoup plus ingénieux, plus régulier & plus hardi\*, ornées, sur-tout, d'une harmonie élémentaire qui ne laissoit jamais l'oreille indécise, ne fussent infiniment plus

---

\* Je n'ai guère vu d'Homme de Lettres qui ne convint que le système grammatical des langues anciennes est plus hardi & plus propre aux ouvrages d'imagination; mais j'en connois qui pensent que nos langues modernes sont fondées sur des principes qui leur donnent plus de clarté, qui les rendent plus propres aux ouvrages Philosophiques; & il me semble qu'on pourroit démontrer le contraire. La clarté est le grand mérite de la langue François, disoit quelqu'un à M. l'Abbé A. Dites, répondit M. l'Abbé A. que c'est son grand besbin. Ce mot est bien ingénieux & bien profond.

propres à toute espèce de poésie en général, & sur-tout à la Poésie épique & lyrique; Mais le génie & les efforts du travail ont placé quelquefois la langue de Racine & de Boileau à côté de la langue de Virgile; & ce qu'on a fait quelquefois, il n'est pas impossible de le faire encore plus souvent. Pour parler avec exactitude, M. de Sherlock devoit donc se borner à dire que le génie qui voudroit exécuter toujours aussi rapidement qu'il conçoit, est condamné par notre langue à cette lenteur de travail qui ne devroit être que le supplice de la médiocrité qui veut forcer la Nature. Quant à ce que M. de Sherlock dit de Jean-Jacques Rousseau & de Fénelon, il est bien vrai que l'un & l'autre ont répandu dans leur prose plus d'âme & d'imagination qu'il n'en faudroit, peut-être, pour produire des Poèmes immortels; mais ces qualités, qui sont les plus nécessaires pour constituer le Poète, ne sont pourtant pas suffisantes. Les formes & le rythme du vers exigent dans l'oreille un sentiment particulier qui manque souvent aux hommes doués d'ailleurs du plus beau génie poétique. Rousseau & Fénelon ont fait l'un & l'autre des vers; & il est absolument impossible d'y reconnoître les Auteurs d'Emile & du Télémaque. Il sembloit que leur génie les abandonnât lorsqu'ils lui demandoient des inspirations plus douces & plus sublimes; &, en général, toutes les fois que les difficultés de l'art d'écrire en vers n'ajoutent pas beaucoup au talent, elles l'affoiblissent.

Le croiroit-on ? M. de Sherlock, qui, dans tout son Ouvrage, n'a proposé pour modèle que les Poètes du goût le plus pur & le plus parfait ; qui ne parle pas des Anciens sans enthousiasme ; & qui regarde Boileau comme le guide le plus sûr pour les jeunes Poètes ; M. de Sherlock termine son Ouvrage par un morceau sur Shakespear, où il place ce Poète au-dessus des plus beaux génies anciens & modernes. Jusqu'à présent, on eût pris M. de Sherlock, à ses opinions, pour un François, & à son style, pour un Italien : à peine est-il question de Shakespear, qu'on ne peut s'empêcher de lui dire : *Ah ! M. de Sherlock, vous êtes Anglois !* Il n'est point douteux que tout bon Anglois ne soit persuadé que la gloire de sa Nation est attachée, en partie, à la gloire de Shakespear : leur opinion à cet égard paroît être plutôt un sentiment de patriotisme qu'un goût de Littérature. C'est pourtant une belle destinée d'avoir uni la gloire de son talent à la gloire de sa Patrie ! De pareils honneurs ne peuvent être obtenus que par des hommes extraordinaires pour le talent même, & il en faut conclure que si l'art est monstrueux chez Shakespear, le génie y est sublime.

L'Ouvrage de M. de Sherlock a excité les plus grands mouvemens en Italie : on l'a critiqué avec fureur ; on l'a loué avec enthousiasme. L'Abbé Scarpelli termine ainsi un Sonnet qu'il lui a adressé : « Horace & » Boileau, réjouis de tes discours, ont



» tourne vers nous leurs regards, & se sont  
 » écries : O Italie ! voilà ton Longin !  
 D'autres Litterateurs Italiens l'ont traité,  
 non-seulement comme un homme de mau-  
 vais goût, mais comme un méchant homme :  
 ils l'ont traité comme un étranger ennemi  
 qui seroit allé attaquer Rome dans Rome  
 même. Son Ouvrage a eu en Italie un succès  
 complet.

Pour nous, nous pensons qu'un homme  
 qui repand ainsi des lumières dans les pays  
 où il voyage pour en acquérir, doit, à son  
 retour, en rapporter beaucoup dans sa Pa-  
 trie ; & quoique nous nous soyons permis  
 plusieurs fois de combattre M. de Sherlock,  
 nous ne doutons point qu'il ne soit destiné à  
 augmenter ce petit nombre d'Ecrivains An-  
 glois qui ont commence à joindre l'élégance  
 & la régularité du goût, à la hardiesse & à  
 la profondeur du génie de leur Nation.

( *Cet Article est de M. Garat.* )

---

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe  
 du Mercure précédent.*

**L**E mot de l'Énigme est le *Canon*, dont  
 en ôtant le *c*, il reste *anon*; celui du Logo-  
 gryphe est *Écriture*, où se trouvent *Cure*,  
*ut*, *ré*, *Turc*, *écu*, *cri*, *rire*.

## É N I G M E.

**J**E ne porte qu'un nom, & pourtant j'en ai mille;  
 Mon usage est commun sans cesser d'être utile;  
 Je sers également au pauvre comme au Roi;  
 Mais près d'un sexe aimable est mon plus bel emploi.  
 Mon élégance ajoute aux charmes d'*Idalife*;  
 Sous diverses couleurs on me voit à l'Eglise:  
 J'accompagne toujours au Barreau l'Avocat.  
 Et dans le même instant ( admirez ma franchise )  
 Je suis au lit royal, & suis sur le grabat.

( Par le M\*\*\*. )

## L O G O G R Y P H E

**M**O N usage est connu dans différens climats;  
 Je suis sur-tout utile aux Pays-Bas.  
 On voit, à mon aspect, rougir plus d'une belle,  
 Témoigner de l'humeur assez mal-à-propos,  
 Refuser mon secours, me faire éloigner d'elle,  
 Et se déterminer à me tourner le dos.  
 De mes huit pieds, Lecteur, dérange l'assemblage,  
 Tu verras le trésor qu'Eglé cache à tes yeux;  
 Un oiseau distingué par son joli plumage,  
 Et par son chant harmonieux;  
 Un chemin fréquenté; les bords d'une rivière  
 Un titre qu'un seul homme a dans la France entière;

Un animal plein de subtilité;  
 Et l'air que l'on respire un beau jour de l'été.  
 ( Par M. \*\*, à Argentan, en Basse-Normandie.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*HOSPICE DE CHARITÉ*, de 62 pag. in-4.<sup>o</sup>  
 A Paris, de l'Imprimerie Royale.

C'EST sous ce titre que l'on présente au Public le développement fidèle & détaillé de l'intérieur d'un nouvel Hôpital fondé à Paris par le Roi, comme essai d'une administration économique & régulière, & fait pour servir de modèle à de pareilles Institutions.

Lorsqu'on reproche à quelques Hôpitaux la négligence, &, s'il faut le dire, la dureté qu'on y exerce envers les pauvres malades, la saleté, la puanteur, la contagion qui règnent dans l'enceinte où ils croupissent enfermés, l'horreur des lits où ils sont entassés, les mourans à côté des morts, dans un état auquel on ne peut penser sans que l'imagination se révolte, & sans que le cœur se soulève; les Apologistes de ce désordre; car il en a de très-zélés, ne manquent pas de répondre que ces maux sont inévitables; que dans de grands établissemens il doit y avoir de grands abus; que les biens des pauvres ne sauroient suffire à leur procurer un état meilleur; que les Hôpitaux leur sont ouverts,

verts, & qu'ils y arrivent en trop grand nombre pour qu'il soit possible de leur donner à tous un asyle commode & sain ; que sans les dégoûts & les dangers qui les y attendent, l'affluence seroit plus grande ; & que pour écarter au moins ceux que l'extrême nécessité n'y précipite pas, il est bon de leur présenter, comme sur le seuil de la porte, la contagion, la terreur & la mort : étrange moyen d'économiser les secours de la Charité, que de la rendre meurtrière !

Il n'en est pas moins vrai que tant qu'à ces raisons, on n'auroit opposé que des spéculations vagues, que des exemples éloignés, que des possibilités apparentes de réforme & d'économie ; l'habitude, le préjugé, la répugnance à reconnoître les torts & les erreurs passées, pouvoient faire douter encore de la solidité des projets les plus sages, les mettre au nombre des intentions louables qui ne peuvent s'effectuer, & les laisser tomber dans l'oubli, comme tout ce qu'on appelle les rêves des gens de bien.

Ce n'étoit donc pas assez que de demander la réforme des Hôpitaux, l'économie du bien des pauvres, l'amélioration de leur sort dans les asyles de charité ; il falloit prouver que ce changement si désirable étoit possible, ou plutôt en donner l'exemple ; & tel est l'objet de l'établissement dont on expose le tableau. Ce n'est plus une spéculation, c'est un fait ; ce n'est plus le calcul de l'imagination, c'est le résultat de l'expé-

*Sam. 19 Février 1780.*

F

rience & une vérité pratique, d'une évidence dont il n'est plus possible d'éluder la conviction; 1°. qu'un Hôpital de cent vingt lits est suffisant pour recevoir tous les pauvres malades de la Paroisse de S. Sulpice & du Gros-Caillou; 2°. que nonobstant les incommodités d'une vieille maison destinée à un autre usage, on a trouvé moyen d'y réunir l'ordre & la facilité du service, la propreté la plus recherchée, & la plus grande salubrité de l'air; 3°. qu'à moins de dix-sept sols par tête les malades y sont servis, soignés, nourris, traités enfin jusqu'à pleine convalescence, comme le Citoyen aisé voudroit l'être dans sa maison, avec la plus soigneuse attention dans le choix des alimens & des remèdes, ayant chacun leur lit, changeant de linge deux fois le jour, s'il est besoin, & jouissant, au moins dans cet état de faiblesse & d'infirmité, de toutes les douceurs d'une honnête abondance.

Il est donc enfin démontré, qu'avec une économie éclairée & une attention vigilante, il est possible de rendre la situation des pauvres malades beaucoup meilleure que par le passé, & à beaucoup moins de frais; qu'il est possible de leur procurer un asyle commode, un bon lit à chacun, dans des salles bien aérées, & dans des lieux où l'air, plus libre, seroit plus vif & plus salubre; & de trouver en même-temps dans la sage administration de leurs biens & l'économie de leur dépense, le moyen de suffire, avec les

mêmes fonds, à l'assistance d'un plus grand nombre. C'est ce que met en évidence le détail imprimé de l'Institution de l'Hospice de Charité.

“ Cent vingt malades seuls dans un lit ,  
” soignés avec la plus grande propreté , &  
” avec toutes les attentions nécessaires à leur  
” rétablissement , placés dans des salles bien  
” aérées , sans odeur & sans bruit , servis par  
” des Sœurs de la Charité & par un Médecin  
” & un Chirurgien logés dans la maison ; ces  
” Malades , nourris avec les alimens les plus  
” salutaires , & traités avec les drogues les  
” mieux choisies , se trouvent , après plus  
” d'une année d'épreuve , n'avoir coûté par  
” tête qu'un peu moins de dix-sept sols ; &  
” ce résultat a été tiré , en réunissant la dé-  
” pense propre des Malades , la nourriture &  
” l'entretien des Sœurs , la nourriture & les  
” gages des Domestiques , les appointemens  
” du Chapelain , les achats de linge neuf ,  
” & toutes les dépenses possibles , prévues &  
” imprévues , & en divisant cette addition  
” par les seules journées des malades .” La  
preuve de ce fait si étonnant , est l'exposé  
même de l'administration de l'Hospice. On  
y est entré dans des détails que leur objet  
rend précieux : nombre & qualités des per-  
sonnes emp'oyées au service ; fonctions de  
chacune ; ordre établi dans la maison & dis-  
tribution du temps ; conduite économique ;  
régime des malades ; tenue des livres ; pré-  
cautions pour n'admettre que de vrais indi-

gens ; soins qu'on a pris pour rendre la maison aussi commode & aussi saine qu'il étoit possible ; registre contenant l'entrée & la sortie des malades ; registre de la dépense générale de chaque mois ; détail des objets de dépense , & registre particulier , où tout est spécifié article par article , avec le prix des denrées , le nom & la demeure des fournisseurs , & la copie exacte de tous les comptes , tels qu'ils ont été signés & acquittés , mois par mois , jour par jour ; enfin journaux du Médecin , soit pour les malades soit pour les maladies. Tels sont les objets qui forment ce tableau si digne de servir de règle , & par-là si intéressant.

Nous n'en donnerons pour exemple que l'article du régime des malades ; & l'on y verra que , parmi le peuple , les gens même les plus aisés peuvent porter envie aux pauvres de cet Hôpital.

« On donne du bouillon de trois heures  
 » en trois heures aux malades à la diète , à  
 » moins que le Médecin ne le défende , &  
 » l'on y joint les tisannes & les drogues dans  
 » le temps prescrit.

« Les malades à la soupe seule , en prennent trois par jour , à six heures & demie ,  
 » à dix & à cinq ; le bouillon & la tisanne  
 » dans les intervalles , & la collation à une  
 » heure.

« Cette collation est de pruneaux , de  
 » pommes cuites , & de confitures pour les  
 » estomacs délicats.

» Les malades à la demi-portion sont  
 » transférés dans la salle des convalescens.

» On leur donne la soupe à six heures &  
 » demie du matin.

» A dix heures, quatre onces de pain,  
 » quatre onces de viande, & la sixième  
 » partie d'une bouteille de vin.

» A une heure, la collation.

» A cinq heures, le souper comme le dîner.

» Un bouillon à huit heures & demie,  
 » & de la tisane dès qu'ils en demandent.

» Les malades à la portion entière, observent  
 » le même régime, en doublant seulement  
 » la quantité de pain, de viande & de vin.

» Le Dimanche, le Mardi & le Jeudi, les  
 » convalescens ont du rôti à souper, & les  
 » quatre autres jours un ragoût de viande  
 » apprêté avec soin. »

Rien de plus encourageant, sans doute,  
 & rien de plus digne d'émulation que cet  
 exemple, pour les personnes que la con-  
 fiance publique appelle à l'administration des  
 asyles de Charité.

Ne dissimulons pourtant pas que, pour  
 obtenir le même succès, il faudroit que le  
 même esprit qui anime le nouvel Hôpital,  
 cet esprit d'ordre, de vigilance, d'applica-  
 tion continuelle & ponctuelle à tous les de-  
 voirs, régnât dans tous les établissemens de  
 ce genre; qu'il faudroit qu'une charité éclai-  
 rée, active, infatigable y présidât comme  
 dans celui-ci, & en fût le premier mobile.  
 Une discipline à la fois si régulière & si par-



fible, une administration dirigée avec tant de douceur & de sévérité, ne peut être, il faut l'avouer, que l'ouvrage d'une femme. Mais un sexe que la délicatesse & la sensibilité caractérisent & distinguent, ne trouvera point inimitable le modèle de la bonté.

Nous n'en dirons pas davantage : le respect qu'inspire la vertu modeste, ne permet pas de laisser éclater tous les sentimens qu'elle excite ; son caractère est de mériter la louange & de la craindre ; mais un hommage auquel les âmes même les plus délicates ne peuvent se refuser, c'est l'attendrissement que nous cause le spectacle de la bienfaisance ; & qui la peindra jamais plus généreuse & plus touchante qu'elle ne s'est peinte en ces mots : “ Après avoir ainsi réuni dans l’Hospice de Charité tous les secours qui peuvent dépendre du zèle & des soins, & après en avoir rendu compte ; c’est maintenant à des bouches plus éloquentes qu’il faut remettre la cause des pauvres, & qu’il appartient de la plaider. Puissent-elles vaincre les préjugés & les obstacles qui s’opposent toujours aux projets d’une bienfaisance éclairée ! & si, dans des vues aussi pures, il est permis de faire un retour sur son propre bonheur, puissent les personnes qui ont conduit cette entreprise, échapper à la douleur de voir s’évanouir les espérances qui les ont animées, & que le pauvre, soulagé & soigné dans tous les asyles de la misère, ne regarde jamais cet

» Hospice sans bénir son Souverain qui le  
 » fonda , & sans donner une larme au sou-  
 » venir de ceux qui le dirigèrent ! »

*Le Petit Chanfonnier François , ou Choix  
 des meilleures Chanfons , sur des Airs  
 connus , deuxième édition. A Paris , chez  
 la veuve Duchesne , Libraire , rue Saint-  
 Jacques , au Temple du Goût.*

Ce recueil renferme beaucoup de très-  
 jolies Chanfons , gaies , plaisantes , naïves ,  
 galantes , délicates , quelques-unes de mé-  
 diocres , très-peu de mauvaises.

*Sunt mala , sunt quadum mediocria , sunt bona plura.*

C'est conséquemment un très-bon recueil ,  
 & même le meilleur des recueils en ce genre.  
 Le succès de la première édition , qui a été  
 enlevée en moins de six mois , est d'un heureux  
 pronostic pour celle-ci , dont la partie Typo-  
 graphique est belle & soignée. La classe des  
 Auteurs morts forme la première partie , &  
 la seconde est composée de celle des Au-  
 teurs vivans. Il est à remarquer que dans  
 la première on ne trouve pas un seul exem-  
 ple de ce style entortillé , recherché , &  
 bizarrement allégorique , auquel il n'est que  
 trop aisé de reconnoître quelques écrivains  
 de nos jours.

Cave où l'on est à l'aise ,  
 Plaît le mieux à Bacchus.

F iv

*Ce goût, ne lui déplaît,  
Troit mal à Vénus :  
Le plus petit espace  
Renferme mille appas ;  
Le vin tient de la place,  
Le plaisir n'en tient pas.*

Boileau appeloit un double galimatias une phrase où l'Auteur ne se comprenoit pas plus lui-même qu'il n'étoit entendu de son lecteur. J'ai bien peur que ces deux derniers vers ne soient un galimatias de cette espèce.

## S P E C T A C L E S.

### COMÉDIE ITALIENNE.

**L**E Lundi ; 1 Janvier, Mlle *Carlina* a débüté par les rôles de *Lucette* dans *Silvain*, & de *Lisette* dans l'*Épreuve*.

Cette Actrice n'avoit encore paru sur aucun Théâtre; les espérances qu'on a conçues de ses talens nous paroissent d'autant mieux fondées que, malgré son inexpérience, nous avons cru appercevoir dans son jeu le germe des qualités les plus heureuses. Si nous ne nous trompons pas, ses succès dans l'avenir dépendent absolument d'elle. Avec de l'étude, du travail & de la réflexion, elle peut parvenir à développer ce qu'elle n'a encore laissé

qu'entrevoir, & mériter par son zèle les encouragemens qu'on a prodigués à sa timidité & à sa foiblesse.

---

Le Vendredi 4 Février, M. *Saint-Preux* a débuté dans la *Coquette Fixée*, par le rôle de *Dorante*.

Ce Comédien, qui est très-jeune encore, joint à une grande intelligence une habitude du Théâtre déjà très-étendue, & qu'il peut perfectionner; il a de la chaleur, du naturel, de beaux moyens. Nous croyons qu'il peut être fort utile à la Comédie Italienne; mais pour mériter les suffrages qu'on lui a accordés, il est nécessaire qu'il travaille à se corriger de quelques défauts; comme, par exemple, de bégayer certaines syllabes, de passer tout-à-coup d'un ton à un autre absolument opposé, de donner à sa gesticulation & à sa démarche des mouvemens brusques, & dont l'effet est toujours désagréable. Au reste, il nous semble qu'il ne lui sera pas difficile de faire disparaître de son jeu ces taches, d'ailleurs très-légères.

Nous dirons peu de chose de la *Coquette Fixée*, qu'on avoit remise, pour la première fois, le Mardi précédent; elle est dans les mains & dans la mémoire de tout le monde. Cette Comédie, qui eut beaucoup de succès dans sa nouveauté, a toujours été revue avec plaisir. Le style en est très-agréable; on y trouve des ridicules bien apperçus, présentés

avec beaucoup de finesse & de grâces. Le dialogue seul mérite des reproches; il est difficile & manque de vérité. On croit que la Princesse d'Élide a fourni à feu M. de Voisenon le sujet de la Comédie dont nous parlons. Cela peut être. Au surplus, Molière lui-même avoit pris le fond de son ouvrage dans une Pièce Espagnole, d'*Agostino Moreto*, Auteur fort estimé. La Coquette Fixée a depuis donné naissance à la Coquette Corrigée du Comédien La Noue, & lui est très-supérieure. Peut-être pourroit-on présumer aussi qu'elle a fourni l'idée d'une Comédie plus moderne, représentée il y a quelques années à la Comédie Française, avec un succès tout à la fois brillant & mérité.

---

## A C A D É M I E.

**L'**ACADÉMIE Française, dans son Assemblée du Jeudi 19 Février, a décerné à M. Court de Gebelin, Auteur du savant Ouvrage intitulé : *le Monde Primitif*, le legs annuel dont feu M. le Comte de Valbelle a laissé la disposition à cette Compagnie, & qui doit être donné à un homme de Lettres. Le choix que l'Académie a fait de M. Court de Gebelin pour le gratifier de ce legs, sans qu'il l'ait en aucune manière sollicité, est un témoignage flatteur de l'estime qu'elle a pour ses talens, pour ses ouvrages & pour sa personne.



## VARIÉTÉS.

UN Critique, jeune sans doute, a fait, dans le Numéro 4 du Mercure de cette année, pag. 187. une Diatribe assez forte contre un Auteur qu'il suppose jeune, mais qui est vieux, & qui s'est depuis long-tems livré, par état & par goût, à l'étude sérieuse des vérités historiques.

Dans cette Diatribe, l'ouvrage critiqué n'est pas précisément nommé; mais il est évident qu'on a eu en vue le *Catalogue raisonné à l'usage des Dames qui veulent étudier l'Histoire*, inséré dans le premier volume des *Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque*. Le Critique prétend que le rédacteur de ce Catalogue conseille de ne lire les Ouvrages historiques de M. de Voltaire que *pour s'amuser*. On peut lui répondre que l'Auteur critiqué a dit précisément le contraire de presque tous les Ouvrages historiques de M. de Voltaire. Voici ses termes concernant l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des Nations*. » Cet ouvrage se fait lire avec le charme » qu'un si beau sujet, traité par un si grand Écrivain, » doit inspirer; mais ce n'est qu'avec précaution » qu'on pourroit le confier aux jeunes personnes. » Rien n'est si aisé que d'abuser des opinions de » M. de Voltaire en matière d'histoire, & rien ne » seroit si dangereux. On est toujours tenté d'adopter » jusques aux erreurs dans lesquelles il est tombé, » tant son imagination est brillante, & sa » plume séduisante. »

On oppose à ce jugement celui de M. Robertson, Anglais, qui, tout en se plaignant que M. de Voltaire n'a pas cité les livres originaux, d'après lesquels il a travaillé, ajoute que cependant il l'a suivi com-

Fvj

me un guide dans ses recherches , & qu'il le regarde comme un historien savant & profond.

Quoique l'estime de M. Robertson soit d'un assez grand poids sur cette matière , ce n'est pourtant que le témoignage d'un seul homme , qui même ne garantit pas , à beaucoup près , l'exactitude des recherches de M. de Voltaire.

Il n'est pas facile de deviner quel est l'Ecrivain dont le Critique fait un si grand éloge , & qui regarde le siècle de Louis XIV comme l'ouvrage le plus complet sur cette brillante partie de notre histoire ; car beaucoup d'Auteurs en ont porté le même jugement , & bien loin de les contredire , j'ai reconnu que cet ouvrage avoit été beaucoup loué , & presque toujours avec justice : il est vrai que j'ai ajouté qu'on l'avoit aussi quelquefois critiqué , & que cette histoire devoit être lue avec précaution. Je ne pense pas que l'Auteur cité , quel qu'il soit , ni aucun autre , osassent répondre de la vérité de tous les faits articulés dans le siècle de Louis XIV. Ce n'est pas que M. de Voltaire n'ait pénétré dans les dépôts des pièces originales , & ne les ait consultées ; mais c'est qu'il n'a pas toujours apporté dans ses recherches l'esprit de critique nécessaire pour adopter ou rejeter ce qu'il a trouvé dans les sources les plus respectables & les plus abondantes.

Puisque les Mémoires d'Allrimpre & ceux du Maréchal de Berwick ont pu rectifier quelques faits consignés dans l'histoire du siècle de Louis XIV , il est donc vrai que M. de Voltaire est tombé dans quelques erreurs.

Au reste , tant s'en faut que je conseille aux Dames de lire les critiques des Ouvrages de M. de Voltaire , ni que j'annonce ces critiques comme étant toujours justes , encore moins comme agréables & bien écrites ; je fais bien qu'en les

lisant on courroit risque de s'ennuyer & souvent d'être trompé. Voici ma phrase à ce sujet : » Si quel-  
 » qu'un vouloit apprendre l'histoire dans les livres  
 » de M. de Voltaire, il ne devoit pas parcourir  
 » un seul chapitre de ses ouvrages historiques,  
 » sans avoir à côté de lui les critiques les plus  
 » sages & les plus justes qui en ont été faites ; mais  
 » comme cette façon de lire des Ouvrages char-  
 » mans d'ailleurs, suffiroit pour en rendre la lecture  
 » ennuyeuse, il vaut mieux se livrer librement à  
 » tout le plaisir qu'ils procurent. »

La preuve que je ne prétends blâmer ni critiquer l'Histoire de Charles XII par M. de Voltaire, c'est qu'entre toutes celles qui ont paru de ce Prince, dont les aventures & le caractère sont si singuliers, je ne conseille que la lecture de son Histoire par M. de Voltaire. Il est vrai que j'ai plus de confiance dans les détails de Norberg & d'Aldersfeld, parce qu'ils ont été témoins oculaires des faits qu'ils rapportent ; mais le charme que M. de Voltaire répand dans tous ses écrits ; doit lui assurer la préférence, principalement quand le sujet ne lui fournit pas l'occasion de hasarder certaines opinions.

Je conseille la lecture de l'*Histoire de l'Empire de Russie, sous Pierre-le-Grand, par M. de Voltaire*, sans restriction aucune.

Quant aux *Annales de l'Empire*, c'est le seul livre historique de M. de Voltaire duquel j'ai dit qu'on pouvoit le parcourir pour s'amuser. Voici mes raisons. J'ai conseillé comme parfaitement instructif l'*Abrégé Chronologique de M. Pffefel* ; on assure que les dernières éditions des Annales de l'Empire sont corrigées d'après cet Ouvrage : cela étant, lire les faits principaux dans l'un & dans l'autre, seroit un double emploi ; mais M. Pffefel a nourri son Abrégé d'un grand nombre de remarques importantes & essentielles pour la connois-



sance de la constitution de l'Allemagne & de l'Empire Germanique. M. de Voltaire au contraire, a enrichi ses Annales de beaucoup d'anecdotes toujours piquantes, mais quelquefois hasardées. On dit que le *sage Fleury* & le *savant & judicieux Giannone* ont été ses guides. Je mets une grande différence entre ces deux garants. Certainement *Fleury* mérite l'épithète de *Sage*; il a tenu une juste balance entre les Ecrivains Ultramontains servilement assujétis aux opinions de la Cour de Rome, & les détracteurs de la Catholicité. *Giannone* au contraire, est un de ces Auteurs partiels, dont je suis toujours tenté de me méfier. Cherchant à se faire une réputation en se déclarant contre les Papes, au milieu même de l'Italie, il a eu le courage de dire bien des vérités que ses compatriotes n'osoient pas prononcer; mais comme il affecte de multiplier les preuves de fanatisme & de superstition, & celles des usurpations des Papes, je ne voudrois pas m'en rapporter toujours à lui, ni par conséquent adopter sans examen les anecdotes que M. de Voltaire a puisées dans une pareille source; encore s'il les avoit distinguées de celles que lui a fournies le *sage Fleury*; mais c'est ce qu'il a négligé de faire.

Le Critique fait l'honneur à l'Auteur de l'*Histoire des Etablissmens & du Commerce des Européens dans les deux Indes*; de l'accoller à M. de Voltaire, pour reprocher à la *Bibliothèque historique des Dames*, d'avancer que ce livre est plus agréable qu'exact. Loin de m'excuser sur ce reproche, j'ose dire que si j'en méritois un à ce sujet, il devoit être infiniment plus grave que celui qu'on me fait. Oui, j'ai dit, & je le répète, » que ce livre est » plein d'idées Philosophiques & très-hardies, de » spéculations très-hazardées, de calculs, sur l'exactitude desquels il ne faut point compter; » que ce-

» pendant, en général, il est curieux, &c. » On oppose à cette opinion celle du Parlement d'Angleterre. Le titre d'un tel adversaire est imposant; mais il se trouve que ce ne sont que quelques Particuliers Anglais qui ont, dit-on, cité ce livre comme une autorité en plein Parlement. En vérité, si tout ce que l'on se permet de dire dans les deux Chambres de Westminster formoit autant de *Bills*, nous verrions passer dans ce pays, en force de loix, des opinions bien extraordinaires, & dont les conséquences seroient on ne peut pas plus dangereuses.

Le Critique prétend m'apprendre qu'*agréable & frivole* ne sont pas plus synonymes qu'*ennuyeux & instructif* : je le savois avant lui; &, pour le lui prouver, je vais lui expliquer comment cette distinction doit s'entendre.

La frivolité est quelquefois, mais pas toujours, compatible avec l'agrément; ainsi un Roman, un Conte, une pièce de Poésie légère, peuvent être en même tems frivoles & agréables. Mais un Ouvrage du grand genre, tel qu'une Tragédie, ou un Livre d'histoire, s'il est frivole, ne peut être agréable, parce qu'il manque des agrémens convenables à son genre. Un Catalogue raisonné tel que celui que le Critique attaque, ne doit point avoir la prétention d'être agréable; il suffit qu'il soit instructif, & que les jugemens en soient justes & concis: l'Auteur de la *Bibliothèque historique à l'usage des Dames*, n'a jamais prétendu davantage.

L'Auteur de ce Catalogue pouvoit-il s'attendre, en parlant comme il a fait des Ouvrages historiques de M. de Voltaire, à se voir accuser de ne pas rendre à la mémoire de cet homme célèbre, non-seulement les égards, mais même les honneurs qui lui sont dus. Au risque de me faire connoître plus que je ne desirerois, je dois dire que je suis depuis cinquante

ans l'admirateur de ce grand homme ; que les sentimens du plus tendre intérêt pour la personne m'ont été transmis par mon père dès ma plus tendre enfance , & que j'ai été trente ans son confrère dans une Compagnie où tout parle de sa gloire. Eh ! qui rend plus de justice que moi à ce génie brillant , qui a su embellir tous les sujets qu'il a traités ? Si j'étois plus jeune , je serois peut-être entraîné , comme tant d'autres , à adopter aveuglément toutes les opinions qu'il a tenté d'établir ; mais si je suis disposé à jurer sur sa parole en matière de goût & de style , je me croirois coupable en conseillant , comme entièrement instructifs , ses ouvrages historiques à de jeunes personnes que j'ai prétendu guider dans leurs études. Devois-je donc leur présenter le grand Voltaire comme infailible ? Non , sans doute. Ce n'est pas assez que d'admirer un Grand-Homme , & de lui prodiguer toutes sortes de louanges ; il faut savoir distinguer ses faiblesses & ses erreurs , de ce qui doit faire , sans restriction , l'objet de notre estime & de notre admiration.

O Voltaire ! c'est ta mémoire que j'interroge. Approuverois-tu que l'on portât jusques dans tes éloges l'enthousiasme aveugle , le fanatisme & la superstition ; toi qui t'es proposé pour principe constant de combattre ces monstres par-tout où tu as cru les appercevoir ?



*A Dame - Marie , près Melun , ce 20  
Janvier 1780.*

**M** O N S I E U R ,

JE viens de lire dans le Mercure le compte que vous avez rendu de la Cause du Testament *ab irato* que MM. Gerbier & Bonnière ont plaidée avec tant de succès au Châtelet : permettez-moi de vous observer que vous avez été assez mal instruit de la nature de cette affaire. On croiroit , d'après ce que vous en dites , que le testament avoit été dicté en effet par la colère , & que le Châtelet , qui l'a maintenu , a respecté l'ouvrage de la haine paternelle. Point du tout , Monsieur , le Châtelet a vu dans ce Testament un exercice légitime de la puissance que la loi a confiée aux pères de famille. Ce Tribunal a senti avec beaucoup de sagesse , que pour conserver aux enfans les bienfaits de la tendresse paternelle , il falloit conserver avec soin aux pères toute l'étendue de leur autorité. Dans la Cause dont il s'agit , un père a réduit une de ses filles à la légitime , pour la punir d'avoir fait , contre sa volonté , un mariage qui a fait le malheur de sa vieillesse. Cette légitime est de cent mille écus. On a dit : c'est donc le ressentiment , c'est donc la colère & la haine qui ont dicté ce Testament. Un père *punit-il* ses enfans sans colère ? Oui , il les punit sans colère , précisément comme la Justice punit les citoyens qui ont mérité des châtimens. L'autorité de la Loi & celle des Pères , ont le même objet ; elles ont aussi souvent les mêmes caractères. Chaque père est chargé , comme d'un devoir social , de punir dans ses enfans l'ingratitude & le mépris de l'autorité paternelle : les exemples que donne chacun d'eux dans ses foyers , raffermissent ou ébranlent la puis-

sancé de tous; & la trop grande foiblesse d'un père peut enhardir à l'ingratitude une multitude d'enfans. Non-seulement la justice doit permettre, mais elle doit donc même encourager cet exercice de l'autorité paternelle. Ah, sans doute, il en coûte à un père de mettre en vigueur tous les droits que la loi lui donne! Il est si facile d'être foible quand on a beaucoup d'amour dans le cœur! il est si doux de s'abandonner à sa foiblesse, que l'on confond toujours avec la bonté! la foiblesse est peut-être l'unique défaut que la conscience ne reproche point à l'homme. Il faut donc que la Justice remercie les pères qui auront eu le courage & la force de mettre des bornes à la tendresse naturelle qu'ils ont pour leurs enfans, pour écouter un sentiment raisonné de justice dont la société tire les plus grands avantages. Leur puissance est la seule dont l'étendue fasse trembler ceux qui la possèdent, & c'est aussi celle que la Société doit le moins craindre.

Mais faut-il compter au nombre de leurs droits le pouvoir de s'abandonner aux mouvemens de leur colère? Non, mais il ne faut pas confondre une sévérité juste & légitime, avec une colère aveugle & cruelle. Le devoir de la justice est de bien distinguer ces deux sentimens par leurs effets. La sévérité est calme & tranquille; ses mouvemens sont mesurés: elle s'exerce avec lenteur & comme à regret: toute sa conduite est raisonnée, & ses effets toujours en proportion avec les torts qu'elle veut punir. La colère au contraire est impétueuse & ardente; prête à gémir de ses vengeances après qu'elle les aura consommées; elle en jouit avec délices au moment qu'elle les exerce. Ses effets n'ont aucune proportion avec ses causes. Elle punira une négligence comme un crime; elle deshéritera un fils qui sera rentré trop tard dans la maison paternelle: elle ne pardonnera pas à un enfant de n'avoir pas reçu de

la bouche de son père une erreur dangereuse, & même d'une évidente absurdité.

Dans la Cause qu'on a plaidée au Châtelet, tout annonce la sévérité, & rien n'annonce la colère.

Le Testament n'a point été dicté par les mouvemens impétueux de la colère. Pendant plusieurs années, le père dont ce Testament est l'ouvrage, a montré avec tranquillité les sentimens qui ont dicté ses *volontés dernières*. La colère a des momens, mais elle n'a pas des années, dans l'ame d'un père sur-tout.

Dans ce Testament, les effets sont en proportion avec les causes. C'est dans l'acte le plus important de sa vie que la fille a méprisé la volonté paternelle, dans le mariage. Le père a réduit sa fille à la légitime, mais il ne l'a point exhérédée. Il a borné ses bienfaits, mais il n'en a pas tari la source. Il a exercé son autorité, mais la peine qu'il a prononcée a laissé à sa fille une légitime de cent mille écus. Il l'a enrichie encore dans ses rigueurs. L'exhérédation, voilà sur-tout dans un Testament le signe de la colère, l'exhérédation est la peine de mort dans la législation de la puissance paternelle. C'est alors que la Justice est effrayée d'avoir consenti à partager avec la volonté de l'homme, quelques effets de son autorité. C'est alors que le père & les enfans paroissent égaux aux yeux de la Justice. Le père a perdu sa puissance par le dernier exercice qu'il en a fait : ce ne sont plus que deux hommes, deux étrangers qui plaident l'un contre l'autre ; mais, je le répète encore, dans cette cause la fille a été instituée héritière d'une légitime très-opulente.

Cette Cause, comme vous voyez, Monsieur, étoit très belle ; mais qu'elle m'a paru belle sur-tout lorsque je l'ai entendu plaider par M. Gerbier ! Il y a vingt-ans à peu-près que j'ai quitté Paris pour

me retirer près de la forêt de Fontainebleau. Avocat, & né avec du goût pour l'étude des lois, j'en ai été dégoûté pour toute ma vie par l'étude de la Jurisprudence. Sensible dès ma première jeunesse à l'éloquence, dont j'étudiois les modèles parmi les anciens, j'ai été repoussé du Barreau par le jargon barbare de tous les modernes *Gautier*. Au moment que je quittois le Palais, que je renonçois à toutes les espérances de gloire & de fortune, pour venir jouir de mes goûts & de mes études dans cette retraite; dans ce moment paroissoit avec éclat au Barreau de Paris, un jeune homme que ses premiers essais mirent au premier rang des Orateurs du Barreau. Il enchantoit tous les esprits : sa discussion, pleine de sagesse & de méthode, répandoit la lumière sur les questions les plus difficiles. Dans sa bouche, le style des formes perdoit sa sécheresse pour prendre les grâces d'un organe plein de noblesse, de douceur & d'éclat. Il n'avoit pas l'ambition d'embellir ce qui ne devoit être qu'éclairé. Si un de ces Littérateurs plein de mauvais goût & de déclamation, alloit l'entendre pour juger sa réputation & son talent, il sortoit en disant avec mépris : est ce donc-là cet homme éloquent, cet Orateur ? ce n'est qu'un Avocat. Mais l'homme de Lettres d'un esprit juste & d'une ame sensible, l'homme de goût disoit toujours en l'écoutant : cet Avocat eût été à Rome le premier des Orateurs ; comme Cicéron, il eût disputé à la Grèce l'empire de l'éloquence, ou comme Hortensius, il eût été admiré de Cicéron. Si cet homme eût porté sur le Théâtre cet esprit excellent, cette imagination flexible, & cette ame toute pleine de passion & de sentimens tendres, dans Athènes il eût été Euripide ; à Paris, il eût été Racine..... Ce qui paroissoit lui manquer, eût en effet été toujours déplacé, ou dans ses causes, ou dans le Tribunal

on il parloit : il sacrifioit au goût la moitié de son éloquence. Qu'il seroit insensé d'en faire un reproche au goût ! & combien au contraire le goût doit nous paroître une qualité précieuse & presque céleste , puisqu'il exige le génie même en sacrifice ! J'aimois à me confondre souvent au milieu de la multitude qui remplissoit le temple de la Justice , pour y voir les effets de l'éloquence de ce jeune Avocat : & pour peu que sa Cause fût assez touchante pour lui permettre de faire entendre dans ses discours quelques accens de son ame , des larmes d'admiration & d'attendrissement étoient dans tous les yeux. Seul , il produisoit autant d'effet que le Poète tragique avec le secours d'une représentation théâtrale. Moi-même , quoique dans ces momens occupé à observer la foule qui m'environnoit , je ne pouvois entendre un seul de ces accens sans éprouver ce frémissement intérieur qui est l'effet le plus heureux & le plus glorieux que les arts & les talens puissent produire. Raphaël & le Corrège , en voyant la grace & la noblesse de sa figure , l'expression tantôt douce & tantôt imposante de ses regards , les mouvemens & les attitudes de sa tête , auroient eu l'idée de faire un tableau dans lequel le Dieu de l'Eloquence eût été le premier personnage. En voyant ses gestes & toute son action , Baron eût dit de lui , comme de Massillon : Voilà un Orateur , & nous ne sommes que des Comédiens. Le Client qu'il défendoit étoit toujours protégé par les vœux de tout Paris , & sa Cause devenoit celle du Public.

Vous comprenez bien , Monsieur , que ce jeune Avocat étoit M. Garbier.

Dans ma tétraite , j'ai toujours entendu parler de ses succès & de sa gloire avec le plus tendre intérêt ; & lorsque j'ai appris que des méchans avoient voulu empoisonner sa vie , je me suis trouvé



assez sensible encore dans ma vieillesse , pour donner des larmes à ses malheurs.

Heureusement j'ai fait un voyage à Paris au moment même qu'il plaidoit au Châtelet ; j'ai couru l'entendre , & je l'ai trouvé encore ce même Gerbier que j'admirois il y a vingt ans : dans un âge où je ne mets plus de prix qu'à la raison , il m'a rendu toute ma sensibilité pour l'éloquence. S'il a perdu quelque chose de son énergie , c'est pour devenir plus touchant encore & plus pathétique. J'ai vu dans les Magistrats & dans le Public le même intérêt pour sa personne , le même amour pour son talent. J'ai vu les Juges penchés sur leurs sièges , s'avancer , pour ainsi dire , au-devant de ses paroles pour les recueillir. Dans la familiarité noble qu'il a acquise par la longue habitude de parler devant les oracles des lois , son Plaidoyer ressemble à un entretien avec la Justice , & on le prendroit pour un Magistrat qui motive tout haut ses arrêts devant le Peuple assemblé.

J'ai l'honneur d'être , Monsieur , &c. M. R.

## G R A V U R E S.

**P**ORTRAIT de Charlotte - Geneviève d'Eon de Beaumont , Chevalier de S. Louis , &c. dessiné d'après nature en 1779 , & gravé par R. B. Bradel ; dédié aux Dragons de France. Prix , 3 liv. A Paris , chez l'Auteur , rue S. Jacques , maison de M. Desprez , Imprimeur du Roi. Ce Portrait , qui est d'un burin ferme & d'une exacte ressemblance , est le pendant d'un autre de Mlle d'Eon en habit de femme , & dans un âge moins avancé. On le trouve à la même adresse.

*La Matinée du 4 Juillet 1779 , à la Grenade ,* Estampe inventée & dessinée par un Amateur , & gravée par Chéreau. A Paris , chez Chéreau , rue des Mathurins.

## ANNONCES LITTÉRAIRES.

**H**ENRI IV à Saint-Quentin, Drame en prose & en deux actes, avec des notes Historiques, par M. Klairwal, représenté pour la première fois à Saint-Quentin, le Vendredi 5 Novembre 1779. Prix, 1 liv. 10 sols. A Saint-Quentin, chez François-Théodore Hautoy, Libraire & Imprimeur du Roi, sur la Place; & se trouve à Paris, chez Brocas, Libraire, rue Saint-Jacques, au Chef Saint-Jean.

*Oraison Funèbre de Catherine-Hélène de Sabran, des Comtes de Forcalquier, décédée Abbessé de l'Abbaye Royale d'Origny-Sainte-Benoîte, prononcée en l'Eglise de ladite Abbaye, le 13 Décembre 1779, par le R. P. Mesfurole, Mineur-Conventionnel, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, in-4°. Prix, 1 liv. 4 sols. A Paris, chez Brocas, Libraire, rue Saint-Jacques, au Chef Saint-Jean.*

*Observations sur le Mémoire justificatif de la Cour de Londres, brochure in-4°. de 84 pages. Prix, 2 liv. A Paris, à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins; & chez les Marchands de Nouveautés.*

*Anacréon, Sapho, Bion & Moschus, traduction nouvelle en prose, suivie de la Veillée des Fêtes de Vénus, & d'un choix de Pièces de différens Auteurs, par M. M\*\*\*. Héro & Léandre, Poème de Musée: on y a joint la traduction de plusieurs Idylles de Théocrite, par le même; ouvrage orné de 28 belles figures, vignettes ou cul-de-lampes, gravés par Maffard, in 8°. grand papier. Prix, 18 liv. Le même, pap. de Hollande, édit. magnifique, 78 liv. Le même, in-4°. beau pap. 48 liv. A Paris, chez Bastien, Libraire, rue du Petit-Lyon.*

*Description Historique & Topographique du Duché de Bourgogne*, par M. Courtepeée. Tome V<sup>e</sup>. in-8°. A Dijon, chez Causse, Imprimeur; & à Paris, chez Delalain, Libraire, rue de la Comédie Française.

*Nouveau Système de Mineralogie*, par M. Monnet, Inspecteur Général des Mines de France. Vol. in-12 de 560 pages. Prix, 3 liv. A Bouillon; & à Paris, chez Jombert, Libraire, rue Dauphine.

*Épître au Roi*, par M. Brument. in-8°. A Paris, de l'Imprimerie de Valade, rue des Noyers.

*Fragmens Élémentaires d'Histoire Grecque, Romaine, &c. ornés de Parallèles historiques, recueillis tant de l'Histoire ancienne que de l'Histoire moderne, ouvrage rédigé pour l'éducation*, par M. Maclot. Vol. in-12. Prix, 3 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue du Bacq, près de la rue de Grenelle; & chez Gueffier, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe.

## T A B L E.

|                                       |                               |     |
|---------------------------------------|-------------------------------|-----|
| <i>LA Chèvre &amp; la Souris</i> , 95 | <i>sois</i> ,                 | 127 |
| <i>Fable</i> , 97                     | <i>Comédie Italienne</i> ,    | 128 |
| <i>Conseils à un jeune Poète</i> , 99 | <i>Académie</i> ,             | 130 |
| <i>Enigme &amp; Logogryphe</i> , 119  | <i>Variétés</i> ,             | 131 |
| <i>Hospice de Charité</i> , 120       | <i>Gravures</i> ,             | 142 |
| <i>Le Petit Chanfonnier Fran-</i>     | <i>Annonces Littéraires</i> , | 143 |

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 19 Février. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 18 Février 1780. DE SANCY.

---

# MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 26 FÉVRIER 1780.

---

## PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

---

*L'HIVER, Ode Anacréontique ,  
à Mademoiselle H... G...*

QUEL Dieu vient désoler la terre !  
Phœbus se cache !... un froid mortel  
Sur la campagne solitaire  
Répand un deuil universel.

LA Nature décolorée  
Languit dans un profond sommeil ;  
Tout semble à l'aspect de Borée  
Redouter l'instant du réveil.

LES oiseaux de leur doux ramaga...  
Ne font plus retentir les bois ;  
Jonchés d'un aride feuillage ;  
Un tapis blanc couvre nos toits.

*Sam. 26 Février 1780.*

G

PRESQU'A jeun, au sein de la ville,  
 Les troupeaux rentrent étonnés ;  
 Et sous leur crystal immobile  
 Les ruisseaux sont emprisonnés.

AH ! si dans l'ennui qui m'accable,  
 Je me retrouvois près de toi,  
 Tout ce désordre épouvantable  
 Ne parviendrait pas jusqu'à moi,

A MES yeux la Nature entière  
 Se bouleverseroit en vain,  
 Si je pouvois, belle Glycère,  
 Me refugier dans ton sein,

LES roses qu'on y voit éclore,  
 En rendant le calme à mes sens,  
 Viendroient me retracer encore  
 La douce image du Printemps.

( Par M. Houllier de Saint-Remi. )

*A MM. les Amateurs de Musique, réunis  
 en Société libre à Avallon.*

Sur l'Air & avec le Refrain de l'ancienne  
 Chanson, les Médecins sont des Reveurs,  
 &c. . . . .

A M I S , plaignons tous les mortels  
 Assez insensés pour nous dire

Qu'on devoit briser les autels  
De Bacchus dans tout son empire.  
Aimable Dieu du vin, faut-il qu'on te combatte  
En dépit d'Hypocrate,  
Qui dit qu'il faut à chaque mois  
Du moins s'enivrer une fois !

SOLON, que la Grèce honoroit,  
Et qu'on met au rang des sept sages,  
Avec Minerve se brouilloit  
Pour rendre à Bacchus ses hommages.  
En buvant, il bravoit le tyran Pisistrate.  
Et suivoit Hypocrate.  
Qui dit, &c.

THALÈS, ce grand contemplateur  
Des merveilles de la Nature,  
N'en admiroit jamais l'Auteur  
Qu'au temps où la vigne étoit mûre.  
D'avance il savouroit la liqueur incarnate,  
Et suivoit Hypocrate,  
Qui dit, &c.

CLÉOBULE fut si chagrin  
De voir l'eau baigner sa patrie,  
Qu'il choisit un climat de vin  
Pour goûter la Philosophie.  
Il pensoit qu'ici bas, sans le vin rien ne flatte.  
Et suivoit Hypocrate,  
Qui dit, &c.

PITTACUS , fort & vigoureux ,  
L'emporta sur Phrion d'Athènes ;  
Ce qui le rendit va'eureux ,  
Ce fut le vin de Mytilène.

Avec un bon buveur il faut qu'on en rabatte :

Suivons donc Hypocrate ,  
Qui dit , &c.

Du Philosophe Polémon ,  
Vantons la morale profonde ;  
Etant ivre un jour , nous dit-on ,  
Il se croyoit le Roi du monde.

Il mit une couronne & fut chez Xénocrate

Crier , vive Hypocrate ,  
Qui dit , &c.

ANACRÉON , par un pépin  
Fut suffoqué , nous dit l'Histoire ;  
Quel sort pour un ami du vin !  
Il étouffa faute de boire.

Cet Auteur , favori du Prince Polycrate ,

Pensoit comme Hypocrate ,  
Qui dit , &c.

CRISIPPE , ce fin raisonneur ,  
Trépignoit à l'aspect d'un verre ,  
Et fut le plus joyeux buveur  
Que l'on ait connu sur la terre.

L'eau resserre le cœur , le bon vin le dilate ;

Suivons tous Hypocrate ,  
Qui dit , &c.

BION s'affubla d'un manteau,  
Et prit la cynique besace ;  
Mais jamais ne put boire d'eau  
Sans faire trois fois la grimace.

Quand je serois, dit-il , goûteur & cul-de-jatte ,  
Je suivrois Hyppocrate ,  
Qui dit , &c.

PHÉRÉCIDE se consolait  
De son sort avec sa gondola ,  
Et de ses deux mains la pressait  
Comme son tout & son idôle ;  
Un jour pour la remplir il vendit sa cravate ;  
Il suivoit Hyppocrate ,  
Qui dit , &c.

PIRRHON le sceptique disoit  
Que rien n'a de prix en soi-même ;  
Mais quand le vin le chatouilloit  
Il chanceloit dans son système :  
C'est fait, dit-il un jour, qu'on plaide, qu'on débatte,  
Moi, je suis Hyppocrate ,  
Qui dit , &c.

EPICURE , avant de mourir ,  
Se fit mettre dans une cuve ,  
Et donna son dernier soupir  
Au vin qu'il but dans son étuve :  
O mes amis, dit-il , Hermachus ! Timocrate !  
Suivez tous Hyppocrate ,  
Qui dit , &c.



CONFUCIUS, ce grand Chinois,  
Si réputé par sa sagesse,  
Donna les plus sévères lois,  
Mais n'a point condamné l'ivresse;  
Rien même en sa morale austère & délicate

Ne dément Hyppocrate,  
Qui dit, &c.

LULLY jamais ne composoit  
Qu'il n'eût pris du jus de la treille;  
Le feu lyrique l'échauffoit  
Quand il avoit bu la bouteille :

Sa verve, sans le vin, étoit toujours ingrate ;

Il faivoit Hyppoerate,  
Qui dit, &c.

RAMEAU, favori d'Apollon,  
N'auroit pas eu tant d'harmonie,  
S'il n'eût, comme un Franc-Bourguignon,  
Fêté le vin de sa patrie ;  
C'est en buvant qu'il fit sa plus belle Cantate,

Il suivoit Hyppocrate,  
Qui dit, &c.

VIVE à jamais tout Amateur  
Du talent du divin Orphée !  
Donnons à cet Art enchanteur  
Des flacons de vin pour trophée :  
Qu'au sein des Ris, des Jeux, amis, chacun s'ébaille,  
Et suivons Hyppocrate,  
Qui dit, &c.

CHANTONS tous ce charmant refrain ,  
 Et qu'il parcoure l'hémisphère ;  
*Vive la Musique & le Vin ,*  
 D'Apollon Bacchus est le frère ;  
 Qu'au sein des Ris , des Jeux, chacun de nous s'ébats ,  
 Et suivons Hyppocrate ,  
 Qui dit , &c.

---

*LETTRE de Frère PACOME, Hermite  
 de la Forêt de Sénar, à Frère PAUL,  
 Hermite de Paris, en réponse à celle qu'il  
 a fait insérer dans le Mercure du Samedi  
 20 Janvier dernier, relativement à l'Ou-  
 vrage intitulé : le Monde Primitif.*

FRÈRE PAUL,

JE n'aime pas trop les malices ; mais j'approuve la  
 gaîté. On peut être tout à la fois Censeur, Her-  
 mite & jovial. Je suis Hermite comme un autre ,  
 & je fais me décider à propos. Il n'en est pas ainsi de  
 ces hommes tristement laborieux , qui osent fouil-  
 ler la mine de nos connoissances , remonter jusqu'à  
 leur source , déblayer les ruines de l'antiquité , inter-  
 roger des monumens presque toujours muets , ex-  
 pliquer leur vrai langage , interpréter jusqu'à leur  
 silence , juger de ce qui n'est plus par ce qui est , en  
 un mot , contraindre , en quelque sorte , la main du  
 Temps de rétablir ce qu'elle avoit pris soin d'effacer ;  
 ces gens-là , dis-je , ne sont pas plus enclins à rire  
 que le Sigismond de *la vie est un songe*. Hé bien !  
 direz-vous , rions pour eux , & même à leurs dé-  
 pens : Soit. Diogène s'amuseoit à rouler son tonneau ,

tandis que d'autres Citoyens pouffoient péniblement la brouette pour relever les murs d'Athènes.

Mais, à travers tant de gaieté, je cherche aussi quelque lueur de raison. Il ne suffit pas de fronder un livre uniquement parce qu'il est du format *in-4°* ou même *in-folio*, il faut encore démontrer qu'il n'est pas utile; & s'il a réussi, (comme *le Monde Primitif*, par exemple) malgré l'étendue qu'il a déjà, & celle qu'il promet d'avoir encore, c'est une preuve nouvelle de ce qu'il vaut: c'étoit une épreuve de plus à subir, un obstacle de plus à surmonter. Croyez-vous, Frère Paul, qu'une Diatribe de douze pages puisse ébranler ce vaste édifice Littéraire? Serroit-il bien vrai que vous préférassiez la lettre à l'esprit de la Fable? Croyez-vous que Saturne ait mangé ses enfans, & que la bonne Rhéa soit parvenue à lui faire croire que des pierres, bien ou mal assaisonnées, étoient encore un mets de la même espèce? Croyez-vous que Jupiter se soit fait taureau pour enlever *Europe*, Cygne pour tromper *Léda*, monnoie pour séduire *Danaë*? Croyez-vous que pour repeupler le monde, Deucalion & Pyrrha n'eussent pu imaginer d'autre moyen que de jeter des cailloux par-dessus leur épaule? Croyez-vous que Persée ait emprunté les talonnières de Mercure pour délivrer Andromède? Que Bellérophon ait usé du même expédient, ou d'un autre d'égale force, pour combattre la Chimère? Croyez-vous à la Chimère? Croyez-vous qu'Hercule se soit montré si obéissant envers Euristhée, qu'il pouvoit traiter comme Cacus? Croyez-vous qu'il ait netoyé les étables d'Augias, réuni l'Océan à la Méditerranée, attaqué une nation entière pour conquérir une ceinture?... Ah! Frère Paul!... Frère Paul!... Croiriez-vous donc à ces prodiges là!

Ce n'est pas tout: voyez de combien d'horreurs, aussi incroyables que dégoûtantes, l'ouvrage de M.

Court de Gébeline débarrassé l'Histoire Primitive ? Voyez disparoître la ridicule & monstrueuse aventure de Pasiphaë , le hideux Minotaure , le tribut scandaleux que Minos exigeoit en faveur de ce monstre. Ne soyez plus étonné si l'on vous parle d'un Cécrops à deux têtes , d'un Cerbère à trois , d'un Janus à deux faces , d'un Romulus , fils de Mars , allaité par une louve , & qui tue son frère pour une plaisanterie d'écolier , après quoi rien ne lui manque pour devenir un Dieu , &c. &c. &c. Le mot est placé au bout de l'énigme ; & M. Court de Gébeline est l'Œdipe qui a trouvé ce mot. Tout s'éclaircit , tout se simplifie par sa méthode ; elle ramène tout à l'ordre naturel ; & il y auroit , sans doute , un peu d'humeur à trouver mauvais qu'on nous y ramenât. Après tout , je vois d'où vient votre erreur : vous avouez ne connoître le système de l'Auteur du *Monde Primitif* , que sur le rapport d'un de ses Disciples ; c'est dans l'ouvrage même qu'il faut l'étudier. Vous y verrez que l'étymologie n'est point la base de ce système : elle n'y figure qu'à titre d'accessoire & par surabondance , comme les hors-d'œuvre dans un festin.

De plus , l'Auteur du *Monde Primitif* n'emploie aucune de celles que vous lui attribuez dans votre Lettre. Il ne dit nulle part que Janus , ou le Soleil , épousa *flambeau cornu* , &c. Vous glissez sur les étymologies dont l'identité est palpable , & dont la découverte n'est due qu'à lui ; vous lui en prêtez de ridicules : cette rubrique n'est pas neuve , & paroîtra toujours commode à la critique. Mais qu'en peut-il résulter ? Qu'on trouve spécialement dans l'ouvrage censuré , le ridicule que le Censeur a jugé à propos d'y mettre.

J'avouerai pourtant que j'aime votre parodie ; elle est plaisante ; mais ce n'est pas la première fois qu'on a parodié plaisamment un bon ouvrage. On ne ré-

voquera jamais en doute l'existence de la Maison de Bourbon; ses fastes n'offrent rien qui passe les limites de toute vraisemblance. On y verroit plus d'un héros de cette race illustre commander à la Victoire; un autre, obligé de conquérir son Royaume, pardonner à tous ceux qu'il a soumis; un Louis XIV faisant prendre à la nation qu'il gouverne un essor envié, admiré de toutes les autres, sans pouvoir être imité par aucune; enfin Louis XVI, à peine dans son cinquième lustre, réparant les fautes, les malheurs, les abus de deux longs règnes, & préparant, avec autant de fermeté que de sagesse, la gloire & le bonheur du sien. Tout cela est grand, tout cela est sublime, je l'avoue; mais aucun de ces faits ne sort de la classe des possibilités. Si, au contraire, on attribuoit au Connétable de Bourbon, qui eut l'ame & le génie de César, ou au Grand Condé, qui eut l'audace & l'impétuosité d'Alexandre, les impraticables travaux dont la fable gratifie Hercule; si l'on ajoutoit qu'Henri IV, à l'exemple de Thésée, descendit aux enfers pour en arracher Sully & caresser Proserpine; si l'on disoit enfin que Louis XIV, nouveau Lycaon, dévorait ceux à qui il donnoit l'hospitalité, & payoit mal Apollon & Neptune, qui travailloient aux murs de son parc pour gagner de quoi vivre: avouez-le, Frère Paul, il faudroit chercher un autre sens à ce récit, ou risquer, en l'adoptant, de n'avoir pas soi-même le sens commun.

Je vois que vous regrettez la Fable: je la regrette quelquefois aussi; mais nous sommes nés sous le règne tardif de la raison; il faut écrire & parler son langage. Vous le parlez si bien quand vous frondez nos travers! peut-être vaut-il encore mieux, en bon Hermite, cultiver & manger ses racines. Laissons M. Court de Gébelin défricher les déserts de l'empire savant; les fruits utiles que son travail fait

defforre, se trouvaſſent-ils mêlés de quelques plantes hétérogènes, peu nous importe ; c'eſt toujours autant de conquis ſur la nature brute. Je n'ai point l'honneur d'être Diſciple de ce profond Ecrivain ; mais je reſpecte ſes lumières, ſon courage, ſa conſtance & ſon extrême ſagacité. Je ne ſuis qu'un ſimple Hermite comme vous, encore moins ſavant que vous, encore moins curieux de le paroître, & je vous quitte pour reprendre ma bêche & mon râteau.

Je ſuis, avec toute la cordialité qu'inspire le renoncement aux vanités humaines, très-cher Frère & Confrère Paul,

Votre, &c. Frère PACÔME,  
Hermite de la Forêt de  
Sénar.

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe  
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme eſt *Bonnet*, bonnet de femme, bonnet quarré, & bonnet de nuit ; celui du Logogryphe eſt *Seringue*, où ſe trouvent *ſein, ſerin, rue, rive, ſinge & ſerein*.

É N I G M E.

JE ne ſuis ni feu ni phoſphore,  
Et cependant je procure le jour :  
L'aurore, du ſoleil annonce le retour ;  
J'annonce celui de l'aurore.  
Par mon ſecours j'ai plus de mille fois  
D'un malheureux terminé l'eſclavage ;  
Et j'offre à tes yeux une croix,  
Pour peu qu'en quatre on me partage.

## L O G O G R Y P H E .

**F**AIT comme un capuchon , je suis un meuble utile ;  
On me voit en campagne , aussi bien qu'à la ville ;  
Quoique ce soit la nuit qu'on se serve de moi ,  
A l'Eglise , le jour , j'exerce mon emploi .  
Si tu veux de mon tout connoître l'étendue ,  
Renverse mes neuf piés . D'abord j'offre à ta vue  
Ce qu'on voit en hiver ; un péché capital ;  
Une couleur obscure ; un féroce animal ;  
La plus belle saison ; un ton de la musique ;  
Une ville de France ; un oiseau domestique ;  
Tu trouveras encore , en m'examinant mieux ,  
Le contraire de tout , deux titres glorieux ;  
Le plus beau des métaux ; une plante qui pique ;  
Un vilain mal ; un fleuve ; un habitant d'Afrique ;  
Mais si du doigt encor tu ne peux me toucher ,  
Je t'attends au moment où tu t'iras coucher .



---

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

---

*DICTIONNAIRE Universel des Sciences Morale, Économique, Politique & Diplomatique, ou Bibliothèque de l'Homme d'État & du Citoyen*, mis en ordre & publié par M. Robinet, Censeur Royal. Tome VI<sup>e</sup> in-4<sup>o</sup>. A Londres, chez les Libraires Affociés; & se trouve à Paris, chez l'Éditeur, rue de la Harpe, à l'ancien Collège de Bayeux, 1778. Prix, 10 liv. en feuilles.

CHACQUE nouveau volume de cet ouvrage, en montre de plus en plus l'importance & l'utilité, en même-temps qu'il en assure le succès. Chaque article, sans en excepter même les moins étendus, offre des observations judicieuses sur les mœurs, les loix, les institutions politiques, les opérations du Gouvernement, les différens systèmes d'administration. Nous en avons donné plusieurs exemples dans les extraits des volumes précédens. Nous nous bornerons aujourd'hui à deux ou trois titres particuliers.

ARGENT. Cet article commence par quelques réflexions morales sur l'exploitation des mines d'argent. L'humanité frémiroit d'apprendre à combien d'Indiens ce travail a coûté la vie, & par combien de forfaits l'o r



& l'argent du Pérou sont parvenus en Europe. La destruction de deux Nations qui possédoient ces métaux sans en soupçonner la valeur, & la décadence d'une troisième qui les convoitoit sans prévoir combien ils lui feroient de mal, sont pour ainsi dire les véhicules qui nous les ont apportés. L'argent, que nous arrachons avec violence des entrailles de la terre, où la Nature sembloit l'avoir caché comme pour nous en interdire l'usage, porte partout la tache de son origine. Mais les ravages qu'il cause dans l'Univers vengent bien les Nations que les avides & cruels Européens ont massacrées pour s'en emparer.

*Examen de cette question :* L'argent est-il le principe & la mesure de la prospérité d'une Nation ?

L'argent considéré comme marchandise universelle & principe de l'activité du commerce.

Liberté du commerce de l'argent. Intérêt de l'argent. Considérations politiques sur les pays où l'argent n'a point de cours.

L'Histoire des hérésies qui ont ébranlé les fondemens des États, ou qui en ont changé la face, est présentée sous un jour particulier dans plusieurs articles. La controverse en est entièrement bannie : on ne considère dans les opinions des novateurs, que leurs effets politiques, leur influence sur le sort des Sociétés civiles. C'est sous ce point de vue qu'on parle de l'*Arianisme*. Ce morceau est terminé par cette sage réflexion qu'on ne

fauroit trop répéter aux Princes & aux Magistrats. « C'est l'attention qu'on a donnée » aux nouveautés qui a produit tant de Novateurs. Qu'on n'y mette aucune importance, bientôt la mode en passera ; & ils prendront d'autres moyens pour devenir des personnages. Je compare tous ces gens-là à des champions dans l'arène. S'ils étoient seuls, ils s'embrasseroient ; on les regarde, ils s'égorgeant. »

ARITHMÉTIQUE-POLITIQUE. Cet article est un traité complet. Il faudroit lire plus de quatre cent volumes pour trouver tout ce qu'on a rassemblé ici en cent pages. On en jugera par l'exposé raccourci que nous allons en faire.

L'Arithmétique-politique n'a été réduite en sciences particulières que depuis un siècle. Des calculateurs habiles & infatigables se sont fortement appliqués à la perfectionner, & leurs ouvrages ont contribué à la rendre si célèbre & si utile, qu'aujourd'hui les plus grands Hommes d'Etat conviennent qu'elle est indispensablement nécessaire pour bien régir un pays. L'expérience nous prouve tous les jours que le Monde politique, comme le Monde physique, se règle à beaucoup d'égards par poids, nombre & mesure. L'Arithmétique Politique est née dans le terroir qui devoit naturellement la produire, c'est-à-dire, en Angleterre. Le Capitaine Jean Graunt publia en 1767 *des Observations physiques & politiques sur*

*les Listes Mortuaires*, livre plein de recherches profondes & curieuses. Les *Essais Arithmético-Politiques* du Chevalier Guillaume Petty parurent ensuite, & furent suivis d'un *Essai sur la manière & les moyens de fournir aux besoins de la Guerre*, & de neuf *Discours sur les Revenus publics*, & sur le Commerce de l'Angleterre, par un Auteur anonyme. Le petit *Traité de l'Usage de l'Arithmétique Politique*, par Davenant, contribua beaucoup à perfectionner cette Science, soit en rectifiant les calculs & les opérations de ses prédécesseurs, soit en indiquant à ceux qui le suivoient dans cette carrière, les moyens d'éviter les erreurs où ils étoient tombés. On trouve ici une analyse de tous ces Ouvrages, avec un parallèle des calculs de Petty, Davenant & Graunt. L'Auteur suit les progrès de l'Arithmétique Politique dans le dix-huitième siècle, & nous donne une idée des différens Ouvrages appartenans à cette science, publiés successivement par le Maréchal de Vauban, l'Abbé de S. Pierre, Derham, le Moivre, Halley, King, Arbuthnot, Hogdson, Maitland, Hume, Du Tot, Melon, Desparcieux, de Buffon, &c., par quelques Auteurs Hollandois, tels que Struyk, Kerseboom, S'gravesande, &c; par des Calculateurs Allemands, Zusemich, Kundmann, Bernoulli, &c.; par Dom Geronimo de Uztaritz, Espagnol; par les Suédois Fayot, Wargentín, Berch, &c.,

& en dernier lieu, par les Economistes Français, Quesnay, Mirabeau, &c.

Après cette histoire abrégée de l'Arithmétique Politique, on indique quels sont les objets sur lesquels cette Science peut & doit se porter, quels en sont les fondemens & les principes, de quel degré de certitude elle est susceptible, jusqu'à quel point elle est applicable dans la pratique du Gouvernement, enfin, qu'elles sont les opérations qu'elle emploie pour découvrir ce qu'elle cherche. Nous ne suivrons pas l'Auteur dans la discussion de tous ces points; mais nous invitons tous les Administrateurs à lire & à méditer cet article, ainsi que l'analyse de l'*Arithmétique Politique*, du Docteur Young, qui est l'Ouvrage le plus récent que nous ayons sur cette matière. Ils y trouveront les vrais principes de la méthode la plus commode des calculs politiques, avec les moyens d'assurer le succès de ces opérations qui intéressent si essentiellement la constitution fondamentale des sociétés, la subsistance des Peuples, la prospérité & la puissance des Nations en général, & le bonheur particulier de chacun des membres qui les composent.

ARÉTIN & ARISTOPHANE. On est étonné, au premier coup-d'œil, de voir ces deux articles dans un livre dont le titre annonce tant de gravité. Mais Arétin fut le Censeur des Gouvernemens & des Princes; Aristop-

phanè fut quelquefois suscitè contre les Philosophes par le Gouvernement qui les redoutoit; & il étoit important d'examiner jusqu'à quel point la Satyre peut être utile ou nuisible dans un Corps Politique. D'ailleurs Aristophane & Arétin servent à nous faire apprécier la différence des mœurs & des esprits du siècle où ils vécurent, aux mœurs & aux esprits de notre tems. S'il paroïssoit aujourd'hui un Aristophane, un Arétin, nos Princes & nos Magistrats devroient sans doute leur imposer silence. Ces hommes dont les Satyres firent alors plus de bien que de mal, feroient aujourd'hui plus de mal que de bien; l'on pourroit avoir raison de réprimer de nos jours une licence qui fut tolérée dans d'autres tems & d'autres lieux.

*A V E N I R. Jusqu'à quel point l'Homme d'Etat peut & doit embrasser l'avenir.* Il n'est pas donné à l'homme de lire dans l'avenir. Le voile dont il est couvert ne se lève presque jamais entièrement pour lui, sans doute par une sage disposition dont il ne sauroit trop se féliciter. Mais il nous est permis de partir du moment présent pour raisonner sur un avenir vraisemblable; & cette espèce d'inspection doit aussi avoir ses bornes. La raison épurée par la réflexion, & éclairée par l'expérience du passé, doit les fixer. Sans cela, plus les hommes sont doués d'un génie vaste,

plus ils seroient exposés à embrasser de trop grands espaces. Les plus grands génies seroient alors les plus dangereux à l'ordre public par la multiplicité des chimères qu'ils enfanteroient. L'imagination, que le bon-sens ne rempère pas, croyant voir les siècles futurs comme présens, bârit des systèmes qu'ordinairement la seconde génération voit périr.

Puisque ce sont des hommes qui projettent réciproquement & qui font les affaires, la mesure la plus sûre & la plus sensée de notre prévoyance doit être la vie & la durée présumée des hommes. Je dis la vie présumée, parce qu'à cet égard il ne peut y avoir de certitude; mais on peut raisonnablement calculer d'après l'âge & la santé des hommes, & le Politique n'aura rien à se reprocher dès qu'il n'excédera pas le vraisemblable.

Il est bien rare que, dans l'ordre des matières publiques, les projets survivent à leurs auteurs. Plus ils sont grands & élevés, moins ils trouvent de continuaturs, parce que communément la nature ne produit, ni ne doit de succession suivie de grands hommes. Si ces projets sont médiocres, on se fait honneur de les abandonner promptement pour leur en substituer d'autres, & souvent pourtant le passage du médiocre au grand, est lui-même une source de mal.

C'est un défaut assez ordinaire aux hom-

mes qui entrent en place, de se frayer des routes nouvelles, sans examiner si leurs prédécesseurs ont eu tort ou raison. Chacun a la manie de vouloir être original, & l'on se croit peu honoré par le mérite de bien continuer un ouvrage bien commencé. C'est un des plus grands inconvéniens de l'instabilité des ministères. Le premier mot de Richelieu entrant au Ministère, annonça que *le Conseil avoit changé de maximes*. Tous n'ont pas la vanité de l'annoncer publiquement; mais beaucoup ont la foiblesse de le croire intérieurement, & l'indiscrétion de s'en faire un principe.

Il est vrai en général que l'homme public doit considérer l'Etat comme ne devant jamais finir : ce qui s'entend de la constitution fondamentale des Etats. Quant à la politique extérieure, & même au régime intérieur à certains égards, ils ne peuvent point se mesurer sur cette espèce d'immortalité. Il est un milieu entre aller, comme on dit, au jour le jour, ce qui formeroit un diamètre trop court qui excleroit toute prévoyance, ou embrasser des espaces imaginaires, & prétendre asservir à ses idées des hommes qui vivront dans cent ans. Qu'il y ait, même dans l'ordre des intérêts politiques, des points fixes & permanens, il n'en est pas moins vrai que les ressorts qui peuvent contribuer à leur permanence, dépendant d'un mobile passager qui est l'homme, il en faut conclure

que la vraie mesure des vues sentées doit être la vie civile & naturelle des hommes publics.

C'est ce que l'on prouve d'une manière sensible par des exemples tirés de l'Histoire Ancienne & Moderne, & par des applications naturelles à divers événemens politiques, prévus judicieusement par des Hommes d'Etat dans différentes circonstances délicates.

AUTORITÉ. *De l'Autorité en général, de sa nature & de ses principes, de ses espèces & de leurs fondemens. Autorité naturelle. Autorité Civile & Politique. Autorité de la Nation. Autorité Suprême.* Cet article, aussi étendu que l'importance de la matière l'exige, discute, avec une franche & honnête liberté, plusieurs questions de droit public, & pose des principes qui acquièrent tous les jours plus d'évidence, & que les Gouvernemens sages & modérés adoptent d'autant plus volontiers, qu'ils sont propres à leur donner de la stabilité, & à les mettre à l'abri des révolutions fatales qu'occasionne quelquefois la licence d'une part, &, de l'autre, l'abus d'une autorité excessive. Ce morceau est d'une touche sere & sage tout-à-la-fois. L'Auteur n'oublie jamais ce qu'il doit aux Souverains, ni ce qu'il doit à la dignité de l'homme.

( Nous parlerons succinctement, dans un des Mércures suivans ; des Tomes VII, VIII, IX, X & XI. qui ont paru depuis la composition de cet Extrait. )



**RECUEIL** de tous les Costumes des Ordres Religieux & Militaires de toutes les Nations \*, avec un Abrégé Historique & Chronologique, enrichi de notes & de planches coloriées, par M. Bar.

C'est aux bontés dont M. Bignon, Bibliothécaire du Roi\*, honore l'Auteur, que cet ouvrage doit son existence. Ce n'est pas simplement une compilation de tous ceux de ce genre, il offre encore des parties neuves, tous les faits que les Auteurs ont négligés, & la correction des erreurs qui leur sont échappées.

Les citations nombreuses des Écrivains que l'Auteur a consultés, prouvent le travail immense auquel il s'est livré: la chronologie est observée dans chaque article avec le plus grand soin; cette attention étoit d'autant plus nécessaire, que tous ceux qui ont couru précédemment cette carrière, l'avoient fort négligée.

D'ailleurs, aucun Auteur n'a traité *ex professo* cette partie des Costumes; les uns ne les ont donnés qu'en partie, d'autres, & c'est le plus grand nombre, ne les ont présentés que comme accessoires de leur histoire, soit Monastique, soit Militaire ou autre. M. Bar donne non-seulement

---

\* Cet ouvrage comprendra tout ce qui tient à la Religion & au Militaire de toutes les Nations.

les Costumes anciens & modernes de toutes les Religions en général, avec les détails qui leur sont propres, & ceux des Ordres Militaires, Réguliers ou Séculiers de toutes les Nations existantes, & qui ont existé; mais il y joint encore un abrégé historique & chronologique de leur origine, leur progrès, leur décadence, & de la suppression de ceux qui n'existent plus.

L'accueil que le Public a fait aux onze cahiers qui ont déjà paru de ces Costumes, est une preuve non équivoque qu'il en désire la continuation, & le débit même des exemplaires contrefaits semble être un nouveau garant du succès de l'ouvrage. Il a été honoré des suffrages de plusieurs Savans, & l'on doit espérer que l'Auteur s'efforcera de mériter de plus en plus des suffrages si flatteurs.

Nous observerons qu'on n'auroit pu éviter la monotonie, si l'on eût adopté une marche chronologique dans la distribution des livraisons de cet Ouvrage; c'est pourquoi on ne s'est astreint à aucun autre ordre, qu'à celui de mettre ensemble toutes les parties qui ne doivent pas être séparées.

Nous croyons que l'exactitude que l'Auteur met dans l'exécution de ce Recueil, ne laissera rien à désirer aux Amateurs. Ils y trouveront les blâsons, étendards, drapeaux, enseignes & autres marques caractéristiques, très-scrupuleusement représentés. Toutes les figures sont gravées à l'eau-forte, & coloriées sur papier d'Hollande, de format *in-fol*,

Le prix de chaque cahier est de 15 liv. pour les Souscripteurs seulement. Quoique cet ouvrage ait déjà coûté considérablement à l'Auteur, il ne demande aux Souscripteurs d'autre avance que de s'engager par écrit à prendre & à payer les cahiers à mesure qu'ils paroîtront; & s'il exige cet engagement par écrit, ce n'est que pour pouvoir fixer le nombre des épreuves qu'il doit tirer, & non pour donner des entraves au Public, qu'il ne veut lier que par l'intérêt qu'il se flatte de répandre de plus en plus sur son ouvrage.

Les personnes qui ne voudront pas déboursier 166 liv. pour le prix des onze cahiers qui sont au jour, pourront se les procurer en payant seulement le premier cahier double, & les autres de même; c'est-à-dire, qu'elles donneront 30 liv. en retirant les onze cahiers qui paroissent, & en retirant le douzième, 30 autres liv., ainsi de suite jusqu'au vingt-deuxième cahier.

On souscrit à Paris, chez l'Auteur, rue du Roi-Doré, au Marais, & chez tous les Libraires des grandes villes de l'Europe.

Pour mettre les Étrangers en état de se garantir du brigandage des contrefacteurs, on les prévient que tous les cahiers qu'ils recevront seront signés & paraphés de l'Auteur.

Les Libraires étrangers sont traités très-favorablement.

*Nota.* Le premier Tome de ce Recueil contient,

contient , entre autres Ordres , celui des Templiers , dont les figures & l'histoire paroissent traités avec beaucoup de soin , & celui des Mameluks , qui ne paroît pas moins intéressant , ainsi que plusieurs autres , sur lesquels les bornes de ce Journal ne nous permettent pas de nous étendre.

*LE Lord Anglois & le Chevalier François ,*  
Comédie en un Acte & en vers , représentée par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi , le 23 Décembre 1779 , par M. Imbert. in - 8°. A Paris , chez Pissot , Libraire , quai des Augustins.

On peut définir le Théâtre , un grand atelier , où l'on voit une toile toujours tendue , sur laquelle le Génie vient , quand il lui plaît , former une galerie de Tableaux. Le Spectateur est-il content ? Il n'en faut pas demander davantage à l'Auteur. Plus ou moins d'intérêt , plus ou moins d'ensemble , une plus grande machine , tout cela est critique de métier , & nous n'en ferons point aujourd'hui. Des détails heureux , une versification aisée , un dialogue pur & facile , un excellent ton ; voilà ce qu'on trouve dans l'ouvrage de M. Imbert. L'Auteur avoue , dans sa Préface , qu'il n'a point eu la prétention de faire un chef-d'œuvre. Le fond de sa Pièce est une petite hostilité contre les Anglois , que les circonstances permettoient. On doit la

Sam, 26 Février 1780.

H

mettre dans la classe de ces à-propos qui ont produit *Heureusement*, *l'Oracle*, &c.

La tendresse du Chevalier François & du Lord Anglois pour Mde de Merville, jeune Veuve, est le pivot sur lequel roulent tous les détails. Mde de Merville, qu'un premier hymen a rendue prudente.

De mon premier Hymen, s'il faut être sincère,

Le souvenir m'alarme trop: enfin

On peut toucher mon cœur sans obtenir main,

Il me faut un époux digne de ma tendresse,

Qui même n'aimant plus puisse me plaire un jour,

Plus d'un amant, doux, ardent tour-à-tour,

Complaisant, généreux, tendre pour sa maîtresse,

Perd toutes ses vertus en perdant son amour,

Puisque l'amour est un charme qui cesse,

Je veux dans mon époux, aux vertus affermi,

Quand je perdrai l'amant, retrouver un ami.

On devine déjà que Mde de Merville mettra les deux rivaux à l'épreuve. Elle s'intéresse au sort d'un vieillard Anglois malheureux. Le Chevalier & le Lord promettent de venir au secours de l'infortuné. Honorine, ( la Soubrette ) qui protège le Lord, vient dire au Chevalier, dans le moment qu'il dénoue les cordons de sa bourse, que le malheureux est Anglois; Dumont, valet du Chevalier, dit en même temps au Lord, que le vieil-

lard est François : à ce mot, le Lord, qui avoit déjà donné une lettre de recommandation, la reprend & la déchire :

Il est malheureux.... mais François.

Le Chevalier dit à Honorine :

Il est Anglois,

Mais il est malheureux. Portez-lui cette bourse ;

Et sa place, il l'aura. Je cours tout de nouveau.

Mde de Merville, témoin de cette générosité, accorde la préférence au Chevalier, & finit en disant au Lord :

Telle est de nos climats la maxime chérie,

Et nul de nous ne voudroit en changer,

Que la haine de l'étranger

N'est point l'amour de la patrie.

Maintenant, qu'il nous soit permis de citer les vers heureux & les détails qu'on trouve dans cette Pièce :

A propos de projets. Ce soir, quels sont les miens ?

Des Spectacles du jour la feuille va m'instruire.

Hem ! aux Italiens, voyons les Trois Fermiers...

Alceste à l'Opéra, hem ! aux François Zaire ;

J'irai voir Jeannot.....

## SCÈNE IX.

MILORD ET LE CHEVALIER ;

LE CHEVALIER.

Madame de Merville est aimable.

H

Charmante.

LE CHEVALIER.

Une raison si douce ! un cœur si généreux !

Des préjugés elle est indépendante,  
Elle aime son pays, accueille l'étranger.

MILORD.

L'accueille ? le distingue.

LE CHEVALIER.

Ah ! distinguer me semble  
Un peu fort.

MILORD.

C'est le mot ; mais le François rassemble  
Tant de moyens de plaire ! Il peut bien s'en venger ;  
Car c'est un jeu pour lui d'entasser des conquêtes,  
De subjuguier des cœurs & de tourner des têtes.

LE CHEVALIER.

Ah ! ceci sent un peu l'hostilité ; Milord.

Au reste, elle est de saison ; car la guerre

Entre la France &amp; l'Angleterre

Se ranime.

MILORD.

Oh ! cela deviendra bien plus fort.

LE CHEVALIER.

Je l'espère ; mais je m'étonne  
Qu'en ce moment vous restiez à Paris.

MILORD.

Vous devez en être surpris ;

Mais de nous, malgré nous, souvent le sort ordonne.  
Vous même, lorsqu'ailleurs on cueille des lauriers ...

LE CHEVALIER.

Moi, j'attends de l'emploi pour suivre nos guerriers;  
C'est un exil pour moi, je brûle qu'il finisse;  
Et tout honteux de vivre en nos foyers,  
Mon repos devient mon supplice.

MILORD.

Tel est votre devoir. Le mien,  
C'est de voler bientôt où l'honneur me rappelle.  
Par bonheur ma Patrie a sans moi son soutien,  
Dans le corps des guerriers qui combattent pour elle:  
La valeur sert beaucoup, le nombre n'y fait rien.

LE CHEVALIER.

Ne croyez pas, Milord, qu'à ce panégyrique  
J'oppose la satire ou l'éloge ironique:  
Le cœur d'un vrai François, à la raison soumis,  
Sait être juste, & même envers ses ennemis.  
Jetez les yeux, Milord, sur nos jeux dramatiques,  
Parcourez nos romans sérieux ou comiques:  
Comment vous ont dépeints nos Auteurs complaisans?  
Tristes, mais généreux; brusques, mais bienfaisans;  
Et des vertus partisans fanatiques.  
Mais il est un peuple haïeux,  
Qui, sur son théâtre cynique,  
Traîne avec volupté, sous des masques hideux,  
Ses rivaux qu'il dévoue à l'insulte publique;  
Pareil à ces enfans, dont le courroux trop vain,



Sur un pédant armé n'ose porter sa main ;  
 Et de qui la rancune à l'écart enhardie ,  
 Outrageant son portrait qui ne sent aucun mal ,  
 Croit en insultant la copie  
 Se venger de l'original.

Le Public a saisi , dans le trait suivant ,  
 l'allusion à M. d'Estaing. C'est Mylord qui  
 parle.

Le sort a déchaîné vingt fâcheux après moi ;  
 Par exemple , j'ai vu Madame de Semine ;  
 A peine à son boudoir j'ai le temps de monter ,  
 Sa Marchande de Modes , habile à caqueter ,  
 Tout en louant mon goût , d'un air galant & fade ,  
 Vient vite ment me consulter  
 Sur des chapeaux à la Grenade.

On a applaudi la tirade suivante , qui est  
 très-caractéristique.

. . . . . L'Anglois  
 Qui dédaigne par air , qui brave par système ,  
 Fronçant toujours nos goûts , qu'il voudrait imiter ,  
 Et méprisant Paris , qu'il ne peut plus quitter ,  
 N'écoutant jamais rien que ce qu'il daigne dire ,  
 Ou s'il vous applaudit , vous payant d'un sourire ,  
 Qui naissant avec peine , expire tout d'un coup ;  
 Parce qu'il parle peu , croyant penser beaucoup ;  
 Qui , dupe de l'orgueil dont son ame est nourrie ,  
 Croit vanter l'Angleterre en se disant Anglois ,

Patriote en discours, égoïste en effets,  
Qui n'aimant que lui seul, étoit aimer sa patrie.

Cette Pièce est la première nouveauté que les Italiens ont mis sur leur Théâtre, depuis qu'il leur est permis de donner des Comédies. Le Public s'est apperçu que les Comédiens en étoient à leurs coups d'essais. La Comédie de M. Imbert n'y a pas gagné; sur le Théâtre François, Mde de Merville, le Chevalier & le Valet, dans les mains de Molé, de Mde Préville & Dugazon, auroient paru des rôles très-brillans. Il sera aisé de multiplier nos Théâtres; sera-t'il aussi facile de multiplier les bons Auteurs?

On convient cependant des talens de Clairval & de Mlle Pitrot; plus d'exercice les mettra sans doute au niveau de l'ancien Théâtre.

**LA COMTESSE D'ALIBRE**, ou *le Cri du Sentiment*, Anecdote Française, par M. Loaisel de Treogate; avec cette épigraphe :

*La Nature frémit, l'Humanité pleure & la Raison se tait.*

in-8°. A la Haye, & se trouve à Paris, chez Belin, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle du Plâtre.

Si la sensibilité est le principe le plus fécond en vertus, si elle nous porte à l'amour de nos semblables, si elle est l'antidote de la

H iv.

frivolité, de la coquetterie & de l'égoïsme; pourquoi ne pas chercher à étendre son empire; pourquoi s'élever contre des ouvrages dont la teinte sombre & touchante porte à la sensibilité? Pourquoi proscrire un genre intéressant pour beaucoup de personnes, dont l'âme tendre & réfléchie aime à se nourrir d'Ouvrages analogues à leurs sentimens? Malheureux qui raisonne toujours, & ne sent jamais que les défauts!

Ce n'est donc point aux gens de Lettres; ni aux gens d'un goût sévère, que nous offrons ce Roman; ils n'y trouveroient pas ce qu'il leur faut. Mais il y a plus d'une classe de Lecteurs: il en est qui cèdent bonnement aux impressions qu'ils reçoivent, sans chercher à les détruire par des raisonnemens, & qui adoptent sans examen un genre quelconque dès qu'il leur fait plaisir, & les instruit en les intéressant. C'est à ceux-là que nous pouvons dire: *Lisez la Comtesse d'Alibre*. Vous trouverez dans cette Anecdote des fautes de style, de goût, d'invention, de vraisemblance, & beaucoup de plaisir.

Les bornes qui nous sont prescrites ne nous permettent pas d'entrer dans les détails d'une exacte analyse. Nous nous arrêterons à l'examen du principal caractère, qui est celui de Lucile, ou de la Comtesse d'Alibre: ce caractère est dans la nature. Ce n'est point un de ces modèles de perfection idéale, qui ne sont que des êtres de raison. Lucile est douée d'une extrême sensibilité: on voit d'a-

vance que cette sensibilité, qui d'abord fait son héroïsme, peut la conduire par degrés aux plus grandes faiblesses. En sacrifiant le penchant de son cœur, elle s'immole pour un père dont le trépas inattendu lui enlève le fruit d'un si noble sacrifice. Alors, abandonnée aux mauvais traitemens d'un mari barbare, il est bien naturel qu'elle soit accablée de son esclavage, & qu'elle regrette plus vivement un amant adoré. Tous les incidens préparent sa faiblesse & la justifient en quelque sorte. La solitude où la laisse un époux brutal, loin d'adoucir ses ennuis, ne fait que les accroître, en lui donnant plus de liberté pour s'occuper de ses malheurs, plus de momens d'abandon pour se nourrir de la passion qui dévore sa vie, en lui montrant la continuelle image d'un avenir qui n'a que des douleurs à lui présenter. Milcour arrive dans ces instans où l'ame de Lucile, perdue dans un chaos de doutes & de réflexions contraires, ne fait plus où elle doit se fixer; ne fait plus, pour ainsi dire, s'il est des devoirs, s'il est un prix pour la vertu, puisqu'elle est si mal récompensée & en quelque sorte punie de la sienne. En ce cas, un Amant qui prie est un tyran qui se fait obéir : la voix du sophisme devient celle de la raison dans sa bouche. Les illusions de l'amour achèvent de s'emparer puissamment du cœur de la Comtesse, déjà ébranlé par ses propres réflexions, & à demi vaincu par le plaisir de revoir ce qu'elle a de plus cher au monde.

H v

La peinture de leur bonheur momentané est intéressante : elle repose un moment l'imagination du Lecteur sur des idées plus douces. Mais l'Auteur a soin de ne faire que glisser sur l'image du plaisir ; il n'y appuie point ; & l'on peut dire que si Lucile a eu trop de foi bleffe, sa punition est terrible. Le Comte la fait enfermer dans un cachot avec l'enfant ne des suites de sa fatale passion, " pour » la contraindre, ou de manger le fruit de » ses entrailles , & de périr ensuite dans les » horreurs de l'épouvante , ou d'expirer » avec lui dans les agonies de la rage. » L'Auteur a cru, sans doute, que les Lecteurs d'aujourd'hui, accoutumés aux secousses du style emporté de nos Modernes Youngs & à leurs sombres imaginations, avoient besoin d'être électrisés fortement. Des émotions, même extraordinaires, ne lui ont pas paru suffisantes ; il lui falloit des convulsions. Nous espérons qu'il nous pardonnera à ce sujet quelques réflexions générales dont il n'est tout au plus que l'occasion, & qui ne nous sont dictées que par l'intérêt du bon goût, & par celui que doit inspirer un Littérateur sensible & honnête, " qui, selon ses » propres expressions, ne demande que des » lumières , & qui les reçoit avec reconnaissance quand elles sont dictées par la » décence & par la bonne-foi. » Il est des excès, même dans le genre terrible, qu'une certaine convenance doit proscrire. Ce sont ces atrocités révoltantes, ces scènes d'hor-

teurs qui répandent sur notre ame une mélancolie sombre & farouche : ce n'est plus du pathétique, c'est de l'horrible. L'Auteur, en ces occasions, a beau dire que sa plume se détrempe dans ses larmes, qu'elle lui échappe des mains : le Lecteur n'éprouve qu'une horreur sèche. Le cœur est serré, mais non pas attendri; on frémit & on ne pleure pas; l'émotion que l'on ressent alors n'est plus un plaisir, c'est une angoisse; & malheureusement il n'y en a déjà que trop dans la vie, sans qu'il soit besoin de s'exalter par être pour en inventer d'imaginaires.

*BIBLIOTHÈQUE Universelle des Romans,*  
Nouvelle Édition.

LA profonde ignorance de la plupart de nos Poètes, les connoissances superficielles de plusieurs autres de nos Littérateurs, & peut-être la perfection même de quelques Ouvrages modernes, où les recherches se trouvent distribuées avec plus d'intelligence & de goût que dans ceux de nos anciens Auteurs, avoient fait accuser notre siècle de frivolité; on reprochoit aux Gens de Lettres leur dédain pour l'érudition, & au Lecteur son indifférence pour ceux qui cultivoient encore un genre aussi pénible qu'infructueux en apparence. Mais il semble que ces reproches & ces injustices vont bientôt disparaître : une émulation plus active s'empare des esprits, on commence à ne plus

Hvj

redouter l'aspect des érudits; on ose remonter aux sources, on étudie les anciens monumens, on rapproche les faits, on balance les autorités, on compare, on décompose les langues, on en tire de nouvelles lumières; insensiblement le chaos de l'histoire & des opinions humaines se débrouille. Que de lumières ont déjà répandus sur nos lois & nos usages les Montesquieu, les Mably, les Sainte-Palay, &c. ? Jamais notre ancienne Littérature fût-elle mieux connue qu'elle l'est aujourd'hui par l'*Histoire des Troubadours*, par le *Recueil des Fabliaux*, par les *Annales Poétiques*, & sur-tout par la *Bibliothèque Universelle des Romans* ?

Cette dernière entreprise, en occupant un grand nombre d'Ecrivains, fait renaître chez eux l'amour du travail & le goût de l'érudition; obligés de déchiffrer nos vieux manuscrits, ils y découvrent une multitude de choses inconnues jusqu'à ce jour; assujétis à méditer sur les créations désordonnées du génie encore brut & sauvage, mais fécond en traits heureux, ils y observent la langue dans son enfance, les progrès de l'Art, l'état des mœurs & de la civilisation, les caractères distinctifs des peuples & des siècles. En s'exerçant à resserrer ces peintures romanesques dans un espace plus convenable; nos jeunes Ecrivains s'accoutument d'ailleurs à la précision, à la méthode, à l'élégance du style. On en a eu déjà plusieurs exemples dans les premiers Volumes de cette riche col-

lection; l'*Histoire du petit Jehan de Saintre*\* doit sur-tout leur servir de modèle; & si l'on continue de seconder le zèle & l'intelligence du chef de cette entreprise, nous nous approprirons enfin tout ce qui existe d'intéressant sur cet objet; mais le succès d'une telle entreprise dépend encore plus du Public que des Gens de Lettres. Ce n'est qu'à l'aide des Souscriptions qu'il est possible de faire face aux frais immenses qu'exige ce pénible travail. Aussi le Rédacteur de cet Ouvrage a-t'il renoncé à son intérêt actuel, pour déterminer les Souscripteurs à seconder ses louables efforts. Voici les avantages & les conditions qu'il leur offre pour la dernière fois.

LORSQUE l'on annonça, il y a quatre mois, par des Avis multipliés, que l'on pourroit se procurer *gratis* les quatre premières années de la *Bibliothèque universelle des Romains*, en souscrivant en même tems pour la cinquième & la sixième année, on dut croire que deux mois accordés au Public étoient plus que suffisans : on a excédé le terme prescrit; & cependant beaucoup de personnes se plaignent de la résolution prise de ne plus donner cet Ouvrage à des conditions aussi douces. Il est vrai que lorsque l'Avis fut publié, la plupart des Citoyens étoient à la campagne, & qu'ils ont pu être instruits tard des propositions avantageuses qu'il renfermoit. Dans cette supposition, on se détermine à donner une nouvelle preuve de son zèle au Public.

Pour Paris, le *gratis* subsistera jusqu'au 10 de

---

\* On en rendra compte dans un des prochains Numéros du *Mercur*.



Mars inclusivement, & pour la Province jusqu'au 30 du même mois. On paiera donc 24 livres pour les soixante-quatre Volumes, formant les quatre premières années, & pour les seize qui doivent être publiés dans la cinquième, dont onze ont déjà paru; & 12 livres sur la sixième année qui commencera au premier Juillet prochain.

Les personnes de la Province qui voudront recevoir par la poste les cinq derniers Volumes de la cinquième année, paieront 38 liv. 10 sols, au lieu de 36, 2 liv. pour les frais d'emballage des soixante-quinze premiers Volumes, si elles veulent les recevoir par la Messagerie; & les frais de transport seront également à leur charge. En Juillet prochain, elles paieront seulement 20 liv. pour les seize Volumes qui paroîtront dans la sixième année; & elles les recevront francs de port par la poste.

Pour Paris, comme pour la Province, les soixante-quatre premiers Volumes donnés *gratis* seront livrés en feuilles. Les personnes qui voudront les recevoir brochés, paieront un écu de plus; conséquemment, 39 liv. à Paris; 43 liv. 10 sols en Province.

Le Public est averti qu'après les termes du 10 & du 30 Mars, les quatre premières années seront irrévocablement vendues 30 liv., & ne seront jamais livrées, à ce prix, qu'aux personnes qui souscriront en même temps pour la cinquième année, & paieront conséquemment, en sus, 24 liv. Il est tems que le Propriétaire de la *Bibliothèque des Romans* mette des bornes à son zèle; & qu'un Ouvrage accueilli favorablement, & dont chaque nouvelle édition coûte 40,000 liv., ne l'expose pas à des pertes sensibles.

Toute Lettre qui ne sera pas affranchie restera à la Poste. Le Bureau est rue neuve Sainte-Cathe-

## SPECTACLES.

---

### COMÉDIE ITALIENNE.

LETTRE de M. COLALTO à MM. les  
Comédiens Italiens.

*Des Champs Élysées, ce.... \**

**J**E n'examinerai point, mes chers & anciens Camarades, si vous avez pris avec mes Compatriotes, le seul parti qui vous restât à prendre ; s'il n'en est pas quelques-uns que vous auriez pu ou dû conserver ; j'aime à croire que le bien général de votre Spectacle vous a forcés de sacrifier quelques intérêts particuliers ; en un mot, je suppose que vous avez tout fait pour le mieux. Nous autres morts, nous avons l'esprit porté à l'indulgence, & nous serions fâchés de donner des torts aux vivans, qui n'en ont déjà que trop ; d'ailleurs, j'ai toujours du faible pour vous, & cet attachement est entretenu par des actions qui vous honorent & que j'apprends ici de tems en tems. Je vous écris donc pour vous féliciter de vos succès dans un genre que vous aviez perdu, & dans lequel heureusement vous venez de rentrer. Vous voilà véritablement Comédiens ! Déjà chers à la Nation, vous allez le devenir davantage en faisant revivre pour elle des

---

\* Il y a plus de trois mois que cette Lettre est à l'impression ; quoique des circonstances en aient un peu retardé la publication, on n'a pas cru devoir la supprimer.

Auteurs oubliés; en lui remettant sous les yeux des ouvrages qu'elle regrettoit; enfin, en offrant au génie comique de nouveaux moyens de se faire connoître, en lui r'ouvrant une route qu'on croyoit à jamais fermée; abus qui ne pouvoit à la longue qu'anéantir le talent des Auteurs & des Acteurs.... Tout est réparé... Vous êtes zélés; le succès commence à répondre à votre zèle; les Spectateurs sont indulgens: redoublez de courage, fouillez dans cette nouvelle mine, creusez-là, enrichissez vous avec discernement des refus d'une Troupe qui fait les plaisirs de la capitale; mais chez laquelle, comme dans les grands Empires, les richesses Littéraires & les succès réitérés ont produit l'engourdissement, l'orgueil & la division. C'est lui rendre service que de lui offrir des rivaux redoutables; en augmentant vos talens, vous la forcerez à regretter, peut-être à reprendre son premier éclat; & le Public ne pourra que profiter de ce combat d'émulation & de gloire.

Gardez-vous de négliger le genre charmant où vous avez toujours si bien réussi toutes les fois que vous avez voulu y consacrer votre temps & vos talens: depuis que je vous ai quittés, j'ai appris avec douleur que le relâchement s'étoit introduit parmi vous, Songez-y bien, mes chers amis; vous en feriez les premières victimes. Le Public a mille moyens de se venger de la négligence qu'on met trop souvent à le servir. Loin de vous ces discussions enfantines, ces rivalités honteuses qui dégradent le talent, & finissent par l'étrouffer: voyez sans jalousie vos succès mutuels; ne disputez entre vous que de soins, de travaux & de zèle; & l'honneur sera le prix de votre conduite..... Mais vous n'êtes pas moins convaincus que moi de ces grandes vérités. Si vous paroissez quelquefois vous en écarter, c'est, sans doute, par une suite inévitable de cette fatalité qui poursuit les mortels.

els ; & qui paroît mettre en contradiction leurs actions & leurs cœurs.

Quoique je sente toute la foiblesse de nos canevas Italiens , je regrette quelques Scènes d'un très-bon comique qu'on y trouvoit de temps en temps. Je sais bien qu'on les surchargeoit de bouffonneries ridicules ; mais jecrois qu'en les ennoblissant on pourroit les voir reparoître avec plaisir dans des Pièces Françoises & dans des Opéra comiques d'un certain genre. Je vous avoue encore que mes entrailles paternelles frémissent que les *Trois Jumeaux Vénitiens* ne soient compris dans la proscription générale , à laquelle je ne suis pourtant pas très-étonné de voir applaudir le Public de Paris.

J'oserai , mes chers Camarades , vous donner à présent quelques conseils sur le nouveau genre que vous avez adopté ; l'amitié seule me les dictera : dans les lieux paisibles où j'habite , on ne connoît que le langage de la vérité ; mais ce langage est pur & doux comme l'air que nous respirons. Le fiel , les ressentimens , sont bannis de ces retraites ; on y voit tous les jours *Aristophane* se promener avec *Socrate* , & *Rouffeau* rire avec *Voltaire*.

J'exhorte notre ami Ménier à prendre l'emploi des Raisonneurs , des Pères nobles , où le sentiment régnera plus que la gaieté : en se donnant tout entier à ces rôles , il acquerra de la noblesse , son intelligence se développera , & sa diction , déjà sage , mais un peu monotone , pourra se perfectionner. Dans les Amoureux , au contraire , même dans ceux dont le caractère est marqué , il paroîtra froid & emprunté ; il n'aura jamais la légèreté , le ton vif , l'aisance qui appartiennent à ces rôles.

J'exhorte notre aimable Clairval à ne paroître que le plus rarement possible dans les Pièces à Ariettes ; sa santé , le Public y gagneront ; la Comédie , proprement dite , le fatiguera moins que le

chant, & lui évitera les petites indispositions qui font si souvent craindre la retraite: il peut être fort agréable dans les Amoureux sentés; peut-être même pourroit-il se créer un emploi très-utile dans une troupe naissante; il nous a montré qu'il pouvoit être comique, tendre, noble & bouffon.... Les Auteurs travailleront pour lui. Débarrassé des Ariettes & des catharres, il pourra se livrer avec assiduité à l'art du Comédien; il se fera une nouvelle réputation; enfin, après avoir été deux fois, dans deux genres différens, l'un des principaux soutiens de votre Théâtre, il verra son nom inscrit avec honneur dans les fastes Dramatiques.

J'invite M. Michu à être moins apprêté, à ne pas bégayer, à se défaire de ces monosyllabes parasites qui fatiguent le Public par leur fréquent retour; à être enfin plus naturel. Voudroit-il être ingrat quand la Nature a tant fait pour lui?

Je conseille à M<sup>de</sup> du Gazon de profiter de ses heureuses dispositions & de la bienveillance du Public; elle a tout ce qu'il faut pour faire une bonne Soubrette; mais qu'elle ne compte pas trop sur le premier moment d'enthousiasme. Le parterre est toujours extrême; il encourage d'abord, mais il ne dispense pas du travail nécessaire pour acquérir; & dans cette carrière comme dans toutes les autres, il faut, ou faire des progrès ou rétrograder. Du zèle; de l'étude, ma charmante camarade; ne vous laissez pas séduire par les fadeurs des galantins, par les bravos des *Applaudisseurs*; variez vos gestes, soyez fine sans affectation, & vous verrez continuer des applaudissemens qui ne sont flatteurs que lorsque le tems & la reflexion les confirment.

Tout étranger que je suis, Mlle Pitrot a souvent choqué mon oreille par sa diction, par ses fautes contre la prosodie, quand elle charmoit mes yeux par les graces de son extérieur; je l'exhorte à tra-

vailler beaucoup ; j'ai cru m'appercevoir que bien des gens commencent à se lasser de lui voir tous jours les mêmes défauts.

M. Valeroy animera son visage , acquerra de l'aisance & se donnera la peine de songer que les caractères de Valet n'ont pas tous la même physionomie.

M. Rozières pourra prendre les rôles à manteaux & renoncer aux Opéra-comiques ; il n'a plus de voix & marque sans cesse la mesure avec ses coudes. Je le crois Comédien ; avec du travail , il se rendra fort utile à votre Théâtre : je lui ai toujours trouvé de l'intelligence & de la charge.

J'engage l'inimitable Carlin à jouer & à vivre encore trente ans ; le Public le verra toujours avec plaisir ; quand il ne parleroit plus , on riroit de ses gestes , de son maintien , de ses mouvemens ; ce sont ceux de la nature & de la vérité.

Et le pauvre Coraly , qu'en faites-vous ? C'est bien la plus honnête créature ! Vous avez mille petites pièces en vers & en prose , où il se trouve un Arlequin ; il apprend facilement , il joue fort bien ce qu'il a appris : notre cher Carlin n'apprend plus , Coraly vous sera utile ; ses gestes sont bons ; il chante dans les chœurs , il danseroit même dans les ballets , tant il desire rester avec vous : les Acteurs aussi zélés sont rares ; Messieurs ! je suis du secret....

Je n'oublie pas Mde Gonthier ; intelligente ; active , gaie & pleine de sensibilité ; mais qui ne s'est pas encore débarrassée d'un certain vernis de Soubrette & de Duegne. J'ai vu avec plaisir qu'elle étoit aimée ; elle mérite de l'être , & peut acquérir encore de nouveaux droits à la considération publique.

Je vous conseille sur-tout , mes chers amis , de ne pas perdre de vue certains sujets qui ont en Province une réputation déjà méritée à plusieurs égards.

J'entends beaucoup parler de quelques jeunes Comédiens qu'on a vus autrefois à Paris, & qui jouent très-agréablement les petits Maîtres ; informez-vous d'eux, vous en avez besoin. Il vous faut un bon Payfan, une très-jeune Amoureuse, pour les seconds rôles : ne craignez pas de diminuer les parts, l'affluence du Public vous dédommagera de ces avances.

Vous venez de faire une assez bonne acquisition dans la personne de M. Dorgeville. Ce jeune homme joue avec intelligence, sa diction est détaillée avec bon sens, souvent même avec beaucoup de finesse. Il me paroît fait pour vous rendre de très-grands services. Je lui recommande pourtant de se vêtir d'une manière plus décente. Tous les habits que je lui vois sont ordinairement si étroits, que chacun de ses membres a l'air d'être enfermé dans une gaine. Je l'invite encore à donner de l'a-plomb à sa démarche & de l'effort à son ame.

Soyez enfin très-difficiles sur le choix des Pièces nouvelles. Vous allez être assaillis par une foule d'Auteurs de tous les genres. Point trop de sévérité, mais point de foiblesse. Chaque Ouvrage nouveau que vous représenterez doit attirer ou éloigner le Public. De votre discernement dépendra la rapidité de vos succès. Prenez garde pourtant de vous tromper ; vous connoissez le genre de l'Opéra-Comique, mais celui de la Comédie est tout différent. Telle Pièce qui tombe avec des arriettes auroit réussi sans ce funeste secours ; & telle autre sans musique ne seroit qu'un squelette décharné. Affermissez-vous dans votre nouvel empire, faites voir que vous avez déjà un Répertoire très bien fourni ; & par le soin que vous mettrez à bien représenter les anciennes Comédies, engagez ceux de nos Auteurs modernes, dont les talens sont connus, à l'enrichir de leurs productions ; consultez quelques Gens de Lettres

sans partialité, si vous en connoissez... Mais Il est temps de finir. Riccoboni m'attend pour me parler de vous ; Caron m'avertit qu'il va repasser le fleuve. Je lui donne ma lettre. Adieu. Souvenez-vous de mes avis ; sur-tout, quand vous aurez quelque chose à discuter avec les Auteurs, n'oubliez pas ce proverbe Italien ,

*Un bel parlare di bocca assai vale , e poco costa.*

Je suis, &c.

COLALTO, Pantalon.

## VARIÉTÉS.

**J**E demande sincèrement pardon à M. C. d'O. de l'avoir pris pour un jeune homme. Je ne le connoissois que par son *Catalogue à l'usage des Dames*. Il m'accuse aussi d'être jeune ; c'est un reproche que je voudrois bien mériter.

Il y a des erreurs dans les Historiens les plus exacts. On en a reproché à César dans le récit d'une bataille qu'il avoit gagnée. Mais on dit qu'un Historien est exact, lorsqu'il rapporte avec exactitude les faits essentiels ; ceux qui influent sur les événemens postérieurs, qui peignent les mœurs des Nations, l'esprit des siècles, le caractère des Personnages ; ceux enfin qui peuvent nous faire juger les choses & les hommes ; dans ce sens, peu d'Historiens ont été aussi exacts que M. de Voltaire.

J'ai dit que M. C. d'O. conseilloit de ne lire les Histoires de M. de V. que pour s'amuser, & il avoue qu'il a conseillé de ne lire que pour s'amuser les *Annales de l'Empire*.

J'ai dit qu'il conseilloit de lire les critiques qu'on avoit faites de M. de Voltaire. Il répond qu'il a averti que, pour lire les Histoires de M. de Voltaire avec fruit, il faut avoir ces critiques sous les yeux.



Mais ce moyen est pénible. Il conseille donc de ne pas l'employer , & de se livrer au plaisir que fait la lecture des Histoires critiquées. N'est-ce point là conseiller de lire les critiques à quiconque ne lit pas l'Histoire , uniquement pour remplir un tems dont il ne sait que faire ? N'est-ce pas conseiller de ne lire les Histoires de M. de Voltaire que pour s'amuser.

Inspirer l'humanité , la tolérance , l'amour de la paix , le respect pour les droits des hommes , la haine de l'injustice , est certainement un très-grand mérite dans un Historien , & personne n'a eu ce mérite plus que M. de Voltaire.

M. C. d'O. n'est pas d'avis de faire lire aux jeunes personnes les Histoires de M. de V. Mais M. de V. n'a pas fait ces Histoires pour les jeunes personnes ; si l'on n'écrivoit que pour les enfans , tous les hommes resteroient enfans.

Quant à l'Histoire des Etablissmens des Européens dans les deux Indes , de cela seul qu'il a été cité comme autorité dans le Parlement d'Angleterre , il résulte que cet ouvrage est regardé comme un livre exact dans l'opinion générale de ces corps , autrement les Membres du parti opposé à l'avis qu'on appuyoit par cette autorité , n'eussent pas manqué de relever cette citation.

Au reste , en voilà assez , & trop , sur cette discussion. Quand il seroit prouvé que j'ai eu tort dans tout ce que j'ai imputé à M. C. d'O. , je me croirois plus que récompensé de cette petite humiliation , par l'avantage d'avoir procuré à M. de V. un témoignage public de la vénération d'un homme tel que M. C. d'O.



## GRAVURE.

**P**ORTAIT de M. d'Alembert, gravé par P. Savart, d'après le Tableau peint par Mlle Lufurier. Prix, 1 liv. 10 sols. A Paris, chez Savart, Quai S. Bernard, hôtel de Chamouffet.

## MUSIQUE.

**L**A Partition gravée de l'Opéra d'Atys, remis en Musique par M. Picchini, se trouve à Paris, chez l'Auteur, rue S. Honoré, vis-à-vis l'hôtel de Noailles; & aux Adresses ordinaires.

## ANNONCES LITTÉRAIRES.

**L**es Ouvrages suivans se trouvent A Paris, chez Bastien, Libraire, rue du Petit-Lion, Fauxbourg S. Germain, 1<sup>o</sup>. *Analyse des fonctions du Système Nerveux, pour servir d'introduction à un examen pratique des maux de Nerfs*, par M. de la Roche, Médecin de la Faculté de Genève, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. 2<sup>o</sup>. *Géographie Élémentaire, à l'usage des Collèges*, par M. Robert, troisième édition. Vol. in-12. 3<sup>o</sup>. *Traité de l'origine des Maereuses*, par feu M. Graindorge, & mis au jour par M. Maloin, vol. in-12. A la suite du même Volume on a joint le *Traité de l'Adianton ou Cheveu de Vénus*, par M. Formey. 4<sup>o</sup>. *Manière médicale, tirée de Haller's Historia stirpium indigenarum Helvetia*, par M. P. R. Vilcat, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. 5<sup>o</sup>. *Les deux frères, ou la Famille comme il y en a tant*, par M. Imbert, vol. in-8<sup>o</sup>.

# 192 MERCURE

6°. *Confidences Philosophiques*, troisième édition, 2 vol. in-8°. 7°. *Traité général du Toisé des bois, & de la Marque*, avec une instruction sur le Bordage. Vol. in-12. 8°. *Histoire des Fêtes de l'Eglise, & l'esprit dans lequel elles ont été établies*. Vol. in-12. 9°. *La Henriade vengée*, Vol. in-12, contenant un grand nombre de Critiques, de Commentaires, & d'autres pièces relatives à ce Poème; recueillis & rédigés par M. D. de C.

*Dissertation sur l'Education physique des Enfans*, Ouvrage qui a remporté le prix de la Société Hollandaise des Sciences en 1762, par M. Ballexford, Citoyen de Genève, nouvelle édition, revue & corrigée par M. David, Docteur en Médecine. Vol. in-8°. A Paris, chez la Veuve Vallat-la-Chapelle, Libraire, grande salle du Palais.

## T A B L E

|                                       |     |                                        |       |
|---------------------------------------|-----|----------------------------------------|-------|
| <i>L'HIVER</i> , Ode,                 | 145 | <i>littéraires de toutes les Na-</i>   |       |
| <i>A MM. les Amateurs de</i>          |     | <i>tions</i> ,                         | 166   |
| <i>Musique</i> ,                      | 146 | <i>Le Lord Anglois &amp; le Cheva-</i> |       |
| <i>Lettre de Frère Pacôme, Her-</i>   |     | <i>lier François, Comédie</i> ,        | 169   |
| <i>mite de la Forêt de Sénar, à</i>   |     | <i>La Comtesse d'Alibre</i> ,          | 175   |
| <i>Frère Paul, Hermite de</i>         |     | <i>Bibliothèque Universelle des</i>    |       |
| <i>Paris</i> ,                        | 151 | <i>Romans</i> ,                        | 179   |
| <i>Enigme &amp; Logogryphe</i> ,      | 155 | <i>Comédie Italienne</i> ,             | 183   |
| <i>Dictionnaire Universel des</i>     |     | <i>Variétés</i> ,                      | 189   |
| <i>Sciences Morale, &amp;c.</i>       | 157 | <i>Gravure</i> ,                       | 191   |
| <i>Recueil de tous les Costumes</i>   |     | <i>Musique</i> ,                       | ibid. |
| <i>des Ordres Religieux &amp; Mi-</i> |     | <i>Annonces Littéraires</i> ,          | ibid. |

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 26 Février. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 24 Février 1780. DE SANCY,



# JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

---

## TURQUIE.

*De CONSTANTINOPLE, le 10 Décembre.*

**L**A factorerie Angloise établie à Bassora , qui pendant le long siège de cette ville par les Persans avoit avancé au Gouvernement Turc les sommes dont il avoit besoin dans cette circonstance , vient d'obtenir enfin l'assurance de son remboursement qu'elle avoit vainement sollicité jusqu'à ce jour. Le Chevalier Ainslie dont elle avoit réclamé la protection , a obtenu de la Porte qu'elle détacheroit ce Gouvernement de celui de Bagdad dont il avoit toujours dépendu , & qu'elle le donneroit à Suleiman Aga qui en qualité de Musselim ou de Lieutenant du Bacha de Bagdad , avoit défendu cette place , & qui s'est engagé en reconnoissance de ce service à satisfaire aux obligations contractées avec les Anglois. Ce changement dans un Gouvernement de cette importance , a donné d'abord des inquiétudes à la Porte qui a craint qu'il ne déplût au Bacha de Bagdad ; mais elle a été bientôt rassurée , en apprenant que ce dernier qui par son administration

5 Février 1780.

2

avoit mécontenté les habitans , avoit été chassé par eux de la ville. Cet événement a donné lieu à un Divan où il a été délibéré si l'on puniroit les mutins en les forçant à recevoir leur ancien Gouverneur , ou si l'on feroit cette occasion de donner ce Gouvernement à Suleiman Aga , en le mettant dans la dépendance de celui de Bassora ; ce dernier parti a été adopté , & les Anglois voyent avec plaisir leur créance encore plus assurée par la reconnoissance du nouveau Bacha qui ne peut oublier qu'il leur doit un des Gouvernemens les plus importans & les plus étendus de l'Empire.

» Ils n'ont pas lieu d'être aussi satisfaits des chefs de la Régence d'Egypte ; ils ne cessent de troubler le commerce qu'ils avoient établi avec l'Inde par la voie de Suez. Il est vrai que ces obstacles leur sont suscités par les intrigues de leur Compagnie des Indes , qui ne voit pas de bon œil les entreprises des particuliers. Leur Ambassadeur à Constantinople a engagé le Sultan à donner les ordres dont ils se plaignent , & qu'ils ne peuvent éluder qu'à force d'argent. Lorsque leur caravane qui se rend à Suez fut attaquée il y a quelque tems , le Bey qui leur avoit suscité cette affaire à l'instigation du Bacha , qui n'avoit agi qu'en conséquence des ordres de la Porte , les força de signer un acte par lequel ils le garantissoient contre toutes les prétentions que le Sultan pourroit former contre lui à ce sujet dans le délai d'une année , & promettoient qu'aucun vaisseau Turc ne seroit inquiété dans la mer Rouge par aucun pavillon Européen , à peine par eux de dédommager de toutes pertes. Trois Négocians furent obligés de signer cette convention au moins singulière. L'un d'eux , M. Baldwin , ci-devant Consul d'An-

gleterre au Caire , en feignant des affaires à Alexandrie , a trouvé le moyen de s'y embarquer secrètement , de se réfugier à Smyrne , & de se tirer d'embarras ; mais il a peut-être augmenté les risques que courent ses deux compagnons ..

## R U S S I E

*De PÉTERSBOURG, le 22 Décembre.*

ON a célébré le 6 de ce mois la fête de l'Impératrice ; mais elle n'a point paru en Public à cause d'une légère indisposition. Il n'y a point eu de promotions à cette occasion. Mademoiselle Engelhard , cousine du Prince Potenkin , a été seulement faite fille d'honneur de la chambre de S. M. I. Cette place qui depuis le règne de l'Impératrice Anne n'avoit point été remplie , donne le rang immédiatement après les Dames d'honneur , avant toutes les autres Demoiselles d'honneur de la Souveraine.

On regrette beaucoup ici le sort du fameux Capitaine Cook ; il n'y a aucun pays de l'Europe où l'on ne donne des larmes à la mémoire d'un homme qui a si bien mérité des sciences & de l'humanité. Une consolation pour les premières , c'est que tous ses papiers ont été conservés ; on n'en a aucune à offrir à l'autre.

## D A N E M A R C K.

*De COPENHAGUE, le 31 Décembre.*

LE nombre des vaisseaux qui ont passé le Sund dans le courant de cette année , monte

d'après le calcul qu'on en a fait à 8272 , dont 1368 Danois , 2039 Hollandois , 1648 Anglois , 2009 Suédois , & 1208 de Russie , de Dantzick , Königsberg , Lubeck , Rostock , Brême , Embden , Ost-Frise , Portugal , Espagne , Hambourg & Stettin.

Le Roi , par une Ordonnance du 23 de ce mois , permet de se servir pendant 24 ans de papier non timbré pour la sortie de la Douane des Isles de St-Thomas & de St-Jean ; il permet aussi provisoirement & jusqu'à nouvel ordre que les marchandises soient transportées tant de St-Thomas que de St-Jean à Christianfand , Altona , Glückstadt & Copenhague qui serviront de dépôt pour tout ce qui vient de ces deux Isles. Il sera prélevé un droit de 2 pour cent sur ces marchandises , même sur le rum ; on n'excepte que le coton ; quant au tabac & au sel , ils seront assujettis à ce droit , à moins qu'ils ne soient transportés en pays étrangers.

On a remarqué depuis long-tems que le nombre des naissances excède presque toujours celui des morts à Aarhus en Jutland. Cette année on a observé le contraire. Il n'y est né que 3946 enfans dont 2013 garçons & 1933 filles , tandis qu'il y est mort 6036 personnes. On attribue cette différence aux ravages exercés par la petite vérole qui a enlevé 1018 personnes , & aux chaleurs extraordinaires qui ont régné l'été dernier , & qui ont fait mourir au milieu des champs quantité d'ouvriers occupés aux travaux de la campagne.

## A L L E M A G N E.

*De V I E N N E , le 6 Janvier.*

Le département général pour les recrues de l'Empire , vacant par la mort du Général Baron de Ried , vient d'être donné au Prince de Nassau Usingue , Lieutenant Feld - Maréchal.

L'Impératrice-Reine a accordé aux villes de Fiume & de Bucarie , l'une dans l'Istrie & l'autre dans la Dalmatie Autrichienne , un octroi qui ne peut qu'augmenter leur commerce , & dans lequel elle confirme leurs privilèges antérieurs. Tout y sera réglé sur le pied Hongrois par des hommes expérimentés dont S. M. I. & R. se réserve la nomination. Il y aura un change dans chacune dont elle veut aussi nommer les Directeurs. Ce bureau enverra tous les ans au Statt-Halter de Presbourg le tarif des droits d'entrée.

*De H A M B O U R G , le 8 Janvier.*

Le bruit répandu si souvent de la résolution de la Russie de secourir l'Angleterre , se renouvelle depuis quelques jours ; il a commencé dans l'Electorat d'Hanovre & dans quelques autres endroits , d'où il a passé ailleurs , & remplit à présent nos papiers. La Gazette Italienne de Vienne du



premier de ce mois, contient l'article suivant, daté de Paris le 18 Décembre.

« Les Intendants des Provinces ont reçu ordre d'augmenter les milices. Le Gouvernement fait fréter dans tous les ports le plus de vaisseaux qu'il lui est possible. On attribue ces préparatifs extraordinaires à la déclaration renouvelée à notre premier Ministre par l'Ambassadeur de Russie : que jusqu'à présent l'Impératrice sa Souveraine a vu avec indifférence les tentatives de la Maison de Bourbon pour humilier le pavillon Anglois, mais non pas au point que cette Maison vouloit le faire ; qu'en conséquence S. M. l'Impératrice de Russie ne pouvoit plus regarder des mêmes yeux les efforts de la France pour accabler l'Angleterre son amie & son alliée. Selon toutes les apparences, on ne veut point pour le moment entendre parler de paix ni à Versailles, ni à Madrid «.

Nos lettres de France ne font aucune mention de cette augmentation de milices, qui ne paroît pas nécessaire en effet dans la guerre présente, où les efforts se portent sur la mer. Il n'y est pas question non plus de cette *Déclaration renouvelée*, qui a été annoncée si souvent, & dont on n'a point encore vu l'effet. Bien des personnes ne paroissent disposées à y croire que lorsqu'il aura eu lieu ; & elles regardent l'article rapporté ci-dessus comme une pure invention du Gazetier ; d'ailleurs l'intérêt de la Russie est de rester neutre dans ces grands démêlés dont l'issue, si elle répond au vœu de l'Europe qu'elle doit partager, lui procurera de grands avantages.

il lui importe de soutenir & de conserver la liberté qu'elle a acquise de la navigation sur la mer Noire, qui est si importante pour son commerce qu'elle se propose d'étendre. Il paroît en général qu'elle est à présent vivement occupée à profiter de cet avantage. Selon des lettres de Taganrok sur la mer Noire, cet intérêt y répand la plus grande activité. Le navire le Prince Constantin, construit nouvellement dans ce Port, en a fait voile le 5 Novembre avec des marchandises Russes pour Smyrne, & on y attend tous les jours d'autres navires qui appartiennent aussi à ce Port & qui reviennent de Constantinople.

« Le Roi de Prusse, écrit-on de Berlin, est dans cette capitale, d'où l'on espère qu'il ne retournera pas à Potsdam avant les fêtes de Pâques. Il vient d'abolir un ancien usage suivant lequel les Héritiers d'un Général mort à son service, étoient obligés de lui envoyer son cheval de parade, dont il disposoit à sa volonté. Son motif en renonçant à ce droit pour l'avenir, est, ainsi qu'il s'exprime lui-même, *qu'il ne veut rien s'approprier de ce qui appartient légitimement à ses sujets*. Il vient de supprimer aussi les formalités inutiles, conservées jusqu'à présent dans les différens Tribunaux, pour abréger, autant qu'il est possible, les voies de droit, simplifier les procédures, & ôter à la chicane toujours active, les moyens de nuire ».

La Loi qui dans plusieurs pays force un jeune homme à épouser la fille dont il a abusé, a pour objet le maintien des mœurs & la diminution des effets de la séduction; quelquefois au lieu de remplir

ce but , elle conduit à de plus grands crimes. Un fait qui vient de se passer à Hermans-tadt, en Transylvanie, feroit souhaiter qu'on l'adoucit , si on ne l'abroge pas tout-à-fait. Un jeune Valaque , âgé de 18 ans , obligé , conformément à cette loi , d'épouser une Servante , désespéré de cette contrainte , lui perça le cœur de deux coups de cou-teau au sortir de l'Eglise ; ce malheureux a été livré à la Justice & attend la puni-tion de son crime. Elle ne le réparera pas. Il n'auroit pas été commis si au lieu de prendre cette fille pour sa femme, il eût été condamné simplement à lui faire une dor.

» Les navires entrés dans ce port dans le cou-rant de l'année dernière , écrit-on de Dantzick , mon-tent à 557 , parmi lesquels il y en avoit 119 Hollan-dois ; il en est sorti 521. Notre plus grand com-merce cette année a été en bois de construction pour le compte des Anglois & des Espagnols. Nos vais-seaux ont porté ceux destinés pour l'Angleterre ; ce sont des Hollandois qui ont approvisionné l'Espa-gne. Il nous est venu peu ou point d'ordres pour les bleds ; le prix en conséquence en est médiocre , & il baissera sans doute encore. Nous avons ici 9000 lasts de froment & 16,000 de seigle. Cette grande provision sera vraisemblablement augmen-tée au printems prochain , par les envois de Po-logne , où la récolte a été très - abondante. Notre commerce diminue visiblement ; sur-tout celui des marchandises d'importation , telles que le sucre , le café , les cuirs , les épiceries , &c. que la Po-logne Prussienne fait venir par Libau & Riga , & que la Pologne Autrichienne tire de la Méditerranée par Trieste , sans compter les vins qu'elle reçoit

de la Hongrie. La Russie d'un côté emploie tous ses efforts pour encourager le commerce de la Méditerranée par la mer Noire, ainsi il est facile de prévoir que celui de la Baltique diminuera de plus en plus & que le nôtre sera à la fin réduit aux seules productions de nos terres, bleds, bois, potasse & grosses toiles, trop pesantes pour pouvoir être transportées à Trieste par les montagnes. Rien ne prouve plus le déclin du commerce de notre Ville, que la diminution du prix de nos maisons. Celles qui sont situées dans les quartiers les plus recherchés, ne valent plus que la moitié de ce qu'on les payoit il y a dix ans «.

## E S P A G N E.

*De CADIX, le 6 Janvier.*

DES 15 vaisseaux qui composoient la division de Louis de Cordova lorsqu'il est parti de Brest, il y en a 7 qui sont rentrés ici, & 4 qui ont été au Ferrol; les 4 autres croisent sur le Cap Spartel à l'embouchure du Détroit. Ils ont dû être renforcés par 8 vaisseaux partis de Carthagène le 31 du mois dernier aux ordres de D. Juan de Langara, qui a été élevé du grade de Brigadier à celui de Chef-d'escadre. Il en est parti aussi plusieurs du Ferrol, & ces vaisseaux joints à ceux qui étoient déjà dans le Détroit, y rendent nos forces respectables; elles le seront bientôt davantage, car D. Louis de Cordova a ordre de remettre en mer après avoir fait de l'eau. Cet ordre a été expédié aussi aux vaisseaux de la division qui est au Ferrol.

Talve-Mahomet-Ben-Lotomany , Ambassadeur du Roi de Maroc , est arrivé ici sur la frégate la *Sainte-Lucie* , à bord de laquelle il s'étoit embarqué à Ceuta ; il a été reçu avec les mêmes honneurs qu'on rend aux Grands-d'Espagne. Tous les Corps civils & militaires lui ont fait visite ; il a été sur-tout sensible à celle de M. Poirel , qui étoit accompagné des Députés & Notables de la Nation Françoisse , & qui fait par *interim* les fonctions de Consul de France. Il est parti le 21 du mois dernier pour Madrid , avec sa suite composée de 15 ou 16 Maures.

« Les Capitaines des corsaires de ce Port , écrit-on de Palamos , ayant mis à la voile pour suivre un corsaire de Mahon qui s'étoit montré , le découvrirent & lui donnèrent chasse toute la nuit. A la pointe du jour , ils s'en approchèrent , mais point assez pour que leur artillerie pût l'atteindre. Le Capitaine Raphael Albert se fit remorquer par ses chaloupes , & dès qu'il se vit à une distance convenable , il lui tira un coup de canon à poudre , auquel le corsaire répondit par un boulet : alors Albert lui en envoya dix ou douze. Le corsaire refusa le combat , prit la fuite en voyant approcher le bâtiment du patron Badia , les corsaires le *Paquebot de Barcelone* & le *Pinque de Mataro* : on le poursuivit vainement jusqu'à huit heures du soir , que Badia voyant une autre voile , courut sur elle , l'atteignit à deux heures après-midi. Le bâtiment ennemi en se déclarant Génois , lui envoya toute sa bordée ; le combat s'engagea , & dura toute la nuit. Albert voyant son compagnon aussi sérieusement engagé , s'approcha , le Génois se rendit , & il a été conduit ici , où il restera pour donner les déclarations qui conviennent ».

Le *Sagittaire* & l'*Expériment* partent demain pour Toulon avec le *Tigre*, prise Angloise qu'ils ont amenée ici. La frégate l'*Amazone* qui reste après eux, prend sur son bord tous les malades qu'elle transporte à Brest, & mettra à la voile dans peu de jours.

## ANGLETERRE.

*De LONDRES, le 20 Janvier.*

LES nouvelles de l'Amérique nous manquant toujours, l'imagination de nos Gazetteurs essaye, selon l'usage, d'y suppléer, & il se trouve fréquemment des hommes dont la curiosité se contente de ce qu'on leur débite. On les a assurés que le 5 de ce mois un Officier expédié de New-Yorck par le Général Clinton, a apporté à la Cour l'avis du départ des troupes destinées à une expédition dans la Caroline, & que l'Amiral Arbuthnot avoit fait voile pour la baie de Chésapeak à dessein d'y attaquer quelques vaisseaux de la flotte du Comte d'Estaing qui y ont relâché. La gazette de la Cour n'a point encore donné à ces nouvelles quelque authenticité en les publiant elle même; cela n'empêche pas nos spéculatifs d'aller leur chemin, & de partir de-là pour tracer les plans de la campagne prochaine.

» Après la conquête de la Caroline, qu'ils ne doutent point être déjà effectuée, la guerre d'Amérique, disent-ils, ne doit plus être que défensive, excepté pour le commerce, qu'il sera plus aisé que

jamais de détruire , si le Gouvernement établit des croiseurs à l'entrée de tous les Ports Américains , & de fortes garnisons depuis Savanah jusqu'à Halifax ; par ce moyen on abandonnera le plan de faire la guerre comme on l'a faite par détachement , espèce de guerre si destructive dans un pays aussi étendu que l'Amérique. D'ailleurs en se bornant à bloquer les Ports des Américains , nos troupes pourront être employées efficacement dans toutes les parties du monde contre nos ennemis naturels les François & les Espagnols ; car on ne doute point que nos escadres ne soient en état de leur faire face dans la prochaine campagne.

La plus saine partie de la Nation craint bien que ces projets & ces espérances ne soient que de beaux rêves ; en attendant ils occupent quelques esprits , & laissent respirer un instant le Gouvernement qui laissant parler les papiers qui le favorisent , sans se compromettre en paroissant les avouer , garde un silence prudent ; il n'a point encore confirmé non plus le prétendu avantage du Contre-Amiral Parker qui , selon les mêmes papiers dans lesquels nous triomphons toujours , a pris ou détruit 5 vaisseaux de guerre restant de l'escadre du Comte d'Estaing , avec 20 bâtimens de transport François & Espagnols , à Porto-Ricco , qui s'est aussi rendu à nos armes. Cette nouvelle , disent ils , est arrivée le 13 , & la Cour n'a pas encore daigné en instruire le public qui , non seulement a peu de confiance en ce qu'on lui débite , mais est persuadé que notre position moins avantageuse , ne nous laisse pas de

long tems l'espoir de former des entreprises & de les exécuter avec succès.

» Voici , dit un de nos papiers , l'état des vaisseaux de guerre François dans les Isles de l'Amérique. Six sous l'escadre de M. de la Mothe Piquet , qui a fait voile pour la Martinique avec les troupes de l'expédition de Savanah ; 6 sous ceux de M. de Grasse qui a été à Chésapeake pour y prendre la grande flotte de vivriers & chargés de bois de construction, venant de Philadelphie & d'autres parties de l'Amérique , & qui avoient dû se rassembler dans cette baie , pour se rendre ensuite sous son escorte aux Isles Françaises. Ces forces avec l'escadre qui doit partir & qui peut-être est déjà partie de Brest , formeront 28 à 31 vaisseaux de ligne & 10 frégates , indépendamment de quelques autres que nos ennemis peuvent avoir encore dans leurs Isles. Nos forces navales dans cette partie du monde , consistent en 16 vaisseaux en mauvais état , sous les ordres du Chevalier Hyde Parker. L'Amiral Rodney n'y en conduit que 5 , ce qui fera en tout 21 vaisseaux. Il est évident par-là que les François nous sont supérieurs par le nombre & par la bonté des vaisseaux. Ces derniers arrivés récemment d'Europe , doivent être beaucoup mieux pourvus de ce qui leur est nécessaire , que ceux du Chevalier Hyde Parker , qui depuis si long-tems ont quitté les Ports d'Angleterre «.

Selon les papiers arrivés de la Jamaïque , la flotte destinée de cette Isle pour l'Angleterre a dû mettre à la voile le 2 Décembre de Bluefields sous l'escorte du *Léviathan* de 50 canons , & du sloop le *Hound*. Elle a pris le canal du vent pour ne pas rencontrer l'escadre Espagnole qui est à la Havanne. On imagine qu'elle sera convoyée une partie du



chemin par le *Bristol* & le *Ruby*, vaisseaux de guerre.

On lit dans les mêmes papiers la lettre suivante du Comte d'Argout, Gouverneur de St-Domingue, à D. Joseph Navarra, Gouverneur de la Havane, interceptée, dit-on, par l'Amiral Arbuthnot.

« M. je n'ai reçu qu'hier la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire le 18 Juillet dernier par Don Sébastian Formaris qui arrive au Mole St-Nicolas. Je saisis cette occasion d'y répondre.

J'avois su par Don Isidro de Peralta & Bozas, que S. M. C. avoit déclaré la guerre au Roi de la G. B., mais il ne m'a point envoyé de copie de l'ordre Royal que V. E. a eu la bonté de joindre à sa lettre, & dont je vous remercie avec reconnaissance.

Je vais faire passer au Président de St-Domingue les dépêches que V. E. m'a adressées pour lui : j'ai eu l'honneur de l'informer des ordres préliminaires que j'ai reçus, ainsi que de ce qui m'a paru nécessaire pour la défense des possessions de nos Souverains respectifs, & notre façon de penser s'accorde à ce sujet ; mais il est essentiel que le Commandant de la marine vienne à notre secours avec quelques Vaisseaux de ligne de S. M. C. pour croiser sur la Côte de St-Domingue, en chasser les Anglois, & mettre les Colonies Espagnoles & Françaises en sûreté contre toute tentative de descente de leur part.

V. E. sera plus convaincue de la nécessité de cette mesure, lorsque j'aurai eu l'honneur de l'informer des opérations du Comte d'Estaing dans les Isles du Vent ; du tems auquel il est arrivé ici, & finalement de son dernier plan qui a déterminé sa dernière expédition.

Le Comte d'Estaing mouilla ici le 31 du mois

dermier avec 25 Vaisseaux de ligne & 13 Frégates lesquelles escortoient 80 transports : il venoit des Isles du Vent où il avoit eu les plus grands avantages en se rendant successivement maître de St-Vincent & de la Grenade. Après la prise de cette dernière Ile il avoit livré combat aux Amiraux Byron & Barrington & défait une partie de l'Escadre Angloise dont le reste s'étoit réfugié à St-Christophe, où l'on sait que cette Escadre est restée depuis en très-mauvais état.

En conséquence des avis préliminaires que j'avois reçus du Comte d'Estaing j'avois pris des informations circonstanciées relatives à l'Isle de la Jamaïque : à son arrivée, je mis sous ses yeux les plans des diverses manières dont on pouvoit en faire l'attaque : quoique le Comte d'Estaing soit persuadé de la nécessité de cette conquête & de son importance, il ne croit pas devoir en risquer l'entreprise, parce qu'il n'a pas assez de Troupes pour prendre l'Isle & en conserver la possession; ensorte que notre opinion est qu'il vaut mieux attendre une occasion plus favorable, afin que nous puissions frapper le coup de concert avec un renforcement que nous recevions de S. M. C. J'ai rendu compte au Roi mon Maître des plans que j'ai formés à cet égard, & je ne doute pas que nos Cours respectives ne concourent dans leur exécution.

J'ai fourni au Comte d'Estaing ce qui lui étoit nécessaire pour réparer sa Flotte; ensuite, après avoir embarqué sur ses Vaisseaux 1800 hommes qui, avec les troupes qu'il a amenées des Isles du Vent, forment un corps de 5300 hommes, il a appareillé le 16 courant : il a dû être joint le 18, à la hauteur du Mole St-Nicolas, par une division de son Escadre qu'il avoit envoyée à Port-au-Prince, & peu de jours après il a pris le passage du vent; voici quel est son plan.

Il va à Charles-Town pour donner du secours

aux Américains & combattre les Royalistes s'il les y trouve : delà, il va à Hallifax & envoie prendre possession de l'Isle Bermude où il établit une Garnison ; ensuite il se rend à Terre-Neuve où il forme un établissement, & y laisse une division pour le protéger.

Je suis le seul à qui le Comte ait confié le secret de son Expédition, sur laquelle chacun forme les conjectures que bon lui semble ; c'est sous le sceau de la même confiance que j'ai l'honneur de faire part du secret à V. E. parce que je crois cette confiance nécessaire au succès de nos projets, & afin que vous puissiez prendre vos mesures en conséquence ; mais comme il est de la dernière importance que les motifs de l'expédition du Comte d'Estaing soient tenus secrets, j'ai ordonné à M. de Formaris, dans le cas qu'il rencontreroit quelque Vaisseau Ennemi d'une force supérieure à la sienne, & où il ne lui seroit pas possible d'échapper, de jeter mes dépêches à la mer.

Lorsque le Comte d'Estaing aura terminé son expédition ; son intention est d'envoyer ici 3 Vaisseaux de ligne & 3 Frégates de son Escadre, mais nous ne pouvons pas attendre ce secours avant deux mois ; en attendant, il est nécessaire que nous prenions des précautions contre ce qui pourroit arriver ; c'est ce qui m'a engagé à écrire à Don Bonnet, antérieurement à la date de cette Lettre, ce que j'ai l'honneur de communiquer à V. E.

En général, je puis assurer à V. E. que je saisirai toutes les occasions qui pourront se présenter pour vous donner les avis que je croirai mériter votre attention : je me ferai un devoir de concourir avec V. E. dans tout ce qui peut tendre à la sûreté & à la conservation des possessions de nos Souverains respectifs ; & je ne négligerai rien de ce qui aura rapport à un objet de cette importance.

Je prie V. E. de vouloir bien informer sa Cour

des détails divers que j'ai eu l'honneur de lui communiquer, & assurer le Roi son maître qu'en tout tems je manifesterai le zèle ardent avec lequel je m'intéresse à la gloire des armes de S. M. C.

J'ai reçu les informations les plus exactes relativement à l'état intérieur & extérieur de la Jamaïque, & j'ai l'honneur d'assurer à V. E. qu'à cet égard, les comptes que l'on m'a rendus sont corrects : lorsque nous parlons de faire la conquête de la Jamaïque, il doit être entendu entre nous que l'Isle appartiendra ou au Roi mon maître ou à S. M. C. D'après le rapport des différens espions que j'ai dans cette Isle, je vous donnerai avec le plus grand plaisir toutes les informations qui sont déjà parvenues ou pourront parvenir dans la suite à ma connoissance, concernant le tems propre à la conquête.

En finissant, je ne puis que réitérer à V. E. l'assurance du desir extrême que j'ai de me rendre agréable à votre Cour «.

Cette lettre qui peut avoir été altérée par les traducteurs Anglois, & l'avoir été encore en subissant une nouvelle traduction, annonce que la Jamaïque est menacée, & que tôt ou tard, nos ennemis formeront quelque entreprise; la supériorité de leurs forces peut leur faciliter des succès, & nous ne voyons pas que l'on prenne des mesures pour nous assurer au moins l'égalité.

» Dans le nombre des bâtimens allant aux Isles de l'Amérique, sous l'escorte de l'Amiral Rodney, lit-on dans un de nos papiers, il n'y en a pas moins de seize, dont le principal chargement consiste en provisions destinées pour les Isles Françaises, où ils se rendront après avoir relâché d'abord à Saint-Eustache; mais comme le Gouvernement a été informé de leurs intentions, on dit qu'ils seront

nous saisis s'ils persistent dans leur projet. Ce fait incroyable en apparence , nous est confirmé par la proclamation émanée du Conseil le 5 de ce mois , & dans laquelle il déclare expressément qu'ayant été informé que les puissances en guerre contre lui se procurent dans ses Etats mêmes des fournitures d'armes , de munitions , des provisions navales pour leurs flottes & armées , promet une récompense de 300 liv. sterl. à quiconque dénoncera celui qui sera coupable d'un délit aussi criant , & enjoint aux Officiers chargés d'y veiller , d'user de toute l'activité possible pour prévenir dorénavant ces menées illicites & traîtreuses «.

L'affaire du convoi Hollandois fait toujours beaucoup de bruit. Chacun en parle d'après ses préventions ; les feuilles Ministérielles la regardent comme ayant été nécessitée par la raison d'Etat , & comme une marque certaine de la prépondérance que le pavillon Britannique est à la veille de reprendre sur les mers. On ne conçoit pas trop comment on peut tirer cette induction d'un événement où nous étions trop supérieurs pour qu'on pût nous résister. Nous avions 8 vaisseaux de force & 4 frégates contre 3 vaisseaux dont le plus fort étoit de 54 canons & 2 frégates.

« Les vrais Politiques , cependant , disent-elles , ne savent qu'admirer le plus , ou le courage , la bonne conduite , la modération , la prudence , la politesse , ou la profonde politique du Commodore Fielding , en exécutant ponctuellement ses ordres dans toute leur étendue , & en ôtant en même-tems aux Hollandois tout sujet de plainte ; puisque l'honneur de leur pavillon a été véritablement conservé sans préjudice ni insulte pour la Grande-

Bretagne. C'est en maître qu'il a conduit cette entreprise ; & si l'on prend la chose du mauvais côté, en supposant que par la recherche il se vérifie que les vaisseaux marchands qui ont été saisis n'ont point de contrebande ni de munitions de guerre à bord, le remède est facile : on reconduira ces navires avec sûreté au lieu même où on les a pris, tout sera redressé alors, aucune puissance indépendante ne se trouvera affrontée. Si au contraire ils portoient des munitions aux ennemis, quelle récolte dans cette manœuvre hardie ne procurera-t-elle pas à la Souveraine des mers ?

L'Angleterre paroît tenir fortement à cette prétendue Souveraineté prête à lui échapper, & dont elle n'a su user que pour en abuser. On a remarqué dans l'Ode composée par le Poète Lauréat, & exécutée en musique le jour de l'an en présence de S. M. & de toute la Cour ; que le refrain favori, celui qui est revenu le plus souvent, est que *la Reine des Isles seule a le droit de régner en Souveraine sur les mers*. Les Poètes & les Gazetiers se réunissent pour nous donner le sceptre que l'Europe nous voit ôter avec plaisir. La récolte précieuse qu'on se flattoit de faire sur les vaisseaux Hollandois, nous a totalement manqué. Toutes leurs cargaisons, après des recherches dont il est inutile d'assurer l'exactitude, se sont trouvées de la nature de celles qu'on appelle innocentes. Celles qui ne l'étoient pas nous ont échappé, & sont actuellement dans le port de Brest.

» On craint fort, dit un de nos papiers, que cette entreprise ordonnée avec tant d'imprudence,

exécutée si facilement , & louée avec tout l'éclat de la démenche , par quelques personnes , n'ait des suites fâcheuses. Les Hollandois se plaignent depuis long tems de nous ; ils ne voient pas d'un œil indifférent notre conduite à leur égard , & la partialité que le Prince d'Orange ou le Prince Stathouder a montrée pour nous contre la France ; c'est sur-tout dans la province de Hollande , qu'il s'est manifesté des inquiétudes de la part de quelques patriotes zélés , sur le progrès alarmant du pouvoir exécutif. Le Stathouder est Capitaine-Général des forces de l'Etat , tant navales que militaires. Son beau-frère , le Prince de Brunswick , est commandant en chef de l'armée , qui est composée en grande partie d'étrangers , d'Allemands & d'Ecois. Plusieurs des principaux Commandans de la marine ont été choisis parmi la Noblesse ou les Seigneurs qui forment les Etats. Le Prince Stathouder est marié à une sœur du Prince de Prusse , l'héritier présomptif de la Couronne. Les domaines du Roi de la G. B. comme Electeur d'Hanovre , & ceux du Duc de Brunswick Wolfenbutel , sont peu éloignés des confins de la République. Ces réflexions inspirent quelque alarme aux patriotes , aux amis de l'ancienne constitution. Ils savent qu'ils ont donné une fois un Roi à l'Angleterre ; qui sait si la Cour Britannique ne profiteroit pas volontiers , si elle se présentoit , de l'occasion de leur faire un semblable présent. Ils n'ont point oublié , disent-ils , les intentions favorables de cette Cour dans l'avant-dernière guerre , lorsque les François étoient à leurs portes ; ils se souviennent qu'elle leur a donné un Stathouder héréditaire au lieu d'un électif. Ils semblent fondés à craindre que dans des circonstances plus favorables à ses desseins , elle n'exécute avec plus de succès ce qu'elle avoit alors simplement projeté en secret , d'ériger le Stathouderat héréditaire en royauté , pour être transmise aux siècles

futurs par la Maison d'Orange , ou à son défaut par celle de Brunswick Wolfenbittel. Le parti républicain en Hollande a donc besoin de la protection de la France & de l'Empereur. S'ils lui servent quelquefois l'un contre l'autre , ils peuvent le servir aussi contre les Princes qui forment des projets contre lui. Les Citoyens de ce parti voient aussi avec inquiétude la liaison intime qui subsiste entre le Capitaine-Général , la Noblesse ou l'Aristocratie ; & quoique la politique de nos jours puisse objecter , notre correspondant Hollandois nous prie d'assurer nos lecteurs que l'opposition aux vues de la Grande-Bretagne , & l'envie d'être bien avec les Cours de Versailles & de Vienne , sont fondées sur des causes beaucoup plus étendues & plus importantes que le simple objet d'un commerce avantageux en qualité de Puissance neutre ».

En attendant on craint ici que les Hollandois ne nous retirent incessamment jusqu'au dernier scheling le capital immense qu'ils ont dans nos fonds ; cet événement ne pourroit qu'augmenter l'embarras déjà grand du Ministre dans l'exécution de son plan pour lever les subsides. On fait en conséquence des vœux pour terminer plutôt que plus tard le sujet de discorde que nous avons eu la mal-adresse d'élever. Un de nos papiers semble nous ôter encore cette espérance ou du moins en reculer l'effet.

« On dit que le Cabinet a déjà consenti à faire réparation au cabinet Hollandois , de l'insulte qu'il a reçue , & qu'il a pris le parti de déclarer que le Capitaine Fielding avoit outre-passé ses instructions ; mais nous ne saurions ajouter foi à ce bruit , parce qu'un Correspondant respectable nous assure que le Capitaine Fielding n'a point agi d'après les ins-



tructions expédiées dans les Bureaux, mais d'après un ordre direct de S. M., approuvé du Cabinet, transmis au premier Lord de l'Amirauté, par le Secrétaire d'Etat, & contre-signé Sandwich.

On a cherché, pour nous rassurer sur les suites d'une rupture, à nous représenter les forces de la Hollande comme de peu d'importance; mais la liste suivante en donne une autre idée, & fera juger si la réunion de ses forces à celles de nos ennemis ne seroit pas alarmante.

Les Hollandois ne classent point leurs vaisseaux par rangs comme la Grande Bretagne, la France & l'Espagne. Ils ont deux vaisseaux de 94, cinq de 84 & 76, treize de 70, six de 68, 66, 64 & 62, neuf de 60, & treize de 58, 56 & 50; en tout 52 vaisseaux de ligne. 38 de ces vaisseaux sont en état d'être réparés pour servir actuellement, 17 sont en mer ou prêts à mettre en mer. Si les Hollandois rompoient avec nous, au sujet de la dernière affaire dans la Manche, il est bon de savoir que leurs Arsenaux sont toujours pourvus de munitions suffisantes pour construire & équiper 50 vaisseaux de guerre. Quant à l'équipement, si les vaisseaux étoient déjà construits, les Hollandois pourroient mettre en mer en tout tems 50 vaisseaux de guerre dans l'espace de peu de semaines, & tous les vaisseaux qui sont actuellement dans leurs bassins seroient peut-être en état de sortir dans 15 jours bien équipés, mais heureusement pour ce pays ils n'ont pas maintenant 20 vaisseaux dans leurs bassins en état de combattre. Ils sont la plupart vieux & construits sur des modèles du tems de Trump & de Ruyter. Le seul avantage que les Hollandois aient sur les autres Nations maritimes de l'Europe, est que leurs vaisseaux résistent mieux étant mouillés par un gros tems, dans la mer Atlantique & dans celle des Indes Occidentales,

que ceux des autres Nations , à cause du grand soin qu'ils prennent relativement à leurs mâts , leurs voiles & leurs manœuvres courantes qui sont toujours de la meilleure qualité , & ne sont pas aussi exposés aux accidens ordinaires dans un coup de vent. On a fait plusieurs fois l'expérience de cette supériorité pendant le règne du Roi Guillaume & de la Reine Anne , lorsque les escadres Angloises & Hollandoises agissoient de concert contre la France , & que pour un vaisseau Hollandois qui avoit souffert quelque dommage par un gros tems , il y en avoit trois Anglois.

Ceux qui veulent nous rassurer , assurent que le Lord Sandwich a remis dernièrement l'état suivant de nos forces navales pour la campagne prochaine.

|                             |    |                     |
|-----------------------------|----|---------------------|
| Dans la Manche . . .        | 50 | vaisseaux de ligne. |
| Aux Isles de l'Amérique . . | 36 |                     |
| A New-York , &c. . .        | 3  |                     |
| Dans l'Inde . . .           | 12 |                     |
| Dans la Méditerranée . .    | 15 |                     |

---

Total. . . . . 116

Pendant que la nation attend avec impatience des nouvelles de l'expédition des Amiraux Ross & Digby , les plaisans s'égaient sur le compte du premier , à qui ils semblent oublier que le salut de Gibraltar est confié.

» Ses amis , disent-ils , débitent gravement qu'au moment de son départ avec la division qu'il commande , il a éprouvé un chagrin réel. Son porte-voix d'argent , sur lequel étoient gravés divers emblèmes de ses exploits , & qu'il portoit par-tout avec lui , même à terre , le plaçant sur la table quand il mangeoit ; ce cher porte-voix , dont il comptoit faire

un si glorieux usage dans cette nouvelle campagne , se peut plus lui servir. Son Lieutenant , dans un mouvement de colère contre un Matelot , s'en est saisi pour le frapper , & il y a fait une fêlure , de sorte qu'il ne railonne plus. Hélas ! ajoutent quelques plaisans , ce précieux instrument qui faisoit retentir au loin la voix formidable de son maître , se fera plus qu'un misérable symbole de la gloire de l'Angleterre dans la guerre présente «.

S'il faut en croire un de nos papiers , voici l'*ultimatum* qui a été proposé à la Grande-Bretagne dans le cours des négociations secrètes conduites dernièrement par le Ministre de Sardaigne à la Cour de Versailles , de la part de cette dernière.

« Le Canada restitué à la France , avec la cession de la Nouvelle-Ecosse & du Cap-Breton ; la liberté aux François & aux Espagnols de pêcher sur la côte de Terre-Neuve , & de dresser des échaffauds pour habiller le poisson.

Minorque cédée à la France , & la Jamaïque & Gibraltar à l'Espagne.

« L'Amérique déclarée indépendante , mais libre , si elle vouloit , d'entrer en alliance & de faire un traité de commerce avec la Grande-Bretagne , quand même cette liberté s'étendrait à des traités offensifs & défensifs , & le pouvoir de se traiter réciproquement comme la nation la plus favorisée , de la même manière que les Etats absolument indépendans & libres traitent , négocient & forment des engagemens de cette nature.

« Et la liberté de couper du bois de teinture dans la baie d'Honduras , selon les conventions arrêtées sous le règne de Charles II , & dans les années 1668 & 1672 «.

Selon tous les avis de l'Irlande , il ne paroît point vrai que ce Royaume soit entièrement

tièrement pacifié, ni satisfait du plan incomplet de Milord North pour le redressement de ses griefs. Ce qui prouve que les mécontentemens subsistent toujours avec la même violence, c'est que le Président du Comité de l'union de Cork a écrit en ces termes à son frere à Dublin : » Le Comité me charge de vous informer qu'il s'est retiré de dessous les ordres du Lord Shannon, de MM. Lyfaght & Westcote, ses Officiers généraux, & de vous prier de rayer leurs noms de toutes les listes qui vous seront adressées des Sociétés armées de Cork «.

» Il est vrai, lit-on dans une lettre de Dublin, que le parti ministériel a réussi à faire illuminer la ville, le 28 du mois dernier, sur la nouvelle envoyée par le Lord Hillsbouroug que, le 28 du même mois, le Roi avoit passé l'acte qui rend la liberté au commerce d'Irlande; mais il s'en faut bien que la joie ait été universelle. C'est le froid, plus que le plaisir, qui a attiré une multitude de malheureux nuds & gelés, autour des feux allumés dans les rues, les places & les carrefours. Le peuple regardoit tristement sur le frontispice de l'Hôtel du Vice-roi, un tableau transparent où étoient les images de S. George & de S. Patrick, qui s'approchoient pour s'embrasser, & fouloient aux pieds des serpens entrelacés, dont les crêtes portoient les armes de France & d'Espagne; & chacun alloit se chauffer, en disant qu'on auroit mieux fait de distribuer des pains & quelques brocs de bière aux pauvres, que de dépenser de l'argent à peindre des Saints qui avoient l'air de vouloir se mordre, & des serpens qui ressembloient à des anguilles sur roche «.

5 Février 1780.

b

Un de nos papiers vient d'exposer ainsi les objets, qui seroient nécessaires pour satisfaire complètement les Irlandois.

Les faveurs accordées à l'Irlande, relativement à son commerce & à ses manufactures, ne serviront qu'à donner de nouvelles armes à la Couronne & à étendre son influence, ce qui, par la suite & sous les règnes à venir, pourra tout aussi facilement tourner au préjudice qu'à l'avantage de la Nation. Il paroît donc indispensablement nécessaire que les mesures suivantes marchent de niveau avec l'égalité de commerce.

1°. La révocation de la Loi *Poyning* qui investit le Conseil privé Britannique d'un pouvoir législatif, ou du moins d'un pouvoir législatif négatif.

2°. La révocation de l'acte de la sixième année de George I, qui déclare que tous les actes passés dans le Parlement de la Grande-Bretagne relativement à l'Irlande, ont force, vertu & validité suffisantes pour *lier* les peuples de ce Royaume. Cette opération rétablira virtuellement le pouvoir judiciaire de la Chambre des Pairs d'Irlande, tel qu'il étoit en 1717, avant la promulgation de cette Loi.

3°. La liberté pour les Irlandois de fabriquer leurs espèces, au même aloi & au même degré de finesse & de valeur intrinsèque que celles qui sont fabriquées à la Tour de Londres.

4°. La suppression ou l'abandon de la prétention du Roi au revenu héréditaire qui, par la constitution actuelle, laisse au Roi la faculté de s'en appliquer le tout ou partie à sa volonté ou de le répandre en pensions, & *concordatum money*, au moyen d'un certain papier appelé Lettre du Roi, & à sa place l'établissement perpétuel par S. M. & pour ses successeurs d'un revenu proportionné aux moyens présens & futurs de ce Royaume, sous le titre de Liste civile comme dans la Grande-Bretagne; par exemple un huitième, un dixième

ou un douzième de la totalité du revenu annuel.

5°. L'établissement d'une Milice de 10,000 hommes pour la défense du Royaume, laquelle sera levée, payée & disciplinée comme celle d'Angleterre, dont la composition lui servira de modèle en tout point.

6°. Une taxe des terres pour la solde & l'habillement de ladite Milice, & pour remplacer les censés ou rentes de la Couronne, ainsi que la taxe sur les feux; droits qui seront sur-le-champ supprimés, le premier comme étant compensé par les nouvelles charges à imposer sur les passemens & terres; l'autre comme oppressif dans ses effets, & comme étant perçu d'une manière contraire à la constitution.

Enfin une reconnoissance entière de la part du Parlement d'Irlande, que l'Irlande est & constitue une partie du Royaume d'Angleterre, & que, malgré la séparation & l'indépendance des Législations, les deux Pays unis par les liens du sang & par la connexion politique, ne forment, en effet, qu'une seule Puissance souveraine, un grand tout dont les parties sont jointes ensemble sous le même Chef, savoir le Roi de la Grande-Bretagne.

Il circule ici une lettre écrite de Dublin, & dont le contenu est assurément remarquable.

» Il est évident que c'est à nos associations & à l'état de défense où nous avons su nous mettre que nous sommes redevables de l'attention que le Ministère a donné, malgré lui, à nos besoins. Sa complaisance s'est montrée en proportion de ce que nous avons fait voir de résolution & de forces. C'est la peur qui l'a déterminé, ce sera notre confiance qui réglera notre gratitude. Les mêmes moyens qui nous ont procuré le redressement à nos maux, nous serviront à maintenir dans son intégrité l'avantage que nous avons obtenu, jusqu'à ce que tout

L'Univers soit convaincu que les ports & le commerce des Irlandois ne sont pas plus libres & indépendans que leur ame & leurs principe : jugez si nous serons assez imbécilles pour prêter à l'Angleterre dix mille de ces quarante mille hommes armés, à qui nous avons obligation de la justice qui nous a été rendue.

On se plaint beaucoup de la baisse prodigieuse du prix des bien-fonds ; la terre du feu Lord Halifax à Horton dans le Northampton Shires très-belle possession qui rend 1500 liv. sterl. par an, vient d'être vendue à une enchere publique au dernier 6. Il y a dix ans qu'elle auroit été achetée au denier 3 &  $\frac{1}{4}$ . On attribue cette diminution énorme à la guerre d'Amérique. Tant que notre commerce a fleuri, nos terres se sont bien vendues & bien louées ; sa ruine n'a pu qu'influer sur nos bien-fonds, & sur un contre-coup dont ils se ressentiront long-tems.

On a fait le calcul suivant pour démontrer qu'il seroit de l'intérêt des propriétaires que la taxe foncière fût portée à 5 schelings.

Supposons la valeur d'une ferme louée . . 100 l. st.  
La taxe de 5 schelings par livre seroit de à 25

Il resteroit net. . . . . 75

Par la baisse du prix des denrées occasionnée par la chute du commerce le revenu de cette même ferme diminue de 20 pour cent . . . . . 80 l. st.

La taxe des taxes à 4 schel. monte encore à 16

Reste net. . . . . 64

Les Membres dont l'existence dépend des gratifications de la Trésorerie se rangeront toujours du

parti du dispensateur des grâces, tant qu'il restera en place, mais pas plus long-tems, & si jamais il survient des changemens dans les affaires publiques, cette gangrène du corps politique sera la première à abhorrer les Ministres & les opérations qu'ils ont appuyées si indignement dans le Parlement.

## F R A N C E.

*De VERSAILLES, le 1er. Février.*

LE Comte de Choiseul-Meuse & le Vicomte de Ste-Hermine eurent l'honneur d'être présentés, le 9 du mois dernier, à LL. MM. & à la Famille Royale par le Prince de Condé; le premier en qualité de Capitaine de ses Gardes, & le second en survivance de la même place.

Le 23, la Marquise de Rouhault eut aussi l'honneur de leur être présentée par la Vicomtesse de Choiseul, Dame du Palais de la Reine, & de prendre le tabouret le même jour; la Marquise de Mortemart, la Marquise de Gaucourt & la Comtesse des deux Ponts furent également présentées à LL. MM. & à la Famille Royale; la première, par la Duchesse de Gaucourt, & la troisième par la Comtesse de Châlon, Dame pour accompagner Madame la Comtesse d'Artois.

M. Mesnard de Choufy, Ministre plénipotentiaire du Roi auprès du Cercle de Franconie, de retour en cette Cour par congé, fut présenté le même jour aussi par le Ministre des affaires étrangères.

Le 31 Décembre, M. Muyard de Vou-



glans , Conseiller au Grand - Conseil , eut l'honneur de présenter au Roi *les Loix criminelles de France dans leur ordre naturel* , un vol. in-fol. dédié au Roi. Le 26 Janvier, M. Allemand , ancien Conservateur des forêts de l'Isle de Corse , présenta au Roi , à Monsieur & à Mgr. le Comte d'Artois , un *Traité des Péages , Plan d'administration de la Navigation intérieure , & Discours sur la Navigation intérieure des différentes Puissances des quatre parties du monde.*

*De P A R I S , le 1er. Février.*

LES vaisseaux arrivés à la Martinique avec l'*Annibal* que monte M. de la Motte-Piquet , sont le *Magnifique* , le *Diadème* , le *Dauphin royal* , l'*Artésien* , le *Réfléchi* & le *Vengeur*. M. de Grace y étoit attendu avec le *Robuste* , le *Fendant* & le *Sphinx*. La plupart de ces vaisseaux ont souffert du coup de vent qui les obligea de quitter la côte de Géorgie ; mais ils n'ont perdu que des cables & des ancres , excepté l'*Annibal* qui , comme nous l'avons dit , fut obligé de couper son mât d'artimon. En arrivant au Fort royal , ils ont mis à terre leurs malades. On les remplace avec les Matelots que M. le Comte d'Estaing y avoit laissés , & dont le plus grand nombre s'est parfaitement rétabli. Cette division prend des vivres pour six mois , ce qui prouve que la Martinique est fort bien approvisionnée.

On étoit étonné que les Anglois n'eussent

rien tenté aux Antilles pendant l'absence de M. le Comte d'Estaing; mais ce brave Général savoit, avant de les quitter, la véritable situation dans laquelle il les laissoit. Leur flotte est dans le plus mauvais état possible; 8 ou 10 de leurs vaisseaux n'attendent qu'un renfort pour retourner en Europe, où ils ont le plus pressant besoin de se réparer. Leurs équipages ont été encore plus maltraités que les nôtres, & leurs troupes de terre, fatiguées de toutes les courses de l'été, n'ont pas été plus épargnées.

On se disoit à l'oreille, il y a quelques jours, que la Grenade avoit été reprise, & que les troupes qui la gardoient avoient été obligées de capituler faute de vivres; il y a eu de ces gens inquiets qui se plaisent à adopter les nouvelles de ce genre, sans en examiner le fondement, pour qui les bruits de Londres sont toujours authentiques, qui se sont empressés de répandre celle-ci; le Ministre de la marine a déclaré que les Anglois n'avoient fait aucune tentative de ce genre, & toutes les lettres de ces contrées attestent qu'en effet ils ne sont pas en état de la faire. Ils ne pourront sortir de Ste-Lucie qu'à l'arrivée de Rodney; mais alors M. de Guichen le suivra de trop près pour qu'ils aient le tems de rien entreprendre.

L'escadre de M. de Guichen sera composée de la *Couronne* de 80 canons qu'il monte lui-même, du *Triomphant* de 80, commandé par M. de Sade, Chef d'escadre; du *Palmier* de 74, par M. de Monteil, Chef-d'escadre; de la *Victoire*, par M.

d'Albert ; du *Destin* , par M. de Goinpi ; du *Conquérant* , par M. de Réal ; du *Citoyen* , par M. de Nieuil ; de l'*Intrépide* , par M. Duplessis Parfeaut ; de l'*Hercule* , par M. d'Anblimont ; du *Souverain* , par M. de Glandeves , tous de 74 canons ; du *Jason* , par M. de la Marthonie ; de l'*Actionnaire* , par M. de l'Archantel ; du *Caton* , par M. de Fremont ; de l'*Indien* , par M. de Balleroi ; du *Solitaire* , par M. de Champion ; du *S. Michel* , par M. d'AIMAR ; du *Triton* , par M. de Boades , tous de 64 , & des frégates la *Médée* , Capitaine M. de Kergariou ; la *Courageuse* , M. de la Rigaudière ; la *Gentille* , M. de Villebrune , & la *Charmante* , M. de Mengo , toutes de 32. Les troupes sont déjà embarquées sur les bâtimens de transport , & les lettres de Brest du 18 , en annonçant le départ , comme pouvant être prêt pour la fin de la semaine.

Le convoi qui sera sous l'escorte de cette escadre , est , dit on , de plus de 100 voiles ; outre les régimens de Touraine & d'Enghien , portés chacun à plus de 1300 hommes par les recrues qu'on leur a données , on a embarqué les seconds bataillons de Royal-Comtois & de Walsh portés aussi chacun à 700 hommes , ce qui fait un total de plus de 4000.

Nous venons de voir rentrer ici , écrit-on de Brest , en date du 21 Janvier , le vaisseau Espagnol le *Saint-Joseph* , & une frégate de la même nation , qui ont été séparés de la division de D. Gaston par une tempête qu'elle essuya le 17. Cette flotte étoit alors à 25 ou 30 lieues de Brest. Ce coup de vent paroît avoir dispersé quelques-uns des vaisseaux , car il y a trois jours qu'on signala d'Ouessant D. Arcé , avec 4 navires ; le lendemain ils avoient disparu , parce que le vent changea dans la nuit. Il n'est pas

douteux qu'ils n'aient cherché à rejoindre l'escadre, & il est vraisemblable qu'ils y ont réussi. Le *Saint-Joseph* a perdu son mât de hune; mais ce qui l'a engagé principalement à revenir ici, c'est qu'il faisoit de l'eau &c.

Selon des lettres de Bordeaux, les nouvelles qu'on y avoit reçues de Madrid annoncent la prise de Pensacola, où l'on dit que les Espagnols ont fait 700 prisonniers; si cette nouvelle est vraie, elle ne tardera pas à être confirmée. Les mêmes lettres disent qu'il devoit partir de la Havane 3000 Espagnols pour aller attaquer S. Augustin; dans ce cas la Floride pourroit avoir changé de Maître. Le 7 de ce mois, on célébra à Bordeaux, selon les mêmes avis, une fête en l'honneur de M. le Comte d'Estaing; dans la matinée il y eut messe, ensuite mariage de quatre veuves avec des marins à chacun desquels on a donné 300 livres; à midi bonne chère, & grand nombre de gens de mer dans les jardins publics; le soir feu d'artifice, dans lequel brilloit un bouquet qui jeta plusieurs fusées; les cris de vive le Roi, vive d'Estaing, se répétoient sans cesse, & le tout fut terminé par un ambigu & un bal qui dura toute la nuit.

» La corvette du Roi les *Amis*, écrit-on de l'Orient, a mouillé dans ce port; elle vient de l'Isle de France, dont elle est partie le 22 Septembre; elle nous apprend que les vaisseaux l'*Orient* & le *Sévère* sont heureusement arrivés dans cette Isle, avec leur convoi & les troupes qu'ils conduisoient. L'Isle de France est aujourd'hui dans l'état le plus respectable;

& elle est approvisionnée de manière que toutes les tentatives que l'on pourroit faire contre elle , seroient infructueuses ; cette Isle a perdu M. de Brillane son Gouverneur , qui mourut l'été dernier ; son Administration douce & éclairée , sera long-tems célèbre dans cette Colonie , & n'impose pas peu d'obligations à celui qui sera choisi pour lui succéder .

Les Chanoines de l'Eglise de Notre-Dame ont élu enfin leur Doyen ; ils ont été long-tems occupés au scrutin ; il se trouvoit alternativement 24 voix pour M. l'Abbé Farjonnel , & 22 pour M. l'Abbé de Montagu ; il en falloit 26 pour être élu. Le premier voyant que le ballottage n'aboutissoit à rien de décisif , l'a terminé en donnant sa voix à son concurrent ; les Chanoines de son parti ont suivi son exemple , & l'Abbé de Montagu , élu Doyen , a été reçu en cette qualité au son des cloches , avec les cérémonies d'usage.

M. l'Evêque de Siam est nommé Grand-Aumônier de la Reine ; & la place de premier Aumônier qu'il avoit eue est donnée à M. l'Evêque de Meaux , cousin de Madame la Comtesse Jules de Polignac. L'Evêché de Chartres paroît destiné à M. l'Abbé de la Roche-Foucaud , Agent du Clergé , dont la mission finira à la prochaine assemblée. M. l'Archevêque de Cambrai & M. le Commandeur de Fleury , freres cadets du défunt Evêque de Chartres , sont dangereusement malades.

On assure que le Roi a fait le 25 du mois dernier une promotion nombreuse dans les

troupes de terre ; si ce que l'on en débite est vrai , tous les Officiers , Colonels dès l'année 1767 , sont faits Brigadiers ; & une grande partie des Brigadiers jusques & compris la même année 1767 , sont créés Maréchaux de Camp , & tout Maréchal de Camp dès l'année 1762 , passe au grade de Lieutenant-Général ; il n'y a d'exceptés que ceux qui depuis ce tems-là ont quitté le service. La liste de cette promotion , si elle a été signée , ne tardera pas à paroître.

La liste des 40 Fermiers-Généraux & des nouveaux Administrateurs est publique depuis quelques jours. A peine cette grande opération venoit d'être terminée , qu'on a appris que M. Necker s'occupoit d'une autre non moins importante ; c'est de la réforme de la maison civile du Roi. Le règlement qui l'établit est prêt , & il a été enregistré à la Chambre des Comptes le 29.

Le 18 Janvier , l'Evêque de Lisieux a béni le mariage du Marquis de Puymonbrun , Mestre de Camp de Cavalerie & Grand-Croix honoraire de l'Ordre de Malthe , avec Mademoiselle de Bremont.

Ces jours derniers , M. Necker fut avec Madame Necker visiter les prisons de la Conciergerie , occupés l'un & l'autre des moyens de procurer aux pauvres & aux prisonniers tous les secours que prescrit l'humanité. Ils répandirent leurs largesses sur les malheureux détenus dans ce lieu , &

afin d'établir une infirmerie pour les prisons, ils ont obtenu du Chapitre de la Sainte-Chapelle un emplacement dont il étoit en possession, & qui sera uniquement destiné à cet objet.

» L'échange des Prisonniers ayant été arrêté, écrit-on du Havre, il vient d'arriver ici quelques François, & entr'autres l'équipage de la *Licorne*. On affrète à la Rochelle & ici plusieurs navires pour ramener les Anglois. L'épidémie qui a régné l'été dernier en Normandie & en Bretagne ne les a pas épargnés; cela est cause que leur nombre est moins considérable que celui des nôtres; cependant l'échange est général; le Roi donne 100 liv. pour chaque Matelot qu'il ne pourra remplacer par un Matelot Anglois ».

L'Académie de Rouen a proposé pour sujet du prix des Sciences en 1780, *d'assigner d'après une théorie étayée d'expériences, les différences entre la craie, la pierre à chaux, la marne & la terre des os, que la plupart des Chymistes ont jusqu'à présent confondu dans la classe des terres calcaires.* On lui a demandé, par une lettre anonyme, des éclaircissmens, sur les intentions en proposant ce programme, & elle a jugé à propos d'y répondre. Mais pour maintenir l'égalité entre les concurrens, elle estime devoir publier la copie ci-après de sa réponse :

» Le vœu de l'Académie de Rouen n'est point  
 » de s'en tenir aux formes des Naturalistes. Il faut  
 » tâcher de poser des principes qui établissent les  
 » différences entre les terres calcaires. Il est cer-  
 » tain que les substances gazeuses, ou le gaz,  
 » jouent un rôle important. Nous en avons la  
 » preuve dans la formation des cimens, où la même  
 » chaux donne des combinaisons différemment so-

» lides, en raison qu'elle est plus ou moins privée  
 » de son gaz. Nous en avons encore une autre  
 » preuve par l'essai fait de monter une cuve à  
 » indigo avec la craie, au lieu de chaux fraîsée,  
 » laquelle cuve n'est jamais parvenue en travail.  
 » On sembleroit pouvoir en conclure que la chaux,  
 » en reprenant son gaz, donnoit dans la masse du  
 » fluide les secousses nécessaires pour la fermenta-  
 » tion & la division de l'indigo ».

» Il seroit important d'examiner, quels sont les  
 » mélanges d'autres terres, qui rendent les terres cal-  
 » caires si différentes les unes des autres ? Si une terre  
 » calcaire, passée à l'état séléniteux, & que l'on ra-  
 » mène par le feu à l'état calcaire, est exactement de  
 » même nature qu'elle étoit auparavant ? Si traitée  
 » avec le phlogistique, les matières grasses, & pous-  
 » sée à grand feu, elle ne change pas, &c. &c. Au  
 » reste on n'exige pas l'impossible. Quelques expé-  
 » riences bien faites, & des raisonnemens analogues,  
 » peuvent suffire. Les progrès des connoissances ne  
 » sont pas si rapides. On ne prétend pas toujours à  
 » des décisions irrévocables, & les Académies con-  
 » ronnent souvent les efforts des hommes de mérite.

Louis-Etienne Vivant de Jaucourt, Vi-  
 comte de Jaucourt, ancien Colonel du ré-  
 giment de la Marine, est mort à Angerville  
 le 10 de ce mois.

Bénédicté Merion de Druy, Comtesse de  
 Traey, fille du Comte de Druy, tuée à la ba-  
 taille de la Marfaille en 1693, & qui avoit  
 été le premier Major de la Gendarmerie,  
 est morte en cette Ville le 14 de ce mois,  
 dans la 89<sup>e</sup> année de son âge.

Marie-Catherine de Gillon, d'une an-  
 cienne Maison de Picardie, originaire de



Flandre , & épouse de Claude Louis Vacquette , Seigneur du Cardonnoy , &c. Conseiller & Doyen du Grand-Conseil, est morte en cette Ville le 15 de ce mois , dans la 85<sup>e</sup> année de son âge.

François Bastard , Conseiller d'Etat , Chancelier de Monseigneur le Comte d'Artois , & ancien Premier Président du Parlement de Toulouse , Seigneur de la Fitte & autres lieux , est mort en cette Ville.

Antoinette-Barbõnne-Thérèse Languet de Gergy , veuve du feu Marquis d'Havrincourt , Lieutenant-Général des Armées du Roi , Gouverneur d'Hesdin , Conseiller-d'Etat d'épée , Ambassadeur de S. M. à la Cour de Suède , & successivement auprès des Etats-généraux des Provinces-Unies , est morte en cette Ville le 19 de ce mois , dans la 62<sup>e</sup> année de son âge.

Un Arrêt du Conseil d'Etat du 12 Décembre maintient M. de Laverdy , Ministre d'Etat , dans les droits de Halle & de Marché à Gambois , Généralité de Paris.

Un second du 18 , ordonne que les délais fixés pour l'admission des anciens Maîtres dans les Communautés créées dans la ville de Lyon , seront de nouveau prorogés jusqu'au premier Avril 1780.

Un troisième du 20 , ordonne que les Edits d'établissement des nouvelles Communautés des Cabaretiers , Aubergistes , Cafetiers , Limonadiers , seront exécutés.

Un quatrième fixe les règles , les époques & la forme de la distribution de la Justice en l'Isle de la Grenade & dépendances.

Un cinquième porte établissement d'une navigation réglée sur la Loire & rivières adjacentes, qui ne pourra être que très-avantageux au commerce; il autorise l'Adjudicataire des Messageries à établir des coches & des bateaux légers destinés à transporter des Voyageurs & des ballots de Rouane à Nantes, & dans les places qui se trouvent entre ces deux Villes.

L'Edit du Roi donné à Versailles au mois de Janvier, & enregistré au Parlement le 14, pour la vente des immeubles des Hopitaux, ne sauroit être plus intéressant. Nous donnerons une partie du préambule qui contient les principes sur lesquels il est fondé.

S. M. a vu avec peine que le plus grand nombre des Hopitaux, n'avoit pas des revenus proportionnés à ses besoins; qu'une partie des capitaux de ces maisons consistoit en Immeubles dont le revenu modique étoit assujetti à des frais d'entretien & de réparations; que les droits purement honorifiques attachés à ces Immeubles n'étoient d'aucun avantage pour ces maisons, & que si les particuliers croient devoir préférer des possessions d'Immeubles en raison de la plus grande solidité qu'ils croient appercevoir, les Maisons Hospitalières ne sont pas dans le cas d'un pareil sacrifice, puisqu'elles n'ont pas les mêmes raisons, attendu que leur existence par les privilèges qui leur sont accordés est liée à celle de l'Etat.

La facilité de vendre aura le double avantage d'augmenter le revenu des Hopitaux & de procurer aux finances de S. M. un bien progressif, en faisant rentrer dans la circulation générale cette somme considérable d'Immeubles qui, dans la main des Hopitaux, ne contribuoient aux besoins de l'Etat ni par les lods & ventes, ni par les vingtièmes, ni par aucune autre espèce d'imposition.

Cette faculté de vendre d'ailleurs, devant augmenter les revenus, dispense l'Administration de ces Maisons de demander la prolongation d'impôts à charge aux peuples, & de s'occuper de soins journaliers pour la conservation & la manutention d'immeubles aussi multipliés.

En conséquence, autorise S. M. tous les Hôpitaux de son Royaume, sans distinction, à procéder à mesure d'occasions favorables & par voies d'enchères publiques à la vente de tous leurs Immeubles réels.

Le produit de la vente sera employé d'abord & par préférence, au remboursement des dettes ou aux nouvelles constructions de lieux claustraux autorisés, & le surplus sera placé ou dans les effets prescrits par l'Edit de 1749, ou sera versé dans la Caisse générale des Domaines de S. M.

Dans ce dernier cas, il sera passé contrat de Constitution au profit de l'Hôpital ou Maison de Charité. Les arrérages courront à compter du jour du versement dans ladite caisse, & seront fixés à raison de cinq pour cent & déclarés exempts & affranchis de toute retenue présente & à venir, & attendu que cette rente sera représentative de biens fonds, qui auroient pu accroître en valeur dans le cas où ils fussent restés dans la possession dudit Hôpital, il sera passé tous les vingt-cinq ans, à compter de la date du premier contrat, un nouveau contrat de constitution, mais avec accroissement d'un dixième en capital & arrérages, sur les capitaux & arrérages primitifs.

Les Hôpitaux auront la faculté de préférer aux contrats ci-dessus avec les accroissemens, des contrats dont les arrérages seront stipulés en mesure de grains; dérogeant à cet effet, en faveur des pauvres seulement, à l'Ordonnance de 1563, & à toutes autres qui défendent de constituer des rentes en grains, pour prêt de deniers; mais le paye-

ment se fera en espèces dont la quotité sera déterminée sur le prix courant des grains à l'époque de l'échéance.

Le Caissier de l'Administration des Domaines sera tenu de payer tous les trois mois les arrérages de ces contrats, par préférence aux propres deniers de S. M., sur les simples quittances du Receveur ou Préposé desdits Hopitaux; & dans le cas de retard, autorise S. M. ses Cours de Parlement à décerner sur les revenus de ses Domaines, d'après les réquisitoires des Procureurs Généraux, exécutoire du montant des arrérages échus.

Les Immeubles des Hopitaux seront affranchis, pour la première mutation seulement, des droits d'insinuation, de centième denier & de lods & ventes qui pourroient être dus à S. M. s'il s'en trouve quelques-uns situés dans la mouvance.

On desireroit savoir ce qu'est devenu le sieur Nicolas de Saint-Genis des Noyers, de Vitry-le-François en Champagne, âgé de vingt-sept ans, haut de cinq pieds huit pouces, fort mince, cheveux châtons-bruns, sourcils peu fournis, les yeux petits, le nez long, le teint fort pâle & parlant avec difficulté. Il est sorti de Vitry le 28 Juillet 1774, a pris la route de Verdun, & depuis ce tems on n'en a eu aucunes nouvelles. On prie ceux qui pourroient le connoître d'en donner avis au sieur de Saint-Genis Gombault à Vitry-le-François, qui a des affaires intéressantes à lui communiquer, sa mere étant morte.

Les numéros sortis au tirage de la Lotterie Royale de France, du 17 de ce mois, sont : 83, 74, 88, 54 & 5.

*De BRUXELLES, le 1er. Février.*

SELON une liste qu'on dit authentique, la

garnison Angloise à Gibraltar consistoit vers la mi-Novembre en 5 régimens Anglois, savoir les 12, 18, 36, 39 & 72, tous de 10 compagnies chacun, dont celles des 4 premières de 45 hommes, & celles du 5<sup>e</sup> de 10 seulement, en tout 1900 hommes, 3 régimens Hanovriens de 6 compagnies de 71 hommes, faisant 1278, à quoi il faut ajouter 360 Artillers & 100 Ingénieurs. Cet état porte la garnison à 3638 hommes. Le nombre des habitans de tout âge & de tout sexe, tant Chrétiens que Juifs, monte à 3110 hommes. L'artillerie destinée à la défense de la place & ouvrages, étoit de 492 bouches à feu, dont 60 de bronze & le reste de fer, 30 mortiers de bronze, 12 de fer & 2 obusiers. Il semble que cette artillerie, pour être bien servie, auroit besoin de quelques bras de plus. On évalue aussi à 2830 le nombre des boulets tirés, & à 1198 les bombes jettées contre les lignes Espagnoles depuis le 12 Septembre jusqu'au 14 Novembre.

» On travaille, écrit-on de Cadix en date du 7 Janvier, avec la plus grande activité aux réparations qu'exigent les vaisseaux de D. Cordova, & ils seront bien-tôt en état de tenir la mer. D. Langara a passé le Détroit le 2 de ce mois, & croise actuellement sur le cap Spartel avec 12 vaisseaux. Il en est parti d'autres du Ferrol, de Carthagène & de Barcelone pour le joindre; ceux qui étoient déjà dans le Détroit pour seconder la vigilance de D. Barcelo, sont prêts à se réunir à lui

dans le besoin , & nous sommes tranquilles sur l'approvisionnement des Anglois , qui veulent ravitailler Gibraltar. Ils trouveront des forces suffisantes pour les arrêter , & s'ils tardent seulement 8 à 10 jours encore , ils en trouveront de trop formidables pour pouvoir espérer de leur échapper ».

Il semble d'après cette lettre qu'il falloit encore 8 à 10 jours à D. Cordova pour se réparer ; en ce cas-là , Rodney , ou Digby ou Ross pourront ne pas le trouver au Détroit , s'il est vrai que l'armée Angloise ait été vue le 9 de ce mois à la hauteur du Cap Finistère , marchant par un bon vent.

» L'arrivée de M. Chevalier , écrit-on de l'Orient , peut être comptée parmi les causes qui ont retardé le départ de l'armement pour l'Inde. Il en arrive , & peut fournir des éclaircissemens utiles. On assure que dans une conférence qu'il a déjà eue , il a représenté la nécessité d'arrêter les progrès de la campagne des Indes Angloises , dont la grandeur n'est point au-dessous de l'idée qu'on en a donnée. On dit qu'il a parlé d'un trésor de 150 millions qu'elle a à Calcutta , & qu'elle évalue ses revenus à 800 millions avant qu'il soit peu , si on la laisse jouir en paix des immenses possessions qu'elle a acquises ou conquises ; ce qui fourniroit bien-tôt à l'Angleterre de quoi payer sa dette nationale. Il ajoute en même-tems que cette Puissance , quant à présent , n'a point de consistance réelle ou solide , puisque les Anglois n'avoient que 5000 Européens en tout pour garder le Continent qu'ils gouvernent. D'après ces rapports exagérés , peut-être , en passant de bouche en bouche , quelques personnes regrettent qu'on n'ait pas été attaquer nos ennemis à la source de leur puissance & de leur prospérité. C'étoit peut-être

le moyen de leur faire perdre à-la-fois l'Inde & l'Amérique ; au lieu qu'en conservant la première, elle conservera des richesses immenses qui la rendroient formidable «.

Les Etats-Généraux, d'après les plaintes portées par le Vicomte de la Herreria, Ambassadeur d'Espagne, ont rendu le 31. Décembre une Ordonnance par laquelle ils défendent à tous les sujets & habitans de cette République de naviger ou de faire naviger vers Gibraltar tant que durera le siège, d'y porter ou faire porter, sous quelque prétexte que ce puisse être, aucunes munitions, à peine de 10,000 florins d'amende. Cette satisfaction étoit d'autant plus juste que la Cour d'Espagne, avant le commencement du blocus, avoit eu soin de remettre aux Ministres étrangers un avis relatif aux ordres qu'elle avoit donnés à l'égard des bâtimens neutres qui tâcheroient d'entrer à Gibraltar. Si la cupidité ose encore, après cela, s'exposer à un trafic qui n'est pas permis, elle ne mérite aucune pitié lorsqu'on la punit ; les loix relatives à une place bloquée sont positives, & ne sont susceptibles d'aucune interprétation. La Cour d'Espagne a fait relâcher d'abord les premiers bâtimens saisis qui ont apporté pour excuse qu'ils ignoroient le blocus. On pourroit demander si l'Angleterre a jamais donné de pareilles marques de modération ; & cette question seroit intéressante à faire aujourd'hui à la Hollande.

On dit que la République a envoyé ordre au Comte de Byland , ainsi qu'aux Capitaines des autres vaisseaux de guerre de revenir au Texel , & que ceux qui sont partis avec le convoi destiné pour la Méditerranée , sont également rappelés ; mais l'opinion la plus générale est que tout cela s'accommodera , que l'Angleterre donnera quelque satisfaction à la Hollande , qui veut rester neutre , & continuer d'approvisionner également la France & la Grande-Bretagne.

« S'il est vrai , lit-on dans un de nos papiers , que ces deux puissances aient les mêmes arrérages ( 120 millions ) à payer pour leur dette nationale , il y a cependant une grande différence dans leurs revenus. Ceux de l'Angleterre ne vont pas à 240 millions tournois , tandis que la France avoit d'abord de fixe sous l'Abbé Terray 366 millions qu'on dit être employés ainsi. Arrérage des dettes publiques , 120 millions , département de la guerre ci-devant à 114 aujourd'hui à 80 , marine , ci-devant à 30 aujourd'hui à 80 ; affaires étrangères , 12 ; Maison Royale , 36 ; Maison des Princes , 11 ; pensions , environ 20 ; total 359. Les dépenses , d'après le tableau , ne passent pas les revenus ; & on n'y fait pas entrer les améliorations introduites dans le Département des Finances , par une économie sage qui a retranché tout ce qui n'est pas d'une nécessité absolue pour le bien de l'Etat ».

Le supplément de la Gazette de Madrid , du 14 Janvier , contient une nouvelle relation très-détaillée de l'expédition effectuée dans la Louisiane , contre les établissemens & Forts Anglois du Mississipi ; la première



avoir été publiée après des lettres de la Havane ; celle-ci est faite sur celles du Gouverneur de la nouvelle Orléans. Les détails n'en sont que plus étendus ; nous ne saifrons ici que le petit nombre de ceux qui y ont été ajoutés.

» Pendant le cours de cette expédition si heureusement terminée, nos armes n'eurent pas moins de succès dans d'autres endroits de la Province. Une goëlette armée à la Louisiane par le fleur Pilke, aborda & prit dans le lac Port-chartrain une balandre Angloise, corsaire appelé la *West-Floride*, de force très-supérieure. Sur le passage pour Galvez-Town, nos vaisseaux prirent trois goëlettes & un brigantin qui retournoient à Pensacola, 2 balandres sorties de ce Port, chargées de vivres, & une autre goëlette qui se trouva dans la rivière, chargée de même «.

» Une autre balandre Angloise fut prise par un bâtiment de la Nouvelle-Orléans d'une manière digne d'être rapportée. On avoit donné à D. Vincent-Rieux une goëlette armée pour croiser sur les lacs ; il se rendit à la rivière Manchak, que les Anglois sont obligés de traverser pour porter du secours de Pensacola à leurs Etablissmens. Ayant appris qu'un bâtiment Anglois bien approvisionné devoit passer par cet endroit, il mit à terre ses pierrriers, abbatit 2 ou 3 arbres Pour se faire des retranchemens, & s'étoit caché en l'attendant. Lorsqu'il le vit à une demi-portée, il tira tout à coup en faisant un si grand bruit, que les Anglois, persuadés qu'il y avoit au moins 500 hommes en embuscade, se retirèrent tous à fonds de cale. Rieux profita du moment, sauta à bord de l'Anglois avec ses gens, & fit l'équipage prisonnier. Il est difficile d'exprimer l'étonnement des ennemis, parmi lesquels se trouvoient un Capitaine, un

Lieutenant, un Sous-Lieutenant & 54 Grenadiers, du régiment de Waldeck, & 10 ou 12 Matelots, lorsqu'ils se virent prisonniers de 14 hommes, tous Créoles, qui composoient l'équipage de Rieux «.

» Les prisonniers que nous avons faits dans les trois forts, montent à 500 hommes de vieilles troupes, sans compter les matelots, les payfans & les nègres; il y a 21 Officiers; le Colonel Dickson, Commandant général des Etablissmens du Mississipi, 5 Capitaines, 9 Lieutenans, 4 Sous-Lieutenans, un Quartier-Maître, un Commissaire des guerres, un autre Commissaire Indien & son Interprète, un Fournisseur, un Garde-Magasin & 3 Chirurgiens. Nous n'avons eu qu'un homme tué & 2 blessés,

» Pour la première fois, les Sauvages ont montré de l'humanité. Ils n'ont fait aucun mal aux Anglois désarmés, ni à ceux qui ont pris la fuite & qui sont tombés dans leurs mains; ils nous les ont amenés; ils nous ont rapporté tous les enfans que la crainte des mauvais traitemens avoient fait fuir dans les bois «,

» Pendant que nos troupes étoient employées à ces conquêtes, il n'y avoit que 50 hommes pour garder la capitale & les prisonniers, contenir les sauvages qui accoururent en foule pour nous féliciter de notre victoire. Cependant quoique nous eussions laissé les prisonniers libres, que les sauvages qui arriverent fussent de différentes nations, & même quelques-uns d'entr'eux très-vaillans & peu endurans, il n'y a pas eu le moindre désordre pendant les 20 jours qu'ils ont été abandonnés à leur bonne foi & à leur parole «,

» Le Gouverneur Espagnol, qui depuis son arrivée à la Louisiane, s'est appliqué à gagner l'affection des diverses nations des contrées voisines, & sur-tout des Chactas, habitués près des territoires Anglois, & qu'on regarde comme le

peuple le plus nombreux & le plus guerrier de la Louisiane, y a réussi. Dès les premières nouvelles de la guerre, il voulut éprouver leurs dispositions. Pour cet effet, il leur envoya D. Joseph Boidore, qui, un mois après, revint à la Nouvelle-Orléans avec 17 Caciques & 480 guerriers, qui présentèrent, au nom de leurs compatriotes, les assurances les plus sincères de leur fidélité & de leur affection pour les Espagnols; le Gouverneur les reçut avec beaucoup de caresses & d'apparat. Après les cérémonies accoutumées, chacun des Chefs jeta à terre la Patente, l'Enseigne & les autres marques dont il avoit été décoré par les Anglois, & reçut avec autant de soumission que de joie, quelques médailles sur lesquelles étoit gravé le buste de S. M. & les Patentes ordinaires. Le Gouvernement leur fit des présens considérables, leur offrit la protection de S. M., & voulant éviter tout ce qui pourroit blesser l'humanité & la politique, il les prévint que quoique nous fussions en guerre avec les Anglois, nous ne prétendions point nous servir d'eux contre nos ennemis, mais seulement contre les leur parmi les Sauvages que les Anglois pourroient armer contre nous. Les Chactas, pour prouver leur résolution de s'allier avec nous, & de nous prêter obéissance, promirent qu'avant la fin de l'année 4000 d'entre eux viendront servir sous les drapeaux Espagnols, & retourneront chez eux satisfaits des bons traitemens, de l'accueil & de la générosité qu'ils avoient éprouvés de notre part. Il y a tout lieu d'espérer que nous nous allierons pareillement avec les Talapuches, les Uchises & quelques autres nations dont l'amitié est fort importante dans les circonstances actuelles, tant pour la sûreté de nos possessions dans le Mississipi, que pour le succès des entreprises que nous aurons à former contre les Etablissmens Anglois dans la Floride.

# JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

## TURQUIE.

*De CONSTANTINOPLE, le 20 Décembre.*

**A**BDOUL REZAC Effendi qui avoit été employé dans toutes les négociations de paix entre la Russie & la Porte, & qui après la signature de la dernière convention, avoit été élevé au poste de Reis Effendi, Ministre des affaires étrangères, l'a quitté le 8 de ce mois, & le premier Commis des Requêtes Hamet Hasil Effendi le remplace. Sa démission ne peut être regardée comme une disgrâce, puisqu'on lui a donné les trois queues, & qu'il a été nommé au Gouvernement d'Aidin qui lui donne un rang plus élevé que celui de Reis Effendi. Mais bien des gens croient qu'il eût préféré moins d'honneurs. La dignité de Bacha expose à bien des dangers; elle lui ôte l'espérance de revenir dans cette capitale, à moins qu'il n'y fût appelé pour prendre les sceaux de l'Empire. Sa fermeté & ses talens le font regretter, & quelques personnes affectent de craindre que son éloignement du Ministère n'apporte quelque change-

*12 Février 1780.*

c

mient dans le système politique de cette Cour.

Quelques-uns des Ministres qui résident ici , & dont les Cours ont quelque intérêt à la liberté de la navigation sur la Méditerranée , ont porté des plaintes à la Porte contre la gêne que les corsaires François & Anglois apportent à leur commerce ; on assure que le Gouvernement leur a promis de prendre les moyens les plus efficaces de faire cesser ces déprédations. On ajoute qu'il a conçu le projet de renouveler un Règlement fait en 1744 qui tiroit une ligne de la partie occidentale de la Morée jusqu'au golfe de Candie , dans laquelle les navires de guerre & les Armateurs des Puissances belligérantes ne pouvoient plus s'attaquer , ni attaquer les bâtimens neutres , à peine d'être arrêtés ; & si l'on ne parvenoit pas à s'en rendre maître , on devoit s'adresser aux Ministres de la Puissance à laquelle ils appartenoient pour se faire dédommager des pertes qu'ils avoient causées. On ajoute qu'il a été donné avis de ce projet aux Ambassadeurs de France & d'Angleterre ; le premier a montré de la disposition à s'y conformer ; mais le second a , dit-on , déclaré qu'il ne croyoit pas qu'il fût goûté par sa Cour , parce que les François y trouveroient seuls leur avantage. On ne sait si ce Règlement sera renouvelé , parce que la Porte ne peut guère en maintenir l'exécution sans le concours des Puissances mêmes qui doivent s'y soumettre,

## R U S S I E.

*De PÉTERSBOURG, le 31 Décembre.*

LE 23 de ce mois on a célébré à la Cour l'anniversaire de la naissance du Grand-Duc Alexandre Paulowitch qui entroit ce jour-là dans sa 3<sup>e</sup> année. Le même jour le Comte de Goertz , Ministre de S. M. P. , remit à l'Impératrice les marques de l'ordre de l'Aigle noir garnies de brillans que son maître a envoyées pour le jeune Prince , & reçut une tabatière enrichie de diamans.

On a arrêté , tant en cette ville que dans différens endroits de l'Empire , plus de cent personnes dont la plupart avoient des emplois subalternes dans les divers Colléges & Chancelleries. Ils sont actuellement tous renfermés dans la forteresse de cette capitale ; on les accuse de malversations dans la recette des revenus de la couronne ; on a nommé une commission présidée par le Major-Général Tolstoy , Major d'un des régimens des gardes , pour faire à ce sujet les recherches les plus exactes.

La Neva est prise de glaces depuis le commencement de ce mois. Il a été ordonné d'entretenir pendant tout l'hiver le pont de bateaux sur cette rivière ; ce qui facilitera la communication , & préviendra beaucoup d'accidens.

## P O L O G N E.

*De VARSOVIE , le 15 Janvier.*

LA fille aînée du Prince Adam Czartorsky vient de mourir des suites d'un accident funeste ; le feu avoit pris , il y a environ 8 jours , à ses vêtemens ; on ne parvint à l'éteindre que lorsqu'elle eut été cruellement & dangereusement brûlée en plusieurs endroits. Malgré les secours qu'on lui a portés , elle est morte hier après des souffrances inexprimables.

Cet événement fâcheux , auquel le Roi a pris beaucoup de part , l'a empêché d'assister aux fêtes qui se sont données ces jours derniers à l'occasion du mariage de la fille aînée de M. Tepper , l'un des Banquiers les plus riches & les plus accrédités de l'Europe ; toute la ville a été en mouvement pour y prendre part ; on n'a vu nulle part rien de semblable de la part d'un particulier ; le Roi & la famille Royale s'étoient proposés de les honorer de leur présence.

## A L L E M A G N E.

*De VIENNE , le 15 Janvier.*

DEUX mille Croates qui étoient en quartier dans le fauxbourg de Wieden , sont , dit-on , actuellement en marche pour la Bohême ; ils doivent être suivis de 8000 autres ; on doit les employer à construire quelques forteresses

dans ce Royaume ; entr'autres places qu'on se propose de fortifier , on nomme Pless , Postel & Leutmeritz.

Sur le rapport qui a été fait en divers tems à l'Impératrice-Reine qu'il se faisoit un commerce public de toutes sortes d'uniformes au profit des militaires , S. M. voulant obvier à de pareils inconvéniens , & observant que ces uniformes doivent rester auprès des régimens pour que les corps puissent s'en servir à un usage ultérieur , ainsi qu'il a été réglé par le Conseil Aulique de guerre , elle a fait publier & afficher une Ordonnance en date du 26 Novembre , portant défenses à l'Etat-Major de ses troupes , sous les peines les plus rigoureuses , ainsi qu'aux individus de ces corps en particulier , de vendre aucun uniforme que ce soit. Il est enjoint à la régence de la Basse-Autriche , de tenir la main à l'exécution de cette Ordonnance , & de notifier à tout le monde la défense expresse d'acheter de nouveaux ou de vieux uniformes du militaire. Les Magistrats des lieux respectifs doivent veiller exactement à prévenir toute contravention à cet égard , sous peine d'encourir l'indignation de S. M. I.

*De FRANCFORT , le 18 Janvier.*

SUIVANT les lettres de Copenhague , on y a reçu la réponse de la Cour de Vienne au Mémoire présenté par le Ministre de Danemarck au sujet de la prise de possession de l'Isle de Nicobar aux Indes Orientales,



venir au mouillage de Sainte-Marie-la-Chapelle, où il avoit vu en passant 3 bâtimens François. Arrivé dans ce mouillage, il a voulu essayer d'enlever ces bâtimens, qui étoient une tartane, un bateau de poste, & la felouque garde-côte, commandée par M. Salomé; mais celui-ci ayant prévu son dessein, avoit fait mettre à terre ses petits canons, & posté son équipage sur une vieille tour, d'où il a fait un feu si vif sur le corsaire, qu'il l'a obligé de prendre le large après avoir criblé toutes les manœuvres.

## ESPAGNE.

*De MADRID, le 11 Janvier.*

ON croit ici que D. Louis de Cordova est sorti maintenant de Cadix, conformément aux ordres qu'il en a reçus, après avoir fait de l'eau, & fait à ses vaisseaux les réparations les plus nécessaires; on est tranquille sur les projets des Anglois; & si les Amiraux Ross & Digby se présentent au Détroit, il y a apparence qu'ils y seront bien reçus.

Nos lettres du Camp de St. Roch sont du 6 de ce mois. Le feu de la place est toujours inégal; les Déserteurs rapportent que les assiégés ont grand besoin de bois, & que divers autres articles d'une aussi grande utilité étoient portés dans la Ville à un prix excessif. La nuit du 5 au 6 de ce mois, entre onze heures & minuit, le feu se manifesta dans la baraque du premier Lieutenant des Gardes Royales de notre Infanterie, & gagna, à l'aide d'un vent d'est, celles de quelques

Capitaines & de quelques Officiers inférieurs du même Régiment. On en arrêta heureusement les progrès. Au départ des lettres on ignoroit encore la cause de cet incendie.

» La complaisance imprudente du Commandant du Château de Mazalquivir, pour son épouse, écrit-on d'Oran, a eu des suites funestes. Il lui permit le 3 d'aller se promener avec sa fille, au-delà des limites de la place, & leur donna une escorte de 20 grenadiers, sous les ordres d'un Officier. La Compagnie sortit l'après-midi de bonne - heure ; elle monta d'abord à la cime de la première montagne appelée Saint-Michel ; une autre montagne plus haute, celle de St Joseph, attira la curiosité des dames, qui en la montant chargèrent les soldats de leur cueillir des herbes aromatiques qu'on y trouve en abondance. Cette recherche dispersa la troupe, dont plusieurs laissèrent leurs armes dans une grotte. Les dames arrivées sur la montagne, accompagnées d'un Officier, d'un Sergent & d'un Soldat, furent aussitôt enveloppées par une troupe de Maures, qui les enmenèrent avant que leurs cris fussent parvenus à l'escorte dispersée. Celle-ci apprenant ce qui s'étoit passé, ne songea qu'à sauver sa vie & sa liberté par la fuite ; les Maures contents de leur capture, ne l'inquiétèrent point, quoiqu'elle leur eût offert une victoire aisée, puisque la plupart des Espagnols étoient sans armes ; le Commandant général instruit de ce fait, a suspendu le Gouverneur du Château, & lui a donné les Arrêts, en attendant que la Cour à laquelle il en a écrit aussi tôt, ait ordonné à cet égard ce qu'elle jugera à propos.

Une lettre de Jumilla dans le Royaume de Murcie, en date du 30 Décembre, contient les détails suivans :

Dans les diverses fouilles faites en cette Ville & aux environs , par un Particulier , on a trouvé ce qui suit : 1°. des restes de très-gros murs , des bases de colonne , des fragmens de corniche & autres pierres travaillées ; des-morceaux de poterie , tachetés de couleur de chair , formant des têts de vase marquetés , assez fins , peints en verd , azur & incarnat très-vif. 2°. Des fragmens de jaspe bleu , blanc & d'autre couleur , avec des veines jaunes : des fragmens de poterie de Sagonte , de trois couleurs , dont quelques-uns sont travaillés très délicatement : un vase entier de poterie , de couleur de tabac , de figure sphérique , & avec un cou en forme de chapiteau ; celui-ci s'est trouvé pendu à une pièce de fer clouée dans un-mur très-solide : un autre a été trouvé dans un sépulchre & paroît être une lampe sépulchrable. 3°. Différentes petites colonnes d'argile , cubiques & angulaires ; des briques d'une varre ( mesure Espagnole de 3 pieds de long ) en quarré , & d'autres plus petites portant la forme d'un quarré-long , d'un pentagone , d'un exagone , d'une pyramide ou d'un demi-cercle. 4°. Des tuiles unies , ayant un grand diamètre & les bords fort petits ; des inscriptions sur du marbre blanc , sur le fond d'un vase d'argile , sur un pavé en terre cuite & sur un morceau de tuile ; ces inscriptions paroissent être en caractères Turditans ou Celtibères. 5°. Des verres dorés & travaillés , de ceux dont Pline fait mention. 6°. Des monnoies de Villes Municipales & de Colonies ; les caractères de quelques-unes de ces monnoies ne sont point connus ; une autre monnoie Espagnole , dont M. Florez n'a point parlé ; beaucoup de monnoies Romaines du haut Empire , dont une avec les bustes d'Agrippa & d'Auguste. 7°. Quelques idoles ; une d'argile , assise : deux de bronze , l'une avec une écharpe & une ceinture à laquelle pend une arme inconnue ; l'autre nue , n'ayant qu'une mamelle ,

tenant le doigt index sur la lèvre , & l'autre main vers l'épaule. Cette idole paroît être la Déesse Angirona , ou le petit Harpocrates. Une autre idole de plomb , avec un visage de chat-huant , des pattes de lézard , un corps de femme , de grosses mamelles , & les pieds & les mains dans la posture d'une personne qui danse. 8°. Deux pavés de mosaïque , l'un de petits morceaux de marbre blanc en forme de dés , l'autre de la même matière & du même travail , de couleur rouge , blanche & bleue , dont le tout présente un tissu merveilleux de rameaux , de fleurs , de carrés & de cercles. L'étendue du terrain , découverte jusqu'à présent , est de 60 palmes de longueur sur 12 de largeur dans la direction de l'Ouest à l'Est. Il reste encore à découvrir vers cette dernière partie. De l'extrémité découverte à l'Occident , sort un angle au Sud de 12 palmes de longueur. Le dessin du pavé en mosaïque , & d'une partie des autres antiquités qu'on vient de détailler a été présenté à M. le Comte de Florida Blanca , qui en a paru très-satisfait. Dans la première partie de l'*Histoire ancienne & moderne de Jumilla* , qui renferme la *Jumilla Souterraine* , on donnera une Notice exacte & détaillée de tous ces monumens.

## A N G L E T E R R E.

*De LONDRES , le 24 Janvier.*

Nous sommes toujours dans l'ignorance de ce qui se passe en Amérique ; cela n'empêche pas qu'on ne débite bien des nouvelles avantageuses ; on revient non-seulement à ces deux embarquemens de troupes qu'on dit que le Général Clinton a faits l'un pour la Géorgie , & l'autre pour les Îles Occidentales ; mais on ajoute aujourd'hui qu'un

corps d'Américains Royalistes ayant attaqué un détachement de l'armée du Général Washington, l'a défait, lui a tué ou blessé beaucoup de monde, & n'a pas fait moins de 200 prisonniers. Le parti de la Cour satisfait de ces nouvelles qui le flattent, y croit ou feint d'y croire en attendant leur confirmation; c'est de ces avis, au moins hasardés, que l'on part pour assurer la division du Congrès, l'empressement des Américains à se soumettre, l'envoi qu'ils font de Députés pour nous faire des propositions; l'un, M. Adam, va, dit-on, à Turin pour conférer avec le Lord Mount Stuard, & auroit pu sans doute aller négocier dans un lieu moins éloigné de nous; l'autre se rend à la Haye. Quelques personnes prétendent même que dernièrement le Lord North se trouvant à l'Opéra, y confirma ces espérances flatteuses: il y dit hautement qu'il ne doutoit pas de terminer la querelle de l'Amérique d'une manière aussi satisfaisante que celle de l'Irlande. On trouve assez singulier que ce soit à l'Opéra qu'il ait donné ces assurances positives; elles auroient peut-être plus de poids s'il se fût exprimé ainsi ou chez lui ou dans quelque Société. On ne parle point des conditions qu'on fera à l'Amérique; quoiqu'en disent les Ministres & leurs pensionnaires, qui parlent déjà du départ prochain de M. Hutchinson, du Lord Dunmore & de quelques autres qui avoient des Gouvernemens en Amérique, on doute

fort que cette grande affaire soit si avancée. On ne conçoit pas aisément que les Américains, après avoir soutenu leur indépendance jusqu'à ce moment, se préparent à y renoncer lorsqu'il semble qu'un peu de constance va la leur assurer irrévocablement. On ne concilie pas avec nos espérances, l'ordre qu'on vient de donner à 3000 hommes de s'embarquer au commencement du mois de Mars pour Québec, parce que le Général Haldimand les a demandés sur l'avis certain qu'il a reçu que le Congrès a formé le projet de l'attaquer. Les Américains ne feroient pas de ces plans offensifs, s'ils étoient décidés à se soumettre sans condition. Loin que le Général Clinton se livre à ces espérances dont on nous berce, on assure qu'il continue de solliciter son rappel après avoir échoué trois fois dans ses entreprises, de peur d'échouer encore une quatrième; on dit même que les dernières dépêches qu'on lui a envoyées contiennent la permission de revenir en Europe.

Un coup-d'œil jetté sur les dépenses que nous coûte cette guerre d'Amérique est bien fait pour nous faire desirer sa fin. Voici celles qui ont été faites en sus de l'ordinaire de la paix.

|                            |                      |
|----------------------------|----------------------|
| En 1775 . . . . .          | 1,782,000 liv. ster. |
| 1776 . . . . .             | 6,103,000            |
| 1777 . . . . .             | 6,614,000            |
| 1778 . . . . .             | 10,172,000           |
| 1779 . . . . .             | 14,000,000           |
|                            | <hr/>                |
|                            | 38,671,000           |
| Deux non encore constituée | 24,925,000           |
|                            | <hr/>                |
| Total . . . . .            | 63,596,000           |

Telle est la somme qui restera à notre charge , si la paix est conclue cette année.

Pendant qu'on cherche , autant que l'on peut , à calmer nos inquiétudes sur l'Amérique , on ne néglige rien non plus pour calmer celles que nous avons du côté de la Hollande. Bien des gens croient que l'unique parti que nous avons à prendre , est de rendre les Vaisseaux arrêtés , avec de grandes indemnités pour les Propriétaires , ce qui est humiliant ; car il n'est pas possible de songer à rompre , dans un tems où nous avons tant d'ennemis sur les bras.

La prise des bâtimens Hollandois faite par le Commodore Fielding , dit un de nos papiers , a été précédée de quelques circonstances dont il peut être bon que le public soit instruit ; en voici un détail que l'on donne pour authentique : Vers la mi-Décembre , le Chevalier Yorck présenta au Stathouder un mémoire particulier , dans lequel il déclara hautement la résolution prise par notre Cour de persister à visiter les vaisseaux Hollandois , quelles qu'en puissent être les suites. On ne répondit point à cette déclaration. Le 28 du même mois , il fut tenu ici un Conseil particulier pour délibérer sur la conduite que le Gouvernement Britannique devoit tenir. Le Lord North vouloit qu'on évitât tout ce qui pourroit nous engager dans une guerre avec la Hollande. Le Lord Hilsbouroug & le Lord Amherst étoient du même avis. Mais les Lords Chancelier , Sandwich & Germaine soutinrent fortement que si l'on permettoit aux Hollandois d'approvisionner la marine Française , comme ils l'avoient fait jusqu'à présent , nous éprouverions tous les désavantages de la guerre sans avoir aucun de ses dédommagemens ; qu'en conséquence il valoit mieux montrer une fer-

meté imposante , & continuer à visiter des vaisseaux , en évitant cependant la guerre autant qu'il seroit possible. Cet avis a prévalu ; mais on ne conçoit pas comment on a cru qu'on éviteroit la guerre en donnant au Commodore Fielding les ordres qu'il a exécutés «.

On regarde , en général , cette démarche comme une grande imprudence ; on dit même que M. Fox doit , dans la première assemblée de la Chambre des Communes , faire une motion , tendante à ce qu'il soit présenté une humble adresse au Roi , pour prier S. M. d'ordonner que toutes les Lettres , Mémoires & autres Papiers qui ont été échangés contre les Ministres de S. M. & les Ministres des Etats Généraux des Provinces Unies , depuis le premier Juin 1779 , soient mis sous les yeux de cette Chambre.

» Nous devons nous attendre aussi à quelques marques très-vives de mécontentement de la part de la Suède. Le Ministre de Stockholm en cette Cour a ses instructions , & attend la réponse définitive du Gouvernement , qui ne peut la donner que l'affaire de la prise des bâtimens Suédois n'ait été discutée & mûrement examinée dans le Conseil secret. Si le résultat de ces longues délibérations n'est pas conforme à l'attente de la Cour de Suède , il y a tout lieu de croire que l'on verra paroître au premier jour un mémoire foudroyant de ce Ministre , pour exposer toutes les raisons qui l'obligent à quitter Londres sans en donner avis à la Cour Britannique autrement que par cet écrit «.

Il y a long-tems qu'on annonce la défaite de l'escadre de M. de la Mothe-Piquet par l'Amiral Parker ; cet avis débité d'après le rapport d'un Officier qui l'avoit appris d'un



Patron de bâtiment Hollandois qu'il avoit rencontré en mer, avoit déjà beaucoup perdu de son crédit depuis qu'on avoit vu des lettres de France , où l'on avoit appris l'arrivée de cette escadre à la Martinique. La Gazette de la Cour du 22, se borne à nous annoncer la prise de l'*Alcmène* que l'on fa-voit depuis long-tems , & à donner un état des prises faites par les vaisseaux de l'Amiral Parker depuis le 30 Août jusqu'au 29 Septembre.

Ces prises sont le *Compas*, flûte Françoisise de 20 canons & de 140 hommes ; le *Président de Berthon* , de 500 tonneaux , montant 30 canons & 16 hommes ; la *Ménagère* de 600 tonneaux , même nombre de canons & d'hommes ; l'*Hercule François* idem , & de 550 tonneaux ; le *Maréchal de Brissat* de 400 tonneaux , 22 canons & 150 hommes ; le *Juste* de 200 tonneaux , 10 canons & 35 hommes ; la *Chérie* de 180 tonneaux , 8 canons , 35 hommes ; la *Jeanne-Henriette* de 160 tonneaux , 2 canons & 27 hommes ; la *Catherine* de 100 tonneaux , 4 canons , 27 hommes ; la *Lézarde*, goëlette de 50 tonneaux , 12 hommes ; le *Comte d'Estaing* , goëlette Américaine de 90 tonneaux , 22 hommes ; le *Chauvigny* de 550 tonneaux , 18 canons & 52 hommes ; le *S. Jacques* de 250 tonneaux , 18 canons & 40 hommes ; la *Sally* , goëlette Américaine de 60 tonneaux , 6 hommes ; la *Nancy* idem , de 50 tonneaux & 5 hommes ; la *Fair* , brigantin Américain de 120 tonneaux & 15 hommes.

A ces détails on a joint ceux-ci qui ne pou-voient être plus intéressans.

» Le Contre-Amiral Gambier , dans une lettre adressée à M. Stéphens , datée de Plimouth le 19 courant , maude que M. William Jones , second

Maitre de la *Pearl*, est entré dans ce Port à bord de l'*Amista*, prise Espagnole, & lui apprend que le 17 courant, se trouvant par la latitude 42-9 longitude 12-28, l'Amiral Sir George Rodney, avec la flotte à ses ordres, a rencontré une flotte Espagnole consistant en 19 bâtimens de transport, allant de Bilbao à Cadix, chargés de vivres, d'approvisionnement de marine, sous l'escorte d'un vaisseau de 64 canons & de 5 frégates; que l'Amiral a pris le tout, à l'exception d'un transport; que ces prises se rendent en Angleterre avec une escorte convenable; qu'il y a sur l'*Amista* des cables de 24 pouces.

Ce dernier article est très-intéressant; on est très-fâché seulement que l'Amiral Rodney n'ait pas écrit, & que l'on ne soit instruit de cet événement que par un rapport dont peut être il faudra rabattre moitié dans quelques jours; les premières dépêches de l'Amiral sur ce sujet, ne peuvent tarder à être suivies de celles qui nous apprendront ce qu'il aura fait. Nous espérons qu'il approvisionnera Gibraltar; mais nous avons grand peur qu'après être entré dans le Détroit, il ne puisse en sortir. S'il ne trouve pas D. Gaston en arrivant, il le trouvera sûrement lorsqu'il voudra partir; il le trouvera avec des forces supérieures; & en ce cas que devient l'Amérique négligée pour Gibraltar, dont on peut retarder la perte sans l'empêcher.

Le projet de la Cour, à présent que le pouvoir de la France est anéanti dans l'Inde, est de tourner ses efforts contre les établissemens des Espagnols dans la mer du sud: on

dit que l'ordre de l'exécuter a été expédié par un Exprès qui a dû se rendre dans l'Inde, par la même route qu'avoit prise celui qui y fut envoyé pour ordonner d'attaquer les François dans cette partie du monde. Les forces qu'on destine à cette expédition, consistent en trois vaisseaux de guerre, frégates & bâtimens du pays, & en six mille hommes de troupes de terre : on dit qu'il n'y a pas plus de six semaines de navigation de quelques pays de nos Domaines dans l'Inde, jusqu'à la côte du Chili, pourvu qu'on ait soin de gagner une certaine latitude vers le tems où la mousson commence à souffler. Mais en exécutant ce projet, il est à craindre que nous dégarnissions nos établissemens & nos conquêtes en Asie, où l'on sait que la France fait passer des forces ; il est donc nécessaire que nous y envoyions quelques renforts ; mais on ne voit pas de quels vaisseaux nous pouvons disposer pour ce service. Il en faut envoyer en Amérique ; il en faut aux Isles ; il est essentiel d'en avoir dans la Méditerranée, & on ne peut fournir à toutes ces stations, sans diminuer nos forces autour de nous. La flotte de la Manche sera, dit-on, réduite l'année prochaine à ving-neuf vaisseaux ; encore sera-t-elle composée de bâtimens vieux que l'on répare, & qui employent tant d'hommes, qu'il n'en reste aucun pour les nouvelles constructions qui sont abandonnées. Les Matelots nous manquent encore ; il y en a trois mille qu'il est indispensable de se procu-

rer-pour monter les navires qu'on équipe actuellement.

Toutes ces circonstances portent l'attention générale sur la dette de la Marine : un de nos papiers en fournit le tableau suivant.

» Cette dette provient de l'argent que l'Amitauté a été obligée de donner par delà les estimations & les octrois du Parlement. On peut la calculer d'après un état de cette dette, depuis Noël 1750, jusqu'en Septembre 1779. Cette période comprend la totalité de la dernière guerre, & mettra le public en état de comparer le commencement de la guerre actuelle avec le commencement de la précédente.

*Dette de la Marine (1).*

|            |           |            |           |
|------------|-----------|------------|-----------|
| 1750 . . . | 1,716,923 | 2766 . . . | 1,456,924 |
| 1751 . . . | 1,675,792 | 1767 . . . | 1,213,072 |
| 1752 . . . | 944,901   | 1768 . . . | 1,330,158 |
| 1753 . . . | 1,132,106 | 1769 . . . | 1,081,846 |
| 1754 . . . | 1,296,567 | 1770 . . . | 1,197,454 |
| 1755 . . . | 1,978,070 | 1791 . . . | 1,195,409 |
| 1756 . . . | 2,238,009 | 1772 . . . | 1,535,382 |
| 1757 . . . | 3,462,967 | 1773 . . . | 1,806,760 |
| 1758 . . . | 8,575,428 | 1774 . . . | 1,886,100 |
| 1759 . . . | 5,591,830 | 1775 . . . | 2,698,572 |
| 1760 . . . | 5,228,695 | 1776 . . . | 3,624,420 |
| 1761 . . . | 5,607,701 | 1777 . . . | 4,003,573 |
| 1762 . . . | 5,929,124 | 1778 . . . | 5,179,000 |
| 1763 . . . | 4,046,898 | 1779 . . . | 7,262,415 |
| 1764 . . . | 3,916,915 |            |           |
| 1765 . . . | 2,484,595 |            |           |

En allouant 250,000 liv. par mois pour les 3 mois depuis le 30 Septembre jusqu'au 31 Décembre 1779, la dette doit être actuellement de 8,012,415 liv. st.

Dans l'année la plus forte de la guerre dernière elle étoit de . . . 5,929,124

Excédent d'aujourd'hui. . . 2,083,201

(1) La dette provenant du service des transports est comprise dans le compte de chaque année.

On peut observer que le 31 Décembre 1754, qui étoit la veille des hostilités avec la France avant cette guerre-ci, la dette de la marine étoit de 1,296,567. Le 31 Décembre 1777, veille des hostilités actuelles avec la France, elle étoit de 4,003,573 ; & elle s'est accrue dans cette dernière année, depuis le 31 Décembre 1778, jusqu'au 31 Décembre 1779, de 2,833,415.

Ces sommes énormes ne paroissent pas toujours appliquées toutes entières aux objets les plus utiles ; les comptes ne paroissent pas non plus aussi exacts qu'on le desireroit ; on se plaint de déprédations. Le Trésorier-Général, dit-on, touche tous les ans plus de 60,000 liv. sterl. , & l'Auditeur-Général plus de 40,000.

« La charge de Trésorier-Général de l'Armée en vaut 80,000 , dit un de nos papiers ; feu M. Henri Fox , depuis Lord Holland , qui n'occupa cette place que cinq ans , y avoit amassé un million sterling , dont sa famille dépensa presque les trois quarts dans les cinq années suivantes. Son Secrétaire M. Calcraft y avoit amassé un demi-million ; mais il est vrai que l'un & l'autre avoient fait la plus grande partie de cette fortune immense , en faisant valoir leur argent à la bourse ».

Il est tout simple que ces grandes fortunes fassent ouvrir les yeux sur leurs possesseurs , & qu'elles fassent desirer des ressourées ; les associations n'ont que cet objet. Elles prennent journellement des accroissemens , & elles embarrassent plus le Ministère que toutes les mesures qu'on a prises jusqu'ici. Ils disoient auparavant que les cris de la minorité dans les deux Chambres n'étoient point le vœu de la Nation ; mais cette excuse ne peut plus

se répéter aujourd'hui que ces associations générales montrent quel est le sentiment de cette même Nation.

Les arrêtés suivans , pris le 3 Janvier à Belfast , seront soumis , le 10 , à la considération & à la détermination du Bataillon Volontaire.

*Arrêté :* « Que le Royaume d'Irlande ne peut être libre , tant qu'il sera soumis à toute autre autorité que celle de notre Souverain légitime George III , & de nos deux Chambres des Pairs & Communes assemblées en Parlement ; que par conséquent , toute interposition d'un Conseil ou d'un Parlement Britannique , dans ce qui concerne la constitution ou le Commerce de cette Nation , est une usurpation de la prérogative de notre Souverain , & des droits naturels de son peuple loyal d'Irlande ».

*Arrêté :* « Qu'immédiatement après Dieu, l'Irlande ne doit le degré de liberté qu'elle vient d'acquérir , & l'espoir d'une grandeur à venir qu'à ses associations Militaires & de Commerce , à la sagesse de son Parlement , & à la fermeté de son Peuple ».

*Arrêté :* « Que les actes Britanniques récemment passés , relativement à ce Royaume , lesquels déclarent qu'il est *expédient* d'accorder du redressement à quelques griefs de l'Irlande , n'annoncent point de la part du Parlement Britannique , une renonciation complète aux droits qu'il s'est arrogés sur nous ; qu'ils ressemblent plutôt à une concession faite de la part d'une Puissance qui s'efforce de paroître généreuse , lorsqu'elle n'est que strictement juste , qui , se prévalant de ce que nous accepterions une liberté *partielle* comme faveur , non comme nous étant due de droit , cherche à prévenir les justes demandes que nous pourrions former dans l'avenir , & à maintenir sa domination sur nous ;

que par conséquent les marques que nous donnerions d'une reconnaissance déplacée & immodérée, parce que nous aurions recouvré un droit, seroient un acquiescement donné à l'autorité, qui se seroit arrogé ce droit, autorité, qui peut limiter & supprimer les concessions, lorsque la fermeté nationale sera moins vigoureuse, moins universelle «.

*Arrêté :* « Que par conséquent nous aurions peu lieu de nous réjouir de notre situation actuelle, si la politique généreuse qui paroît influer à présent sur le Corps législatif de la Grande-Bretagne, si le développement des efforts désintéressés du patriotisme de la part du Parlement d'Irlande, ne nous donnoient les plus fortes raisons d'espérer que le premier sera aussi disposé à renoncer à son autorité, que le second ardent dans la demande qu'il en formera «.

*Arrêté :* « Que nous croirions nous manquer à nous-mêmes, ainsi qu'à notre postérité & à notre pays, si nous ne déclarions pas avec toute la publicité possible, que nous coopérerons avec une fermeté mâle, avec notre parlement & les autres corps indépendans de ce Royaume, dans toutes les mesures qui paroîtront nécessaires pour arriver à cette grande & glorieuse fin «.

*Arrêté :* « Qu'il sera recommandé à notre Comité de neuf, d'ouvrir une correspondance avec les Compagnies Volontaires des environs, pour mieux effectuer cette unanimité désirée «.

On lit dans nos papiers cette lettre au Lord North sur ses propositions en faveur de l'Irlande, par Francis Dobbs, en date de Dublin le premier de ce mois.

« Milord, d'après ce qui est sorti de la bouche de V. S., à l'égard de l'Irlande, je conçois que vous avez été très-mal informé, quant à la manière de penser du peuple en général. V. S. fonde ses

raisonnemens sur ce que les adresses de notre Parlement, tendent à solliciter de l'indulgence, non pas à réclamer des droits. Si V. S. pense que ce sont des supplications adressées au Parlement de la Grande-Bretagne, elle est dans l'erreur «.

« Au commencement, Milord, vos propositions causoient une sensation assez générale; il étoit naturel que des hommes restreints jusqu'alors, dans presque toutes les branches de leur commerce, se réjouissent en voyant du premier coup d'œil ce commerce acquérir quelque étendue; mais lorsque la raison eut froidement examiné les principes sur lesquels portoit cette concession, lorsqu'on eut observé que c'étoit une affaire de convenance, & non pas de droit; lorsqu'on apperçut que cette concession tendoit plutôt à établir qu'à abandonner le pouvoir de la législation Britannique sur l'Irlande, nos transports se réduisirent à un degré très-moderé de plaisir, ce plaisir fut même diminué lorsque l'on envisagea ce qu'il y avoit de précaire dans la jouissance «.

« Nous nous plaignons de ce que le corps législatif de la Grande-Bretagne, fait des loix pour l'Irlande; nous alléguons qu'il n'en a pas le droit, & nous requérons que ce corps législatif de la Grande-Bretagne, renonce à une prétention à laquelle nous dirons qu'il n'a point de droit «.

« Je ne vous trompe point quand je dis que telle est notre profession de foi; je ne vous trompe point quand je dis que nous sommes attachés à l'Angleterre, que nous recherchons une liaison avec elle, de préférence au reste du genre humain; mais, Milord, notre premier attachement est pour la liberté, & toute autre considération est secondaire «.

« Nous désirons qu'il soit tracé une ligne précise, entre ce qui est *droit* & ce qui est *faveur*. Si on veut les confondre; c'est ce que nous sommes déterminés à éviter «.



« Milord, nous nous regardons comme étant un peuple libre. Les choses doivent être ainsi si nous sommes aussi libres que l'est l'Angleterre. V. S. dit que le Parlement d'Irlande doit faire certaines choses en conséquence des résolutions prises en Angleterre, comment cela peut-il être ? Comment l'Angleterre peut-elle traiter avec l'Irlande avant que le Parlement d'Angleterre ait renoncé à la prétention qu'il forme d'assujettir l'Irlande ? N'est-ce pas une contradiction dans les termes de dire, que le Parlement Anglois peut entrer en traité avec le Parlement d'Irlande, si ce Parlement doit être assujetti à la volonté du Parlement Anglois ? — On dira, je le prévois, que cette ouverture faite au Parlement d'Irlande, par le Parlement Anglois, est un aveu tacite que le Parlement Anglois n'a pas le droit d'assujettir l'Irlande ; mais pourquoi un aveu *tacite* ? Si l'intention de l'Angleterre est de renoncer à cette prétention, pourquoi ne le fait-elle pas *ouvertement* ? Si au contraire elle se propose de nous tromper, je n'hésiterai point à publier hautement que c'est un vil subterfuge, une finesse basse, indigne d'un homme, indigne d'une Nation ».

« Dans ce Royaume le vœu de tout honnête homme, est de former une *alliance* avec la Grande-Bretagne ; je pense qu'on ne peut y parvenir, qu'en examinant de bonne foi & avec candeur, quels sont les droits naturels de chaque Royaume. Si la Grande-Bretagne ne traite avec l'Irlande, que dans la vue de donner le moins qu'elle pourra, & de donner ce *moins* par nécessité, l'Irlande ne peut être ni reconnoissante ni satisfaite. Vous ne cesserez jamais de penser qu'à raison de sa situation particulière, l'Irlande a plus obtenu que vous ne vous proposiez de lui donner. Lorsque cette situation n'existera plus, vous ferez naturellement des efforts, pour lui reprendre ce que vous lui avez  
donné

donné ainsi. D'un autre côté, l'Irlande qui s'occupe de l'établissement de ses droits, ne peut regarder comme bienfaits, ce qui n'est pour elle qu'un don de convenance. Tant que la grande question de droit ne sera pas décidée, la jalousie, la méfiance réciproques, affecteront nécessairement la paix des deux Royaumes ».

On assure qu'il doit sortir de Corke, au commencement du printems une escadre composée de 8 vaisseaux de ligne & de transport ayant à bord 10,000 hommes de troupes de terre ; on a choisi ce port à cause des vents d'ouest qui au mois de Mars & d'Avril règnent ordinairement dans la Manche, & parce que ces vents ont retardé nos opérations éloignées beaucoup plus que toute autre circonstance. Les vieux régimens actuellement en Irlande doivent être employés à cette expédition, & ils seront remplacés par les nouvelles levées. La destination de ce formidable armement, est un profond secret, même pour l'Amiral & le Général qui n'auront la permission d'ouvrir leurs instructions qu'à une certaine hauteur.

On débite que la Majorité des Membres du Cabinet a prié le Roi d'assurer sa prérogative, en ôtant les Lieutenances des Comtés, & le Commandement de la milice à ses ennemis ouverts & déclarés qui, sous le prétexte de vouloir redresser les griefs de la Nation, visent en effet à causer une révolution dans l'Etat.

» Le 13 de ce mois il s'est fait à Woolwich une grande épreuve de canon, en présence du Lord

12 Février 1780.

d

Amherst & d'autres Officiers du Bureau de l'Artillerie. On y a éprouvé une pièce d'une nouvelle forme, inventée & coulée par un Mécanicien de Birmingham, & qui met, pendant qu'on la sert, les Artilleurs à l'abri de la mousqueterie de l'Ennemi. Le premier boulet a touché le but à une distance très-considérable ; mais par malheur une partie de la machine, qui étoit le principal appui de la pièce, s'est brisée, ce qu'on attribue à la rigueur du froid & au défaut du fer qui n'étoit pas bien trempé. Malgré cet accident le Lord Amherst & les autres Officiers de l'Artillerie ont été très-satisfaits de l'effet de la machine ; l'Inventeur doit faire une nouvelle expérience sous peu de tems, pendant lequel il pourra réparer ce qu'il y manque.

On a lu dans un de nos papiers ces jours derniers l'article suivant que tous les autres se sont empressés de transcrire.

» Dans un tems de danger, de détresse & de calamité, & où cependant les Peuples vont être obligés de supporter de nouvelles taxes, pour faire face à une somme de dix millions sterling, nécessaire au Gouvernement ; dans un tems où Yorkshire & vingt & un autres Comtés sont dans la plus grande fermentation, & qu'ils délibèrent sur les moyens de sauver leurs biens & leur liberté, la Cité de Londres n'a dans le Parlement que trois Membres, pour y représenter une portion de la Nation, aussi opulente que celle qui est renfermée dans ses murs, & l'un d'eux, l'Alderman Oliver, est actuellement à la Grenade, où il s'est rendu, comme il le dit lui-même dans la lettre qu'il a écrit à ce sujet à la Bourgeoisie, pour veiller à ses intérêts particuliers, & il y a prêté serment de fidélité au Roi de France. — Respectables Electeurs de la Ville de Londres, voici le moment de faire valoir vos prérogatives, & de demander par l'organe de deux de vos repré-

sentans l'Election d'un nouveau Député, à la place vacante : mais point de pétitions, c'est un droit que vous réclamez.

## F R A N C E

*De VERSAILLES, le 8 Février.*

Le Roi a accordé les grandes entrées à la Duchesse de la Vauguyon, Dame d'honneur de Madame, & à la Duchesse de Lorges, Dame d'honneur de Madame la Comtesse d'Artois. La première eut l'honneur de faire ses remerciemens à S. M. le 23 du mois dernier, & la seconde le 30.

Le même jour, la Comtesse de Mandelot a eu l'honneur d'être présentée à L. M. & à la Famille Royale, par la Comtesse de Damas.

Le premier de ce mois, les Députés des États de Bretagne furent admis à l'audience du Roi. Ils furent présentés à S. M. par le Duc de Penthièvre, Gouverneur de la Province, & par M. Amelot, Secrétaire d'Etat, ayant le département de la Bretagne. La Députation, qui fut conduite à l'audience de S. M. par M. de Watronville, Aide des Cérémonies, étoit composée, pour le Clergé, de l'Evêque & Comte de Léon, qui porta la parole; pour la Noblesse, du Comte de Boisgelin, Baron de la Roche-Bernard; & & pour le Tiers-Etat, de M. le Périge de Kvassoüé, Sénéchal de Montcontour, du Comte de Robien, Procureur Général, Syndic des Etats, & de M. Baujeard, Tré-

forier général des mêmes Etats. La Députation eut ensuite audience de la Reine & de la Famille Royale.

Ce jour , l'Université de Paris , ayant à sa tête M. Binet , Recteur , eut l'honneur de présenter au Roi , suivant l'usage , le cierge de la Chandeleur.

La Cour a pris le 6 de ce mois , le deuil pour onze jours , à l'occasion de la mort de la Princesse Louise-Amélie de Brunswick , douairière de Guillaume-Auguste , Prince de Prusse , frère du Roi.

*De P A R I S , le 8 Février.*

DEPUIS la nouvelle qu'on avoit apprise du départ des Amiraux Anglois Rodney , Ross & Digby , qu'on jugeoit avoir la mission d'approvisionner Gibraltar , & sur les pas desquels D. Gaston est parti de Brest , on attendoit avec impatience des nouvelles d'Espagne. On prévoyoit que les Anglois ayant une avance considérable sur D. Gaston qui a essuyé un coup de vent le 17 du mois dernier , arriveroit le premier au Détroit , qu'il trouveroit peut-être libre. La Gazette de Madrid du 25 Janvier , apportée le 3 de ce mois par un Coutier extraordinaire a confirmé une partie de ces conjectures.

« D. Juan de Langara vit le 16 paroître 21 vaisseaux de ligne Anglois , beaucoup de frégates & un grand convoi ; de 11 vaisseaux qu'il avoit quelques jours auparavant il y en avoit 3 qui avoient été séparés par le mauvais tems ; le Commandant Espagnol n'en avoit que 8 ; à la vue d'une force aussi

supérieure , il donna le signal de prendre chasse. Les Ennemis le suivirent & le joignirent ; les Espagnols , malgré l'inégalité prodigieuse , combattirent avec une valeur héroïque ; un seul vaisseau se trouvoit engagé contre 3 & quelquefois contre 4. On ignore les détails d'un combat aussi désavantageux ; on sait seulement que le vaisseau le *S. Domingo* , de 70 canons , a sauté en l'air ; que 2 vaisseaux Anglois de 3 ponts ont été obligés de se retirer , tant ils avoient été maltraités dès le commencement du combat : il a commencé à 2 heures & demie après-midi , & le lendemain on entendoit encore le bruit du canon à 3 heures du matin. Le jour suivant le *San Lorenzo* , le *S. Augustin* , le *S. Julien* , le *S. Eugénie* , sont entrés à Cadix avec les 2 frégates la *Ste Rosalie* & la *Ste Cecile*.

Selon des lettres de Cadix , 3 autres vaisseaux & toutes les frégates y sont aussi arrivés depuis. On a vu plusieurs vaisseaux Anglois maltraités entrer à Gibraltar. Les lettres de S. Roch , du 19 , apprennent que le convoi Anglois n'a pu entrer dans la baie à cause du mauvais tems ; les vents contraires l'ont forcé d'entrer dans la Méditerranée avec les vaisseaux qui le couvroient , & qui ont été très-maltraités ; ils sont dans la partie du Levant ; & on découvre dans celle du Ponent un grand nombre d'autres vaisseaux dispersés. D. Barcelo prenoit , au départ de ces lettres , les précautions nécessaires pour mettre sa petite Escadre en sûreté ; & le Commandant du Camp de S. Roch en avoit pris pour inquiéter le convoi lorsqu'il entreroit , & pour empêcher le débarquement. Le 17 il est entré à Lisbonne 2 vaisseaux Anglois en très-mauvais état ; il n'est guères possible qu'ils soient de la flotte qui a combattu. Il ne manque qu'un vaisseau Espagnol , & les 3 qui n'étoient pas au combat ; on ne dit point où il s'est donné ; il y a apparence que c'est à l'embouchure du Détroit : il fait un honneur infini à la marine Espagnole.

Les Anglois , malgré leur supériorité prodigieuse , ont essuyé un grand désavantage qu'ils s'empresseront de déguiser ; une partie de leur flotte est dispersée , & forcée de chercher quelque Port pour se réparer ; celle qui a pu entrer à Gibraltar est en très-mauvais état , & a besoin de réparations qu'elle y trouvera difficilement ; le but important du combat qui étoit d'approvisionner Gibraltar n'est pas encore rempli , & les équipages des vaisseaux qui y conduisent des munitions aideront à consommer celles qui y entreront. Il faudra ensuite sortir du Détroit ; & cela deviendra moins aisé. D. Louis de Cordova se radouboit en toute diligence à Cadix , & avoit ordre de faire sortir ceux de ses vaisseaux qui étoient en état de tenir la mer ; cette activité n'a pu qu'augmenter depuis la nouvelle du combat ; les Anglois en ont soutenu un pour entrer dans le Détroit ; ils n'en sortiront pas sans en avoir un autre à livrer ; & la mal que leur a fait le premier quoiqu'ils eussent 21 vaisseaux contre 8 , annonce quelle sera l'issue d'un second où la supériorité sera du côté des Espagnols. D. Gaston ne doit pas être éloigné. Le 26 du mois dernier , on ne doutoit point à Brest qu'il ne fût déjà près du cap S. Vincent , parce que le tems a été beau depuis le 17. Les premières nouvelles qu'on recevra , contiendront sans doute la confirmation de ces conjectures , & des détails de l'affaire de D. Langara.

Cet évènement doit dissiper toutes les inquiétudes qu'on pouvoit avoir pour les Antilles. Il retarde nécessairement l'envoi des forces que les Anglois devoient y porter , & l'arrivée du convoi destiné à les approvisionner & à les mettre en état de faire quelque chose de ces côtés. M. de Guichen les devancera ; il a dû partir les premiers jours de ce mois , emmenant le *Pluton* , à la place du *Caton* , qui est rentré dans le port de Brest.

« Son Escadre , écrit-on de ce Port , est composée de 17 vaisseaux de ligne : le *Bizarre* a appareillé le 25 pour l'Orient ; le *Prothée* , accompagné de la frégate la *Charmante* , l'a suivi le 27 ; ils vont à l'Orient prendre l'*Ajax* , & les 15 ou 16 bâtimens qu'ils doivent conduire à l'Isle-de-France. Malgré les forces considérables que nous avons dans les deux Indes , notre Armée , sans compter celle des Espagnols , qui reviendra sans doute ici , sera composée à l'entrée du Printems prochain de 36 vaisseaux de ligne , dont plusieurs à 3 ponts ».

Les Vaisseaux le *Sagittaire*, l'*Expériment* , & la Frégate l'*Amazone* , arrivèrent le 19 Janvier à Toulon , avec un Corsaire Anglois de vingt-deux canons , qu'ils avoient pris en route. La Frégate la *Précieuse* , venant du Sénégal , entra le même jour dans ce port , où elle conduisit aussi un Corsaire ennemi , de seize canons , dont elle s'étoit emparé au Cap de S. Vincent , où il arrivoit d'Ecosse. Son équipage raconte que M. le Roi de la Grange , qui commande le *Héros* , s'est approché de l'Isle de Gorée , dont il a



essuyé quelques coups de canons , & M. de Catelin , Garde de la Marine , a eu la jambe emportée.

Parmi douze bâtimens qui sont arrivés ici de différens ports depuis le 11 jusqu'au 19 Janvier , écrit-on de Marseille , il y a le brigantin *Omnia cum Deo* , Capitaine Jugen de Torbensen , Danois , venant de Dantzick avec 1800 charges de bled ; & le senaut *la Montagne de la mer* , J. Slaak , Hollandois , venant de Cadix , chargé de soude , de spart & d'autres marchandises.

Le Roi , ajoutent les mêmes lettres , en considération de la bravoure que le Capitaine de la tartane *la Marie-Fortunée* , Antoine Guy , a fait éclater , & de la bonne conduite qu'il a tenue le 18 Décembre dernier , pour empêcher son bâtiment , qui alloit de Corse à Marseille , chargé de bois , & une douzaine d'autres tartanes , qui étoient dans son passage , de devenir la proie d'une chaloupe qu'un corsaire Mahonnois avoit envoyée contre lui , montrée de vingt-cinq hommes , & qu'il écarta après en avoir tué ou blessé quinze , quoiqu'il n'en eût que sept , dont trois mouffes à son bord , vient de lui accorder toutes les dispenses nécessaires pour se faire recevoir capitaine de navire marchand «.

On mande de la Corogne , qu'il y est entré le 4 Janvier , un Vaisseau Marchand Anglois , du port de 100 tonneaux , appelé *l'Anne-Gaby* , chargé de morue , & monté par 15 Matelots de la Frégate Française *l'Amazone* , qui s'en étoit emparé sur les Bancs de Terre Neuve.

Une flotte de 100 voiles est partie le 20 du mois dernier de Brest pour Bordeaux , escortée par la frégate *la Sybille* , la corvette

*l'Alerte*, les *lougres le David & le Houffard*, & la gabarre la *Villageoise*.

La promotion des Officiers-Généraux n'est pas encore publique; on doute même aujourd'hui qu'elle ait été signée; mais comme on assure que S. M. s'est occupée de cet objet, on attend à chaque moment qu'elle fasse connoître son choix.

La suppression de vingt places de Fermiers-Généraux, tombe sur ceux qui avoient des charges, & sur les anciens assez riches pour ne pas se soucier de travailler davantage. Il ne peut y avoir de grands changemens par rapport aux places de directeurs & autres inférieures. On dit qu'il n'y aura plus à Paris qu'un Comité de 4 Membres des trois compagnies chargées de la perception de 250 millions au moins, & que le Ministre des Finances exige que les autres soient perpétuellement en tournée, & ne quittent pas les provinces de leurs départemens.

Un marchand d'étoffes vient de faire imprimer une lettre qu'il semble que nos Moralistes & ceux de nos Ecrivains qui déclament contre le luxe, certainement poussé trop loin, mais qu'il ne faut pas anéantir, devraient pésar un peu. On y lit entr'autres le passage suivant.

» La mode des robes à la Polonnoise, & celle des robes à la Léвите, dont la forme est si enfantine, a fait tomber absolument toutes nos manufactures où se fabriquoient autrefois ces belles étoffes qui, à la richesse de la matière, réunissoient la perfection du travail, l'élégance & la ma-

jesté du dessin , & qui donnoient tant de célébrité à nos fabriques dans toutes les parties de l'Univers. Si nos grandes dames , si celles qui jouissent d'une grande fortune , continuent à se livrer à ce goût bizarre pour des habillemens aussi mesquins que ceux qui sont aujourd'hui en vogue , c'en est fait pour toujours d'une branche de travail qui faisoit tant d'honneur à l'industrie Françoisé , &c. «.

M. Goubier , Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier , a fait part à M. . . . Médecin de la Faculté de Montpellier , & Membre de la Société Royale , de quelques essais sur la vertu lithontriptique de deux substances qui feront bien intéressantes à connoître , si leur effet est constaté par l'expérience. Il ne les indiquera qu'après qu'il s'en sera assuré. En attendant nous extrairons de sa lettre les épreuves qu'il a faites.

» Une pierre tirée de la vésicule du fiel d'un animal servit d'abord mon empressement ; je mis cette petite pierre dans un vase à moitié rempli d'eau , dans laquelle j'avois jetté mes substances ; au quinzième jour , je vis surnager de petits grains de poussière détachés de la masse principale que je retirai à moitié diminuée. A cette tentative , encore peu satisfaisante , je fis succéder celle-ci. Je me procurai un calcul nouvellement extrait , je le plaçai dans une vessie remplie d'urine , que j'eus le soin de renouveler de temps en temps & à chaque fois mon lithontriptique ; quinze jours se passèrent sans apercevoir une diminution notable ; enfin après 25 jours , impatient de ne voir aucune apparence de succès , je voulus retirer le calcul , mais à peine touché , il se réduisit en une poussière très-déliée. Enhardi par les mêmes expériences souvent répétées , je désirois l'occasion de les faire sur quelques

malades. Un jeune homme souffroit depuis longtemps des coliques néphrétiques , d'une nature à mettre sa vie en danger toutes les fois qu'il en étoit attaqué , je le persuadai de prendre mon remède , il le prit en pilules environ l'espace d'un mois , après lequel il eut un flux d'urine très-abondant ; & sensiblement soulagé , il rendit par les urines , plusieurs petits morceaux de gravier , dont les angles tronqués faisoient assez connoître que c'étoient des parties détachées d'un calcul qui avoit souffert quelque décomposition. Voilà , Monsieur , mes expériences étayées , il est vrai , par un seul fait pratique , mais qui ne laisse pas que de beaucoup promettre.

Dans le compte que nous avons rendu , pag. 225 de ce Journal , du Jugement rendu dans l'affaire du Capucin , il s'est glissé une erreur que nous nous empressons de rectifier. Nous avons dit que la Cour a envoyé la fille en possession du tiers des biens , ce qui n'est pas exact ; elle a accordé à la Dame Bouchard le tiers de la succession de Louis Espracieux , *par forme d'alimens* , ce qui est fort différent. Dans le premier cas ce seroit un droit ; dans le second c'est une charité. Nous saisisons cette occasion pour nommer aussi les Avocats qui ont plaidé dans cette cause intéressante ; M. Bosquillon pour la Dame Bouchard , & MM. Girard & Grimod de la Reyniere pour les héritiers.

Catherine-Scholastique Bazin de Bezons , Comtesse Douairiere de la Feuillade , Vicomtesse de Mably & autres terres , usufructière du Duché de Romanois , est morte au

Château de Harcourt en Normandie , le 26 Décembre dans la 74<sup>e</sup> année de son âge.

Augustin Boucault de Meillans , Seigneur de la Bouttadiere , est mort à Château-Gontier en Anjou le 23 du mois dernier.

Françoise Troussel , veuve de Mathieu Bouffard , est morte le 19 Janvier à Pont-l'Evêque en Normandie , Diocèse de Lisieux , âgée de 103 ans. Cette femme a toujours travaillé , & ne s'est sentie vraiment malade qu'environ 15 jours avant sa fin.

Marie-Magdeleine le Vassor , veuve d'Antoine Belet , Ecuyer , née à Bonneval le 18 Août 1680 , est morte à Châteaudun le 17 Janvier 1780 dans la centième année de son âge. Elle n'avoit eu qu'un fils qui fut Maître des Comptes de Dôle , & laissa plusieurs enfans dont elle a vu la cinquième génération , ayant été maraine du second fils de son arrière-petite-fille , mariée à M. de St. Afrique , Capitaine de Dragons au Régiment de Condé. Elle n'avoit jamais bu de vin , & avoit conservé un esprit ferme & sensible dans un corps sain & exempt de souffrances , malgré l'opération d'un cancer considérable faite à l'âge de 50 ans , & une fièvre maligne survenue à l'âge de 80 ans , où on lui avoit donné l'émétique de six en six heures pendant l'espace de 21 jours. Elle n'avoit jamais eu d'attention sur sa santé , ni aucun soin d'elle même , ne s'étant occupée que du bien-être de ses enfans , auxquels elle avoit fait le partage &

l'abandonnement de ses biens, & au milieu desquels elle avoit toujours vécu; en sorte qu'elle ne leur a laissé en mourant que du regret, & le souvenir de ses vertus.

Les Numéros 83, 74, 88, 54 & 5 sont sortis au tirage de la Lotterie Royale de France du premier Décembre.

L'Edit du Roi concernant les casuels des Maisons du Roi & de la Reine, donné à Versailles au mois de Janvier, & enregistré à la Chambre des Comptes le 29, contient trois articles dont voici le préambule: » Occupés de mettre dans les dépenses de notre Maison l'ordre & l'économie qui peuvent se concilier avec la dignité de notre Couronné, Nous avons considéré qu'un des moyens de parvenir à ce but, seroit de réunir à notre Domaine tous les Offices de notre Maison domestique, dont une partie avoit été aliénée par les Rois nos prédécesseurs, à titre de revenus casuels, aux grandes charges de la Couronne: devenant alors seuls intéressés au nombre & à la valeur de ces Offices, nous serons plus libres de réformer ceux qui nous paroîtroient inutiles, d'en déterminer les émolumens d'une manière certaine, & de ne consulter enfin à cet égard que nos vues générales d'administration. Nous nous réservons d'ailleurs d'examiner dans notre Justice quel dédommagement peut être dû à nos grands Officiers & à ceux de la Reine, notre très-chère Epouse & Compagne, pour la privation de ce revenu casuel, qui n'ajoute rien à l'éclat des charges éminentes dont ils sont revêtus; nous en conservons d'ailleurs leurs divers privilèges, & elles seront toujours, comme aujourd'hui, essentiellement distinguées par le rang & la dignité des personnes auxquelles nous les confierons. A ces causes, &c.

Celui portant suppression des charges de

**Contrôleurs Généraux de la Maison du Roi & Chambre aux deniers ; d'Intendant Contrôleur Général des meubles de la Couronne ; des Offices d'Intendans Contrôleurs-Généraux des Ecuries ; de ceux d'Intendans Contrôleurs-Généraux de l'Argenterie , Menus-Plaisirs & Affaires de la Chambre du Roi , & des deux Charges de Contrôleurs-Généraux de la Maison de la Reine ; avec établissement d'un Bureau général des dépenses de la Maison du Roi , est de la même date , & a été enregistré le même jour que le précédent. Il est composé de 16 articles dont nous donnerons aussi le préambule.**

Ayant reconnu que sans des changemens essentiels & constitutifs de la direction des dépenses de notre Maison , on ne parviendroit que difficilement à des améliorations efficaces & permanentes , Nous avons commencé par remédier au trop grand nombre de Caisses , en les réduisant toutes à une seule. Nous avons ensuite , par notre Edit de ce jour , réuni tous les Offices de notre Maison à nos Parties casuelles ; & maintenant , pour continuer à remplir le plan que Nous nous sommes prescrit , Nous avons jugé à propos de supprimer les charges de Contrôleurs généraux de notre Maison & Chambre aux deniers ; celle d'Intendant & Contrôleur général des Meubles de la Couronne ; les Offices d'Intendans & Contrôleurs généraux de nos Ecuries ; ceux d'Intendans & Contrôleurs généraux de l'Argenterie , Menus-Plaisirs & Affaires de notre Chambre ; & les deux charges de Contrôleurs généraux de la Maison de la Reine , notre très - chere Epouse & Compagne : Et nous voulons qu'il soit pourvu au remboursement de ces divers Offices , en argent comptant , d'après la liquidation qui en sera faite ;

en même-tems nous avons jugé convenable de suppléer aux fonctions divisées de ces différens Officiers, par l'établissement d'un Bureau, sous le nom de *Bureau général des dépenses de la Maison du Roi*, lequel sera composé de deux Magistrats choisis dans notre Chambre des Comptes, & de cinq Commissaires généraux, versés dans cette manutention, & qui, en réunissant différentes connoissances, pourront cependant conduire dans un même esprit & avec des principes uniformes, le détail entier des dépenses de notre Maison. Ce Bureau s'occupera incessamment de l'examen de toutes les parties, afin d'y apporter la plus grande clarté, & de proposer les améliorations de tout genre dont elles seront susceptibles, & il rendra un compte exact de ses travaux & de ses opérations, tant au Ministre de notre Maison, qu'à celui de nos Finances : Au moyen d'un établissement ainsi fondé, les réformes & les changemens utiles, à l'exécution desquels les circonstances actuelles formeroient encore obstacle, seront dès-à-présent reconnus préparés & mis en ordre, & nos administrations générales pourront puiser en tout tems dans un Bureau commun & dépendant d'elles, toutes les lumières nécessaires pour achever les plans que nous aurons approuvés. Nous maintenons nos Grands & premiers Officiers dans le droit honorable de prendre directement nos ordres, de les transmettre, & de veiller sur leur exécution. Mais appelés à nous servir dans nos Provinces & dans nos Armées, & ne pouvant se livrer dans tous les tems à des détails de finance & d'économie, qui exigent une assiduité & une surveillance continuelles, Nous avons pensé qu'ils verroient sans peine que cette partie d'Administration fût désormais séparée de leurs nobles fonctions auprès de notre Personne ; & Nous avons trop de preuves de leur zèle & de leur attachement, pour n'être pas certains qu'ils s'empresseront à seconder les plans généraux que nous formons dans la vue de maintenir la règle dans nos finances, &



pour convaincre de plus en plus nos fidèles Sujets du desir que nous avons de ne recourir à de nouvelles impositions ; qu'après avoir fait valoir toutes les ressources que l'ordre & l'économie peuvent nous présenter. A CES CAUSES , &c.

*De BRUXELLES , le 8 Février.*

L'AFFAIRE du convoi Hollandois continue d'exciter beaucoup de curiosité. S'il faut en croire plusieurs lettres de Hollande , la République paroît prendre au sérieux le procédé des Anglois. Il se confirme que le Comte de Byland qui devoit se rendre dans la Méditerranée a eu ordre de revenir dans un de nos ports. La résolution en a été prise par les Etats Généraux le 18 du mois dernier , sur une lettre du Stathouder de la même date où l'on dit en substance : que le service de la République exigeant le retour du Comte de Byland & des Capitaines Sylwestre & Van Kinsbergue , S. A. S. leur avoit expédié l'ordre de regagner le plutôt possible quel qu'un des ports de la République ; qu'à l'arrivée du Comte de Byland elle se proposoit de lui demander l'exposé ultérieur de la conduite qu'il avoit tenue dans la rencontre avec l'escadre Angloise , ainsi qu'après cette rencontre , & qu'il informeroit sur-le-champ LL. HH. PP. de ce qu'elle auroit appris.

L'ordre du retour a été en conséquence expédié de l'aveu des Etats-Généraux. On approuve généralement la conduite du Comte de Byland dans cette affaire. Il a satisfait à l'honneur de la République en re-

fusant la visite de son convoi ; & il a eu raison de ne pas pousser plus loin une résistance qui n'auroit pu qu'être funeste & inutile vu la grande supériorité des Anglois. Ce n'étoit pas à sa petite escadre à venger le pavillon Hollandois insulté & à punir les Anglois de leur audace. Ce soin est réservé aux Chefs de l'Etat ; c'est aux Puissances Maritimes à faire respecter leur neutralité & leur souveraineté par la nation qui ose se regarder comme la souveraine des mers ; & elle aura peut-être raison d'avoir cette haute opinion d'elle-même & de se conduire en conséquence tant que les Puissances neutres consentiront à le souffrir.

La lettre par laquelle le Comte de Byland avoit rendu compte de cette affaire au Comte de Welderen , Ambassadeur des Etats-Généraux à Londres , contient , outre les détails généraux & connus , ceux-ci ; il se trouvoit parmi les vaisseaux du convoi plusieurs bâtimens chargés de chanvre & de fer pour lest & destinés pour différens ports de France ; il en avoit admis 22 seulement sous son escorte ; mais il n'y en eut pas la moitié qui le joignit à la sortie du Texel ; il ignore le motif qu'ils ont eu de ne point profiter d'une faveur qu'ils avoient demandée & qu'il leur avoit accordée ; & vraisemblablement ils s'étoient joints aux navires chargés de bois de construction qu'il avoit refusé de recevoir sous son escorte. Il ajoure même qu'il avoit pris toutes les

précautions possibles pour qu'il ne s'en cachât aucun parmi le convoi qui d'ailleurs n'étoit pas si grand qu'on ne pût aisément les y découvrir. Le Contre-Amiral ne doute pas que malgré la vigilance des Anglois pendant la nuit que les deux flottes ont passé en présence l'une de l'autre, il ne se soit échappé quelques-uns des bâtimens du convoi qui se sont mis en sûreté.

On ne doute pas, en général, que les Navires saisis ne soient restitués; mais cela suffira-t-il pour satisfaire la Hollande? & l'insulte faite à son pavillon, ne demande-t-elle pas une satisfaction? Les ennemis de la Grande Bretagne voient, avec plaisir, un événement qui lui ôte au moins l'espérance qu'elle pouvoit concevoir des secours de son alliée; on ne croit pas qu'elle en retire aucun du nord, comme elle s'en flattoit. Les mêmes papiers, qui annonçoient 60,000 hommes & 21 Vaisseaux de ligne Russes, prêts à partir pour la seconder, changent à présent de langage, & annoncent une neutralité prévue depuis long-tems, & que les circonstances semblent assurer: ce dernier événement, s'il est confirmé, comme on le présume, isole à présent l'Angleterre, qui aura seule à soutenir tout le poids de la guerre & les forces de ses ennemis.

Les Gazette de Madrid, du 28 Janvier, ajoute les détails suivans à ceux qu'elle a donnés le 25.

» Nous avons tout lieu de croire que le convoi ennemi n'est point encore arrivé à Gibraltar, s'il

l'étoit on en auroit reçu des nouvelles ; le Commandant du Camp de S. Roch nous auroit informé de l'usage qu'il s'étoit proposé de faire de son artillerie pour empêcher le débarquement , & de l'effet de ses préparatifs. Un des vaisseaux de la division de D. Barcelo s'est emparé du Bringantin Anglois le *Chischester* , l'un des bâtimens du convoi , chargé entr'autres de 1200 sacs de farine. Le Capitaine Arthur, Holl. de ce bâtiment , a montré le plus vif chagrin en apprenant que le secours n'étoit pas encore entré dans la place. Nous devons espérer que les vaisseaux Anglois , dispersés & maltraités , qui sont restés dans ces parages , seront coupés ou mis dans l'impossibilité de servir , quand' même ils parviendroient à se réunir dans la baie. Cet espoir est fondé sur l'avis que nous avons que l'Escadre de D. Gaston a été apperçue des côtes de Galice , & qu'à moins d'une grande contrariété de la part des vents , elle doit être à présent très-près du Détroit , si elle n'y est pas déjà arrivée ; on pourra donc entreprendre le siège & continuer le blocus , sans crainte d'être inquiété par les forces navales de l'ennemi , à cause du petit nombre de vaisseaux qui , selon les derniers avis d'Angleterre , sont restés dans les Ports de ce Royaume , pour défendre les côtes. Nous sommes informés que le *S. Justo* & le *S. Gennaro* sont entrés à Cadix , ainsi que toutes les frégates ; il ne nous reste plus qu'à apprendre des nouvelles positives des 3 vaisseaux que le mauvais tems avoit séparé de D. Langara , quelques jours avant l'action. Le *S. Julien* & la *Ste Eugénie* avoient été entièrement démâtés & pris dans cette situation malheureuse par les Anglois ; mais les Officiers & les équipages de cette Nation n'osant les garder & les gouverner , de peur de toucher les côtes , les avoient abandonnés. Les équipages Espagnols ont bravé le danger & les ont conduits à Cadix , en amenant prisonniers 70 matelots & quelques Officiers ennemis «.

D. Joseph Bajarano , Pilote de la frégate *la Sainte*

*Rosalie*, arrivé le 18 à Cadix, sur un bâtiment Hollandois, arrêté par D. Langara, déclare avoir reconnu sur la côte, à 15 lieues du Château de Saint-Sébastien, 3 vaisseaux Anglois démâtés, qui ne pouvoient faire route : il s'est répandu à Cadix & dans l'Isle de Leon, que quelques bâtimens avoient relâché sur les côtes ; on a expédié des Couriers pour s'assurer de la vérité. On débite aussi que l'ennemi s'est emparé sur sa route, de la plus grande partie du Convoi parti le premier de ce mois du port du Passage, pour différentes destinations ; mais on varie tellement sur le nombre des vaisseaux pris, de ceux qui se sont échappés, qu'on attend des détails plus exacts.

» La frégate Américaine l'*Alliance*, de 28 canons & 250 hommes d'équipage, commandée par le fameux Paul-Jones, est arrivée à la Corogne le 16 Janvier : il étoit sorti du Texel le 17 Décembre, & de Commodore, bravant la vigilance des Anglois, a passé tout auprès de l'escadre qui l'attendoit aux Dunes, a traversé la Manche & est arrivé sans avoir rencontré une seule Barque ennemie ; dans une croisière de 10 à 12 jours qu'il a faite sur nos caps, il a pris un bâtiment Hollandois chargé de munitions de guerre & de bouche destinées pour Gibraltar ; il s'est trouvé sur ce vaisseau, outre son artillerie, une grande quantité de bouches à feu & de machines renfermant des matières combustibles : il l'a envoyé à Boston. Paul-Jones a 36 ans, sa taille est moyenne, bien proportionnée ; sa physionomie agréable ; sa conversation annonce une éducation cultivée ; & les lettres qui lui sont attribuées dans plusieurs Gazettes étrangères, & qu'il ne désavoue pas, prouvent qu'il se sert également de la plume & de l'épée : il est accompagné du fameux corsaire Cunningham, qui ayant eu l'adresse de se sauver des prisons d'Angleterre, par un trou qu'il a creusé sous terre, a été le chercher en Hollande : c'est un homme de 32 ans, dont le regard est déterminé, & dont l'air annonce la profession «.

## PRÉCIS DES GAZETTES ANGL. du 28 Janvier.

Le paquebot le *Carteret*, Capitaine *Cartwright*, a apporté le 22 à *Penzance* des dépêches arrivées ici le 26, & portant en substance que les Espagnols, secondés par quelques François & Américains, ont pris *Pensacola* le 24 du mois dernier : le *Carteret* avoit quitté le Port deux jours auparavant, & étoit en croisière ; mais un bateau que l'on avoit détaché de *Pensacola*, pour le joindre s'il étoit possible, avoit eu le bonheur d'y réussir & de lui remettre les dépêches dont il étoit chargé. Le 28, lorsque le *Carteret* passa devant le Port, il y vit plusieurs vaisseaux de guerre Espagnols avec leurs pavillons flottans, & distingua parmi eux quelques pavillons François & Américains. Les forces Angloises, qui formoient la garnison de *Pensacola*, consistoient en 350 hommes restés du 60<sup>e</sup> régiment, 600 hommes de troupes étrangères & 150 de milices, ce qui fait environ 1100 prisonniers. A l'égard de l'importance de la conquête en elle-même, elle consiste essentiellement en ce que c'est de cet établissement que les Anglois pouvoient porter les coups les plus funestes aux possessions Espagnoles, vu la proximité de l'extrémité Occidentale de l'Isle de *Cuba* : que la *Jamaïque*, qui en tiroit une infinité de choses nécessaires depuis que la guerre lui avoit interdit le commerce de l'Amérique, a fait une perte irréparable ; enfin que la baie de *Pensacola*, capable de contenir 500 vaisseaux, offroit à ceux des Anglois en tout tems un abri sûr contre tous les vents. Il est à considérer d'ailleurs que depuis que le traité de Versailles de 1763 a mis l'Angleterre en possession de cet établissement, elle y a dépensé des sommes considérables. On lit dans le *Public Advertiser*, que deux Maisons puissantes de la Cité vont faire une faillite de 300 mille livres sterlings, en conséquence de cette perte.

Il n'est pas vrai, quoi qu'en aient dit des papiers justement estimés, qu'il ait été proposé le 27 Janvier,

dans l'Assemblée de la Compagnie des Indes, « de  
 » construire des vaisseaux (de force) à Bombay,  
 » pour le compte de la Compagnie, qui emploieroit  
 » à cet effet les fonds morts, qu'elle y a pres-  
 » que toujours en reliquat ». Voici la chose telle  
 qu'elle est. — La huitième des loix d'Administration  
 de la Compagnie, ne lui permet de bâtir dans l'Inde  
 que de petits vaisseaux de guerre. Mais les évènements  
 de la guerre mettant souvent en danger, les retours  
 de l'Inde en Europe, on a demandé que cette Loi  
 soit suspendue pour douze mois, à l'effet de cons-  
 truire dans l'Inde seulement un ou deux vaisseaux  
 de force, qui serviront à la fois à défendre les  
 établissemens de la Compagnie, & à suppléer pour  
 le retour en Europe, les vaisseaux qui auroient péri,  
 ou auroient été pris dans l'Inde. — Les construc-  
 teurs Anglois eux-mêmes, quoique leurs droits  
 paroissent en souffrir, ont déclaré qu'ils donneroient  
 leur aveu à cette opération, qui est déjà autorisée  
 par un acte du Parlement, passé il y a cinq ans,  
 & dont jusqu'ici les Directeurs n'avoient pas voulu  
 tirer avantage, & qu'ils sont forcés de faire  
 aujourd'hui, par les circonstances.

» Un Ecrivain politique a expliqué par cet  
 apologue la conduite du Ministère Anglois envers  
 l'Amérique & l'Irlande. — Un homme avoit un  
 fils & une fille. Le fils, joli garçon, mais pétulant,  
 étoit l'objet des affections du pere & de ses plus  
 douces espérances, & la fille souffroit dans un  
 grenier, la faim, la soif & le plus affreux aban-  
 don. Le jeune homme vrai enfant gâté, se permit  
 quelques impertinences. Au lieu de chercher à le  
 ramener à son devoir avec douceur, le pere le  
 reprit trop rudement, & alla même jusqu'à vouloir  
 user des voies de fait les plus humiliantes. Celui-  
 ci, qui s'est crû trop grand garçon pour une puni-  
 tion de cette nature, a pris son parti, & s'est  
 sauvé de la maison, sans s'embarrasser des menaces  
 de son pere, qui à la fin l'a déshérité. Alors le jeune

homme aveuglé par son desespoir , & forcé par la nécessité s'est jetté dans les bras d'une famille étrangère , où il s'est marié , & a formé une maison de commerce séparée de celle de son pere. — L'aîné de la maison étant ainsi perdu , on s'est souvenu de la fille qui étoit au grenier : on l'a fait descendre : on l'a vêtue , on lui a donné une toilette : on l'a fait entrer dans le salon de compagnie , où elle n'avoit jamais mis les pieds , on lui permet de sortir , & de rendre visite aux voisins , elle a même l'espérance d'avoir un petit nègre , qui lui portera la queue.

On parle de la Vice-Royauté d'Irlande pour le Duc de Northumberland. Ce Seigneur a déjà résidé quelques années en cette qualité dans ce Royaume , où il étoit fort aimé , ainsi que le Lord Percy son fils. On raconte sur ce dernier une aventure assez singulière. Le Lord Percy fut attaqué sur un pont par quatre assassins , qui lui enlevèrent sa bourse & tous ses effets , & délibéroient de le jeter dans la rivière. Il n'entendoit point sans doute leur jargon , car il ne s'occupoit que de retirer de leurs mains , à quelque prix que ce fût , une montre de famille , de peu de valeur pour eux , & leur disoit qu'outre la somme qu'ils en voudroient avoir , il leur donneroit encore un bon souper dans son hôtel. Ces malheureux le reconnurent alors , tombèrent à ses pieds , le suppliant de reprendre la montre & une partie de l'argent & des effets dont ils l'avoient dépouillé : il consent quant à la montre , mais à condition qu'ils viendront souper chez lui. Ils y vont tous quatre , sont bien traités , reçoivent encore de ce Seigneur une bonne somme d'argent , & s'en vont , enchantés de sa politesse , comme lui de la confiance qu'ils avoient montrée dans sa parole.

La Société Royale propose de faire frapper une médaille en l'honneur du célèbre Capitaine Cooke. Les présens sont déjà arrêtés : à la tête de la liste , pour les médailles en or , sont le Roi & la Reine



d'Angleterre , l'Impératrice de Russie , le Roi de France & la veuve du Capitaine. Il en sera donné en argent aux principales Académies de l'Europe ; & lorsque les distributions auront été faites , le coin sera rompu.

Voici l'extrait de baptême du Capitaine Cooke, très-petite source d'un très-grand nom.

— Marton , 21 Janvier 1780. — Le 3 Novembre 1728, *Jacques, fils de Jacques Cook, Journalier, baptisé.* Je certifie que l'extrait ci-dessus est copié fidèlement du registre de l'Eglise de ce lieu , ce 21 Janvier 1780. *Signé, TH. BEAUCOK, Curé de Marton.*

Ce village est à quatre milles de Great-Ayton , en Yorkshire.

Le Lord Maire vient de rendre un Jugement à son Tribunal de Gulldhall , contre un nommé Gough , accusé de résistance à Justice. — Des Records s'étoient présentés chez lui pour l'arrêter , à la poursuite de ses créanciers. D'abord il avoit paru vouloir s'arranger , mais c'étoit pour se débarrasser plus aisément de l'Officier & de sa compagnie. Il saisit son moment pour les chasser de chez lui par force , aidé d'un de ses garçons. Eux , en plus grand nombre , alloient s'assurer de leur proie , lorsque Gough s'échappe de leurs mains , & court délier un animal sauvage qu'il montre au Public pour de l'argent. L'Officier croit voir un Centaure ou un Griffon : c'étoit un *Hourang - Outan* qui s'avançoit sur lui , en lui montrant les dents. Toute la Pousse se sauve bien vite ; Gough n'eut que la peine de remettre son libérateur à l'attache. — Le Lord Maire l'a condamné à payer une amende de cinq guinées ; mais il aura bien-tôt regagné cette somme , & beaucoup plus , car il va chez lui une affluence prodigieuse , à un shelling par tête , pour voir faire à son animal les grimaces qui ont mis de si braves gens en déroute.



# JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

---

## TURQUIE.

*De CONSTANTINOPLE, le 24 Décembre.*

**B** IEN des personnes attribuent ici la démission d'Abdoul Rezac Effendi, à la jalousie du Grand-Visir qui voyoit avec peine auprès de lui des talens dont il sentoit, malgré lui, la supériorité, & qui lui faisoient ombrage. Ce Ministre est généralement regretté par les Envoyés des Puissances étrangères qui, accoutumés à traiter avec lui, l'avoient trouvé plus liant & plus instruit que ses prédécesseurs. Les Francs partagent également ces regrets; ils craignent de ne pas trouver auprès de son successeur la même protection; trois jours avant sa retraite, il avoit donné une nouvelle preuve de son empressement à les obliger. Un Juif, sujet des Provinces-Unies, avoit été arrêté par la Police de cette capitale, pour avoir vendu de la thériaque en contravention aux Ordonnances du Grand-Visir qui défendoient sous peine de mort le débit de celle qui ne portoit

19 Février 1780.

c

pas l'empreinte du cachet de l'Ambassadeur de Venise. Abdoul Rezac se rendit chez le Grand-Visir , pour représenter que ce Juif vivoit sous la protection de l'Ambassadeur de Hollande , que sa condamnation seroit une atteinte portée à la juridiction étrangère , & parla avec tant de force , que quoique l'on eût déjà fait les apprêts du supplice , le prisonnier fut relâché , sous condition de ne plus se montrer dans cette ville. Hamet Hasil Effendi qui a été élevé à la place d'Abdoul Rezac , étoit , il y a six ans , Commis d'un particulier Grec ; on ne peut juger de ses talens que quand il aura travaillé dans son département. Il paroît fort attaché à la loi Mahométane , & dévoué au Grand-Visir à qui il doit sa fortune.

## R U S S I E

*De PÉTERSBOURG , le 15 Janvier.*

LA Cour a reçu des avis de la Perse , portant que depuis la mort de Kérim-Kan , tous les Gouverneurs des provinces & des villes de ce Royaume , ainsi que les Chefs des Hordes qui en dépendent , se sont révoltés contre son fils Albofat - Kan qui , secondé par un corps de 10,000 hommes , s'étoit fait déclarer Régent. Pour mettre les frontières de cet Empire à couvert des incursions de l'un & de l'autre patti , l'Impératrice a envoyé ordre aux troupes réparties dans les Gouvernemens de Casan , Astracan & Asoph , de se réunir

& de former un *Cordon* sur les confins. Ces troupes , au nombre de 10,000 hommes , seront sous les ordres du Lieutenant-Général *Souwarof*. On a fait aussi des dispositions pour construire & équiper sur le *Volga* quelques navires qu'on pourra employer , s'il en est besoin , sur la mer Caspienne.

Le calendrier géographique qui s'imprime ici tous les ans , vient de paroître. Il compte dans l'Empire 419 grandes villes dont 93 ont été créées villes sous le règne de S. M. I. actuellement régnante. Il fait aussi mention d'un plan présenté à l'Impératrice par la Commission des bâtimens de Pétersbourg & de Moscou , dans lequel on propose d'en bâtir 77 autres.

## S U È D E.

*De STOCKHOLM , le 15 Janvier.*

LA Cour est de retour depuis quelques jours de *Gripsholm* en cette capitale. Les fêtes pendant l'hiver auront lieu à l'ordinaire , à l'exception des bals masqués ; on annonce qu'il n'y en aura point au théâtre.

S. M. a nommé Commissaire des Postes de Suède à Hambourg , M. H. Bregard qui a rempli jusqu'à présent les fonctions de Secrétaire de ce Commissariat.

La Compagnie des Indes expédiera cette année 3 vaisseaux de *Gotthembourg* ; ce sont l'*Adolphe-Frédéric* , le *Prince Gustave* & la *Finlande*.

On a appris ici la nouvelle de la saisie faite par les Anglois de quelques navires du convoi parti d'ici pour divers ports de France , malgré les réclamations du Capitaine Fletwood , Capitaine de l'une des frégates qui l'escortoient. On ne doute pas que notre Envoyé à la Cour de Londres n'ait reçu des instructions à ce sujet. Il est très-intéressant pour nous de conserver la liberté de notre commerce , & nous nous flattons que les représentations qu'on doit faire à cet égard auront leur effet.

## A L L E M A G N E .

*De V I E N N E , le 20 Janvier.*

Le tems s'est fort radouci depuis quelques jours , & on se flatte de voir fondre les glaces qui interceptent le cours de la navigation du Danube.

On mande de la Bohême , que le Comte de Buquoi , occupé du bien des habitans de ses terres , & des moyens de bannir la mendicité , a assigné des fonds considérables qui doivent être distribués aux pauvres. Tous les Pasteurs & les Officiers de Justice ont été chargés de dresser un état des habitans , celui de leurs ressources particulières ; c'est d'après cela qu'il s'assurera des véritables besoins de chacun & qu'il y pourvoira ; il invite les personnes aisées à le seconder.

» Suivant des lettres de Belgrade , en date du 31 Décembre dernier , les Turcs célébrèrent le 18 le

Kurban-parlem , ou la Fête des Offrandes , qui dura jusqu'au 22. L'usage pendant ce tems est de tirer le canon plusieurs fois durant le jour. Chaque Musulman fait tuer , selon ses facultés , plus ou moins de bestiaux , qu'il distribue aux étrangers & aux pauvres. Les riches & les grands font aussi des aumônes , qui montent quelquefois à 1600 piastras. Le 25 , ils firent encore une décharge de leur artillerie , qui fit conjecturer qu'elle annonçoit quelque événement heureux : on a appris qu'en effet une des Sultanes étoit accouchée d'un Prince «.

*De BERLIN , le 24 Janvier.*

LE corps de feu S. A. R. la Princesse Douairiere de Prusse a été déposé solennellement le 21 , à 10 heures du soir , dans la tombe royale dans l'Eglise du Château. Hier on a prononcé dans toutes les Eglises un Sermon au sujet de la mort de cette Princesse ; le texte général donné par le Roi lui-même est tiré de l'Evangile selon S. Matthieu , ch. 5 , v. 8 : *Bienheureux sont ceux qui sont nets de cœur , car ils verront Dieu.*

Des sept Conseillers compliqués dans la fameuse affaire du Meûnier Arnold , deux , M. Ransleben & M. Schleiber , ont été déclarés innocents ; les cinq autres ont été cassés & condamnés à dédommager le Meûnier , & à un an de prison dans la Forteresse de Spandau , où ils ont été conduits le 7 de ce mois. Depuis ce Jugement à jamais mémorable , on voit une multitude d'habitans de la campagne qui ont des procès , venir présenter des Suppliques au Roi qui

les reçoit souvent lui-même , & s'entretient avec eux avec une affabilité & une bonté égales à sa justice. Deux de ses Officiers sont chargés de les recevoir lorsque S. M. est occupée , & de les porter au Grand-Chancelier qui a ordre de les examiner sur le champ. S. M. pour diminuer le nombre des procès , & pour améliorer l'administration de la Justice , a rendu le 28 du mois dernier deux Edits qui ont été publiés le 11 de celui-ci ; ils contiennent des instructions , l'un pour les différens Colléges de Justice , & l'autre pour les Chambres pupillaires. Le Roi ayant remarqué que les droits que se faisoient payer ces dernières pour l'administration des biens les plus médiocres , absorbent quelquefois toute la fortune des mineurs , ordonne qu'on ne fasse payer à ces derniers ni épices , ni droits de timbre , ou autres , lorsque ces biens ne suffisent pas à leur éducation ; & que dans le cas où ils suffisent , mais que le surplus est très-médiocre , on ne percevra que les derniers droits sans rien prendre pour l'administration. Le premier Edit est plus étendu & mérite d'être connu.

S. M. &c. Suivant les mouvemens paternels de sa sollicitude constante & infatigable pour le bien & la sûreté de tous ses fidèles Sujets , a toujours porté une attention particulière sur l'administration d'une Justice prompte , solide & impartiale de laquelle dépendent le repos & le bien-être de tous les Particuliers. Cependant , comme elle remarque avec déplaisir que , nonobstant toutes les dispositions sa-

lutaires faites jusqu'ici à cet effet , l'accomplissement parfait d'un but aussi important rencontre encore de tems en tems nombre d'obstacles , & que ses intentions n'ont pas encore été suivies jusqu'ici généralement & dans tous les points , S. M. a jugé à propos de donner à son Grand Chancelier une instruction particulière sur cet objet , en vertu de laquelle l'on notifie à tous les Collèges de Justice dans les Etats de Sa Majesté , pour leur information , & pour qu'ils l'observent exactement selon leur devoir , ce qui suit.

I. S. M. veut très-sérieusement que les Présidens , les Conseillers , & en général tous les Membres de ses Collèges de Justice , se rappellent de nouveau le serment sacré qu'ils ont prêté , & en vertu duquel ils sont tenus de rendre la justice la plus prompte & la plus impartiale à tous & chacun , sans la moindre acception de personnes , & sans considérer aucunement le rang , les richesses , ou les autres qualités accidentelles des Parties respectives , mais de suivre au contraire les règles de leur devoir & leur conscience , ainsi que les loix du pays & l'équité qui y est conforme. C'est spécialement la volonté très-sérieuse de S. M. ; que dans les procès entre des Seigneurs & leurs Vassaux , soit des Corporations entières ou de simples Individus , les Tribunaux redoublent constamment d'attention , afin que les personnes du bas-rang & les pauvres , dont les causes sont ordinairement défendues avec trop d'inattention & de négligence par les Avocats , qui leur sont donnés d'office , ne deviennent pas les victimes de la chicane & des artifices de leurs Adversaires riches & puissans , mais que plutôt on les aide à obtenir justice avec le même zèle & la même vigueur que tous autres. Ceux des Officiers de Justice qui s'éloigneront le moins du monde de l'observation de ces devoirs & de nos intentions Royales , qui se laisseront séduire par des dons & des



présens à tordre le Droit, qui agiront d'une manière déraisonnable & partielle par crainte humaine, par amitié, par inimitié, ou par d'autres passions, & en général ceux qui, de quelque manière ou par quelque cause que ce soit, donneront lieu de former des soupçons fondés contre leur intégrité, doivent s'attendre infailliblement qu'après un rigoureux examen préalable, ils seront non-seulement cassés, mais punis de plus des peines corporelles les plus sévères ou même capitales, que S. M. se réserve dans tous les cas de prononcer elle-même contre eux. Quant aux Membres des Tribunaux, qui par inattention, par nonchalance & par une légèreté excessive, négligent les procès qui leur ont été confiés, ou qui les laissent entièrement indécis, ou qui du moins ne les étudient pas avec l'attention, la solidité & la diligence requises, & qui donnent lieu par-là à des griefs bien fondés, ils seront punis non-seulement par la démission qu'ils recevront sur le champ de leurs emplois, dont une pareille conduite les aura rendus indignes, mais aussi par une punition rigoureuse, suivant l'exigence du cas. S. M. a pris les mesures les plus efficaces pour être instruite avec certitude de toutes les fautes pareilles & de tous les abus dans les Offices de Judicature : & tous les griefs, portés contre les Collèges & Officiers de Justice, seront non-seulement examinés avec rigueur ; mais il sera aussi fait de tems en tems des visites de Justice, dont l'annonce se fera préalablement tant dans les Chaires qu'ailleurs, afin que chacun, qui croira avoir quelque plainte fondée contre le Collège à visiter, la porte au lieu convenable ; que l'affaire soit examinée avec toute la sévérité & l'exactitude possible ; & que ceux, qu'on trouvera à cette occasion s'être rendus coupables de quelque prévarication dans leurs devoirs, soient obligés d'en répondre, ainsi

qu'il appartient & qu'il a été statué ci-dessus.

II. Lorsque S. M. envoie des Suppliques à des Colléges de Justice, & qu'il lui plaît de demander des informations, Elle veut qu'on l'instruise non-seulement de la décision qui aura ensuivi, mais aussi qu'on y ajoute un exposé brief, précis & clair des principaux motifs qui ont fait juger de cette façon, & non autrement.

III. S. M. renouvelle par la Présente & rend plus rigoureuses encore toutes les Ordonnances contre les chicanes, les artifices & les extorsions d'Avocats malhonnêtes; & Elle enjoint aux Dicastères, particulièrement aux Présidens & Directeurs d'eux, comme une de leurs obligations les plus essentielles, de veiller avec une attention non interrompue sur la conduite des Avocats qui suivent le Barreau; d'ordonner, d'abord qu'ils aient fait naître contre eux le moindre soupçon d'un procédé malhonnête, l'examen le plus rigoureux, sans aucun ménagement; &, au cas qu'ils soient trouvés coupables, d'en informer à l'instant son Grand-Chancelier, afin qu'il les punisse ultérieurement, non-seulement en les cassant, mais aussi par l'emprisonnement, les travaux publics, ou autres peines rigoureuses, proportionnées à leur délit.

IV. S. M. persuadée qu'on pourroit éviter une très-grande partie des procès les plus longs & les plus dispendieux, si dès le commencement avant que l'affaire fût encore embrouillée par les tournures artificieuses & les subterfuges des Avocats, & avant que les Parties fussent réciproquement aigries & animées, l'on eût tenté les voies amicales aussi sérieusement qu'il convient, & qu'on eût pris toutes la peine possible pour accommoder le différent; S. M., pour atteindre à ce but, a bien voulu prescrire les règles suivantes :

*La suite à l'ordinaire prochain.*

c 5

## I T A L I E.

*De ROME, le 15 Janvier.*

L'ARCHIDUC Maximilien & la Princesse son épouse arrivèrent ici Lundi dernier, & descendirent au Palais de Médicis que l'on avoit magnifiquement illuminé. Le lendemain le Prince Charles Albani alla notifier l'arrivée de LL. AA. RR. au Souverain Pontife qui les envoya complimenter par son Maître de Chambre; elles eurent le même jour une audience de S. S. Les fêtes qu'on avoit préparées pour les recevoir ont commencé & se succèdent sans interruption.

» Le P. Francesco Saverio Varguez, premier Général des Augustins, lit-on dans la *Gazetta universale* de Florence, desirant mettre fin aux querelles dans lesquelles dégénèrent trop souvent les disputes des Ecoles publiques, avoit écrit une lettre circulaire pour ordonner à tous les Religieux de ne plus citer à l'avenir dans leurs thèses l'autorité de S. Thomas. Mais comme il s'étoit élevé à cette occasion quelques différens entre les Augustins & les Dominicains; le Général des premiers, suivant les mouvemens de son zèle & de son amour pour la paix, s'est fait un devoir de prévenir toutes les suites de cette espèce de désunion entre les deux Ordres; en conséquence il a publié une nouvelle lettre circulaire par laquelle, après avoir protesté de la vénération que tout son Ordre & lui ont toujours eu pour le S. Docteur & pour sa Doctrine, il donne un rare exemple de modération religieuse, en révoquant sa première lettre, qu'il n'avoit écrite, dit-il, que pour prévenir tout ce qui pourroit donner lieu à de vaines disputes dans les exercices

scholastiques , & laisse pleine liberté aux Religieux de son Ordre , de s'appuyer de l'autorité de Saint Thomas toutes les fois qu'ils le jugeront à propos «.

On mande de Trieste qu'on y prépare en toute diligence les cargaisons des bâtimens impériaux & royaux destinés pour les Indes Orientales , où ils doivent aller continuer le commerce ouvert avec tant de succès entre les Etats Autrichiens & la Côte Malabare.

Le S. Siège vient enfin de recevoir de son Nonce en Pologne la réponse qu'il en attendoit sur la demande que l'Evêque de Mohilow avoit faite à l'Impératrice de Russie, de faire connoître ses intentions relativement au noviciat des ex-Jésuites ouvert dans la Russie-Blanche. Elle porte , dit-on , en substance :

» Que S. M. I. croyoit les Jésuites nécessaires à l'éducation de la jeunesse dans la partie catholique de ses Etats ; qu'on ne pouvoit se passer de ces Religieux ; qu'en conséquence son intention étoit de leur accorder non-seulement un asyle , mais de leur permettre de s'y multiplier en recevant des sujets ; que quant à ce qui regardoit leur institut , il étoit indifférent à S. M. I. qu'ils gardassent le nom de Jésuites , ou qu'ils devinssent des Prêtres séculiers ; qu'elle ne trouveroit point mauvais que le Pape donnât sur ce point les ordres qu'il jugeroit à propos ; que son intention n'étoit point de mettre aucun empêchement à l'exécution entière du bref d'extinction donné par son prédécesseur «.

D'après cette réponse , il ne dépend plus que du Pape de supprimer le noviciat de la Russie-Blanche.

## E S P A G N E.

*De MADRID , le 1er. Février.*

NOTRE Gazette du 18 ne nous a point donné de nouveaux détails du combat du 16 de ce mois. S'il faut en croire plusieurs lettres particulières du Camp de S. Roch , le 23 il y avoit dans la baye de Gibraltar 12 vaisseaux de ligne Anglois, très-maltraités , & 14 bâtimens de leur convoi ; on appercevoit au loin d'autres vaisseaux qui louvoyoient pour entrer dans la baye. Les 3 vaisseaux dont on ignoroit positivement le sort , sont à Gibraltar. Ce sont *le Phénix* de 80 canons que montoit D. Juan de Langara , *le Diligent* & *la Princesse* , de 70 ; ils avoient été rasés comme des pontons. Ce brave Chef d'Escadre qui a soutenu un combat aussi inégal , & qui a vendu si chèrement leur victoire aux Anglois , embarrassés à présent pour se réparer dans un Port où ils ne trouvent pas les matériaux dont ils auroient besoin , a été blessé en trois endroits , mais principalement à la tête. Il a eu cependant la force d'écrire au Ministre. Les ennemis l'ont traité avec les égards & la distinction dus à sa bravoure , & on le croit actuellement au Camp de S. Roch avec tous les Officiers de son escadre qui ont été relâchés sur leur parole.

On n'est pas sans inquiétude sur le *Monarque* , l'un des vaisseaux qui ne se sont

point trouvés au combat. Mais les avis de S. Roch ne portent pas qu'il ait été aperçu dans la baye. A ce qu'on a dit de la rentrée du *S. Julian* & du *S. Eugenio* à Cadix, on doit ajouter les détails suivans :

Ces vaisseaux privés de leurs mâts & absolument rasés, avoient été pris. Les Anglois avoient envoyé des soldats & des matelots pour les amarrer. Le tems étant devenu mauvais le 17, & les vainqueurs ne pouvant gouverner ces navires dans des parages qu'ils ne connoissoient pas, eurent recours aux Espagnols, qui répondirent que le salut des vaisseaux ne les intéressoit pas, puisqu'ils ne leur appartenoient plus, & qu'il leur étoit égal de périr ou d'être prisonniers. Les Anglois ne jugèrent pas que cela fût aussi égal, & le danger augmentant, ne pouvant vaincre les refus obstinés des Espagnols, ils consentirent à devenir prisonniers à leur tour, pourvu qu'on les sauvât; cet arrangement décida les Espagnols à manœuvrer, & ils ramenèrent les vaisseaux à Cadix. Les prisonniers Anglois racontent qu'un de leurs vaisseaux a coulé bas pendant le combat, & que plusieurs ont été fort endommagés.

Deux Couriers expédiés de la Corogne nous ont appris que D. Gaston a été aperçu dans ces parages avec 15 vaisseaux. On écrit de Lisbonne que le 25 il étoit près du Cap S. Vincent; ainsi nous ne doutons pas que le premier Courier ne nous apporte la nouvelle de son arrivée à Cadix, où D. Louis de Cordova l'attend avec 11 vaisseaux prêts à appareiller. Il ne sera pas aisé aux ennemis de sortir du Détroit; on en peut juger par ce qu'il leur en a coûté pour y entrer.

## A N G L E T E R R E.

*De L O N D R E S , le 4 Février.*

Nos nouvelles de l'Amérique se réduisent encore à des ouï-dire. Le Général Prévost arrivé de New-Yorck le 29 du mois dernier; ainsi que d'autres Officiers, a apporté des dépêches qui n'ont point été rendues publiques. Elles confirment, dit-on, l'expédition du Général Clinton du côté de la Géorgie, dont on continue de parler d'une manière très-vague; on le disoit décidément parti au commencement de Novembre dernier; aujourd'hui on se contente de dire que le 23 de Décembre tout étoit prêt seulement pour l'entreprise projetée, qu'on croyoit regarder le sud du continent des Isles. Les Généraux Clinton & Cornwallis étoient embarqués sur une flotte composée de 3 ou quatre vaisseaux de ligne, de 3 de 50 canons, de plusieurs grosses frégates, & de transports suffisans pour 10,000 hommes. On ajoute, pour rassurer vraisemblablement sur New-Yorck dont le sort doit inquiéter lorsqu'on en tire la majeure partie des forces qui pouvoient défendre cette place, que le Général Clinton y en laisse de suffisantes pour rendre vains tous les efforts du Général Washington; cela n'empêche pas que si la nouvelle du départ de nos troupes se confirme, nous ne nous attendions bientôt à apprendre que cette place a changé de maître.

Le silence du Gouvernement sur ce qui s'est débité de la prise de Pensacola, donne encore à quelques citoyens l'espérance d'apprendre que cette nouvelle n'est pas fondée; il y en a un grand nombre qui n'en augurent pas aussi-bien. Ils savent que le Ministère n'est jamais pressé de donner les avis désagréables; quelques-uns de ses partisans prennent cependant les devans d'une manière alarmante, en disant que cette place ne valoit pas la peine d'être gardée.

» On leur répond que Pensacola qui est par 10°, 22', latit. N. & 87°, 20', longit. O., est située dans une baie du même nom, sur une côte sablonneuse où ne peuvent aborder que de petits bâtimens, quoique la rade soit des meilleures du golfe du Mexique, dans laquelle les vaisseaux mouillent à l'abri de tout vent, parce que la terre est très-élevée de toutes parts. Le commerce de la Floride occidentale consiste en peaux, en bois de teinture, en matières propres à teindre, en argent, en piastres, en coton, en riz & en quelques bois de construction. Les habitans de ce pays avoient coutume de tirer beaucoup de marchandises d'Angleterre; mais depuis la guerre d'Amérique, leur commerce marchoit à grands pas vers la ruine. Cette Colonie formoit une barrière contre les excursions de nos ennemis, & ses ports intimidoient l'Espagne en ce qu'ils commandoient le passage pour arriver à ses établissemens, & que ses galions rançoient les côtes de la Floride le plus près possible. La perte que nous en avons faite, si elle se confirme, aura des suites très-fâcheuses pour nous, & nous pourrons dire que nous avons perdu 14 provinces, sans compter les îles.



Depuis la relation de la conquête du fort d'Omoa qu'on a cherché à faire regarder comme un objet de la plus grande importance, on attendoit avec impatience l'arrivée des vaisseaux si riches, qu'on disoit avoir été pris à cette occasion, & dont la cargaison débarquée sous nos yeux, auroit pu confirmer ce qu'on nous a débité; il paroît qu'il faut y renoncer.

« Nous avons appris, dit un de nos papiers, par la malle arrivée des isles le 21 Janvier, que le Capitaine Luttrell, après la prise d'Omoa, étoit si jaloux de ramener en Angleterre les vaisseaux de registres, qu'il a abandonné la flotte des vaisseaux marchands qu'il étoit chargé d'escorter, & qu'il a continué sa route sans elle. Aussi-tôt que le Chevalier Peter-Parker en a été instruit, il lui a détaché un vaisseau pour lui ordonner de revenir; le Capitaine a obéi; à son arrivée il a été mis aux Arrêts, & il doit être jugé par un conseil de guerre ».

Nos planteurs de la Jamaïque sont dans les plus vives inquiétudes sur l'évènement de Pensacola; c'étoit de cette Colonie qu'ils tiroient tout le bois dont ils avoient besoin; manquer d'un article aussi nécessaire, seroit pour eux une perte inappréciable.

« On fait qu'ils avoient souscrit une somme de 8000 liv. sterl. pour lever un régiment qui seroit employé à la défense de cette isle importante; ils se sont assemblés ces jours derniers dans le dessein de retirer les fonds souscrits, comme devenus inutiles, parce que le danger étoit passé. M. Atkinson & ses amis s'y opposèrent avec toute la chaleur du zèle ministériel; leurs efforts auroient été vraisemblablement inutiles, si M. Atkinson n'eût

pris le parti d'avouer que malgré la cessation du danger pour le moment actuel , la Jamaïque n'étoit rien moins qu'en sûreté , parce que les ennemis auroient dans peu de tems des forces égales , & peut-être même supérieures aux nôtres dans cette partie du monde. Cet argument & celui qui l'avançoit , déterminèrent l'assemblée à consentir que la souscription fût appliquée à la levée d'un régiment «.

La situation de la Jamaïque & de nos Isles en général doit être réellement alarmante , puisque 10,000 hommes ont reçu ordre de s'embarquer sur le champ pour s'y rendre. Tous les nouveaux régimens sont destinés pour ce service ; à l'exception de celui du Lord Harrington ; on présume qu'il n'a été dispensé particulièrement de s'embarquer que par le crédit du Lord Chesterfield auprès du Lord Sandwich. Il est Capitaine dans ce régiment ; & comme il ne veut pas sortir d'Angleterre pour faire un service aussi pénible , on croit qu'il a obtenu cette faveur pour lui & pour son corps.

Les 300 voiles parties avec l'Amiral Rodney , & qu'il a dû quitter pour remplir sa mission à Gibraltar , ont été , dit-on , l'attendre à Madère , où il se propose de les joindre ensuite s'il le peut. Le 30 du mois dernier , un nouveau convoi destiné également pour les Isles a mis à la voile de Plimouth ; il est escorté par *l'Intrépide* de 64 canons , Capitaine S. John , la frégate *le Milfort* , Capitaine S. W. Barnaby , & trois vaisseaux de force. Les 86, 87 & 91<sup>e</sup>,

Régimens y sont embarqués avec un autre parti de Portsmouth. Ce convoi doit aller joindre le premier à Madère; & on ne laisse pas de craindre que le retard qu'il a éprouvé & qu'il peut éprouver encore en attendant l'Amiral Rodney, ne donne à M. de Guichen, qu'on fait prêt à partir de Brest, d'où il a peut-être à présent appareillé, l'occasion de le rencontrer.

Rien ne peut être comparé, lit-on dans un de nos Papiers, à la folie ou à la perversité qui règne dans chacun des départemens de l'Administration actuelle. La marine & la guerre sont également conduites. Après avoir laissé si long-tems la Jamaïque à la merci de l'ennemi, car à présent tout le monde fait qu'elle ne lui a échappé que par miracle, on se détermine enfin à envoyer aux Isles un renfort de quatre régimens. Mais au lieu de faire partir de vieux corps qui seroient aguerris contre le changement de climat, le Bureau de la Guerre a eu la sagesse de choisir quatre régimens de nouvelles recrues levées l'été dernier, & dont deux n'ont pas actuellement leur accoutrement complet. Il n'y a pas dans le Royaume un seul militaire qui ne voie avec indignation qu'on veut sacrifier ces nouvelles troupes. Deux des régimens qui sont en garnison à New-Yorck, & qui n'y font rien, auroient été plus utiles dans les Isles, parce qu'ils sont déjà acclimatés & accoutumés à ce service, que les trois régimens qui sont partis avec l'Amiral Rodney, & les quatre qui ont aujourd'hui ordre de s'embarquer. Est-ce ignorance? Est-ce jalousie relativement à quelques-uns des nouveaux corps? Y a-t-il quelqu'espérance que le Lord Chatham, & quelques autres jeunes gens de distinction puissent suivre la malheureuse destinée du frère de Mylord Derby, ( le Lieutenant - Général Stanley ) tandis

que le Lord Barrington & l'aimable Lord Chesterfield doivent demeurer ici pour être Gardes - du - Corps du Ministre dans le Parlement, & du Souverain, lorsqu'il se mettra l'été prochain en campagne à la tête de ses troupes. Quoiqu'il en soit, il paroît que selon l'opinion de certaines gens, il vaudroit mieux perdre nos Isles que d'enlever un seul soldat employé à faire la guerre dans l'Amérique Septentrionale. On témoigne beaucoup plus de joie pour quelques arpens de sable Américains réduits en cendres, ou pour un avantage remporté par des sauvages sur des paysans désarmés, qu'on ne feroit pour la sûreté de toutes nos Isles, & la prospérité de tout notre commerce. *Heu pietas ! heu prisca fides !*

L'affaire des vaisseaux neutres saisis fait toujours beaucoup de bruit. Le 21, on a lu & affiché à la porte de la Bourse, une proclamation du Roi qui ordonne qu'à l'avenir tout vaisseau étranger pris, ayant à bord & portant aux ennemis de la Grande-Bretagne des munitions de guerre & des marchandises de quelqu'espèce que ce soit, seront déclarés de bonne prise, & que les vaisseaux & les cargaisons seront vendus au profit des preneurs. On ne fait pas comment les puissances neutres prendront cette proclamation ; la Hollande fera sans doute des plaintes. Le Ministre de Suède a déjà présenté un Mémoire très-fort au sujet de l'atteinte portée à la liberté du commerce de sa Nation.

« Ce Mémoire porte en substance que les ordres donnés par le Roi au Commandant de sa Marine, équivalent, en quelque sorte, à une prohibition totale de tout le commerce d'exportation de la

Suède , lequel consiste en bois de construction , cordages , chanvre & fer. La Suède , en tems de guerre , est précisément dans les mêmes termes avec la France & l'Angleterre ; en tems de paix , elle est sur le même pied que le reste de l'Europe. Que la France & la Grande-Bretagne soient dans un état de guerre ou de paix entr'elles , ou qu'il y ait simplement des hostilités , la Suède se regarde comme également liée par ses Traités envers l'une & l'autre. La totalité de son exportation , consiste dans les articles ci-dessus. On convient que si les Suédois vendoient à la France & non à l'Angleterre , ce seroit une infraction des Traités subsistant entre l'Angleterre & la Suède ; mais s'ils vendoient à l'Angleterre seulement , ce seroit de même une infraction de leurs Traités avec la France ; de cette manière , il faut qu'ils mettent un embargo sur presque tous les vaisseaux tant nationaux qu'étrangers , ou qu'ils laissent le commerce entièrement libre aux deux Nations.

Ces instructions ajoutent que , conformément à l'esprit & à la lettre des Traités , il n'existe point de guerre actuellement entre la France & l'Angleterre , & que s'il y a eu anciennement quelque Traité avec la Suède , lequel admet l'interprétation donnée par la Cour Britannique , un tel Traité étoit absurde dans son principe , & ne pouvoit , par sa nature , être obligatoire , étant *ab initio* une entreprise de la part de la Cour de Suède pour interdire son commerce d'exportation , ce qui n'avoit jamais pu entrer dans l'idée des Parties contractantes , savoir de l'Angleterre , pour demander une clause aussi absurde , & de la Suède pour l'accorder. Dans le cas où la Suède seroit en guerre avec quelqu'autre Puissance , la Cour de Stockholm seroit aussi fondée à demander que le Parlement de la Grande-Bretagne suspendît toutes ses loix relatives au commerce aussi long-tems que cette guerre continueroit ,

car l'interprétation de la Cour Britannique s'étend jusques-là. L'Angleterre est une Nation navigante, commerçante & manufacturière. La Suède n'exporte guères que des matières crues, ou si quelques-unes sont ouvrées, ce sont au moins les Manufactures les plus grossières. En conséquence si les matières premières étoient prohibées, les exportations de la Suède seroient suspendues dès cet instant même jusqu'à ce que la paix réunît les Puissances belligérantes «.

Le Parlement, conformément à son ajournement, s'assembla le 23 du mois dernier.

Le Lord North offrit de présenter à la Chambre des Communes le bill arrêté dans le Comité de toute la Chambre du 14 Décembre, à l'effet d'accorder à l'Irlande un commerce direct & libre d'exportation & d'importation aux Colonies. Le Lord George Gordon l'interrompit en faisant la motion que le bill fût lu sur-le champ pour la première fois, & pour la seconde le 27. On sent bien que cette précipitation dans une affaire de cette importance fut relevée. M. Luttrell demanda que la seconde lecture fût différée à quinzaine, c'est-à-dire au 9 de ce mois, jour auquel la Chambre est convoquée; mais le Lord North & le Lord Gordon tinrent bon; ils l'emportèrent à la pluralité des voix. De 40 Membres qui composoient l'Assemblée, & qui sont précisément le nombre nécessaire pour former la Chambre, M. Luttrell n'eut qu'une voix; toutes les autres furent contre lui.

» Le 27, le bill fut lu une seconde fois. M. Luttrell demanda un éclaircissement. Les Irlandois,

dit-il , devant avoir la liberté du commerce en payant les mêmes droits qui sont actuellement payés par la Grande-Bretagne , je désirerois savoir ce qui sera fait dans le cas où le Parlement d'Irlande , par exemple , se trouveroit prorogé pour deux ans , pendant lesquels le Parlement de la Grande-Bretagne augmenteroit les droits ordinaires sur les sucres importés. Le Lord North répondit qu'il y avoit dans le bill une clause expresse pour cet objet : » Il est clair , ajouta-t-il , que les Irlandois paieront les mêmes droits qui sont actuellement payés par la Grande-Bretagne sur tous les sucres importés , au défaut de quoi la liberté qu'ils ont de faire le commerce avec les Colonies Britanniques , doit cesser d'avoir lieu. Je conviens qu'il sera possible que le Parlement de la Grande-Bretagne *augmente* les droits sur le sucre pendant la prorogation du Parlement d'Irlande , mais il peut aussi *diminuer* ces droits. D'ailleurs , il y a dans le bill une clause en vertu de laquelle s'il se faisoit quelque nouvelle augmentation d'impôts , pendant que le Parlement d'Irlande ne seroit point assemblé , elle n'auroit d'effet que pour quatre mois après qu'il auroit repris ses séances. M. James Luttrell répliqua que c'étoit au moins assujettir les Irlandois à une vexation pendant quatre mois ; & en général il témoigna beaucoup de mécontentement des explications du Lord North sur cet objet.

Le lendemain 28 , M. Jenkinson , Secrétaire de la guerre , présenta à la Chambre un état des troupes à la solde de la Grande-Bretagne. Le Chevalier Philip Jennings Clerke observa qu'il y avoit en dans ces derniers tems des *deficits* considérables dans l'armée , & notamment au mois de Mars dernier , tems auquel il s'en falloit de plus de dix mille hommes que les corps qui la composent n'eussent leur complet. Selon lui , cette circonstance méritoit toute l'attention du Parlement , par-

ce que c'étoit manquer essentiellement à la Nation , que de lui faire payer plus de forces militaires qu'elle n'en avoit effectivement sur pied. Il se préparoit à faire une motion à ce sujet , mais il la remit à un autre tems , d'après l'avis de l'Orateur , qui observa qu'il y avoit trop peu de Membres dans la Chambre pour y traiter une affaire aussi intéressante. . . .

Cette observation de l'Orateur alluma la bile de M. Charles Turner. Il se plaignit beaucoup de ce dénuement de la Chambre , & de la négligence impardonnable des Membres à remplir leur devoir dans un moment si critique. » A voir cette Cham-  
 » bre aussi dégarnie , on croiroit être dans celle  
 » des Lords ; où , en général , on donne si peu  
 » d'attention aux affaires « ; & , comme s'il eût  
 » craint de ne pas s'exprimer assez clairement , il  
 » ajouta : » Ce n'est pas pour faire honneur aux  
 » Communes que je les compare ainsi aux Pairs  
 » du Royaume ; on ne peut se méprendre à mon  
 » objet , aucun respect humain , aucune crainte ne  
 » me forcera jamais de déguiser ma pensée : ce  
 » que je dis ici , je le répéterai par-tout. Les per-  
 » sonnes que la Nation a chargées du précieux  
 » dépôt de sa liberté & de ses propriétés , trahis-  
 » sent les intérêts par leur négligence , ou plutôt  
 » par leur mépris pour les devoirs dont elles sont  
 » chargées ; & pour peu que la Chambre continue  
 » d'insulter à la confiance publique , par une cou-  
 » duite aussi étrange , elle ne devra point s'éton-  
 » ner de voir le peuple indigné reprendre un pou-  
 » voir dont elle a si indignement abusé , & se re-  
 » présenter lui même dans des assemblées de com-  
 » munes & des associations générales «.

Les séances du Parlement deviendront sans doute très intéressantes. On assure que le projet du Lord North est d'ôter la taxe sur les maisons , parce qu'elle ne répond pas



au but pour lequel elle avoit été levée , & de mettre le même droit sur les fenêtres. Les pauvres sentiront sans doute l'inconvénient de ce changement , mais il faut lever de l'argent , & le pauvre doit contribuer de tout ce qu'il peut. Les associations formées dans tous les Comtés ne laissent pas de l'embarrasser. Il s'occupe des moyens de prévenir les pétitions , ou du moins d'en détruire les effets ; & son intention est donc pour cela de mettre une taxe de 10 pour 100 , sur tous les emplois stériles , pensions , & d'en approprier le produit aux besoins publics. Cette opération réuniroit l'approbation de tous les gens sensés , & c'est peut-être la seule qui pourroit redresser quelques-uns des griefs dont on se plaint avec tant de raison dans ces momens de détresse & de calamité.

» Voici quelles ont été les taxes mises par Lord North.

| En 1776.                                                        | liv. sterl. |
|-----------------------------------------------------------------|-------------|
| Voitures à roues. . . . .                                       | 17,000      |
| Carrosses. . . . .                                              | 2,000       |
| Timbre sur le parchemin & le papier. . . . .                    | 30,000      |
| Gazettes. . . . .                                               | 18,000      |
| Cartes & Dez. . . . .                                           | 60,000      |
| En 1777.                                                        |             |
| Domestiques. . . . .                                            | 100,000     |
| Nouveau droit de Timbre. . . . .                                | 45,000      |
| Nouvelle taxe sur les terres qui relèvent<br>d'un Fief. . . . . | 10,000      |
| Verres . . . . .                                                | 15,000      |
| Enchères. . . . .                                               | 37,500      |
| Addition                                                        |             |

En 1778

|                                                 |         |
|-------------------------------------------------|---------|
| Addition sur les Douanes & l'Accise. . . . .    | 314,518 |
| Postes. . . . .                                 | 164,250 |
| Permission pour les Bureaux de Loterie. . . . . | 3,200   |
| Maisons. . . . .                                | 300,000 |

Le tout doit produire. . . . . 1,116,468

D'après les nouveaux réglemens pour la levée de ces taxes, on assure que la demi-année dernière a produit au-delà de 600,000 liv. ; ce qui prouve que c'est à tort qu'on a reproché au Lord North que ses taxes ne rendirent pas ce qu'il avoit annoncé «.

Nos papiers annoncent une grande dé-union dans le Ministère; elle a commencé, disent-ils, pendant la dernière session; cela n'empêche pas cependant qu'il ne l'ait emporté sur l'Opposition dans tous les débats du Parlement; & il est vraisemblable qu'il aura le même avantage dans la session actuelle. Cela n'empêche pas qu'ils ne conçoivent d'autres espérances; en attendant que l'évènement nous apprenne jusqu'à quel point elles sont fondées, voici comment ils disposent des places du Conseil.

» On parle, disent-ils, de la démission du Chancelier, comme d'une chose sûre; & comme M. Wedderburne, l'Avocat-Général, a refusé tout récemment trois ou quatre causes, il est plus que vraisemblable qu'il succédera au sieur Thurlow. Le Duc de Beaufort est mécontent des Ministres, & a déclaré qu'il abandonnoit leur parti. Dès le commencement de la malheureuse guerre de l'Amérique, Lord Thurlow fut d'opinion que si le Cabinet étoit déterminé à soumettre l'Amérique, il falloit y envoyer 20,000 hommes au moins, ou y renoncer.

19 Février 1780.

f

& retirer les 10,000 hommes qui y étoient. Il a déclaré constamment , depuis que la France s'est mêlée de cette querelle , qu'il étoit d'avis qu'on retirât les troupes & qu'on acceptât les meilleures conditions qu'on pourroit tirer d'Amérique. Depuis la retraite du Comte d'Estaing à Savannah , il a insisté fortement sur la nécessité de faire de nouvelles propositions de paix au Congrès , & de retirer les troupes. Le manque apparent de prudence dans le Ministère , qui , au lieu de mettre à profit ces évènements , a persisté dans le système ruineux de soumettre l'Amérique , est , à ce qu'on imagine , la raison de la retraite vraisemblable du Chancelier «.

On ne parle plus à présent de la disposition du Congrès à se soumettre , de l'envoi de ses Ministres pour proposer ses conditions. Ces nouvelles flatteuses sont tombées. Les Etats-Unis continuent de faire chez eux tous les actes de souveraineté.

» Dans l'assemblée générale de Pensilvanie , tenue à Philadelphie le 25 Septembre dernier , il a été arrêté que les prétentions formées par les Propriétaires de cette Province sur tout le terrain désigné dans la Charte , ainsi que la réserve du cens & de l'impôt sur les acquisitions , ne pouvant se concilier avec la sûreté de la République , l'Assemblée , en qualité de Corps représentatif de la Province , est rentrée dans la possession de ces droits sous certaines restrictions , en accordant néanmoins à la famille de Penn , la somme de 130,000 liv. sterl. qui sera payée à différens termes , par sommes qui ne pourront être moindres de 15,000 liv. sterl. ni au-dessus de 20,000. Le premier paiement s'en fera un an après l'expiration de la présente guerre «.

Tous nos papiers ne sont remplis que de détails sur la richesse du convoi de Bilbao

pris par l'Amiral Rodney ; ils l'évaluent à 1,500,000 liv. sterl. Mais la Cour se tait sur sa valeur ; elle s'est contentée de publier les détails que nous avons donnés ; & , comme nous l'avons observé , elle ne les tient point de l'Amiral. Le paragraphe de la Gazette a été rédigé sur les rapports du Capitaine Jones qui peut les avoir exagérés. Ce qui le feroit croire , c'est que nous ne devons pas plus nous flatter de voir arriver le vaisseau de 64 canons & les frégates prises , dit-on , avec le convoi , que les vaisseaux de registre d'Omoa. D'abord on croit que l'Amiral Rodney a joint le vaisseau à sa flotte , & le Capitaine Jones ne fait pas s'il y joindra aussi les frégates. On craint bien que ces magnifiques prises n'aient été exagérées.

## F R A N C E.

*De VERSAILLES , le 15 Février.*

LE Roi a nommé à l'Evêché de Chartres l'Evêque de Tréguier , premier Aumônier de Madame Sophie , & à l'Evêché de Tréguier , l'Abbé le Mintier , Vicaire-Général du Diocèse de Rennes.

La Comtesse de Deux Ponts a eu l'honneur d'être présentée à LL. MM. le 6 de ce mois par Madame Elisabeth de France , en qualité de Dame pour accompagner cette Princesse.

Le 2 , jour de la fête de la Purification ;

les Chevaliers Commandeurs & Officiers de l'Ordre du St-Esprit s'étant rassemblés vers les 11 heures & demie du matin dans le cabinet du Roi , S. M. tint un chapitre dans lequel elle nomma Commandeur de l'Ordre, le Cardinal de la Rochefoucault ; elle se rendit ensuite dans l'Ordre ordinaire à sa Chapelle , où elle entendit la Messe chantée par la Musique , & célébrée par l'Evêque de Senlis , son premier Aumônier , Prélat Commandeur de l'Ordre , pendant laquelle la Duchesse de Doudanville fit la quête. La Reine , Madame & Madame la Comtesse d'Artois y assistèrent dans la tribune. Le lendemain , les Chevaliers , Commandeurs & Officiers de l'Ordre assistèrent au service anniversaire qui se célèbre dans la Chapelle du château pour les Chevaliers défunts.

MM. Née & Masquelier , Graveurs , ont présenté à LL. MM. & à la famille Royale la 35<sup>e</sup> livraison du *Voyage Pittoresque de la Suisse*.

*De PARIS , le 1<sup>er</sup> Février.*

M. de Flotte , Capitaine de vaisseau , commandant la frégate l'*Aurore* , partie de la Martinique le 28 Décembre dernier , & arrivée à Cadix le 22 Janvier , a fait passer à la Cour les Dépêches des Commandans de cette île & des forces navales de S. M. dans celles du Vent.

On a appris par ces dépêches que le convoi parti de Marseille au mois d'Octobre, consistant en 26 bâtimens escortés par l'*Aurore*, aperçut le 18 Décembre, dans le canal de Sainte-Lucie, 14 vaisseaux de guerre Anglois. Ils étoient encore assez éloignés pour laisser à M. de Flotte l'espérance de faire entrer son convoi dans le port de Fort-Royal. Insensiblement le vent lui manqua à la côte, pendant que les ennemis en avoient encore au large; il fut joint par l'*Elisabeth*, vaisseau de 74 canons, & une frégate Angloise; il fit feu de ses canons de retraite pour protéger les bâtimens de la tête de son convoi, principalement contre la frégate qui cherchoit à le dépasser. Il reçut quelques boulets dans ses voiles & ses agrêts, & n'en continua pas moins sa route, conservant au vent la tête de son convoi, mais le vent n'étant pas favorable, il fut obligé de louvoyer pour s'approcher de Fort-Royal. Dès 9 heures du matin, les Vigies avoient signalé les 26 voiles en convoi, & bientôt elles firent signal que 14 vaisseaux de guerre & une frégate les poursuivoient. Le Marquis de Bouillé fit disposer aussitôt les batteries de la côte. A 2 heures après midi une partie du convoi parut à vue de Fort-Royal; on aperçut en même-tems la tête de l'escadre Angloise contre laquelle les batteries de la côte firent feu. M. de la Mothe-Piquet, Chef-d'Escadre, Commandant les forces du Roi à la Martinique, sans attendre que d'autres vaisseaux fussent prêts, sortit seul avec l'*Annibal* de 74 canons qu'il monte, & marcha aux ennemis; son objet étoit de sauver au moins une partie du convoi. Il combattit seul contre 3 vaisseaux ennemis qui l'avoient coupé, dégagea la frégate l'*Aurore*, & 8 bâtimens qui auroient été infailliblement pris sans cette manœuvre aussi hardie que bien exécutée. Le *Vengeur* & le *Réfléchi* de 64 canons, les seuls vaisseaux alors en état de mettre à la voile, commandés par le Chevalier de

Retz, & M. Cillart de Suville, ne tardèrent pas à venir au secours de l'*Annibal*. Ils engagèrent un combat des plus vifs contre 7 vaisseaux de l'escadre ennemie, dans la grande rade du Fort-Royal, entre les batteries. A la nuit tombante M. de la Mothe-Piquet ne voyant aucune possibilité de sauver le reste du convoi qui étoit déjà amariné derrière l'escadre ennemie, & que les vaisseaux qu'il avoit dégagés étoient en sûreté, rentra au Fort-Royal avec ses 3 vaisseaux, & les Anglois prirent le large. Des 26 vaisseaux, 12 ont été sauvés, 4 ont été brûlés après avoir été déchargés; on en a perdu 10. Les Anglois avoient tenté de descendre à terre pour s'emparer des cargaisons des quatre; mais les troupes du Roi & les Milices les forcèrent de se rembarquer après avoir perdu 60 hommes.

M. de Sartine ayant rendu compte au Roi de ce combat, S. M. a nommé M. de la Mothe-Piquet Commandeur de l'Ordre de St-Louis; & comme il ne peut être reçu jusqu'à son retour, il a la permission d'en porter la décoration.

Les mêmes dépêches nous apprennent que les troupes employées à l'expédition de Savanah, sont de retour, & ont été réparties à St-Vincent, à la Grenade &c., de sorte qu'on est sans inquiétude sur ces Isles qui sont abondamment pourvues & dans le meilleur état de défense. Ces détails positifs montrent le peu de confiance qu'on doit avoir aux nouvelles publiées par les Anglois; ils annonçoient au commencement de ce mois, que la Grenade avoit été reprise le 6 Décembre; & l'état où elle étoit le 28 n'annonce pas que cette conquête à-présent

puisse être tentée. M. de Guichen est parti le 2 de ce mois avec 17 vaisseaux de ligne , 4 frégates , 2 cutters & un longte. Il est incontestable à présent qu'il arrivera à la Martinique long-tems avant que les Anglois puissent faire passer des forces aux Isles. La supériorité nous y est assurée ; & il faut s'attendre à quelqu'entreprise importante dans un moment où les Anglois n'ont à nous opposer que des vaisseaux en moindre nombre , & qui sont en mauvais état. On a dû remarquer que dans la plupart des actions navales qui ont eu lieu dans cette guerre , les Anglois à forces égales n'ont jamais eu le dessus ; que souvent , malgré leur supériorité , on les a repoussés ; & le combat de D. Juan de Langara , & celui de M. de la Mothe-Piquet qui peut lui servir de pendant , peuvent faire augurer de ce que l'on fera lorsqu'on sera supérieur. L'Amiral Rodney paroît à présent forcé de rester à Gibraltar ou dans la Méditerranée , & d'abandonner les Isles. Les premières nouvelles d'Espagne nous instruiront sans doute de l'arrivée de D. Gaston au détroit , & de ses opérations. On espère qu'il aura pu arriver au détroit le 27 ou le 28. En attendant , on sait que D. Louis de Cordoya a 11 vaisseaux en état de combattre , & 6 échappés au combat soutenus par D. Juan de Langara.

Les Anglois font sonner bien haut la prise du convoi de Bilbao. Mais elle pourroit n'être pas du prix qu'ils lui donnent , puisque , selon les lettres d'Espagne , il appartenoit à la



Compagnie de Caraque qui l'envoyoit à Cadix où elle est obligée de faire ses armemens ; il n'étoit accompagné d'aucune frégate , encore moins d'un vaisseau de ligne ; son escorte consistoit en quelques bâtimens armés par la Compagnie , & il n'y en avoit point du Roi.

» On va amener en diligence , écrit-on de Brest , trois nouveaux vaisseaux destinés pour une mission particulière. Ce sont l'*Eveillé* , l'*Ardent* & le *Jafon*. Le premier est commandé par M. de la Clochetterie ; les deux premiers seront doublés en cuivre. Tout se dispose maintenant pour l'armement de l'armée navale ; il nous arrive continuellement de Bordeaux & d'autres parts , des navires chargés d'approvisionnement ».

Selon une lettre de Toulon , le *Terrible* fut mis à l'eau le 27 du mois dernier ; on continue d'y travailler avec la plus grande activité. Un nouveau vaisseau de 80 canons devoit être mis en construction , & les pièces de plusieurs autres étoient déjà façonnées. Il est certain que jamais on n'a travaillé en France aux constructions avec autant d'activité qu'on le fait depuis cinq ans. Mais ces travaux ne sont rien en comparaison de ceux des Anglois , s'il faut les en croire ; suivant un état de leur Marine que le Gouvernement a fait publier , on construit dans leurs différens Ports un vaisseau de 100 canons , quatre de 90 , six de 74 , douze de 64 , six de 50 ; total 29 vaisseaux de ligne. Il est vrai que tous les Charpentiers de la Grande-Bretagne ne suffiroient pas

pour fournir à ces constructions , à celle des bâtimens d'un rang inférieur , & aux réparations sans cesse renaissantes.

Le Commandant du *Marseillois* & celui du *Zélé* viennent d'être interdits ; le dernier pour quatre mois seulement. La cause de leur interdiction est , dit-on , qu'ils avoient ordre de relâcher dans un port de l'Océan , & sont entrés dans la Méditerranée.

M. Gerard étoit sur la frégate *l'Aurore* , de sorte qu'on n'est plus inquiet sur son sort ni sur celui de la frégate Américaine *la Confédération* , qui doit avoir touché à la Martinique. On a appris aussi que le *Tonnant* est heureusement arrivé au Cap François.

Presque tous les papiers publics ont parlé , mais diversement & sans exactitude , de la catastrophe inouïe arrivée à une caravane d'Européens dans le désert de l'Arabie entre Suez & le Caire , le 16 Juin dernier. On n'a pu en apprendre les véritables circonstances que par M. de St-Germain , qui vient d'arriver à Paris , & qui a échappé seul , par un espèce de miracle , aux tourmens qui ont fait périr sous ses yeux tous ses compagnons de voyage & d'infortune. Les détails intéressans de ses malheurs , faits pour servir de leçon aux personnes qui hasarderont à l'avenir le passage de l'Isthme de Suez , méritent d'être mis sous les yeux du Public.

M. Renault de St-Germain & M. Renault de Chilly , son frère , sont fils de M. Renault de St-Germain , ancien Gouverneur des Etablissemens François dans le Bengale , qui avoit défendu Chandernagor contre les Anglois dans la dernière guerre , & qui à la paix avoit rétabli tous les comptoirs & toutes les affaires

de la Compagnie, dans cette partie de l'Inde, où il a commandé jusqu'à ce que son grand âge l'ait déterminé à se retirer, comblé de témoignages de satisfaction du Roi & de ses Ministres, jouissant du titre & des honneurs de Commandant, de l'estime & de la vénération de tous les Européens & des Princes Indiens. Il a eu pour successeur immédiat dans sa place, comme dans sa réputation, M. Chevalier, si célèbre aujourd'hui par son génie, son activité & les ressources que le Gouvernement peut trouver en lui pour le rétablissement de nos affaires dans le Bengale.

MM. de St-Germain & de Chilly, voués au service du Roi dès leur jeunesse, ont servi dans l'Inde pendant 16 ans ; & ils se trouvoient, l'un Commandant à Daka & l'autre à Cassimbazar, deux comptoirs très-importans, lorsque les Anglois sont venus en dernier lieu les surprendre & les faire prisonniers de guerre. Ils ont obtenu la permission sur leur parole d'honneur de venir en France ; mais ne pouvant trouver de vaisseaux pour se rendre en Europe en doublant le Cap de Bonne-Espérance, ils sont partis sur un bâtiment Danois pour Suez, au fond de la mer Rouge, dans l'espérance de traverser facilement l'Isthme qui sépare cette mer d'avec la Méditerranée & de s'embarquer ensuite à Alexandrie pour Marseille. Après une navigation assez périlleuse ils arrivèrent à Suez le 24 Mai 1779, avec plusieurs François & Anglois qui faisoient le même voyage, emportant avec eux pour environ 300,000 livres d'effets & de marchandises.

En débarquant ils se conduisirent avec la confiance que leur inspiroient les traités d'amitié qui subsistent entre la France & la Porte & les Pays qui en sont tributaires. Le Capitaine Danois écrivit à MM. Magallon & Olive, Négocians François au Caire, pour solliciter une caravane, c'est-à-dire les chameaux nécessaires pour transporter les marchandises.

ses du vaisseau. L'Egypte est gouvernée par 16 Beys ou Seigneurs ; la Porte n'y conserve qu'une ombre d'autorité , qui réside dans les mains d'un Pacha , que les Beys retiennent comme prisonnier dans le château du Caire. En l'absence de Murat Bey , le plus puissant de ces 16 tyrans , qui avoit été combattre Hassem Bey , un de ses confrères , on s'adressa à Ibrahim Bey. Il promit la protection la plus marquée , & offrit même ses propres gens & ses chameaux pour le transport des marchandises , ce qui fut & dut être accepté sans hésiter. Ces promesses se réalisèrent avec lenteur , & quoique les caravanes précédentes n'eussent été que 8 à 10 jours à se préparer , le Bey fit attendre les chameaux 22 jours , malgré les instances les plus vives de MM. Magallon & Olive. On ne ~~peut~~eroit point alors les motifs de ce retard , mais on a su depuis que ces 22 jours avoient été employés à ourdir avec les Arabes de Tort la plus atroce comme la plus lâche des perfidies : la précaution jusques-là inouïe que le grand Douanier du Caire avoit eue d'envoyer un Commissaire à Suez , pour se procurer un état des marchandises de la caravane , qu'on estimoit plusieurs millions , n'éclaira ni MM. de St-Germain & de Chilly ni leurs compagnons. Personne n'auroit pû prévoir que le Pacha d'Egypte , d'accord avec les Beys , méditoit de faire enlever cette riche caravane par les Arabes , & que la précaution de se procurer un inventaire des marchandises étoit un moyen d'empêcher les Arabes d'en rendre un compte infidèle & de s'en approprier une grande partie.

Les chameaux & les gens du Bey arrivés à Suez , la caravane se forma & partit le 15 Juin au nombre de 400 chameaux , conduits par autant de gens du Bey , de 10 Européens & de 8 noirs , qui leur appartenoient. Les chameaux défilèrent dans toute la journée du 15. MM. de St-Germain & de Chilly &

les autres Européens se mirent en route vers les 6 heures du soir, mais à leur grand étonnement ils furent tous arrêtés à la porte de Suez, par ordre du Capitan qui y commande pour le Bey. Jamais rien de pareil n'étoit arrivé aux caravanes. On ne put leur en donner aucunes raisons, & ce ne fut que lorsque le Capitan eut eu le tems nécessaire de faire avertir les Arabes du départ des Voyageurs qu'il leur permit de partir. La nuit se passa sans accident; à la pointe du jour, au milieu d'un défilé formé par deux chaînes de monticules, la caravane fut assaillie par environ 1200 Arabes. Ils firent d'abord trois décharges de mousqueterie, & une partie fondit ensuite le sabre à la main sur les 10 Européens qui étant dispersés & sans armes, furent sabrés, arrêtés, dépouillés même de leurs chemises & abandonnés absolument nus dans le désert. Les conducteurs des chameaux, au premier coup de fusil qui étoit sans doute le signal convenu, les avoient détournés & les conduisirent eux-mêmes, on ne dit pas sans résistance, mais avec empressement dans la Bourgade de Tort appartenant aux Arabes; après avoir passé quatre jours sous les murs de Suez.

Les Européens mutilés, déshabillés & poursuivis encore, se divisèrent par hasard en deux bandes; l'une prit la route de Suez dont on n'étoit qu'à huit lieues, & l'autre composée de personnes quiouroient la marche, ne pouvant traverser le corps des Arabes pour gagner Suez, s'enfuit vers le Caire, dont ils étoient éloignés de 22 lieues, en prenant, pour échapper à la férocity des Arabes, des détours qui allongèrent prodigieusement le chemin. Malheureusement MM. de St-Germain & de Chilly se trouvèrent dans cette troupe : elle étoit composée avec eux d'un noir qui leur appartenoit, l'autre ayant pris la route de Suez, de MM. Barington & Jenkin, Anglois, Vendekwelden, Capitaine du vaisseau Danois, Paul, Arménien de nation &

interprète du vaisseau & deux mendiens Arabes , est tout neuf personnes.

Il est impossible de peindre les tourmens affreux qui firent succomber huit de ces malheureux fugitifs , M. de St-Germain n'a pu échapper que miraculeusement. Il n'y a point de climat sur la terre plus brûlant que les déserts de l'Egypte ; l'air qui y souffle est un feu dévorant ; il n'y pleut jamais : il n'y a pas une goutte d'eau ni un arbruste dans un espace de 30 lieues , & le sable , presque rougi par la chaleur du soleil , est composé de petits cailloux anguleux qui déchirent la peau & s'y insinuent comme du verre. Par un contraste bizarre les nuits de ce climat sont presque aussi froides que les jours y sont chauds ; & quand on échappe aux exhalaisons suffoquantes du jour , il est presque impossible de résister sans vêtemens & sans précautions au froid glacial de la nuit.

C'est dans ce désert meurtrier que M. de St-Germain , avec ses infortunés compagnons , a eu à lutter contre toutes les horreurs de la mort pendant *trois jours & quatre nuits* , sans boire , sans manger , desséché d'une soif dévorante , brûlé par le soleil , exposé nud , *absolument nud* , à des nuées d'insectes & de mouches dont le tourment est plus cruel qu'on ne peut l'imaginer , tombant 20 fois par heure de fatigue & se relevant par l'excès des douleurs que les cailloux pointus lui occasionnoient en déchirant toutes les parties de son corps , marchant souvent sur ses mains ; enfin , succombant à la fatigue , couvert d'un ulcère universel , mangri jusqu'aux os , ayant bu toute son urine , les lèvres & la langue réduites en poussière , voyant peu , n'entendant point , ne pouvant plus parler , saisi par intervalles très-fréquens d'une fièvre violente & du délire de la mort , ayant eu plusieurs accès d'une espèce d'apoplexie & de déthargie , il est arrivé comme par miracle à la maison de camp.

gue d'un Bey près du Caire. Le plus grand de ses malheurs, le plus cruel de ses tourmens, celui qui lui a fait désirer 20 fois la mort contre laquelle il combattoit, c'est d'avoir vu successivement succomber tous ses compagnons. M. Barington en a été la première victime. MM. Jenkin & Vendelwelden l'ont été également. Son Noir, l'Interprète Arménien, & un mendiant Arabe, quoique robustes & accoutumés à la rigueur de ce climat, ont péri comme les autres. Mais le plus affreux des spectacles pour M. de Saint-Germain, celui que les âmes sensibles ne pourront se représenter sans être saisies d'horreur, a été de voir son frère excédé de fatigue, de soif & de chaleur, blessé de vingt deux coups de sabre, le conjurant de l'abandonner pour se sauver lui-même, & d'être réduit, ou à le voir périr sous ses yeux, ou à le laisser dans le désert pour employer les forces qui lui restoient à aller lui chercher des secours. Il dut prendre ce parti & il le prit en effet. L'excès de leur fatigue lui faisoit espérer qu'ils touchoient enfin au terme de leurs maux, & ses forces redoublèrent par le danger où étoit son frère, mais ses soins ont été inutiles. Ils étoient trop éloignés encore du Caire, & les gens du Bey qu'il a engagés à courir dans le désert pour chercher ce frère infortuné & le Noir qui l'accompagnoit, n'ont pu le découvrir; ils n'ont trouvé que les cadavres des autres Européens; M. de Chilly a succombé sans doute à tant de maux, ou il a été traîné en esclavage, s'il a été assez heureux pour que quelque Arabe lui ait sauvé la vie.

M. de Saint-Germain ayant vu succomber tous ses compagnons, est arrivé nud, seul, & mourant à la maison de campagne du Bey, y a reçu des secours qui ont arrêté les progrès du mal, & lorsqu'il a été transporté au Caire, dans le quartier des Français, il a dû la vie aux soins, à la gé-

nécessité, aux attentions dignes du plus grand éloge de MM. Magallon & Olive, qui sans l'avoir jamais connu, l'ont reçu chez eux, lui ont fait toutes les avances dont il avoit besoin, & ont fait les plus grands efforts, & pour lui faire oublier ses malheurs, & pour lui procurer des nouvelles de l'infortuné M. de Chilly. M. de Saint-Germain a dû également la vie à l'habileté & aux soins infatigables de M. Grasse, Médecin François. Sa convalescence a duré trois mois, & sa guérison a passé, même au Caire, pour un prodige.

Les François ne sont pas les seuls qui lui aient donné des marques de tout l'intérêt qu'excitoient ses malheurs. Plusieurs Anglois avec lesquels il avoit fait le trajet du Bengale à Suez, & particulièrement M. Rous, qui commandoit à Daka le comptoir Anglois, lorsque lui-même y commandoit l'établissement François, lui ont donné les preuves les plus touchantes de leur sensibilité; il a eu la plus grande peine à ne pas accepter les offres de toute espèce qu'ils lui faisoient, & à donner la préférence aux Négocians François; & lorsqu'il est parti du Caire, tous les Anglois qui s'y sont trouvés, lui ont procuré de leur propre mouvement un passe-port par lequel ils recommandent à tous les vaisseaux de leur Nation qui pourroient rencontrer celui de M. de Saint-Germain, de respecter ses malheurs & sa liberté, & de lui donner tous les secours qu'il pourroit leur demander, & qui lui feroient nécessaires pour arriver dans sa patrie.

Revenu à lui, M. de Saint-Germain a employé les bons offices & le crédit de MM. Magallon & Olive pour révéndiquer ses effets. Ibrahim-Bey a feint de vouloir lui rendre justice; il a fait emprisonner quatre Arabes, sous prétexte de les obliger de forcer leurs compatriotes à restituer les marchandises, ce qui n'étoit point en leur pou-



voir. Il a envoyé un homme pour traiter avec les Arabes de Tort, & en effet cet Agent a fait mettre à Tort, dans des magasins, tous les effets volés, mais rien n'a été restitué; & enfin Ibrahim Bey a pris un Firman du Pacha que la Porte entretient au Caire, & a envoyé 300 hommes sous prétexte de poursuivre les Arabes. Il a exigé des Officiers des deux vaisseaux Danois de Suez qui se trouvoient au Caire, d'écrire à leurs seconds à Suez, pour donner les armes, les munitions, & même le canon des vaisseaux, & de prêter leurs équipages pour marcher contre les Arabes; mais ces dispositions, amicales en apparence, n'étoient qu'un piège. On s'est emparé des armes, des munitions, du canon des vaisseaux, on a emprisonné les équipages, pillé les deux bâtimens, & les 300 hommes envoyés avec le Firman du Pacha n'ont pas poursuivi les Arabes. L'intelligence du Bey & du Pacha avec les Arabes est si notoire, que pendant qu'on feignoit d'envoyer à leur poursuite, les Arabes ont amené paisiblement au Caire 150 chameaux chargés de marchandises volées que le Bey n'a point fait arrêter, & qui seront certainement vendues à son profit.

Pendant tous ces mouvemens, la santé de M. de Saint-Germain s'est rétablie un peu, & le hasard a fait arriver au Caire M. Chevalier, Gouverneur-Général des établissemens François dans le Bengale. Il s'étoit également embarqué pour Suez, mais le mauvais tems l'avoit forcé de relâcher à Gedda, d'où il s'étoit heureusement rendu au Caire par l'Abissynie & le grand désert, après avoir été rançonné par Murat Bey, dont il avoit rencontré le camp sur sa route. Il n'avoit aperçu d'ailleurs que quelques Arabes, auxquels il en avoit imposé par la fermeté & l'état de défense des Officiers qui l'accompagnoient, & de sa troupe. M. de Saint-Germain a profité de la compagnie de M. Cheva-

lier pour se rendre en France. Après avoir relâché à Malte, où il a fait quarantaine ; il a débarqué à Naples : il y a reçu des témoignages d'intérêt de la part des Ministres & des principaux Seigneurs de la Cour. M. le Comte de Clermont, Ambassadeur du Roi, qui jouit à la Cour des Deux-Siciles de la considération due à sa place, à son nom & à son mérite personnel, l'a comblé de bontés, d'offres de service, & de toutes les attentions qui étoient propres à adoucir ses malheurs. Il est ensuite arrivé à Paris après avoir perdu pour 300,000 liv. d'effets en Egypte, & y être échappé à presque tous les genres de mort possibles, à la faim, à la soif, à la chaleur suffoquante des jours, au froid mortel des nuits, à une fatigue excessive, à la piquure désolante des insectes, au feu & au fer des Arabes, à la douleur de voir périr tous ses compagnons, au tourment mille fois plus cruel encore de ne pouvoir secourir son frère, & enfin à une longue & périlleuse maladie qui a été la suite de tant d'horreurs & de misères.

L'histoire de cet événement affreux, en offrant le tableau des plus grands dangers qu'aucun voyageur ait jamais couru, doit servir d'avertissement pour toutes les personnes qui hasarderont à l'avenir de traverser l'Isthme de Suez, & leur apprendre qu'il faut être également en garde, & contre la férocity des Arabes, & contre la perfidie des Beys qui tyrannisent l'Egypte.

D'après les relevés des registres des Paroisses de Paris & des Enfans Trouvés, il est né dans le cours de l'année dernière 27,058 enfans, dont 10506 garçons, 10108 filles, & 6444 enfans trouvés. Il y a eu 5908 mariages, 10062 hommes morts, 9056 femmes. Le nombre des naissances excède

celui des morts de 1318; il y a eu 1500 morts de plus qu'en 1778, & 44 enfans trouvés, 1074 baptêmes & 42 mariages de moins.

On nous a fait passer l'extrait suivant d'une lettre de M. Morand en réponse à M. le Roi, de l'Académie Royale des Sciences, touchant le chauffage économique annoncé sans fumée & sans vapeurs nuisibles.

Au surplus, M. & cher confrère, en s'en tenant simplement à l'avantage qui depuis long-tems est incontestable, de pouvoir suppléer utilement dans beaucoup d'occasions avec ces *braises*, au bois & au charbon de bois, on ne peut qu'applaudir au renouvellement du projet de faire connoître, dans la Capitale, une ressource pour les personnes peu aisées, auxquelles elle devient de jour en jour de la plus grande conséquence : je dois cependant vous faire une observation importante; elle est relative à la santé publique. Le Prospectus du Sr. Ling, dans l'intitulé & dans le détail, avance que ce chauffage *n'exhale aucune vapeur délétaire, & n'expose pas les consommateurs aux accidens de l'asphyxie*; cet avantage est assez important pour y faire attention; toute erreur sur ce point étant dangereuse, le Public doit être prévenu que l'évaporation de ces braises allumées, tant celles fabriquées par le Sr. Ling, que celles préparées par toute autre espèce de méthode, n'est pas absolument sans inconvénient; feu M. Venel n'étoit pas éloigné de cette opinion, sur laquelle il donne pour assertions rigoureuses, ce qu'il avance dans les termes que voici. Les *Coalls*, (nom donné par les Anglois aux charbons de terre préparés comme le charbon de bois) dit ce Chymiste, *répandent dès le commencement de leur combustion, & sur-tout quand leur feu expire, quelques bouffées, rares à la vérité, mais*

*très-sensibles de vapeur acide sulphureuse (1), en sorte, ajoute-t-il, que la préparation destinée à épurer les houilles ne les corrige que pour le tems de leur combustion, pendant lequel elles n'exhalent aucun principe sulphureux ; cette préparation y a laissé subsister en entier les principes & la disposition, d'après laquelle toute houille brute ou préparée exhale à la fin de la combustion une légère vapeur sulphureuse (2) qui se manifeste même assez constamment dans un lieu fermé si on se sert de ce feu hors d'une cheminée (3). Il y auroit donc, Monsieur & cher confrère, plus que de l'imprudence à prétendre & à affirmer que jamais il ne peut en résulter des effets incommodes ou dangereux ; la proposition contraire est seule dans la vérité. Lorsque j'ai averti, & démontré dans différens endroits de mon Ouvrage (4), que le charbon de terre ne répand, en brûlant, aucune exhalaison nuisible, je ne suis point ici en contradiction ni avec moi-même, ni avec les décisions authentiques portées à ce sujet (5). Le feu de bois ne donne aucun soupçon fâcheux pour la santé, mais personne n'ignore qu'il n'en est pas de même de son charbon, de sa braise employés indiscrettement au chauffage ; le charbon de terre brute, & sa braise ne sont pas plus exempts d'inconvéniens, si on les emploie dans des endroits fermés ; j'ai eu soin de prévenir que la vapeur de ce fossile embrasé avoit*

(1) Instructions sur l'usage de la houille, Partie 1, Ch. IV, Sec. 1, p. 97.

(2) Idem. P. 98.

(3) Id. Chap. IX, Sec. I, p. 130, Note 2.

(4) Art d'exploiter les mines de charbon de terre, Mémoires sur les feux de houille, à la suite de la page 1356. Imprimés in-12, en 1770, chez Lottin, au Coq, rue Saint-Jacques.

(5) V. Sur-tout le decret de la Faculté de Médecine du premier Décembre 1769.

quelquefois produit des accidens graves , dans les personnes qui y avoient été exposées (6) ; j'en ai rapporté un exemple tiré de la relation du troisième Voyage des Hollandois , pour découvrir une nouvelle route en Chine , je pourrois en joindre ici un autre , qui s'est passé dans le pays de Liège , mais je le réserve pour l'édition *in-4°*. de mon Ouvrage.

Marie-Anne-Francoise-Josephe de Gingues-Moreton-Chabrillan , épouse de Jacques-Hilaire de Joviac-Toulon Ste. Jalle , Marquis de Joviac , Seigneur du bourg du Teil , de St-Martin-le-Supérieur , & de la Vicomté de Melas en Vivarais , est morte le 25 Novembre dernier âgée de près de 81 ans. Elle étoit fille du feu Marquis de Chabrillan , Lieutenant du Roi en Dauphiné , & d'Anroinette de Grosée de Viriville , sœur de la feu Maréchale de Tallard. Le Marquis de Joviac , son époux , est de même âge à peu près , étant né le 6 Août 1699 , & commande pour le Roi dans son canton du Vivarais depuis environ 50 ans par commission des Gouverneurs & Commandans de la Province de Languedoc.

Antoine Rougeron , Métyer dans la Paroisse d'Aronne , petit Bourg à deux lieues de Richi dans le Bourbonnois , est mort le 25 de ce mois , âgé de 110 ans , sans avoir été malade. Ce Vieillard respectable se mit au service de M. le Marquis de Saulx Thavanes en 1687 , d'où il se retira trois

---

(6) Art d'exploiter les mines de Charbon de terre. 2e. Part. , 4e. Sect. , p. 1266. Des effets incommodes qui peuvent résulter dans certains cas , de la vapeur du charbon de terre embrasé.

ans après à la campagne , donnant à sa nombreuse postérité l'exemple du travail & de l'agriculture , & à cette Paroisse un modèle vivant des anciens Patriarches. Il ne manquoit jamais de se rendre à son Eglise les Fêtes & Dimanches , & y venoit à pied , quoiqu'éloigné d'une forte lieue , & dans des montagnes escarpées & pénibles.

L'Académie Royale de Chirurgie propose , pour le Prix de l'année 1781 , la Question suivante : *Exposer les effets du Sommeil & de la Veille , & les indications suivant lesquelles on doit en prescrire l'usage dans la cure des Maladies Chirurgicales.* Le Prix consistera en une Médaille de la valeur de cinq cens livres , suivant la fondation de M. de la Peyronnie. Les Mémoires seront adressés , francs de port , à M. Louis , Secrétaire de l'Académie Royale de Chirurgie , à Paris.

### *De BRUXELLES , le 15 Février.*

Les nouvelles de Lisbonne portent que la Cour paroît décidée à satisfaire l'Espagne , en lui faisant restituer le vaisseau *le bon Conseil* amené dans ce port par les Anglois , & dont la prise n'a pas paru légale , parce qu'elle a suivi de trop près la déclaration de guerre , dont il étoit impossible que l'équipage de ce vaisseau pût être instruit.

Les Commissaires envoyés par la Cour pour interroger le Marquis de Pombal , ajoutent les mêmes lettres , n'ont pas encore fini leur mission. Ils ne quittent point l'ex - Ministre , qui a été attaqué d'une maladie grave que son âge rend encore plus dangereuse. Rien ne transpire de l'objet de ce procès extraordinaire ; mais on assure qu'il vient de paroître un Mémoire imprimé à Londres , dont l'objet est de justifier la conduite passée du Marquis de Pombal , & de prouver que la restauration du Royaume , opérée sous le règne de Joseph I ,

est dûe toute entière à son habileté. Ce même mémoire, en contenant son apologie, inculpe la conduite de quelques personnes distinguées : ainsi il n'est pas étonnant qu'il ait réveillé la haine contre l'homme qu'il défend, & auquel on l'attribue. On croit cependant que ce procès devenu national par le nombre de personnes de considération qui y sont intéressées, ne sera jamais jugé, & que toutes les haines qui le nourrissent périront avec l'infortuné qui leur a donné naissance.

On n'a point encore de nouvelles de ce qui se passe en Hollande au sujet du convoi du Texel ; les Etats-Généraux discutent & traitent cette affaire dans le plus grand secret ; les opinions sont partagées dans le public qui cherche à le pénétrer. On s'attend que l'Angleterre fera des excuses de sa méprise, ou de celle de son Commandant, sur lequel elle la rejettera, & contentera de manière ou d'autre les propriétaires ; mais la République outragée essentiellement dans le plus précieux de ses droits, la liberté de son commerce & la dignité de son pavillon, ne témoignera-t-elle aucun mécontentement ? En attendant que la réponse à cette question soit décidée, on fait que dans le cours des délibérations, il y a eu des opinions qui ont ouvert des avis fermes & vigoureux ; mais il paroît qu'on se bornera à de fortes plaintes qu'on réitérera plus d'une fois, & qui finiront par motiver le refus des secours stipulés & réclamés. Ce refus remplira le double but d'affaiblir la Grande Bretagne, ainsi que le desiront toutes les Puissances maritimes, & de conserver au-dedans & au-dehors la tranquillité de la République.

« L'Angleterre, observe un spéculatif, est décidément isolée ; les espérances qu'elle annonçoit du côté de la Russie, sont anéanties ; on ne voit pas quels rapports si essentiels & si intimes les intérêts politiques de la Russie peuvent avoir avec ceux de l'Angleterre, pour que de la conservation de la grandeur & de la sûreté de l'une, dépendent celles de l'autre. Jamais l'Angleterre ne seroit en état de secourir efficacement la Russie contre les seuls rivaux naturels qu'elle peut avoir à craindre ; & l'on ne hasarde pas beaucoup, en avançant que le destin de ce vaste & puissant Empire est très-indépendant de l'assistance d'une île presque imperceptible dans l'immense océan qui l'entoure, & qui n'a guère d'autre importance & d'autre consistance que celle que la mal-adresse & la sottise des autres Nations lui ont laissé prendre ».

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL. *du 5 au 6 Février.*

A la faveur des adoucissmens apportés au sort de l'Irlande, Lord North s'étoit flatté d'y lever aisément un corps de troupes réglées qui auroient été sous la main du Roi ; mais les Associés d'Irlande ont deviné le Ministre. Ils ont reçu à titre de Justice la liberté du commerce, & ils demandent à titre de droit que leur Parlement soit indépendant du Parlement Britannique, & ils refusent de se prêter à une levée de 10,000 hommes, dont on auroit formé 14 régimens de 800 hommes chacun ; de sorte que leurs associations armées subsisteront malgré la bonne envie qu'on avoit de les détruire pour les remplacer par des troupes qui n'auroient pas été dans la dépendance du pays, mais dans celle du Ministère.

Des Francs-Tenanciers de la ville de Westminster se sont assemblés le 2 de ce mois pour convenir d'une pétition au Parlement, & d'une association modélée sur celle du Comté & de la Ville d'York. Les gazettes de l'Opposition publient qu'on a remarqué dans cette assemblée, que le



fauteuil de M. Fox , qui avoit été choisi pour la présider , s'est trouvé dans la même place d'où le Président Brashaw prononça le Jugement rendu contre Charles I.

On dit que le fameux Josué Tucker , Doyen de Gloucester , travaille à un plan qui sera de la plus grande utilité pour le Gouvernement. Encouragé par le succès de ses écrits sur les Colonies , & de celui dans lequel il a si victorieusement démontré qu'il étoit impossible aux François de descendre en Angleterre , à-peu-près dans le tems où Plymouth & plus de 100 lieues de côtes étoient dans la transe de la preuve du contraire , ce Docteur propose de former à Omoa une colonie de Torys Américains réfugiés en Angleterre , où le Gouvernement les voit consommer dans l'oïveté ; 70,000 guinées de pension qu'il est obligé de leur faire. Les premiers qui y seront admis sont sous les Employés qui se sont signalés à Boston par leur adhésion aux ordres de la Cour , & dont la verge de fer a révolté le pays. Il sera établi à Omoa un Evêché dont le Doyen aura le titre sans être obligé à résidence ; & il restera en Angleterre pour la correspondance spirituelle avec son Clergé , lequel sera répandu en missions dans les établissemens Espagnols. L'occupation de ces Missionnaires sera d'apprendre aux Indiens l'usage du scalpel & de l'assommoir , que Dieu & la Nation ont mis en nos mains pour le plus grand avantage & l'honneur de l'humanité. Le pays rendu ainsi florissant , d'après les systèmes du Docteur , doit rendre des produits immenses qui nous feront oublier tous les avantages illusoires que nous avons toujours cru trouver dans le commerce de l'Amérique.

Nous ignorions , & peut-être bien d'autres aussi , qu'il faut être marié pour être Lord Chambellan de la Reine. On assure que c'est le seul obstacle que trouve le Lord Grantham , que le Public avoit cru désigné à cette place.

# JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

---

## POLOGNE.

*De VARSOVIE, le 20 Janvier.*

ON s'occupe avec beaucoup d'activité dans la Russie-Blanche, des préparatifs nécessaires pour y recevoir l'Impératrice de Russie que l'on y attend au printems prochain. Elle se propose d'examiner par elle-même tous les nouveaux établissemens qu'on y a faits depuis quelques années.

Nous apprenons par des Négocians Grecs arrivés ici de la Tartarie, que les Russes travaillent vivement dans les chantiers de Kersowa, à la construction de cinq grands vaisseaux; on les dit uniquement destinés au commerce, mais leur forme & leur grandeur, les rendent susceptibles d'être armés en guerre avec peu de frais & promptement.

## ALLEMAGNE.

*De VIENNE, le 28 Janvier.*

M. François de Schonfeld, associé à quelques Polonois vient d'obtenir la permission d'exporter du tabac de Hongtie en Pologne.

26 Février 1780.

g

LL. MM. II. , occupées de la prospérité du commerce du Royaume de Hongrie , se sont empressées de favoriser une entreprise qui ne peut que lui procurer des avantages en y versant beaucoup d'argent ; elles ont , en conséquence , affranchi le tabac exporté par cette Compagnie de tout droit de *transit*.

Une maladie grave , survenue au Cardinal Hertzian , a retardé son départ pour Rome ; il commence à se rétablir , & il ne se mettra en route que lorsqu'il sera parfaitement guéri.

Le nombre des morts dans cette ville , a été l'année dernière de 11,450 , celui des naissances de 7653 , sans compter 400 enfans qui sont venus morts au monde , & qu'on a compté dans le nombre des enterremens ; il n'y a eu que 1638 mariages.

On raconte ici le trait de filouterie suivant : « Un homme bien mis arrêta dernièrement dans la rue un garçon Tailleur qui portoit un habit , & le pria de monter dans une maison voisine pour s'informer si le maître y étoit ; il lui présenta en même-tems un florin pour le payer de sa peine. Le garçon empressé de gagner cette récompense , posa son paquet sur une borne , en priant seulement l'étranger de le garder. Celui-ci lui promit qu'il ne le perdrait pas de vue ; il tint parole. Le Tailleur revenant après sa commission , ne retrouva ni son paquet , ni l'homme à qui il en avoit confié la garde ».

*De HAMBOURG , le 30 Janvier.*

Les Officiers Brunsvickois qui , l'année dernière , ont conduit des recrues en Améri-

que , sont de retour à Stade , où ils assurent que les Allemands se trouvent parfaitement bien en Amérique ; la circonstance de l'arrivée du Colonel Faucitt qui vient recevoir les recrues de Hesse , de Brunswick , de Hanau , de Waldeck & de Zerbst , diminue un peu la confiance qu'on a d'abord été tenté de prendre en leurs récits ; il est tout simple qu'on cherche tous les moyens possibles de ranimer le goût des Allemands pour un service qui les conduit si loin de leur patrie , & dans un climat dont , en calculant d'après le nombre des recrues demandées tous les ans , il semble que très-peu doivent revenir.

» On lit dans un papier estimé , publié à Berlin , que les revenus du Roi de France monteront pour l'année courante à 430 millions tournois , & que la circulation des espèces dans son royaume est d'environ 18 à 1900 millions. Les spéculateurs soutiennent que l'Angleterre a déjà dépensé plus de 40 millions sterl. depuis la guerre qu'elle a entreprise pour soumettre ses colonies ; on a encore fixé à 20 millions sterl. , ( près de 500 millions tournois ) , les subsides nécessaires pour la campagne prochaine. » Quand on voit , dit à ce sujet un Journaliste , que la France , qui pourtant n'est pas servie pour rien , ne consume pas à son état militaire & civil 400 millions ; que l'Autriche , avec 200,000 hommes sous les armes , sacrifie à peine à sa dépense totale , le quart de cette somme ; qu'en Prusse , il y a encore plus d'épargne , quoique les forces extérieures soient à peu près égales ; qu'en Russie , avec un état militaire presque aussi nombreux , des bâtimens superbes , des fêtes coûteuses , une cour magnifique , le Souverain n'a pas 600 millions de revenus ; qu'en Asie

les ressources annuelles de ses despotes sont encore inférieures ; & qu'ils ne s'endettent jamais, il est impossible de contester à la nation Angloise d'être la plus prodigue de l'Univers, & de mettre le plus d'or en circulation.

*De BERLIN, le 2 Février.*

Le Roi est parti d'ici le 26 du mois dernier pour se rendre à Potsdam où le Prince de Prusse & le Prince Héréditaire de Brunswick l'ont suivi.

Les soldats absens par congé ont ordre de rejoindre leurs corps respectifs le 23 du mois de Mars prochain.

On lit dans un de nos papiers les calculs suivans. On comptoit en 1777 dans la Silésie Prussienne, 1,400,000 habitans. Leur nombre depuis 1756 s'étoit trouvé augmenté de 24,000. Les revenus de cette Province montent à 9,765,000 rixdahlers, dont 1,777,000 sortent du pays. On exporte annuellement des marchandises de Silésie pour 6 millions & demi, & il y a dans cette somme pour 5,379,000 rixd. de toiles de Silésie &c.

*Suite de l'Instru<sup>t</sup>. du Roi pour les Collèges de Justice.*

1°. Lorsqu'une Partie aura fait la citation, & que l'autre aura été ajournée pour y répondre, il sera ordonné aux deux Parties de comparoître régulièrement en personne, & de s'annoncer à cet effet la veille au Président. 2°. Personne ne sera dispensé de cette comparution personnelle, si ce n'est ceux qui en sont empêchés par maladie, par un trop grand éloignement, par leur grand âge, par les occupations de leur emploi qui ne souffriroient point de délai, ou par d'autres empêchemens

réels & insurmontables. 3°. Celui qui, à cause de ces empêchemens légitimes, ne pourra pas comparoître en personne, sera tenu de pourvoir quelqu'un domicilié à l'endroit où le Tribunal est établi, soit Avocat ou autre Mandataire quelconque, d'instructions & de pleins-pouvoirs nécessaires pour transiger : il sera également tenu d'informer à tems le Tribunal, qu'il s'est acquitté de ce devoir. 4°. La Partie qui ne s'annonce point en personne au terme de l'ajournement, ni n'allègue & ne prouve des empêchemens légitimes & bien fondés, ni n'envoie de mandataire pourvu d'instructions & pleins-pouvoirs pour transiger, sera censé s'être refusé à un accord ; & en prononçant la Sentence, l'on y aura toujours égard pour la condamnation aux dépens, & aux autres peines portées par les loix contre les plaideurs téméraires. 5°. Lorsque les Parties se seront annoncées comme ci-dessus au Président, il nommera un, ou ( si l'affaire est importante ), deux Commissaires, qui ouiront les Parties en particulier sans l'assistance d'Avocats, & qui devront tenter l'accord entr'elles aussi sérieusement que possible. 6°. Lesdits Commissaires seront tenus d'écouter les Parties d'une manière circonstanciée & dans tout ce qu'elles auront à alléguer : ils devront d'abord examiner exactement le demandeur sur le véritable motif de sa plainte, & sur-tout l'ensemble de l'affaire ou du contrat dont résulte la prétention : ensuite ils interrogeront pareillement le défendeur article par article, sur ce qu'il avoue ou désavoue dans l'exposé du demandeur, & sur ce qu'il a à alléguer pour invalider la prétention : ensuite ils questionneront de nouveau le Demandeur sur les circonstances & les faits avancés pour fonder la contradiction ; & de cette façon, ils débrouilleront clairement & avec certitude jusqu'où les deux Parties conviennent, ce qu'elles avouent

ou ce qu'elles nient. 7°. Après cet examen, le Commissaire se fera représenter par les Parties tous les documens, papiers & autres preuves qu'elles ont entre les mains servant à éclaircir l'affaire, & qu'elles apporteront avec elles sur les lieux dès le premier terme de l'ajournement, au cas qu'elles en veuillent faire usage dans le cours du procès : il sera tenu de lire & d'examiner ces pièces, pour en tirer ce qui pourroit servir à éclaircir & à fixer les objets en contestation entre les Parties. 8°. Lorsque le Conseiller-Commissaire se sera mis de cette façon suffisamment au fait de l'affaire, telle qu'elle est réellement & dans le fait, ou que du moins il aura trouvé le véritable point en litige, d'où dépendra principalement la décision, il proposera aux Parties des conditions d'accommodement convenables, en y appelant néanmoins leurs Avocats, & tâchera de les accorder amiablement, en leur exposant le véritable état de l'affaire, & les suites qu'elle pourroit vraisemblablement avoir. 9°. Que l'accord réussisse ou non, l'on sera toujours tenu de dresser un procès-verbal circonstancié de tout ce qui se sera passé à cet égard, & d'y consigner l'état de l'affaire telle que le Commissaire l'aura trouvée par ses recherches, les propositions d'accommodement qu'il aura faites, & les déclarations que chacune des Parties aura données à ce sujet : ce procès-verbal sera signé par les Intéressés & par leurs Avocats, & annexé aux actes du procès. 10°. Dans le cas où une affaire sera portée en seconde instance d'une Jurisdiction inférieure au Dicastère Suprême, & qu'il constera par les actes, que le Juge de la première instance a absolument négligé d'ouvrir ou n'a pas ouvert convenablement la voie de transaction amicale, ledit Tribunal suprême doit à la vérité expédier d'abord les ordres nécessaires pour la poursuite de

l'appel, mais en même-tems il doit fixer un jour pour tenter l'accord & tâcher d'accommoder alors les Parties par les voies amicales. 11°. Dans les affaires où l'objet en litige n'est pas de grande importance, ou lorsque les deux Parties sont trop éloignées du Siége de la Jurisdiction, ou que des raisons légitimes les empêchent de comparoître en personne, les Collèges de Justice auront la faculté de confier le soin de faire des ouvertures d'accommodement à un Officier de Justice, capable & honnête, demeurant à l'endroit de leur domicile ou proche de là, lequel devra se conformer aussi dans ces cas exactement à ce qui a été prescrit ci-dessus. 12°. Au cas que l'accord ne réussisse point, le procès se poursuivra selon la forme prescrite; son cours ne devra non plus être retardé jamais par ces tentatives d'accommodement; mais les délais de droit & les termes fixés par les loix s'observeront dûment comme ci-devant. 13°. Comme il est d'ailleurs statué qu'on doit accorder au défenseur, sur-tout au commencement d'un procès, le tems nécessaire pour se préparer à la réponse, ainsi que pour rassembler ses preuves & moyens de défense; le terme de l'ajournement sur la plainte du demandeur se fixera de façon qu'il soit possible aux Parties de comparoître personnellement pour les vues exprimées ci-dessus, ou d'alléguer assez-tôt les motifs d'empêchement légitime qu'elles pourroient avoir, afin que la Partie adverse en soit informée à tems, comme aussi de l'ajournement fixé au préalable, le tout à l'effet de prévenir des voyages non-nécessaires & les frais qu'ils occasionneroient. 14°. Par tout ce que dessus il appert, que les citations, sur-tout les premières du procès, seront conçues à l'avenir avec plus de détail que ci-devant, & dans un style clair & intelligible, pour que les Parties mêmes, qui en doivent être pleinement



instruites, sur-tout à cause de l'accord, qui doit se sentir préalablement à toute autre chose. 15°. Quant aux peines à statuer envers les Parties qui se refusent déraisonnablement à un accord équitable; ainsi qu'envers les Avocats qui en traversent la réussite; & pour ce qui est des récompenses que ceux-ci pourroient stipuler en cas de triomphe, & enfin pour ce qui regarde les droits à payer en cas d'accord, on se réfère à ce qui a été prescrit dans la Part. IV, Tit. VIII. du Code ( Frédéricien ).

V. S. M. a de plus remarqué que dans des procès dépendans de certaines connoissances, qui ne sont pas proprement du ressort de la Jurisprudence, l'on ne prend pas toujours convenablement l'avis d'Experts, ou qu'on n'y fait pas toujours l'attention nécessaire: en conséquence elle ordonne par la Présente, que dans des cas pareils, particulièrement, 1°. dans des affaires hydrauliques où il s'agit, par exemple, de hausser, de baisser, ou de changer les ouvrages près de Moulins, d'Ecluses, de Digués, de Canaux, d'avancer le passage des eaux, de les contenir dans leurs bords, &c. un expert en hydraulique; 2°. dans des cas où il s'agit du principe d'économie, par exemple, dans les affaires de ferme ou de bail & de remissions à faire aux Fermiers; lorsqu'il est question d'améliorations ou de détériorations, de la possibilité ou de l'impossibilité de services à rendre par les vassaux, de la suffisance ou de l'insuffisance de catrions, un Officier-Caméral expert; 3°. dans les affaires d'Architecture, lorsque, par exemple, il est question entre des voisins des bornes de leurs maisons; de certains changemens à faire par l'un, & que l'autre prétend lui être préjudiciables; de réparations, que l'un exige de l'autre, ou le Fermier de son propriétaire; de certaines servitudes ou droits que l'un prétend avoir sur la maison de

l'autre ; ou lorsque celui qui a fait bâtir a un différend avec l'Architecte , soit sur la bonté du bâtiment , ou sur les frais qu'il porte en compte à ce sujet ; un Expert en Architecture pris sous serment , examine l'affaire sur les lieux mêmes , en prenant cependant toujours avec lui un Officier de Justice ; & qu'en prononçant la décision l'on fasse toujours une attention particulière sur le rapport & l'avis de ces Experts ; comme aussi 4<sup>e</sup> dans des affaires de commerce , lorsqu'il est question de certains us ou coutumes de commerce ; de l'examen de la manière dont un Négociant a tenu ses livres , de la révision de ces livres mêmes ; du jugement à porter sur la qualité ou sur le prix de certaines marchandises ; & dans d'autres cas semblables , le Tribunal sera toujours tenu de demander le parère ( ou l'avis ) de Négocians intelligens & intègres , & d'y avoir dûment égard dans les décisions.

VI. Finalement S. M. entend avertir sérieusement tous les Dicastères par la Présente , de ne point se rendre coupables en exigeant des épices excessives & illicites , & de ne pas épuiser les sujets par des frais de Justice énormes , ou souvent peu proportionnés à l'objet du procès , d'autant que tous excès de ce genre seront punis de la manière la plus rigoureuse : comme aussi S. M. se réserve expressément par la Présente , de régler dans la suite ce qu'elle trouvera nécessaire relativement à la taxe trop haute des épices , qui subsiste encore aujourd'hui à quelques égards.

## I T A L I E.

*De R O M E , le 22 Janvier.*

L'ARCHIDUC Ferdinand & l'Archiduchesse son épouse sont partis le 19 de ce mois. Le

20, LL. AA. RR. ont dû arriver à Gaëte, & le lendemain à Capoue, où le Roi & la Reine de Naples ont été au-devant d'elles.

Le S. Père vient de défendre l'achat des monnoies pour les faire passer ensuite en pays étrangers. Ceux qui se rendront coupables de ce commerce, encourront la peine de 5 ans de galères, 500 écus d'or d'amende, & même de plus graves si le cas l'exigeoit.

« Le Vésuve, écrit-on de Naples, a recommencé à jeter une fumée plus noire & plus épaisse, dont le vent porte avec violence le tourbillon sur Portici & sur Résina. Nos Physiciens craignent que ce phénomène n'annonce une nouvelle éruption du volcan. On assure que les habitans de ces deux villes ont senti une secousse de tremblement de terre assez forte, qui leur a fait abandonner promptement leurs maisons ; cependant ils y sont bientôt revenus ».

## ESPAGNE.

*De MADRID, le 4 Février.*

Nous attendons toujours avec la plus vive impatience des nouvelles de l'arrivée de D. Gaston au détroit. Les vents d'Est l'ont contrarié ; il a été vu le 26 des côtes de Galice ; le vent ayant changé depuis, il doit être actuellement à sa destination, & réuni à D. Louis de Cordova. Il n'est guère possible que l'Amiral Rodney ait pu sortir avec une division, ainsi que quelques personnes l'ont d'abord craint. Ses vaisseaux maltraités dans le combat & par la tempête, ont besoin de répara-

tions ; & il y en a qui ne peuvent être faites à Gibraltar , où l'on ne peut trouver les choses nécessaires ; d'ailleurs cet Amiral n'est entré lui-même dans la baie que fort tard , ce ne fut que le 25 qu'on y vit flotter son pavillon.

Les lettres de Malaga nous ont appris qu'il y a deux gros vaisseaux , près du petit pont de Marbella , & qui paroissent fort endommagés ; & nous savons qu'il y a une partie des transports sous Tétuan , que couvrent 2 vaisseaux de ligne. L'Amiral Anglois avoit amené avec lui tous les bâtimens du convoi de Bilbao , la plupart doivent être déjà dans Gibraltar ; il y en avoit quelques-uns chargés de bled pour l'approvisionnement de Cadix.

Aux détails qu'on a donnés du combat , on ajoute ceux-ci. D. Langara a combattu avec 7 vaisseaux , le *Monarque* a subi le sort des autres : le *S. Domingo* ayant placé ses canons de retraite sur la grand'chambre , au-dessous de laquelle est la sainte-Barbe , on croit qu'une étincelle a passé entre les planches & a mis le feu aux poudres. C'est ce qu'on imagine de plus vraisemblable , pour expliquer un malheur qui a coûté la vie à tant de braves gens , dont on n'a pu sauver un seul.

Le Roi a récompensé les Officiers & les équipages de cette Escadre , même ceux qui , selon les ordres du Commandant , ont forcé de voiles & ne se sont pas trouvés au combat. D. Langara a été fait Lieutenant-Géné-

ral, quoiqu'il y eût à peine quatre mois qu'il fût Chef-d'Escadre. Le Brigadier D. Vincent Doz a été fait Chef-d'Escadre; tous les Capitaines passent au rang de Brigadiers; les autres Officiers sont montés aussi à un grade supérieur. Les veuves & les meres de ceux qui ont perdu la vie n'ont pas été oubliées. Si S. M. récompense, elle fait aussi punir. D. Thomassino, Général-Major de la Marine, convaincu d'avoir causé les retards qu'a éprouvés D. de Arcé la campagne dernière, a été cassé.

Les vaisseaux entrés à Lisbonne le 17. sont le *Dublin* & le *Shrewsbury*, de 74 canons, ils n'étoient pas au combat naval, comme nous l'avions présumé; ils avoient été séparés de Rodney quelques jours auparavant.

» Il ne s'est rien passé d'intéressant devant Gibraltar depuis le 23. Tout ce qu'on fait, c'est que 4 vaisseaux Anglois étant venu mouiller trop près de la pointe Mala, les batteries des lignes ont fait feu sur eux; il y en a eu un qui a perdu un de ses mats, & qu'on a été obligé de remorquer. Quoique la place ait été ravitaillée, il paroît qu'on n'en continuera pas moins l'entreprise faite contre elle. L'ardeur des troupes semble se ranimer par les contretiens. » Les vicissitudes & les disgrâces que Gibraltar a éprouvées, lit-on dans notre gazette, sont aussi anciennes que sa première conquête. Depuis cette époque, la place a été perdue & reconquise (1);

---

(1) Le Roi D. Alonze XI mourut de la peste sous Gibraltar en 1350; il faisoit depuis un an le siège de cette place, qu'il avoit déjà levé une autre fois. D. Juan Alotizo de Guzman, premier Duc de Médina Sidonia, la reprit depuis en 1462, du règne de D. Henri IV, &c.

comme cette dernière conquête fut le prix de la patience, de la constance & de la bravoure des Espagnols, nous espérons que ces vertus nationales produiront aujourd'hui d'aussi bons effets qu'elles en ont produit dans des tems plus reculés.

## A N G L E T E R R E.

*De L O N D R E S , le 12 Février.*

Nous n'avons encore aucunes nouvelles; on s'attend à en recevoir incessamment de l'Amiral Rodney : on fait qu'il a combattu les Espagnols à l'entrée du détroit de Gibraltar, & qu'il a fait entrer son convoi dans cette place; mais nous ignorons encore les détails : nous ne tenons ce premier avis que du Capitaine Wallace, pris par les François sur l'*Expériment*, & qui, renvoyé sur sa parole, est de retour ici. On fait que le Gouvernement a reçu cette nouvelle par un vaisseau envoyé par l'Amiral Rodney, mais il ne l'a point encore publiée; elle ne tardera pas sans doute à paroître dans la Gazette de la Cour : on est vraisemblablement occupé maintenant à en rédiger la relation. On sent combien nous devons être curieux de la lire; il faut que l'avantage ne soit pas aussi important qu'on le desire, ou qu'il soit à craindre que les suites n'y répondent pas, puisqu'on laisse languir la Nation après ce récit. L'Amiral n'a pu en effet parvenir à Gibraltar que parce qu'il n'a pas trouvé des forces capables de lui disputer l'entrée du détroit : il a combattu avec trop de supé-

riorité pour ne pas vaincre ; mais il ne peut conserver cette supériorité à l'arrivée de D. Gaston , parti avec 24 vaisseaux , auxquels se joindront tous ceux qui restent en Espagne , & alors comment sortira-t-il du détroit ? Cette Escadre puissante que nous envoyions aux Isles , & qui étoit chargée de ravitailler Gibraltar en passant , va être prisonnière dans la Méditerranée , où nous n'en avons pas besoin , & nos Isles , où elle seroit si utile , vont rester exposées. Où prendrons-nous des vaisseaux pour la remplacer dans cette station , & conserver en même-tems une flotte pour défendre nos côtes , menacées par celle qui doit sortir de Brest au Printems ? Que deviendra le convoi parti avec Rodney & destiné pour les Isles , s'il a perdu son avance sur l'Escadre de M. de Guichen , en s'arrêtant à Madere pour attendre le supplément sorti de nos Ports le 30 du mois dernier , & sur-tout les vaisseaux qui doivent l'escorter ? Ces inquiétudes , bien fondées , ne peuvent que diminuer considérablement à nos yeux l'avantage quel qu'il soit que nous pouvons avoir remporté à Gibraltar.

Nos nouvelles de l'Amérique sont toujours vagues & contradictoires. On débite que l'Amiral Arbuthnot a appareillé de New-Yorck avec 5 vaisseaux de ligne & 5000 hommes de troupes de débarquement qu'il a conduits à Ste-Lucie. Ce seroit dans ces mers une augmentation de forces avec

laquelle nous pourrions entreprendre quelque chose , & sur-tout la reprise des Isles de S. Vincent & de la Grenade. On profitera sans doute en ce cas de l'état où sont actuellement les François , qui n'ont pas à nous opposer de ces côtés des Escadres qui puissent tenir devant nous ; le Comte de Guichen qui y en conduit une , parti le 3 ou le 4 de ce mois , ne peut guère arriver avant le milieu d'Avril ; nous avons du tems devant nous , & une perspective assez flatteuse aux Isles si nous mettons de la célérité dans l'exécution de nos projets , mais nous n'en avons pas une semblable sur le Continent. Si Arbuthnot a conduit à Ste-Lucie 5000 hommes , & les Généraux Clinton & Cornwallis 10,000 en Géorgie , pour conquérir les deux Carolines , que reste-t-il à New-Yorck ? Cette place n'est plus défendue que par un nombre d'Allemands , & de Régimens Provinciaux ; nous devons nous attendre à apprendre bientôt que les Américains en sont les maîtres , & qu'après nous avoir chassés de tout ce que nous possédions sur cette partie du Continent , ils vont nous poursuivre dans celle où nous comptons nous établir , & où nous subirons à la longue le même sort. Nos efforts , jusqu'à présent , se sont réduits à conquérir quelques parties de côtes , à ravager tout ce qui se trouve à portée , & à évacuer ensuite nos conquêtes.

On parle toujours de la perte que nous avons



faite de Pensacola; nous savons de bonne part, dit un de nos papiers, qu'il y a plus de dix jours que le Gouvernement en a reçu l'avis. Les fortifications, munitions militaires, &c. de cette place, & du reste de la Province avoient coûté à l'Angleterre depuis 9 ans plus d'un million & demi sterl. Mais cette perte n'est rien en comparaison de celle de la Colonie. Il eût mieux valu qu'on tirât de la Trésorerie 14 millions sterl. & qu'on les allât jeter dans la mer que de laisser passer entre les mains de l'ennemi, une Province aussi importante. On en évalue les exportations pendant le cours de l'année dernière à 122 mille liv. sterl. & les importations à plus de 150,000 «.

On a fait un tableau de comparaison des dépenses extraordinaires des quatre premières années de la dernière guerre, avec les quatre premières années de la guerre actuelle. Il est trop curieux pour que nous ne nous empressions pas de le mettre sous les yeux de nos Lecteurs.

| <i>Guerre dernière.</i>                                                                                     | <i>Guerre actuelle.</i>                                                                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| En 1755 . . . 504,977                                                                                       | En 1775 . . . 845,163                                                                                       |
| 1756 . . . 697,547                                                                                          | 1776 . . . 2,170,602                                                                                        |
| 1757 . . . 1,232,369                                                                                        | 1777 . . . 1,200,225                                                                                        |
| 1758 . . . 1,166,785                                                                                        | 1778 . . . 3,026,137                                                                                        |
| Nombre d'hommes votés dans ces quatre années.                                                               | Nombre d'hommes votés dans ces quatre années.                                                               |
| 347,223.                                                                                                    | 314,918.                                                                                                    |
| Par conséquent, le terme moyen est de 10 l. 7 s. 6 d. pour les extraordinaires pour chaque homme par année. | Par conséquent, le terme moyen est de 26 l. 1 s. 6 d. pour les extraordinaires pour chaque homme par année. |

N. B. Nous n'avons pas poussé plus loin ce tableau de comparaison des extraordinaires de ces deux guerres, parce que les extraordinaires pour l'année 1779, ne seront mis sous les yeux du Parlement qu'en 1780, après les vacances.

Il faut observer qu'en 1778, la Milice fut incorporée & qu'on leva en Ecosse trois Régiments de *Fencibles*, ( sorte de Milice qui ne sort pas du Pays ).

Ces deux objets forment un total de 39,206 hommes qui ne sont point compris dans ledit compte, parce que la Milice n'a été incorporée que vers le milieu de l'année, & que ces deux Corps ( aussi bien que plusieurs autres augmentations qui ont été faites cette année ), sont restés en Angleterre, & n'ont occasionné qu'une très-petite dépense extraordinaire.

Le tableau de comparaison suivant d'extraordinaires, mérite l'attention de nos lecteurs.

|                                                                              |           |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Extraordinaires de la guerre de neuf années, sous le règne du Roi Guillaume. | 1.        |
|                                                                              | 1,200,000 |

|                                                                             |           |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Extraordinaires de la guerre de onze années sous le règne de la Reine Anne. | 2,000,000 |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------|

|                                          |           |
|------------------------------------------|-----------|
| Total de ces deux guerres, de 20 années. | 3,200,000 |
|------------------------------------------|-----------|

|                                                                    |           |
|--------------------------------------------------------------------|-----------|
| Extraordinaires de la dernière année seulement, ( celle de 1778 ). | 3,026,137 |
|--------------------------------------------------------------------|-----------|

|             |         |
|-------------|---------|
| Différence. | 173,863 |
|-------------|---------|

Nous voyons donc que les extraordinaires de 1778, ( votés par le Parlement en 1779 ), ne se montent qu'à 173,863 livres de moins que les extraordinaires pour la totalité de deux guerres qui ont duré 20 années.

Ce sont ces dépenses énormes, dont l'emploi n'est pas toujours bien clair, & dont en général on ne voit pas quels sont les grands fruits qu'elles ont produits, qui ont donné lieu aux associations devenues presque générales. Des 40 Comtés qui composent l'Angleterre, on en compte à présent vingt-cinq qui ont formé de ces associations pour défendre le Royaume contre les ennemis étrangers & intérieurs; en voici la liste : Yorck,

Middlesex , Surry , Essex , Suffex , Bedford , Northampton , Huntingdon , Somerset , Wilts , Cumberland , Dorset , Southampton , Gloucester , Berks , Westmoreland , Lancaster , Worcester , Devon , Cornwall , Suffolk , Kent , Bucks , Warwick & Leicester. Ces 25 Comtés , contiennent au moins les quatre cinquièmes des propriétés de terre & de commerce de tout le Royaume , & les sept huitièmes de la taxe des terres , outre les grandes villes de commerce & de manufactures , comme Londres , Bristol , Liverpool , Hull , Yarmouth , Southampton , Lynn , Exeter , Norwick , Leeds , Wakefield , Manchester , Birmingham , Colchester , &c.

» Il est bien à désirer , dit un de nos papiers , que dans le bouleversement prochain , le Roi puisse conserver sa prérogative ; le Parlement , ses droits constitutionnels , & le peuple en général , ses libertés & ses privilèges ; car dans de pareilles circonstances , il arrive souvent que les intérêts & les droits de quelqu'une des Parties sont sacrifiés aux pouvoirs qui ont le dessus. Un Ecrivain , ajoutet-on , observe à l'égard des propositions contenues dans les pétitions de certains comtés , & à l'égard des principes sur lesquels leurs résolutions se fondent , qu'ils sont d'une nature populaire , simples , intelligibles , & propres à être discutés en Parlement ; mais il désireroit connoître les moyens dont on compte se servir pour leur donner de la force & du succès. Supposé qu'après avoir épuisé en leur faveur tous les argumens qui se tirent de la constitution , ils fussent rejetés par le Parlement , comme frivoles , insolens & séditions ; supposé qu'on accordât aux Supplians un examen dont l'issue produisît des résolutions contraires à leurs demandes ;

lesquelles seroient revêtues de la sanction d'une autorité légale, qu'arriveroit-il ? Le peuple Anglois a droit d'exiger une réponse claire & cathégorique ; car il est juste qu'avant de risquer tout ce qu'il a, il connoisse non-seulement les Chefs, mais aussi leurs intentions & leurs projets pour l'avenir dans toute leur étendue, de peur qu'à la fin il ne lise son sort dans la Fable de la Montagne en travail «.

Ce fut le 3. de ce mois que fut agitée la question s'il seroit permis à la Compagnie des Indes de faire construire en Asie deux vaisseaux de guerre pour son commerce. Ce projet a paru si préjudiciable pour la nation & même pour la Compagnie par ses suites, qu'il a été rejeté. Il y a eu 327 voix contre, 165. pour ; la majorité étoit de 162.

Il a été fait lecture dans la même Assemblée générale, des propositions suivantes que nous traduisons ici sur l'original.

L'assemblée des Directeurs de la Compagnie des Indes ayant pris dans la plus sérieuse considération les articles qu'il est nécessaire de présenter au Gouvernement pour la prolongation de la charte de la Compagnie, demande qu'il lui soit permis, après la plus mûre délibération, de soumettre les propositions suivantes à la considération du Lord North, pour servir de base à une transaction avec le Gouvernement au sujet de la prolongation de ladite Charte.

1°. Tous les droits & privilèges de la charte actuelle de la Compagnie des Indes orientales lui seront conservés en entier, & son commerce exclusif sera prolongé pour le terme de dix années, sans compter les trois années pour l'avis préalable, conformément à l'arrangement fait à ce su-

jet dans l'acte subsistant de la dix-septième année du règne de George II.

2°. En considération de ce que tous les droits & privilèges du commerce exclusif de la chartre actuelle sont ainsi conservés & prolongés comme il est dit ci-devant, la Compagnie des Indes Orientales avancera & paiera à l'Echiquier de S. M., pour l'usage de l'Etat, un million de livres sterling, sans intérêt, aux échéances, & suivant les proportions dont il sera convenu entre les Lords Commissaires de la Trésorerie de S. M. & l'assemblée des Directeurs de ladite Compagnie.

3°. Ladite somme d'un million sera remboursée au plus tard le 25 Mars 1790, & le droit de la Compagnie à un commerce exclusif ne cessera, après cette époque, que lorsque ledit million sera remboursé, ainsi que les 4,200,000 liv. sterl. dues actuellement par l'Etat à la Compagnie.

4°. La Compagnie sera autorisée à emprunter par obligation sous son sceau ordinaire, ou autrement, toute somme ou sommes d'argent n'excédant pas un million, outre le montant de sa présente dette, par obligations en Angleterre.

5°. En cas de nécessité, la Compagnie pourra, avec l'approbation & le consentement des Lords de la Trésorerie, emprunter par obligation ou autrement, toute somme ou sommes d'argent jusqu'à la concurrence de cinq cens mille livres sterling, outre & par-dessus le montant de sa dette actuelle, par obligation, & du million additionnel qu'elle pourra emprunter comme il est dit ci-dessus, ou par-dessus toute moindre somme qui se trouvera former sa dette par obligation, s'il survenoit de pareils cas de nécessité. Mais comme l'argent à emprunter de la sorte ne sera destiné qu'à faire face à des besoins du moment, il ne sera fait par-là aucun changement aux arrangements énoncés dans les propositions suivantes, par

rapport aux dividendes à faire entre les Actionnaires.

6°. Il sera dressé chaque année un état distinct des profits nets de la Compagnie , & chaque année ces profits nets seront partagés de la manière suivante :

La Compagnie recevra toujours 8 p. 100 si les profits y suffisent.

L'Etat recevra aussi 8 p. 100 si les profits montent à 16 p. 100.

Lorsque les profits n'iront pas à 16 p. 100 , l'Etat recevra tout ce qu'il y aura au-dessus de 8 p. 100.

Si les profits excèdent 16 p. 100 , le surplus sera partagé également entre l'Etat & la Compagnie.

Et la moitié de la Compagnie dans ledit surplus sera appliquée chaque année , après le paiement de l'augmentation ci-après mentionnée du dividende , à l'amortissement de la dette de la Compagnie.

7°. Au dividende de 8 p. 100 , qui se donne actuellement aux Actionnaires , il sera fait une augmentation de dividende qui n'excédera pas 1 p. 100 par chaque an , jusqu'à ce que le dividende soit de 10 p. 100 par an ; si la moitié des profits de la Compagnie monte à cette somme , & à compter de cette époque , ou aussi-tôt qu'on aura remboursé une somme de 400,000 liv. sterl. de la dette actuelle , il sera fait un nouveau dividende d'un pour cent de plus par an ; & lorsqu'on aura remboursé une nouvelle somme de 400,000 liv. sterl. de dette , le dividende sera porté à douze & demi pour cent.

8°. La Compagnie restera en possession de toutes les acquisitions & de tous les revenus territoriaux de la *Dévanie* \* , du Bengale , de Bahar & d'Oriza , pour & pendant le terme du commerce exclusif

\* Surintendance des Revenus Royaux.

qui doit être accordé à la Compagnie , de la même manière dont elle a droit de jouir à présent des autres acquisitions & revenus territoriaux , sans préjudice des prétentions de l'Etat ou de la Compagnie.

9°. Le terme de ce contrat de participation entre l'Etat & la Compagnie , commencera & aura lieu à compter du 1 Mars 1780.

10°. Lorsque la situation des affaires exigera que la Compagnie s'adresse au Gouvernement pour qu'il envoie & laisse dans l'Inde des forces navales ou des troupes , la Compagnie , afin d'alléger autant qu'il est en elle les charges publiques , contribuera à défrayer le Gouvernement de cette dépense sur l'excédent de l'argent qui proviendra des revenus territoriaux dans le Bengale , & qui sera resté dans sa trésorerie , après qu'elle aura pourvu aux dépenses ordinaires , ainsi qu'aux cargaisons de retour que la Compagnie fait passer en Europe , à ses envois en Chine & à ses autres établissemens , comme aussi après qu'elle aura réservé un fond d'un million sterling dans les trésoreries de la Compagnie dans l'Inde , pour les cas extraordinaires , ou de 700,000 liv. sterl. dans le Bengale , & de 300,000 dans les autres trésoreries de la Compagnie dans l'Inde ; alors le secours que la Compagnie octroiera & payera au Gouvernement relativement aux dépenses navales & militaires auxquelles il faudra pourvoir , comme il a été dit , s'étendra jusqu'au paiement d'une somme qui n'excédera pas 30,000 liv. sterl. pour chaque vaisseau de 74 canons , & 25,000 liv. sterl. par an pour chaque vaisseau de 64 ; & 10,000 liv. sterl. par an pour chaque frégate employée dans l'Inde , ce qui n'excédera pas , en tems de guerre , deux vaisseaux de 74 canons chacun , six vaisseaux de 64 canons chacun , & trois frégates ; & en tems de paix , trois vaisseaux de 64 canons chacun , & deux frégates.

Ledit secours s'étendra aussi au paiement d'une somme qui n'excédera pas 20,000 liv. par an pour un régiment de troupes composé de 1000 hommes, & 40,000 liv. par an pour deux régiments ( s'il en est besoin ) composés de 2000 hommes, pourvu qu'il soit nécessaire de dépenser cette somme pour le nombre ci-dessus des vaisseaux & des troupes dans l'Inde, le tout montant à une somme qui n'excédera pas 280,000 liv. en tems de guerre, & 135,000 liv. en tems de paix, lequel paiement sera fait dans l'Inde, & compté sur le pied de deux schellings trois pences la roupie courante de Bengale, d'où lesdits secours doivent toujours être tirés.

11°. Le pouvoir de nommer & de révoquer le Gouverneur-Général de Bengale, appartiendra désormais aux Directeurs de la Compagnie des Indes, conformément aux dispositions sur cet objet, dans l'acte de la treizième année du règne de S. M.

12°. Pour s'assurer du produit net du commerce & des revenus de la Compagnie, il sera dressé le premier Mars de chaque année, un compte de la totalité des bénéfices & pertes desdits commerce & revenus, avec un état des dettes de la Compagnie en Angleterre, non compris les dettes par obligations circulantes, comme papier de la Compagnie; & le premier de ces états ou comptes sera fait le premier Mars 1781, ou le plutôt possible, après qu'on aura pu mettre en ordre les matériaux nécessaires pour l'année précédente. Chacun de ces états ou comptes bien écrit & signé de deux ou d'un plus grand nombre des Directeurs de la Compagnie, sera envoyé dans l'espace de trente jours après celui auquel il aura été adressé aux Commissaires de la trésorerie de S. M. ou au grand Trésorier.

13°. Les comptes du montant général de tous



les revenus territoriaux perçus par la Compagnie, & de tous les déboursés, charges d'administration & autres dépenses, & charges civiles & militaires, & du produit net dans chacun des établissemens de la Compagnie, seront pareillement dressés tous les ans & présentés aux Lords de la Trésorerie, le premier Mars de chaque année, ou le plutôt possible, après cette époque, lorsque l'arrivée des matériaux nécessaires de l'Inde mettra la Compagnie en état de dresser des comptes.

14°. La moitié du surplus des profits qui doit être appliqué à l'Etat, sera versée tous les ans dans l'Echiquier pour être la disposition du Parlement.

15°. La faculté de tirer des lettres de change sur l'Assemblée des Directeurs sera restreinte, comme elle l'est par l'acte de la 13e. année de George III.

16°. Nul billet, promesse de paiement, ou autre obligation pécuniaire donné ou à donner par aucun des Présidens ou Conseils de la Compagnie ou de ses Employés dans l'Inde ou dans la Chine, & devant y être payé, ne fera payable en Angleterre sans le consentement préalable de l'Assemblée des Directeurs.

17°. Aucun billet ou lettres de change tirées sur la Compagnie ou sur l'Assemblée des Directeurs par aucun de ses Employés dans l'Inde ou dans la Chine, par-delà la forme autorisée par l'Assemblée des Directeurs, ou contre ses ordres, ne seront obligatoires pour la Compagnie avant l'acceptation de ces billets ou lettres de change. Mais tout Porteur desdits effets aura son recours sur la personne ou les personnes qui les auront signées comme tireur ou tireurs.

18°. Nul sujet Britannique au service de la Compagnie, ou ayant provision d'icelle pour aller dans l'Inde, ne pourra résider dans l'Inde ailleurs  
que

que dans un des principaux Etablissmens de la Compagnie, ou à vingt mille aux environs, sans un ordre spécial ou permission par écrit de la Compagnie ou du Président, ou enfin des Gouverneur & Conseil, & ces personnes ne pourront résider au-delà des limites sus-mentionnées, après le terme spécifié dans les ordres de la Compagnie ou dans les susdites permissions.

19°. Il sera défendu aux Employés de la Compagnie dans l'Inde de prêter de l'argent aux Compagnies étrangères ou aux Négocians étrangers, & d'acheter dans l'Inde, pour ces Compagnies & Négocians, des marchandises destinées pour l'Europe, de s'y intéresser directement ou indirectement, & aussi de leur donner des lettres de change tirées sur leurs Correspondans ou d'autres personnes en Europe.

20°. Les droits & privilèges du commerce exclusif de la Compagnie seront étendus de manière à empêcher l'importation des articles en marchandises du produit de l'Inde par la voie de Suez, ou par quelque autre canal au préjudice de la Compagnie.

21°. Il sera fait des Règlemens pour prévenir autant qu'il sera possible la contrebande; & l'Assemblée des Directeurs n'aura aucun pouvoir pour dispenser ou adoucir les peines contre les délinquans.

22°. La Compagnie aura la permission de mettre les recrues destinées pour les Etablissmens dans l'Inde au Fort de Tilbury, à Jersey ou à Grenesey, ou dans quelque autre Fort de S. M., avec un Officier pour être à leur tête, & le nombre de Sergens nécessaire pour veiller sur les soldats, à l'effet de prévenir les mouvemens & les dépenses auxquelles ladite Compagnie se trouveroit exposée sans cet arrangement.

23°. La Compagnie aura le droit d'importer

26. *Février 1789.*

h

& d'exporter des marchandises relativement à ce Royaume & aux lieux compris dans les limites de la Charte de la Compagnie sur des vaisseaux achetés, ou qui appartiendront de telle autre manière que ce soit à la Compagnie, dont la navigation se fera de la manière prescrite par les loix actuelles relativement aux vaisseaux de construction Angloise.

24°. Les forces navales de la Compagnie à Bombay & à ses autres principaux Etablissmens dans l'Inde seront assujettis aux mêmes dispositions & règles que les vaisseaux de guerre au service de S. M., autant que les circonstances desdites forces navales le permettront; & les Président & Conseil dans leurs Etablissmens respectifs, seront autorisés à donner les ordres pour que les délinquans soient jugés par des Conseils de guerre.

25°. Il sera fait, pour perfectionner l'Administration des affaires de la Compagnie, tous les autres Règlemens qu'un examen ultérieur fera juger nécessaires, & qui seront demandés par ladite Compagnie.

26°. L'Assemblée des Directeurs recommandera les propositions ci-dessus à ses Constituans; mais il ne pourra être pris aucune résolution définitive sans le concours de l'Assemblée des Actionnaires.

On a publié les observations suivantes sur ces propositions.

Ces propositions ont ce caractère de roideur qui distingue tous les actes où le Lord North intervient comme Partie. Elles tendent à rendre les Propriétaires des Actions de la Compagnie des Indes, Princes souverains, ou plutôt Tuteurs des Princes; à faire de notre Roi & de notre Parlement de simples Marchands, Négocians & Armateurs, associés au commerce des Actionnaires sans faire des fonds ou courir de risques, ainsi qu'à investir le Ministre de toute la plénitude de la puissance dictatoriale, & d'un droit en forme sur toutes les affaires &

sur tous les secrets de la Compagnie. C'est en effet mettre entièrement à sa discrétion toutes les richesses & les acquisitions de cette Société mercantile si florissante, & en faire autant de sources de corruption & de vénalité, comme si les écluses n'étoient pas déjà suffisamment ouvertes par le nombre infini de places de profit, d'honneur & de confiance accumulées journellement entre les mains des Ministres, au point de mettre en danger l'existence même de la Constitution. Mais le sixième article contenant la proposition de participation en l'invasion de propriété la plus criante qui ait jamais été commise; c'est un attentat dont il est impossible de se former une idée approchante de la vérité, & qui surpasse infiniment tous ceux que peut offrir l'Histoire des Souverains les plus despotiques.

Si le Gouvernement s'empare de la moitié des propriétés des profits ou du revenu d'un Particulier ou d'une Corporation (ce qui est la même chose); uniquement parce qu'il a le pouvoir ou la volonté de le faire, quelle sûreté auront les Propriétaires nominaux qu'il ne s'emparera pas bien-tôt de la moitié restante? Les Actionnaires peuvent aussi bien abandonner leurs fonds à la discrétion du Ministre, que les Propriétaires d'Egypte ont abandonné leur terrain à Joseph, pour être ensuite tenus par eux aux conditions qu'il jugeroit à propos. L'usurpation de la moitié du bien d'autrui ne peut jamais être l'ouvrage de la raison, mais celui de la force. Or, avec la force on peut aussi bien prendre le tout que la moitié; & alors il n'y a plus de propriété.

Ce sujet fournira encore matière à d'autres observations. On dit que l'article en question sera retiré. Cela doit être. — Au surplus, l'Auteur de ces remarques ne peut être soupçonné de partialité, n'ayant aucune espèce d'intérêt ni de liaison avec la Compagnie.

On attend avec impatience le résultat de la grande affaire du renversement du système actuel des finances ; ce grand objet sera repris incessamment ; on a remarqué déjà que la pluralité est toujours pour le parti de la Cour ; la motion de former un comité d'en exclure tous les hommes ayant des places ou des pensions , rejetée à la pluralité de 101 voix contre 55 , annonce d'avance une grande majorité en sa faveur.

## ÉTATS - UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPT.

*De Philadelphie le 20 Novembre.* C'est le 17 de ce mois que M. le Chevalier de la Luzerne , Ministre Plénipotentiaire du Roi de France auprès des Etats-Unis a eu son audience du Congrès. Les lettres de S. M. T. C. , la réponse de M. Huntingdon , au nom du Congrès qu'il préside , ne laissent rien à désirer aux bons & fidèles sujets de ces Etats , sur les sentimens réciproques des deux peuples alliés. Leur union cimentée par les événemens glorieux de la campagne dernière & par le sang des François & de leur Général répandu pour notre cause , est regardée généralement comme indissoluble ; la manière dont on a reçu M. de la Luzerne , les témoignages d'estime , d'attachement & de satisfaction que se donnent mutuellement les deux nations , sont la seule réponse que nous ayons à faire aux bruits absurdes de mécontentement répandus par nos ennemis. Les prétendues divisions qu'ils disent s'être mani-

festées dans le Congrès & dans les Etats sont aussi peu fondées. On peut en juger par la lettre circulaire adressée le 13 Septembre dernier par cette Assemblée respectable aux Etats-Unis; cette pièce importante offre un tableau de la situation actuelle de l'Amérique, des dispositions générales, & tient trop essentiellement à l'histoire de la révolution la plus intéressante de nos jours, pour que nous négligions de la transcrire ici.

» Amis & Concitoyens : dans les Gouvernements fondés sur les principes généreux d'une égale liberté, les Chefs de l'Etat sont les serviteurs du peuple, & non les maîtres de ceux dont dérive leur autorité; il est de leur devoir d'informer leurs concitoyens de l'état de leurs affaires; & en leur prouvant la sagesse des mesures prises par l'Administration publique, de les engager à joindre, pour les rendre fructueuses, l'influence de l'inclination à la force de l'obligation légale. Ce devoir existe encore, même dans les temps de paix, & de tranquillité, lorsque la sûreté de la République n'est mise en danger, ni par la force ou la séduction du dehors, ni par les factions, la trahison, & l'ambition égarée, au dedans. Dans ce temps donc, nous le sentons d'une manière bien particulière, & nous ne pouvons nous dispenser plus long-temps d'attirer votre attention sur un objet, sur lequel on a soutenu & propagé des opinions aussi dangereuses qu'erronées : nous voulons parler de nos finances.

L'insolent despotisme, & la passion déréglée de dominer, qui annonçoient le dessein dénaturé du Roi d'Angleterre & de son Parlement vénal, de réduire à l'esclavage le peuple d'Amérique, nous ont mis dans la nécessité de soutenir nos droits par les armes, ou de recevoir honteusement le joug.

Vous avez généreusement préféré la guerre; il fal-  
loit lever des armées, les payer, les entretenir : il  
falloit de l'argent pour cet objet. Vous en aviez peu ;  
& il n'y avoit point de Nation au monde dont vous  
pussiez en emprunter. Ce peu dispersé parmi vous ,  
ne pouvoit être rassemblé que par la voie des im-  
pôts ; pour cela il falloit des gouvernements régu-  
liers que vous n'aviez pas. Vous n'aviez de ressource  
que dans la bonté du sol & la richesse de votre fer-  
tile contrée. On créa des papiers sur le crédit de  
cette Banque, & vous engageâtes votre parole pour  
leur acquit. Lorsqu'un nombre considérable de ces  
papiers eut été mis dans la circulation, on sollicita  
des emprunts, & l'on nomma des Officiers pour  
les recevoir, ainsi fut créée une dette nationale iné-  
vitable. Elle se monte

En papiers jettés dans le commerce *Dollars.*

& circulants , à . . . . . 159,948,880

En argent emprunté avant le 1<sup>er</sup>.

Mars 1778, & dont l'intérêt est paya-  
ble en France, à . . . . . 7,545,196

En argent emprunté depuis le 1<sup>er</sup>.

Mars 1778 ; & dont l'intérêt est paya-  
ble ici, à . . . . . 26,188,909

En argent dû chez l'Etranger, dont

le montant n'est pas exactement con-

nu, les bordereaux n'étant pas ren-

trés, mais qu'on suppose aller à . . . . . 4,000,000

Pour satisfaire encore mieux sur ce sujet votre  
juste curiosité, nous ferons dresser un état particu-  
lier des diverses émissions qui en ont été faites, & des  
termes assignés pour leur rachat ; cet état vous fera  
connoître aussi au juste les prêts qu'on a faits, leurs  
intérêts & le temps des paiements.

Les impôts n'ont procuré, jusqu'à présent, au  
trésor public, que 3,027,560 dol. de sorte que tout  
l'argent fourni au Congrès par le peuple d'Améri-  
que, ne va pas au-delà de 37,761,665 dol., somme

totale des prêts & des taxes. Qu'on juge donc de la nécessité de l'émission des papiers, & d'où naissoit cette nécessité.

Le 1<sup>er</sup>. de ce mois (Septembre), nous avons résolu, de ne faire à l'avenir aucune émission de papiers de crédit, que celles qui seront nécessaires pour compléter une somme de 200,000,000 de dol. la somme de ceux qui sont dans la circulation, montant à 159,948,880; il en reste encore 40,051,120, pour compléter cette somme de deux cents millions. Nous avons résolu en outre, le 3 du présent, de ne répandre de la somme de 40,051,120 dol. que ce qui sera absolument nécessaire pour les besoins publics, avant que nous puissions nous procurer d'une autre manière des ressources équivalentes, par les efforts de tous les Etats.

Outre les frais considérables & inévitables de la guerre, la diminution du cours de l'argent a si fort augmenté le prix de toutes les choses nécessaires, & occasionné par conséquent des additions si sensibles au montant des dépenses ordinaires, qu'il faut chercher incessamment des ressources dans les impôts; & nous déclarons unanimement qu'il est essentiel au bien de l'Etat, que les impôts qui ont été déjà établis, soient versés dans le trésor continental au temps marqué pour cela. Il est bon que vous portiez vos vues dans l'avenir, & prépariez à temps, & la quantité de troupes que vous devez fournir avant que la campagne prochaine s'ouvre, & les fonds nécessaires pour les entretenir pendant tout le temps de sa durée. Nous aurons soin de vous informer de temps en temps de l'état du trésor, & de vous indiquer les mesures à prendre pour ne pas le laisser sans argent. Entretenir vos troupes complètes, encourager les emprunts, faire la répartition des taxes avec prudence, les lever avec fermeté, les payer avec exactitude; voilà ce que vous devez faire de votre côté : les moyens de fournir à l'avenir aux



besoins publics, sont maintenant en délibération & dans peu on vous en fera part.

A cet état simple & court de vos dettes, à l'exposition de la nécessité de fournir exactement les secours demandés, nous joindrons, sur la diminution de valeur de l'argent, quelques remarques auxquelles nous vous prions de donner toute votre attention.

La dépréciation des papiers de crédit est, ou naturelle, ou artificielle, ou les deux à la fois. Ce dernier cas est le nôtre. Du moment que la somme en circulation a excédé celle qui étoit nécessaire, comme moyen de commerce, le discrédit a commencé & augmenté en proportion que ce surplus grossissoit; cette augmentation proportionnelle se soutiendra jusqu'à ce que la somme des papiers égale presque la valeur du capital, ou des fonds, sur le crédit desquels ils ont été créés. Supposé donc que 30,000,000 soient nécessaires comme moyen de circulation, & qu'il ait été créé 160,000,000, la dépréciation naturelle n'est qu'un peu plus de cinq à un. Mais la dépréciation actuelle excède cette proportion, & l'excédent est artificiel. Celle qui n'est que naturelle cessera en diminuant la quantité de l'argent monnoyé en circulation, qui reprendra sa valeur primitive lorsqu'il sera réduit à la somme nécessaire comme moyen de commerce; ce qui ne peut être effectué que par des emprunts & des impôts.

La dépréciation artificielle est un objet plus sérieux, & mérite une attention plus minutieuse dans la recherche de ses causes. Le doute des moyens ou de la volonté de retirer les papiers, doute auquel il est vrai qu'on a donné occasion, & qui a été entretenu parmi le peuple, en est la cause. Examinons si la saine raison peut justifier le doute des moyens des Etats-Unis. Ces moyens dépendent du succès de la

révolution actuelle, & de la suffisance des richesses naturelles, de la bonté & des ressources du pays.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

## FRANCE.

*De VERSAILLES, le 15 Février.*

Le Roi vient d'accorder à Mademoiselle de Moyria, de la branche des Barons de Chastillon, Cadets de la Maison de Moyria, le titre de Dame, sous le nom de Comtesse de Moyria.

Le Marquis de Pujol, ancien Lieutenant des Gardes de S. M. & Maréchal de Camp, a obtenu le Gouvernement de Ham en Picardie, vacant par la mort du Chevalier de la Billarderie.

S. M. a nommé à l'Abbaye de Breuil Herbaud, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Luçon, l'Abbé de la Rochefoucault-Dupuy-Rousseau, Vicaire-Général de Beauvais; à celle de Ferrieres, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Sens, l'Abbé de Sahuguet d'Espagnac, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris; à celle de Notre-Dame du Palais, Ordre de Citeaux, Diocèse de Limoges, l'Abbé de Baurepaire.

Le 13 de ce mois le Prince héréditaire de Hesse-Darmstadt, qui est en France sous le titre de Comte d'Epstein, eut l'honneur d'être présenté au Roi par le Comte de Vergennes, & eut une audience particulière de S. M. Le même jour la Comtesse de Beon,

h 5

& la Comtesse Duplessis-Beliaire furent présentées à LL. MM. & à la Famille Royale ; la première par la Princesse de Tingry, & la seconde par la Comtesse de Rouget.

L'Administration provinciale du Berry eut le même jour audience du Roi ; elle fut présentée à S. M. par le Prince de Conty, Gouverneur de la Province, & par M. Bertin, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département du Berry. La députation qui fut conduite à l'audience de S. M. par M. de Nantouillet, Maître des Cérémonies, & M. de Watronville, Aide des Cérémonies, étoit composée pour le Clergé de l'Archevêque de Bourges qui porta la parole, pour la noblesse du Marquis de Savary de Lancosme<sup>(1)</sup>, & pour le tiers-état de M. Geoffrenet des Beaux-Plains.

Le 10 de ce mois M. Poncet de la Grave, Ecuyer, Conseiller, Avocat & Procureur du Roi en l'Amirauté générale de France, au Siège général de la Table de Marbre à Paris, ancien Censeur Royal, Membre de plusieurs Académies, eut l'honneur de présenter à LL. MM. & à la Famille Royale, un Ouvrage intitulé : *Précis historique de la Marine Royale de France, depuis l'origine*

---

(1) La maison de Savary ne consiste aujourd'hui qu'en trois branches, savoir : celle de Savary de Lancosme en Touraine ; celle de Savary de la Chenellière dans la Province du Perche, & celle de Savary de Breves. Cette maison porte pour armes : écartelé, argent & sable.

*de la Monarchie , jusqu'au Roi régnant , fait par ordre du Gouvernement , avec des notes politiques , critiques & historiques.*

*De P A R I S , le 22 Février.*

ON n'a point encore de nouveaux détails sur le combat de Don Juan de Langara , contre les Anglois : on ignore s'il a eu affaire aux trois Amiraux Anglois réunis. On attend la relation que publiera vraisemblablement bientôt la Cour de Londres , pour être instruit plus pleinement. On se flatte d'apprendre bientôt des nouvelles de Don Gaston. C'en est fait de l'escadre Angloise à Gibraltar : elle n'a pu sortir du Détroit avant son arrivée. On ne croit pas qu'il lui ait été possible de le faire , à cause des dommages qu'elle a essuyés , & qui exigent des réparations qu'on ne peut faire à Gibraltar : & celles qu'on aura pu entreprendre pour mettre les vaisseaux en état de sortir , pour aller se raccommoder pleinement ailleurs , auront exigé du tems.

La Gazette de Madrid , du premier de ce mois , contient quelques détails sur la belle action de M. de la Mothe-Piquet , qui méritent d'être connus. L'*Elisabeth* , vaisseau Anglois , de 74 canons , a été extrêmement maltraité par le feu de l'*Annibal* ; la plus grande partie de son équipage a été tuée ou blessée , & le Capitaine est au nombre des morts.

Depuis que l'ordre a été donné à Brest ; d'armer 3 nouveaux vaisseaux , le nombre en a été augmenté. On assure qu'on doit en préparer 8 à 10. D'un autre côté les affrètemens que l'on fait à Saint-Malo , ne laissent pas douter qu'on ait en vue quelque expédition importante : on ne parle pas moins que de l'embarquement de 10,000 hommes ; on nomme déjà les principaux Officiers Généraux , qui sont M. de la Rochambeau & M. de Jaucourt. Le fret du havre est de 20 l. le tonneau par mois , à condition que l'Armateur fournira son bâtiment de vivres pour 12 mois , passé lequel tems il lui sera accordé 25 liv. du tonneau par mois , au lieu de 20. On croit que ce sera M. de Ternay qui commandera cette nouvelle escadre.

Le Roi , qui de son propre mouvement avoit répandu ses graces sur M. de Couëdic , n'a pas oublié la Famille de ce brave Officier ; il a accordé 2000 liv. de pension à la veuve , & 500 liv. à chacun de ses enfans , avec la réversibilité sur leurs têtes de la pension donnée à leur mere. Le Commandant de Brest qui hérite des armes des Officiers défunts a cru devoir déroger à l'usage dans cette occasion : il a envoyé l'épée & les pistolets de M. de Couëdic à la veuve , pour qu'elle les remette un jour à son fils aîné , en lui annonçant le noble usage que son pere en a fait , & les obligations qu'elles lui imposent.

Le Chevalier de la Cardonie ayant été nom-

mé par le Roi au commandement du vaisseau l'*Actif* peu de jours après le jugement de son affaire avec le Chevalier de Schantz , M. le Maréchal de Tonnerre , Président du Tribunal de MM. les Maréchaux de France , lui a écrit la lettre suivante qui satisfera ceux auxquels il pourroit rester quelque incertitude sur tout ce qui a été dit pour & contre le Chevalier de la Cardonie ; elle est du 5 Janvier dernier.

« J'ai appris avec le plus grand plaisir , M. , que le Roi vous a nommé au commandement d'un de ses vaisseaux ; je vous prie d'en recevoir mes très-sincères complimens. Cette marque de confiance de S. M. , & la justice qui vous a été rendue par le Tribunal , fixeroient l'opinion publique sur votre compte , si l'estime due à un homme d'honneur & à un bon serviteur du Roi , pouvoit être altérée par une calomnie ».

L'*Actif* de 74 canons est un vaisseau neuf qui n'a encore été à la mer qu'une fois ; c'est après le *Robuste* commandé actuellement par M. de Grasse , le vaisseau le plus fort de son rang ; & il n'y en a aucun aussi bon voilier.

Le 19 du mois dernier , écrit-on de Saint-Gilles-sur-Vic , le tems étant très-mauvais , & les vents sud-ouest , la gabarre la *Catherine* , de Nantes , commandée par J. B. Manœuvrier , venant de Rochefort , s'échoua vers les deux heures après-midi à l'entrée de notre havre. Quoique la mer fût très-agitée , & déjà fort basse , ce bâtiment auroit pu entrer dans ce port , si un peu auparavant qu'il donnât sur la barre , un Matelot n'eût eu le mal-

leur d'être emporté jusqu'à douze ou quinze brasses, par un coup de vent. Le Capitaine occupé du soin de le sauver, manœuvra en conséquence & y réussit, mais il perdit du tems, & la mer diminuant toujours, il manqua d'eau pour entrer, & la gabarre échoua absolument. Le salut du Matelot consista de cet accident. Il y avoit à bord du bâtiment 84 quintaux de fer destinés pour Nantes. On l'a déchargé pour le soulager & le retirer plus facilement de la côte.

Selon les lettres de Bordeaux, du 14 au 31 du mois dernier, il est arrivé devant ce port 9 bâtimens Hollandois, savoir, 4 de Rotterdam & 5 d'Amsterdam, tous chargés de mâtures & de merrein. On a mis à terre routes ces marchandises, parce que les navires ont beaucoup souffert du mauvais tems.

Suivant une lettre de M. Ballias de Lambarde, Commissaire des guerres au département de Grandville, à un de ses amis, on apprend que Jeanne Elie, femme de Jacques Petit, Matelot, a arrêté sur le rivage un soi-disant Colon, que la tempête y avoit poussé dans le canot de la corvette du Roi l'*Expédition*, dont il s'étoit emparé à St-Malo pour passer à Jersey. Cette femme s'étant rendue le 23 Juillet dernier entre sept & huit heures du matin dans la grève pour y pêcher, s'y trouva seule, & aperçut dans un petit bateau un homme luttant contre les vents & les flots, pour s'éloigner du rivage. Le croyant un François que la tempête avoit jetté sur cette rive, elle lui cria de venir à elle, parce qu'on pouvoit aborder en cet endroit sans danger; comme il ne changea point de manœuvre, elle imagina qu'il ne l'avoit pas entendue, & gravit un rocher, pour s'appro-

cher de lui ; de-là elle l'exhorta de nouveau à prendre terre dans une anse qu'elle lui indiqua ; mais comme il lui répondit dans une langue qu'elle n'entendit pas , elle ne douta point que ce ne fût un Anglois , qui surpris par la tempête trop près de nos côtes , cherchoit à tenir la mer , en attendant le retour du beau tems ; elle se jeta à l'eau , aborda le bateau ; le fuyard fut tellement étonné de sa fermeté , qu'il cessa de ramer , & ne songea point à faire usage d'une pique dont il étoit armé. La femme ne lâcha le bateau que lorsqu'il fut venu à son secours des soldats du régiment de Champagne , qui se saisirent du fuyard. Les Officiers Municipaux de Grandville ont fait venir la femme , ont dressé procès-verbal de son récit , & écrit à M. de Sartine , qui leur a fait la réponse suivante :

» J'ai , MM. , rendu compte au Roi de l'action de Jeanne Elie. S. M. voulant récompenser cette femme de la fermeté & de l'intrépidité avec lesquelles elle s'est conduite , lui a accordé une gratification de 300 liv. , dont le paiement sera ordonné incessamment , & en outre une pension de 200 liv. sur les Invalides de la Marine. Vous avez bien fait de m'informer de ce qui est venu à votre connoissance à ce sujet , & de me mettre à portée de procurer à cette femme une récompense si justement méritée «.

On apprend que le *Fendant* , commandé par M. de Vaudreuil , est entré dans la baie de Chesapeake ; le *Robuste* , monté par M. de Grasse , est à Saint-Domingue.

M. le Comte d'Aché , Vice-Amiral depuis 1770 , est mort le 16 de ce mois & a été enterré le 17 avec toute la pompe due à son rang.



Le 18, M. le Comte d'Estaing a assisté à l'Opéra à la quarante-deuxième représentation d'Iphigénie en Tauride, dans la colonne de la loge de M. le Duc de Chartres. Il parut dans la loge même entre le troisième & le quatrième acte. Il fut applaudi universellement. Les tymbales, les trompettes & les autres instrumens militaires de l'orchestre se condèrent le public par un bruit de guerre & de fanfares. Cette idée ingénieuse excita de nouveaux applaudissemens, qui ne cessèrent que lorsqu'Iphigénie entra pour commencer le quatrième acte; mais ils redoublèrent dans le ballet de Médée, au moment de l'inauguration de Jason. Le sieur d'Auberval saisit l'instant où le Peuple témoigne par ses acclamations combien il se trouve heureux d'avoir Jason pour maître; il s'avança sur le bord du théâtre, une couronne de lauriers à la main, la présenta à M. le Comte d'Estaing & la laissa tomber à ses pieds. Ces hommages publics rendus à la valeur en sont la récompense, ils étouffent les cris de l'envie, qui cherchent à lui donner des dégoûts.

Pour mettre M. Necker plus en état d'apprécier tous les plans sur les Hopitaux, à la plus grande utilité desquels il veut travailler, Madame Necker a fait un essai pour un hospice de Charité, qu'elle a établi il y a plus d'un an sur la Paroisse de S. Sulpice; & elle vient de faire imprimer les règles & les usages de cette Maison. Il est dit dans cette brochure qu'elle distribue elle-même :

« Le tems, par une gradation insensible, introduit & consacre des abus dans les meilleures institutions : les Hopitaux même n'ont pu échapper à cette loi générale, & les monumens d'humanité sont devenus en plusieurs endroits des monumens d'indifférence & presque de barbarie. N'est-il donc pas

nécessaire de travailler à une réforme, de chercher à rétablir dans les Maisons de charité plus d'ordre & d'économie ? Peut-on voir sans être ému de compassion, des hommes entassés dans un même lit, abandonnés à une malpropreté qui révolte les sens les plus grossiers, & les contraint à respirer un air corrompu qui détruit l'effet des remèdes ? Pour mieux connoître la dépense des Hopitaux, & le genre de soins qu'ils exigent, on a entrepris, par ordre de S. M., de faire l'essai d'un Hopital de 120 malades, seuls dans un lit, soignés avec la plus grande propreté ; & après une épreuve de plus d'une année, on s'est convaincu que la journée d'un malade coûte un peu moins de 17 sols. Ce résultat a été tiré en réunissant la dépense propre des malades, la nourriture & l'entretien de douze Sœurs de la Charité, des domestiques, les appointemens du Chapelain, &c. On observe que la dépense pourroit être moindre de 17 sols, si l'hospice étoit de 200 malades, qui n'auroient, comme les 120, qu'une seule Supérieure, un seul Chapelain, qui ne consommeroient, ou peu s'en faut, que la même quantité de bois, de lumière, car l'économie se trouve certainement dans un nombre limité. L'on dépense plus si l'on est au-dessus ; mais si on passe les bornes prescrites, on dépense davantage encore par le désordre & la confusion.

Selon des lettres de Grenoble, on a ressenti à Embrun & à Mont-Dauphin, la nuit du 19 au 20 Janvier, une secousse de tremblement de terre, qui a duré l'espace de deux secondes, & dont la direction étoit du midi au nord ; on en a sur-tout craint les effets dans cette dernière Ville, où elle a été accompagnée d'un bruit si considérable que plusieurs Soldats couchés dans les casernes neu-

ves, situées sur le bord du rœc, croyant qu'il s'étoit écroulé, se sont levés pour s'en éclaircir.

Le 17 de ce mois, le feu a pris à cinq heures du soir au Collège des Quatre-Nations, dans le pavillon de la Bibliothèque. Le comble étoit enflammé dans toute sa hauteur sur environ quatre toises de largeur, lorsque les Pompiers sont arrivés assez à tems pour conserver ce monument précieux qui seroit devenu la proie des flammes, si le secours eût été moins prompt.

La lettre suivante de M. de la Maugerie, rectifie quelques fautes d'exactitude qui se sont glissées dans ce que nous avons dit de son affaire; c'est une raison pour nous empresser de le transcrire.

» Je viens de lire M., dans votre Journal l'article qui m'intéresse; aussi jaloux que vous l'êtes d'exactitude, je crois que vous serez charmé d'être instruit ponctuellement de ce qui se passera dans cette affaire, ainsi que de ce qui s'y est passé le 7 Janvier dernier, voici le précis de l'Arrêt préparatoire du 7 Janvier :

» MM. les Maîtres des Requêtes, les quatre  
 » S<sup>em</sup>estres assemblés, oui le rapport de M. de  
 » Forges de Bonnaires, ont ordonné que les sieurs  
 » de Bricqueville, la Luzerne & de la Maugerie  
 » & le nommé Noel, se constitueroient prison-  
 » niers le 15 Février prochain, tous les trois chacun  
 » dans une prison distincte & séparés les uns des  
 » autres, pour procéder au jugement définitif de  
 » leur Procès, dont le rapport est fixé au même  
 » jour «.

» Je m'y suis trouvé alors, Monsieur, ainsi que vous l'annoncez, mais sans entrer en prison, cette

entrée est remise au 15 Février prochain & j'y donne rendez vous à mes Adversaires qui , ainsi que vous l'annoncez , ne paroissent ni à Paris ni en Normandie depuis 7 ans. Vous voudrez bien rectifier encore un article de votre Journal , M. de Bricqueville la Luzerne , na point paru dites-vous , à son affaire depuis qu'ils a obtenu un Arrêt du Parlement , je vous atteste , Monsieur , qu'il a formé opposition à l'Arrêt de cassation dans le tems , & qu'il fut débouté de son opposition. Je vous prie instamment de relever ces petites erreurs. Je serai exact à vous adresser l'Arrêt prochain. Jai l'honneur d'être, *Signé DE LA MAUGERIE* «.

Nous nous empressons de mettre ici l'avis suivant, qui intéresse les Amateurs d'Histoire Naturelle.

» Superbe & nombreuse Collection d'Oiseaux tous montés, composée des Oiseaux d'Europe , d'Afrique & des Indes Occidentales & Orientales , à vendre en entier. ( On n'en vendra aucun séparément ). Tous les Scavans & Curieux en Histoire Naturelle qui ont voyagé dans les Provinces Méridionales de la France , ont vû à Montpellier cette belle Collection : ils ont avoué n'en avoir vû chez aucun particulier de l'Europe une plus considérable ; mieux conservée , & en meilleur état. Ceux qui voudront en faire l'acquisition , doivent s'adresser à Montpellier , à M. le Baron de Faugeres , ancien Officier de Vaisseaux du Roi , Membre de la Société Royale des Sciences de cette Ville. On affranchira les lettres ; ceux qui désireront connoître le Catalogue de cette Collection , lui donneront une adresse pour qu'il leur soit envoyé , & pourront la faire examiner par qui ils voudront.

Le voisinage de la mer & de plusieurs grandes rivières , en rendra le transport aisé à ceux qui voudront faire cette acquisition.

On trouve chez M. Sykes , Opticien Privilegié du Roi, place du Palais Royal à Paris, un Cabinet curieux d'Instruments de Marine, tels que Lunettes Achromatiques , de la meilleure construction & du plus grand effet possible , Lunettes de nuit , Octants & Sextants de Hadley , nouvellement perfectionnés , tant pour l'observation postérieure qu'antérieure , Boussoles d'Azimuth & autres ; Baromètres marins , Porte-voix &c. &c. , & généralement tout ce qui concerne l'Optique , les Mathématiques & la Physique.

Dame Antoinette - Puisselè - Virgine de Clermont-Tonnerre , épouse du Vicomte de la Ferté-de-Meun , est morte le 4 de ce mois en son Château de Challemant , en Nivernois.

Paul-Gédéon Joly de Maizeroy , Lieutenant-Colonel d'Infanterie , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St-Louis , Membre de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris , de la Société Royale de Londres , est mort le 7 de ce mois , âgé de 55 ans.

Le Marquis de Pracontal , Lieutenant de Roi , de la Province de Nivernois , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis , est mort le 9 de ce mois dans la 82<sup>e</sup> année de son âge.

Jean Morel Duplessis , ancien Chancelier du Consulat de France à Naples , est mort ici le 8 de ce mois , âgé de 106 ans ; il avoit conservé sa sanré : six mois d'enfance ont précédé sa mort.

Marie-Anne de Montfaulnin du Montal , Comtesse douairiere de la Riviere , veuve de Charles-Paul , Comte de la Riviere , Vicomte de Tonnerre & de Quincy , Baron de Courcelle , Marquis de St-Brison , Seigneur de Thoste , &c. est morte le 10 de ce mois , âgée de 68 ans.

Les Numéros sortis au tirage de la Lotterie Royale de France , du 16 de ce mois , sont 82 , 69 , 5 , 43 & 14.

*De BRUXELLES , le 22 Février.*

LES nouvelles de Madrid , du 8 de ce mois , contiennent les détails suivans :

» Nos dernières lettres du camp de St-Roch , en date du 27 Janvier , portent qu'on nous a envoyé beaucoup de nos blessés qui sont arrivés à Puente Mayorga , sur un bâtiment Anglois. Les ennemis poussent avec vigueur la construction des batteries & des fortifications de la place , sur-tout vers la pointe d'Europe ; ils réparent leurs vaisseaux , & font courir le bruit qu'il n'en sortira que dix pour continuer les opérations projetées. La place avoit cessé son feu , excepté le 25 , qu'elle tira 62 coups de canon à boulet & à mitrailles , sur un détachement de Cavalerie & de Volontaires d'Aragon , qui poursuivoient un caporal & quatre soldats déserteurs des Gardes Wallones , dont un fut tué , le caporal pris & pendu le lendemain. On apprend de Lisbonne que le 29 du mois dernier , l'escadre de D. Miguel Gaston a été aperçue près du Cap de la Roca , à environ huit à dix lieues de Lisbonne même , & que la nuit du 31 au premier de ce mois , des pêcheurs découvrirent beaucoup de voiles à quelque distance de ce Port.

On n'est pas encore instruit de la suite du

démêlé qu'a occasionné entre la Grande-Bretagne & les Provinces-Unies la saisie du convoi escorté par des vaisseaux de guerre de la République. On lit dans quelques feuilles , que le Roi d'Angleterre a fait la déclaration verbale suivante aux Etats-Généraux.

« S. M. réitère à LL. HH. PP. les plus fortes assurances de son amitié , & de son dessein de conserver les traités conclus avec elles ; mais comme la conservation des traités dépend de leur exacte observation , S. M. pour sa propre défense & le maintien de l'égalité , se verroit contrainte dès que les Etats ne fournissent pas les secours demandés par des Mémoires réitérés , & continuoient de favoriser le transport de munitions navales à l'ennemi , de considérer pendant la guerre actuelle les Provinces-Unies sur le même pied que d'autres Puissances neutres , en conséquence de suspendre à l'égard de leurs sujets toutes les stipulations , principalement du traité de 1674 , & de s'en tenir seulement au droit des Nations qui doit servir de règle à tous les Etats neutres ».

Si cette déclaration a été faite , on est bien curieux d'apprendre comment les Hollandois l'auront reçue ; on assure en attendant qu'il est décidé que les forces maritimes de cette République seront mises cette année sur un pied respectable , pour ordonner les convois nécessaires aux navires marchands , & que le nombre des vaisseaux de guerre , destinés à protéger le commerce , sera augmenté jusqu'au nombre de 55 , tant vaisseaux de ligne que frégates. Ce qui fait penser que cette nouvelle n'est pas sans fondement , c'est que les Etats-Généraux

dans leur assemblée n'ont pas encore réglé les impôts pour l'année courante : si la marine exige une augmentation de dépenses , ils seront sans doute augmentés. Les droits de tonnage & de vente ont été continués pour une demi-année.

Nous recevons le discours suivant , prononcé par M. Burke dans la Chambre des Communes , le 8 de ce mois.

» Comme le Lord North fait que dans toutes nos opérations , tant civiles que militaires , celles de nos ennemis doivent nous servir de guide , il a tourné les yeux vers le continent , & il a vu que les François faisoient dans leurs finances des arrangemens qui les mettoient en état de continuer la guerre avec beaucoup plus de probabilité de succès que nous n'osons nous en promettre. Nous sommes déjà épuisés par des dépenses extravagantes , écrasés par des taxes énormes , & cependant les amis du Gouvernement conviennent qu'après tant d'efforts de notre part , si nous voulions faire la paix dans ce moment-ci , nous ne pourrions nous la procurer qu'à des conditions honteuses. Notre situation sera encore bien plus déplorable dans deux années ; en même-tems que nous prodiguons nos trésors , nos ennemis continuent de mettre la plus stricte économie dans leurs dépenses. Leurs extraordinaires depuis le commencement de la guerre n'ont jamais excédé huit millions sterling par an ; ils ont emprunté dernièrement environ 2,500,000 livres , & cependant ils n'ont pas un schelling de dette constituée. Ils n'ont pas ajouté un seul impôt à ceux de leur établissement de paix , ils n'ont établi aucuns nouveaux fonds pour le paiement de ces extraordinaires. L'intérêt a été payé avec l'argent que l'Etat a su se ménager par



économie. Il y a eu une réforme générale en France, dans la Maison du Roi, même dans la Chambre de la Reine & dans les *menus-plaisirs* de la Famille Royale. Au moyen de cette réduction de dépenses, le Directeur-Général des finances a économisé un revenu égal au paiement de l'intérêt pour l'emprunt & pour la masse extraordinaires; les épargnes ont produit jusqu'à la somme de 950,000 liv. par an. Toute cette opération s'est effectuée sans qu'on ait vu la moindre trace du pouvoir arbitraire. On n'a point haussé la valeur des espèces; leur substance n'a point été réduite; il n'y a pas eu non plus la plus légère réduction dans le capital de la dette nationale, ni le moindre retard dans le paiement de l'intérêt de cette dette. Au contraire tout a été conduit d'une manière qui a donné la plus grande solidité au crédit public, & qui a rendu pour jamais chère à la Nation & le Ministre qui a donné les projets, & le Souverain qui les a adoptés. Enfin, nulle propriété n'a été envahie, quoiqu'on ait fait les plus grands efforts pour lever des fonds qui pussent mettre en état de continuer la guerre. Le Roi de France, comme bon père de son peuple, a cru devoir plutôt faire des retranchemens dans sa Maison, qu'ôter quelque chose à ses sujets. Quoiqu'ennemi, je ne puis m'empêcher de reconnaître que ce jeune Prince mérite le respect, l'estime & l'admiration de l'Europe. Quelle triste perspective pour nous ! Un Ministre habile & un Roi patriote dirigent les affaires de nos ennemis, tandis que les nôtres le sont par un Roi patriote sans doute, mais par un Financier beaucoup moins habile. Pour suivre l'exemple de M. Necker, il seroit indispensable de supprimer beaucoup de places qu'un long espace de tems a rendu, dans l'opinion de certaines gens, aussi nécessaires que respectables,



mw









MAR 12 1936



